

OE U V R E S  
D' H E L V E T I U S.

*..... Undè animi constet natura videndum ;  
Què fiant ratione et què vi quæque gerantur  
In terris. LUCRET. de rerum naturâ. Lib. 1.*

T O M E Q U A T R I È M E.

---

A P A R I S ,  
Chez BRIAND , Libraire-Imprimeur , quai des  
Augustins , N<sup>o</sup>. 50.

---

L'AN DEUXIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.



---

## T A B L E S O M M A I R E.

### Suite de la Section IV.

- CHAPITRE XVI. *QUE l'intolérance est souvent fatale aux Princes,* page 1.
- CH. XVII. *Que la flatterie n'est pas moins agréable aux peuples qu'aux souverains,* 8.
- CH. XVIII. *De l'intolérance religieuse ;* 14.
- Effet immédiat de l'amour du pouvoir.
- CH. XIX. *L'intolérance et la persécution ne sont pas de commandement divin,* 20.
- CH. XX. *L'intolérance est le fondement de la grandeur du clergé,* 27.
- CH. XXI. *Impossibilité d'étouffer dans l'homme le sentiment de l'intolérance : moyen de s'opposer à ses effets,* 35.

Qu'on peut, d'après ce que j'ai dit, tirer cette conclusion ; c'est que toutes les passions factices ne sont proprement en nous que l'amour du pouvoir déguisé sous des noms différens, et que cet amour de la puissance n'est lui-même qu'un pur effet de la sensibilité physique.

- CH. XXII. *Généalogie des passions ;* 41.

Qu'il suit de cette généalogie que tous les hommes communément bien organisés sont susceptibles de l'espèce de passion propre à mettre en action l'égal aptitude qu'ils ont à l'esprit.

Mais ces passions peuvent-elles s'allumer aussi vivement dans tous ? Ma réponse à cette objection, c'est qu'une

vj    T A B L É S O M M A I R E.

passion telle, par exemple, que l'amour de la gloire peut s'exalter dans l'homme au même degré de force que le sentiment de l'amour de lui-même.

CH. XXIII. *De la force du sentiment de l'amour de soi,* page 43.

Que la force de ce sentiment est dans tous les hommes plus que suffisant pour le douer du degré d'attention qu'exige la découverte des plus hautes vérités.

CH. XXIV. *Que la découverte des grandes idées est l'effet de la constance dans l'attention,* 47.

Il résulte de cette section que l'inégalité des esprits ne peut être dans les hommes communément bien organisés, qu'un pur effet de la différence de leur éducation, dans laquelle différence je comprends celle des positions où le hasard les place.

---

S E C T I O N V.

*Des erreurs et contradictions de ceux dont les principes, différens des miens, rapportent à l'inégale perfection des organes des sens, l'inégale supériorité des esprits.*

*Que nul n'ayant sur ce sujet mieux écrit que Rousseau, je le prends pour exemple de ce que j'avance.*

CHAPITRE Ier. *CONTRADICTIONS de l'auteur d'Emile sur les causes de l'inégalité des esprits,* 52.

Qu'il résulte de ces contradictions que la justice et la vertu sont des acquisitions.

CH. II. *De l'esprit et du talent,* 58.

T A B L E S O M M A I R E. vij

CH. III. *De la bonté de l'homme au berceau*, page 62.

CH. IV. *Que l'homme de la nature doit être cruel*, 73.

Que son humanité est toujours le produit ou de sa crainte,  
ou de son éducation.

CH. V. *Que Rousseau croit tour-à-tour l'éducation  
utile et inutile*, 78.

CH. VI. *De l'heureux usage qu'on peut faire dans l'é-  
ducation publique, de quelques idées de  
Rousseau*, 84.

Que, d'après cet auteur, il ne faut pas croire l'enfance  
et l'adolescence sans jugement.

CH. VII. *Des prétendus avantages de l'âge mûr sur  
l'adolescence*, 90.

CH. VIII. *Des éloges donnés par Rousseau à l'igno-  
rance*, 94.

CH. IX. *Quels motifs ont pu engager Rousseau à se faire  
l'apologiste de l'ignorance*, 102.

Que les talens et les lumières ne corrompent point les  
mœurs des peuples.

CH. X. *Des causes de la décadence d'un empire*, 106.

CH. XI. *Que la culture des arts et des sciences dans un  
empire despotique en retarde la ruine*, 113.

Que les erreurs, les contradictions de Rousseau et de  
quiconque adopte ses principes, confirment cette ve-  
rité, que l'homme est le produit de son éducation.

Que la culture de cette science est utile au public, et sa  
non-culture funeste.

## SECTION VI.

*Des maux produits par l'ignorance ; que l'ignorance n'est point destructive de la mollesse ; qu'elle n'assure point la fidélité des sujets : qu'elle juge sans examen les questions les plus importantes. Des malheurs où de tels jugemens peuvent quelquefois précipiter une nation. Du mépris et de la haine qu'on doit aux protecteurs de l'ignorance.*

CHAPITRE I<sup>er</sup>. *DE l'ignorance et de la mollesse des peuples,* page 119.

CH. II. *Que l'ignorance n'assure point la fidélité des sujets,* 128.

Qu'elle s'oppose à toute réforme utile dans les gouvernemens.

Qu'elle y éternise les abus, et rend les hommes incapables de cette attention opiniâtre qu'exige l'examen de la plupart des questions politiques.

La question du luxe prise pour exemple.

Qu'on ne peut la résoudre sans un certain nombre d'observations et sans attacher d'abord des idées nettes à ce mot *luxe*.

CH. III. *De la question du luxe,* 130.

CH. IV. *Si le luxe est nécessaire et utile,* 131.

CH. V. *Qu'lux et de la tempérance,* 133.

Si la plupart des maux dont on accuse le luxe ne seroient point l'effet, et du partage trop inégal des richesses nationales, et de la division des intérêts des citoyens.

## TABLE SOMMAIRE. ix

Que pour s'assurer de ce fait, il faut remonter aux premiers motifs qui déterminèrent les hommes à se réunir en sociétés.

CH. VI. *De la formation des peuplades*, page 140.

CH. VII. *De la multiplication des hommes dans un état, et de ses effets*, 144.

CH. VIII. *Division des intérêts des citoyens, produite par leur multiplication*, 149.

CH. IX. *Du partage trop inégal des richesses nationales*, 154.

Des effets de ce partage.

CH. X. *Causes de la trop grande inégalité des fortunes des citoyens*, 159.

Qu'elle est une suite nécessaire de l'introduction de l'argent dans un état.

CH. XI. *Des moyens de s'opposer à la réunion trop rapide des richesses en peu de mains*, 160.

CH. XII. *Des pays où l'argent n'a point cours*, 163.

CH. XIII. *Quels sont, dans les pays où l'argent n'a point cours, les principes productifs de la vertu*, 166.

CH. XIV. *Des pays où l'argent a cours*, 170.

CH. XV. *Du moment où les richesses se retirent d'elles-mêmes d'un empire*, 173.

Que les citoyens y restent sans principe d'action.

CH. XVI. *Des divers principes d'activité des nations*, 177.

## x TABLE SOMMAIRE.

CH. XVII. *De l'argent, considéré comme principe d'activité,* page 180.

Des maux qu'occasionné l'amour de l'argent.

Si dans l'état actuel de l'Europe, le magistrat éclairé doit désirer le trop prompt affoiblissement d'un tel principe d'activité.

CH. XVIII. *Que ce n'est point dans le luxe, mais dans sa cause productrice, qu'on doit chercher le principe destructeur des empires,* 183.

Qu'il suit de l'examen, peut-être encore superficiel de cette question du luxe, qu'on ne peut apporter trop de soins à l'examen de toute question de cette espèce, et que l'ignorance est d'autant plus funeste aux nations, que c'est uniquement de la bonté de leurs loix que dépend leur bonheur.

---

## SECTION VII.

*Que les vertus et le bonheur d'un peuple sont l'effet, non de la sainteté de sa religion, mais de la sagesse de ses loix.*

CHAPITRE Ier. *Du peu d'influence des religions sur les vertus et la félicité des peuples,* 186.

CH. II. *De l'esprit religieux, destructif de l'esprit législatif,* 194.

CH. III. *Quelle espèce de religion seroit utile;* 201.

Que ce seroit celle qui forceroit les hommes à s'éclairer.

Que l'inconséquence et le crime est dans presque tous les hommes l'effet de l'ignorance.



## TABLE SOMMAIRE. xj

**CH. IV. De la religion papiste ,** page 205.

Que plus de conséquence dans les esprits la rendroit plus nuisible.

Que les principes spéculatifs ont heureusement peu d'influence sur la conduite des hommes ; qu'ils la règlent sur les loix , et non sur leur croyance.

Que le gouvernement des Jésuites en est une preuve.

**CH. V. Du gouvernement des Jésuites ,** 210.

Des moyens qu'il leur fournit de faire trembler les Rois et d'exécuter les plus grands attentats.

**CH. VI. Des diverses causes des grands attentats ,** 215.

**CH. VII. Des attentats commis par l'amour de la gloire ou de la patrie ,** 216.

**CH. VIII. Des attentats commis par l'ambition ,** 217.

**CH. IX. Des attentats commis par le fanatisme ,** 218.

**CH. X. Du moment où l'intérêt des Jésuites leur commande un grand attentat ,** 219.

Quelle secte on pouvoit leur opposer.

**CH. XI. Que le jansénisme seul pouvoit détruire les Jésuites ,** 228.

Qu'on doit aux Jésuites la connoissance de ce que peut la législation.

Que pour la faire parfaite, il faut, ou comme un Enoit avoir un ordre religieux, ou comme un Romulus ou un Pen, avoir un empire ou une colonie à fonder.

Qu'en toute autre position, on peut proposer, mais difficilement établir d'excellentes loix.

xij TABLE SOMMAIRE.

CH. XII. *Examen de cette vérité*, page 251.

Je prouve qu'il n'est rien d'impossible aux loix ; mais que pour fixer le degré auquel elles peuvent porter la félicité des peuples, il faut préliminairement connoître ce qui constitue le bonheur de l'individu.

---

SECTION VIII.

*De ce qui constitue le bonheur des individus : de la base sur laquelle on doit édifier la félicité nationale, nécessairement composée de toutes les félicités particulières.*

CHAPITRE IER. **T**ous les hommes dans l'état de la société, peuvent-ils être heureux? 236.

Que la solution de cette question suppose la connoissance des occupations différentes dans lesquelles les hommes consomment les diverses parties de la journée.

CH. II. *De l'emploi du tems*, 238.

Que cet emploi est à-peu-près le même dans toutes les professions ; que tous les hommes, par conséquent, pourroient être également heureux.

CH. III. *Des causes du malheur de presque toutes les nations*, 243.

Que le défaut de bonnes loix, que le partage trop inégal des richesses nationales, sont les causes de ce malheur presque universel ; mais est-il possible de mettre les citoyens dans l'état d'aisance requis pour leur bonheur ?

T A B L E S O M M A I R E. xiiij

- CH. IV. *Qu'il est possible de donner plus d'aisance aux citoyens,* page 245.

Que c'est à l'imperfection des loix qu'on doit souvent le soif insatiable de l'or.

- CH. V. *Du desir excessif des richesses,* 247.

Qu'entre ces motifs, un des plus puissans c'est l'ennui.

- CH. VI. *De l'ennui,* 251.

- CH. VII. *Des moyens inventés par les oisifs pour se soustraire à l'ennui,* 252.

- CH. VIII. *De l'influence de l'ennui sur les mœurs des nations,* 253.

Du ressort qu'il donne à la jalousie espagnole et portugaise ; de la part qu'il eut à la création des sigisbées, à l'institution de l'ancienne chevalerie.

Que pour se soustraire à l'ennui, il faut acheter le plaisir par quelque peine.

- CH. IX. *De l'acquisition plus ou moins difficile des plaisirs, selon le gouvernement où l'on vit, et le poste qu'on y occupe,* 257.

Je prends le plaisir de l'amour pour exemple.

- CH. X. *Quelle mattresse convient à l'oisif,* 258.

- CH. XI. *Dé la variété des romans, et de l'amour dans l'homme oisif ou occupé,* 260.

Que l'oisiveté qui pèse à tous, fait chercher par-tout un remède à l'ennui.

## xiv TABLE SOMMAIRE.

- CH. XII. *De la religion et de ses cérémonies considérées  
comme remède à l'ennui,* page 264.

Que le seul remède efficace sont des sensations vives et distinctes. /

De-là notre amour pour l'éloquence, la poésie ; enfin, pour tous les arts d'agrémens, dont l'objet est d'exciter en nous ces sortes de sensations, et dont les règles ne sont que les moyens de les opérer en effet.

- CH. XIII. *Des arts d'agrémens, et de ce qu'en ce genre on appelle le beau,* 266.

- CH. XIV. *Du sublime,* 269.

De ce qui le constitue.

- CH. XV. *De la variété et simplicité requises dans tous les ouvrages, et sur-tout dans les ouvrages d'agrément,* 278.

- CH. XVI. *De la loi de continuité,* 280.

Qu'on doit à l'observation de cette loi des sensations d'autant plus vives qu'elles sont plus distinctes.

- CH. XVII. *De la clarté du style,* 283.

Que cette clarté concourt à la production du même effet : sur quoi j'observe qu'en général la forte impression faite sur nous par les ouvrages des arts, dépend moins d'une imitation exacte, que d'une imitation perfectionnée de la nature.

- CH. XVIII. *De l'imitation perfectionnée de la nature,* 283.

Qu'une imitation suppose dans l'homme le pouvoir d'abstraire d'un objet ce qu'il a de defectueux.

## TABLE SOMMAIRE. xv

CH. XIX. *De pouvoir d'abstraire,* page 291.

Qu'il fournit aux artistes les moyens d'imiter la nature en l'embellissant.

CH. XX. *De l'impression des arts d'agrément sur l'opulent oisif,* 297.

Qu'ils ne peuvent l'arracher à son ennui.

Que les plus riches sont en général les plus ennuyés, parce qu'ils sont passifs dans presque tous leurs plaisirs.

CH. XXI. *De l'état actif et passif de l'homme,* 298.

Que les plaisirs où l'homme est passif sont en général et les plus courts, et les plus coûteux.

CH. XXII. *Que c'est aux riches que se fait le plus vivement sentir le besoin des richesses,* 301.

Que presque tous croupissent dans la paresse, faute d'avoir contracté de bonne heure l'habitude du travail.

CH. XXIII. *De la puissance de la paresse,* 304.

Quelle est souvent dans l'homme le principe de ses vices et de ses malheurs.

CH. XXIV. *Qu'une fortune médiocre assure le bonheur du citoyen,* 305.

Que cette vérité difficile n'est point impossible à persuader aux hommes.

CH. XXV. *De l'association des idées de bonheur et de richesses dans notre mémoire,* 306.

Que ces deux idées y peuvent être distinguées; que par ce moyen on rendroit au bonheur une infinité d'hommes

xvj TABLE SOMMAIRE.

auxquels, pour être heureux, il ne manque que de se croire tels.

Que les vérités ci-dessus établies ne sont point de ces principes spéculatifs inapplicables à la pratique.

CM. XXVI. *De l'utilité éloignée de mes principes,*  
page 309.

Que ces principes adoptés par un prince éclairé et bien-faisant, pourroient devenir le germe d'une législation neuve, et plus conforme au bonheur de l'humanité.

*Fin de la table sommaire du tome quatrième.*

DE L'HOMME.

---

DE L'HOMME,  
DE SES FACULTÉS INTELLECTUELLES,  
ET  
DE SON ÉDUCATION.

Suite de la Section IV.

---

CHAPITRE XVI.

*L'intolérance est souvent fatale aux princes.*

LE pouvoir et le plaisir présents sont souvent destructifs du plaisir et du pouvoir à venir. Pour commander avec plus d'empire, un prince desire-t-il des sujets sans idées, sans énergie, sans caractère (1), enfin des automates, toujours obéissans à l'impression qu'il leur donne? S'il parvient à les rendre tels, il sera puissant au dedans, foible au dehors : il sera le tyran de ses sujets, et le mépris de ses voisins.

Telle est la disposition du despote. Qui la lui fait

---

(1) Ce n'est qu'à des automates que le despotisme commande. On n'a de caractère que dans les pays libres. Les Anglois en ont un. Les Orientaux n'en ont point. La crainte et la bassesse l'étouffent en eux.

desirer? l'orgueil du moment. Il se dit à lui-même : c'est sur mes peuples que j'exerce habituellement mon pouvoir ; c'est donc leur résistance et leur contradiction qui, rappelant plus souvent à ma mémoire l'idée de mon impuissance, me seroit la plus insupportable. S'il défend en conséquence la pensée à ses sujets, il déclare par cet acte qu'indifférent à la grandeur et à la félicité de sa nation, peu lui importe de mal gouverner, mais beaucoup de gouverner sans contradiction. Or du moment où le fort a parlé, le foible se tait, s'abrutit et cesse de penser ; par ce qu'il ne peut communiquer ses pensées.

Mais, dira-t-on, si l'engourdissement, dans lequel la crainte retient les esprits, est nuisible à un état, faut-il en conclure que la liberté de penser et d'écrire soit sans inconvénient.

- En Perse, dit Chardin, on peut, jusque dans les cafés, parler hautement et censurer impunément le visir. Le ministère, qui veut être averti du mal qu'il fait, sait qu'il ne peut l'être que par le cri public. Peut-être en Europe est-il des pays plus barbares que la Perse.

Mais du moment où le citoyen pourra tout penser, tout écrire, que de livres faits sur des matières qu'il n'entendra pas ! que de sortises les écrivains ne diront-ils pas ! Tant mieux ; ils en laisseront moins à faire aux visirs. La critique relevera les erreurs de l'auteur, le public s'en moquera ; c'est toute la punition qu'il mérite. Si la législation est une science,



sa perfection doit être l'œuvre du tems et de l'expérience. En quelque genre que ce soit, un excellent livre en suppose une infinité de mauvais. Les tragédies de la passion durent précéder celle d'Héraclius, de Phèdre, de Mahomet &c. Que la presse cesse d'être libre (1), l'homme en place, non averti de ses fautes, en commettra sans cesse de nouvelles. Il fera presque toutes les sottises que l'écrivain eût dites (2). Or il importe peu à une nation qu'un auteur dise des sottises; c'est tant pis pour lui: mais il lui importe beaucoup que le ministre n'en fasse pas; c'est tant pis pour elle.

La liberté de la presse n'a rien de contraire à l'intérêt général (3): cette liberté est, dans un peuple,

(1) Le gouvernement défend-il d'imprimer sur les matières d'administration? il fait vœu d'aveuglement, et ce vœu est assez commun. « Tant que mes finances seront bien régies, et mes armées bien disciplinées, disoit un grand prince, écrira qui voudra contre ma discipline et mon administration. Mais si je négligeois l'une ou l'autre, qui sait si je n'aurois pas la foiblesse d'imposer silence aux écrivains? »

(2) Entré-t-on au ministère? ce n'est plus le tems de se faire des principes, mais de les appliquer. Emporté par le courant des affaires, ce qu'on apprend alors ne sont que des détails toujours ignorés de quiconque n'est point en place.

(3) Gêner la presse, c'est insulter une nation; lui défendre la lecture de certains livres, c'est la déclarer esclave ou imbécille. Cette défense doit l'indigner. Mais, dira-t-on, c'est presque toujours d'après l'opinion des puissans, qu'elle approuve ou condamne un livre. Oui, dans le premier moment; mais ce premier jugement est nul; c'est le cri des intéressés pour ou contre. Le jugement vraiment intéressant pour un auteur, c'est le jugement réfléchi du public: est presque toujours juste.

l'aliment de l'émulation. Quels hommes sont chargés de l'entretenir ? les gens en place. Qu'ils veillent d'autant plus soigneusement à sa conservation, que une fois éteinte il est presque impossible de la rallumer. Un peuple déjà policé tombe-t-il dans l'abrutissement, quel remède à ce mal ? nul autre que la conquête ; elle seule peut redonner de nouvelles mœurs à ce peuple et le rendre de nouveau célèbre et puissant. Un peuple est-il avili, qu'il soit conquis. C'est le vœu d'un citoyen honnête, d'un homme qui s'intéresse à la gloire de sa nation, qui se croit grand de sa grandeur et heureux de son bonheur. Le vœu du despote n'est pas le même, par ce qu'il ne se confond pas avec ses esclaves, par ce qu'indifférent à leur gloire, comme à leur bonheur, il n'est touché (1) que de leur servile obéissance.

Le sultan, aveuglément obéi, est content. Que d'ailleurs ses sujets soient sans vertus, que l'empire s'affoiblisse, qu'il périsse par la consommation, peu lui importe ; il suffit que la durée de la maladie en cache la véritable cause, et qu'on ne puisse en ac-

---

(1) L'âge où l'on parvient aux grandes places est souvent celui où l'attention devient la plus pénible. A cet âge, qui me contraint d'étudier est mon ennemi. Je demande sa punition et desire sa mort. Je veux bien pardonner aux poètes leurs beaux vers ; je puis les lire sans attention ; mais je ne pardonne point au moraliste ses bons raisonnemens. L'importance des sujets qu'il traite m'oblige de réfléchir. Combat-il mes préjugés ? il blesse mon orgueil, il m'arrache d'ailleurs à ma paresse : il me force à penser. Or toute contrainte produit haine.

cuser l'ignorance du médecin. La seule crainte des sultans et de leurs visirs, c'est une convulsion subite dans l'empire. Il en est des visirs, comme des chirurgiens; leur unique désir, c'est que l'état et le malade n'expirent point entre leurs mains. Que d'ailleurs l'un et l'autre meurent, du régime qu'ils prescrivent, leur réputation est sauve; ils s'en inquiètent peu.

Dans les gouvernemens arbitraires, l'on ne s'occupe que du moment présent. On ne demande pas au peuple industrie et vertu, mais soumission et argent. Semblable à l'araignée qui sans cesse entoure de nouveaux fils l'insecte dont elle fait sa proie, le sultan, pour dévorer plus tranquillement ses peuples (1), les charge chaque jour de nouvelles chaînes. A-t-il enfin, par la crainte, suspendu en eux

(1) Le terrain du despotisme est fécond en misères comme en monstres. Le despotisme est un luxe de pouvoir inutile au bonheur du souverain. La seule idée de ce pouvoir eût fait frémir un Romain. Il est l'effroi d'un Anglois. « Craignons, dit à ce sujet le juge Pray, que l'étude de l'Italien et du François n'avilisse un peuple libre ».

Que sont aux yeux d'un Anglois les grands de l'Europe? des hommes qui joignent à la qualité d'esclaves celle d'opresseurs de peuples: des citoyens que la loi même ne peut protéger contre l'homme en place. Un grand n'est, en Portugal, propriétaire, ni de sa vie, ni de ses biens, ni de sa liberté. C'est un negre domestique qui fouetté par l'ordre immédiat du maître, méprise le negre de l'habitation fouetté par l'ordre de l'intendant. Voilà dans presque toutes les cours de l'Europe, l'unique différence sensible entre l'humble bourgeois et l'orgueilleux grand seigneur.

A 3

tout mouvement, quel secours en attendre contre l'attaque d'un voisin puissant? Mais le sultan ne prévoit-il pas qu'en conséquence lui et ses sujets subiront bientôt le joug du vainqueur? Le despotisme ne prévoit rien.

Toute remontrance l'importune et l'irrite. C'est l'enfant mal élevé; il mord dans le fruit empoisonné et bat la mère qui le lui arrache. Quel cas, sous son regne, fait-on d'un citoyen vrai et courageux? C'est un fou qu'on punit comme tel (1). Quel cas, sous ce même regne, fait-on d'un citoyen bas et vil (2)? C'est un sage qu'on récompense comme tel. Les sultans veulent-ils être flattés (3)? Ils le sont. Qui peut se refuser constamment à leurs desirs? Qui peut, sous un pareil gouvernement, s'intéresser vivement au bonheur public? Seront-ce quelques sages répandus çà et là dans un empire? On est

(1) Il faut ou ramper ou s'éloigner de la cour. Qui ne peut vivre que de ses grâces, doit être vil ou mourir de faim. Peu d'hommes prennent ce dernier parti.

(2) Le feu roi de Prusse à souper avec l'ambassadeur d'Angleterre, lui demande ce qu'il pense des princes. « En général, répond-il, ce sont de mauvais sujets, ils sont ignorans, ils sont perdus par la flatterie. La seule chose à laquelle ils réussissent, c'est à monter à cheval. Aussi de tous ceux qui les approchent, le cheval est le seul qui ne les flatte point et qui leur casse le col, s'ils le gouvernent mal ».

(3) Plus un gouvernement est despotique, plus les âmes y sont avilies et dégradées, plus l'on s'y vante d'aimer son tyran. Les esclaves bénissent à Maroc leur sort et leur prince, lorsqu'il daigne lui-même leur couper le col.

sourd à leur conseil. Leurs lumières n'éclairent personne. Ce sont des lampes dans des tombeaux. A qui le despote se confie-t-il ? à des hommes qui vieillissent dans les antichambres en ont l'esprit et les mœurs. Ce furent ces flatteurs qui précipitèrent les Stuarts à leur ruine. » Quelques prélats, dit un illustre Anglois, s'étant aperçus de la bigotte foiblesse de Jacques I, en profitèrent pour lui persuader que la tranquillité publique dépendoit de l'uniformité du culte, c'est-à-dire, de certaines cérémonies religieuses. Jacques le crut, transmit cette opinion à ses descendans. Quelles en furent les suites ? l'exil et la ruine de sa maison. »

» Lorsque le ciel, dit Velleïus Paterculus, veut châtier un souverain, il lui inspire le goût de la flatterie (1) et la haine de la contradiction. Au même instant l'entendement du souverain s'obscurcit : il fuit la société des sages, marche dans les ténèbres, tombe dans les abîmes et, selon le proverbe latin, passe de la fumée dans le feu. » Si tels sont les signes de la colère du ciel, contre quel sultan n'est-il pas irrité ? Qui d'entre eux choisit ses favoris parmi les citoyens les plus vrais et les

(1) Les souverains corrompus par la flatterie sont des enfans gâtés. Habités à commander à des esclaves, ils ont souvent voulu conserver le même ton avec leurs égaux, et en ont été quelquefois punis par la perte d'une partie de leurs états. C'est le châtiement que les Romains infligèrent à Tigrane, à Antiochus, etc. lorsque des despotes osèrent s'élever à des peuples libres.

plus éclairés ? Le philosophe Anacharsis, dira-t-on ; flatta bassement un roi de Chypre. Il fut, par l'ordre du prince pilé dans un mortier : oui, mais ce mortier s'est perdu.

» De quelle manière parle-t-on de moi et de  
 » mon gouvernement, disoit un Empereur de la  
 » Chine à Confucius ; chacun, répond le philosophe,  
 » se tait, tous gardent un morne silence. C'est ce  
 » que je desire, reprend l'empereur. Et c'est ce que  
 » vous devriez craindre, replique le philosophe. Le  
 » malade flatté est abandonné ; sa fin est prochaine.  
 » Il faut révéler au monarque les défauts de son  
 » esprit, comme les maladies de son corps. Sans  
 » cette liberté, l'état et le prince sont perdus. »  
 Cette réponse déplut à l'Empereur. Il vouloit être  
 loué. L'intérêt présent de l'orgueil l'emporte presque  
 toujours sur tout intérêt à venir, et les peuples sont  
 princes en ce point.

---

## C H A P I T R E X V I I.

*La flatterie n'est pas moins agréable aux peuples  
 qu'aux souverains.*

**L**ES peuples veulent comme les rois, être cour-  
 tisès et flattés. La plupart des orateurs d'Athenes n'é-  
 toient que de vils adulateurs de la populace. Prince,

nation, particulier (1); tout est avide d'éloges. A quoi rapporter ce desir universel? à l'amour du pouvoir.

Qui me loue, réveille en moi l'idée de puissance à laquelle se joint toujours l'idée du bonheur.

Qui me contredit rappelle au contraire à mon souvenir l'idée de foiblesse à laquelle se joint toujours l'idée du malheur. Le desir de la louange est commun à tous; mais trop sensibles à cette louange, les peuples ont quelquefois donné le nom de bons patriotes à leurs plus vils flatteurs. Qu'on vante avec transport la vertu de sa nation, mais qu'on ne soit pas aveugle sur ses vices. L'élève le plus vraiment aimé, n'est pas le plus loué. Le véritable ami n'est point adulateur.

Les particuliers ne sont que trop portés à vanter les vertus de leurs concitoyens; ils font cause commune avec eux. Notre adulation pour nos compatriotes, n'est point la mesure de notre amour pour la patrie. En général point d'homme qui n'aime sa nation. L'amour des François est naturel au François. Pour devenir mauvais citoyen, il faut que détachant mon intérêt de l'intérêt public, les loix me rendent tel.

L'homme vertueux se reconnoît au desir qu'il a

---

(1) Est-on riche? on veut être loué comme riche. A-t-on de la naissance? on veut être loué comme gentilhomme. Est-on bien fait? on veut être loué pour sa taille. En fait de louange, on n'est point difficile; on s'accommode de tout.

de rendre encore, s'il est possible, ses concitoyens et plus illustres et plus heureux. En Angleterre les vrais patriotes sont ceux qui s'élèvent avec le plus de force contre les abus du gouvernement. En Portugal à qui donne-t-on ce même titre ? à celui qui loue le plus bassement l'homme en place : et cependant quel citoyen ! quel patriote !

C'est à cette connoissance approfondie des motifs de notre amour pour la flatterie et de notre haine pour la contradiction, qu'on doit la solution d'une infinité de problèmes moraux, inexplicables sans cette connoissance. Pourquoi toute vérité nouvelle est-elle d'abord si mal accueillie ? c'est que toute vérité de cette espèce contredit toujours quelque opinion généralement accréditée, prouve la foiblesse ou la fausseté d'une infinité d'esprits, et qu'une infinité de gens par conséquent ont intérêt de haïr et d'en persécuter l'auteur.

Le frère Côme perfectionne l'instrument de la taille : il opère d'une manière nouvelle : cette manière est à la fois moins dangereuse et moins douloureuse. Qu'importe ? L'orgueil des chirurgiens fameux en est humilié ; ils le persécutent, veulent le bannir de France ; ils sollicitent une lettre de cachet, et le hasard veut qu'on la refuse.

Si l'homme de génie est presque par-tout plus vivement poursuivi que l'assassin, c'est que l'un n'a que les parens de l'assassiné, et l'autre tous ces concitoyens pour ennemis.



J'ai vu une dévote demander à la fois au ministre la grâce d'un voleur et l'emprisonnement d'un janséniste et d'un déiste. Quel motif la déterminoit ? son orgueil. Que m'importe, eût-elle dit volontiers, qu'on vole et qu'on assassine, pourvu que ce ne soit ni moi, ni mon confesseur ! ce que je veux, c'est qu'on ait de la religion ; c'est que le déiste par ses raisonnemens ne blesse plus ma vanité.

Nous éclaire-t-on, on nous humilie. Porte-t-on la lumière au nid des petits hiboux ; son éclat les importune : ils crient. Les hommes médiocres sont ces petits hiboux. Qu'on leur présente quelques idées claires et lumineuses, ils crieront qu'elles sont dangereuses, fausses (1) et punissables.

Sous quel prince et dans quel pays est-on impunément grand homme ? En Angleterre, ou sous le règne d'un Trajan ou d'un Frédéric. Dans toute autre forme de gouvernement, ou sous tout autre souverain, la récompense des talens, c'est la persécution. Les idées fortes et grandes sont presque par tout proscrites. Les auteurs le plus généralement lus, sont ceux qui retiennent d'une manière neuve et scintillante les idées communes. Ils sont loués parce qu'ils ne sont pas louables, parce qu'ils ne contredisent personne. La con-

---

(1) L'homme de génie pense d'après lui. Ses opinions sont quelquefois contraires aux opinions reçues et il blesse donc la vanité du grand nombre. Pour s'offenser personne, il ne faut avoir que les idées de tout le monde. L'on est alors sans génie et sans ennemi.

tradiction insupportable à tous , l'est sur-tout aux grands. A quel degré n'alluma-t-elle pas la fureur de Charles-Quint contre les Luthériens. Ce Prince , dit-on , se repentit de les avoir persécutés. Soit : mais dans quel moment. Lorsqu'après avoir abdicqué l'empire, il vivoit dans la retraite. J'ai , disoit-il alors , trente montres sur ma table et pas deux qui marquent au même instant précisément la même heure (1). Comment donc imaginer qu'en fait de religion , je ferois penser tous les hommes de la même manière ! Quel étoit ma folie et mon orgueil ! Plût-au-Ciel que Charles-Quint, eût fait plutôt cette réflexion ! il eût été plus juste , plus tolérant et plus vertueux. Que de sémences de guerres il eût étouffées ! Que de sang humain il eût épargné.

Nul prince, nul homme même n'assigne des bornes à son pouvoir. Ce n'est point assez de régner sur un peuple, de commander aux idées de ses concitoyens, on veut encore commander à leurs goûts. Rousseau n'aime point la musique françoise. Son sentiment est sur ce point d'accord avec celui de toutes les nations de l'Europe. Il le déclare dans un ouvrage ; nulle voix s'élève contre lui ; il faut le faire pourrir dans un gachot. On sollicite une lettre de cachet ; et l'on

---

(1). Un domestique de Charles-Quint entre ébrouillé dans sa chambre, renverse une table, et brise les trente montres posées dessus. Charles se prend à rire ; plus heureux que moi, dit-il, au domestique, tu trouves enfin le seul moyen de les mettre d'accord.

ministre heureusement trop sage pour l'accorder, ne veut point exposer la nation Française à ce ridicule.

Point d'attentats auxquels ne se porte l'intolérance humaine. Prétendre sur ce point corriger l'homme, c'est vouloir qu'il préfère les autres à lui, c'est vouloir changer sa nature. Le sage ne veut pas l'impossible. Il se propose de désarmer, et non de détruire l'intolérance. Mais qui peut l'enchaîner ? une crainte réciproque. Que deux hommes égaux en force diffèrent d'opinions, aucun d'eux ne s'insulte, parce qu'on offense rarement celui qu'on croit ne pouvoir impunément offenser.

A quelles causes attribuer entre militaires la politesse des disputes ? à la crainte du duel. Entre les gens de lettres, à quelle cause attribuer cette même politesse ? à la crainte du ridicule. Nul ne veut être confondu avec les pédans de collège. Or qu'on juge par ces deux exemples, de ce que produiroit sur les citoyens la crainte encore plus efficace des loix.

Des loix sévères peuvent réprimer l'intolérance comme le vol. Que, libre dans mes goûts et mes opinions, la loi me défende d'insulter à ceux d'autrui ; mon intolérance enchaînée par les édits du magistrat, ne portera point à des violences. Mais que par imprudence le gouvernement m'affranchisse de la crainte du duel, du ridicule et des loix, mon intolérance non contenue me rendra de nouveau cruel et barbare.

La fureur atroce avec laquelle les différentes sectes religieuses se sont persécutées en est la preuve.

---

## CHAPITRE XVIII.

### *De l'intolérance religieuse.*

CETTE espèce d'intolérance est la plus dangereuse. L'amour du pouvoir en est le motif, et la religion le prétexte. Que punit-on dans l'hérétique ou l'impie ? l'homme assez audacieux pour penser d'après lui, pour croire plus à sa raison qu'à celle des prêtres et pour se déclarer leur égal. Ce prétendu vengeur du ciel ne l'est jamais que de son orgueil humilié. Le prêtre est le même dans presque toutes les religions.

Aux yeux d'un muphti comme à ceux d'un bonze, un incrédule est un impie que doit frapper le feu du ciel, un homme qui, destructeur de la société, doit être brûlé par elle.

Cependant aux yeux du sage, ce même incrédule est un homme qui ne croit pas au conte de ma mère l'oie. Mais que manque-t-il à ce conte pour être une religion ? Rien ; sinon qu'un grand nombre de gens en soutiennent la vérité.

Se peut-il que des hommes couverts des haillons de la pénitence et du masque de la charité, aient en tout tems été les plus atroces ? Quoi le jour de la to-

lérance ne lui point encore ? Quels des gens honnêtes se haïssent et se persécutent sans honte pour des disputes de mots, souvent pour le choix des erreurs, et parce qu'ils portent les noms divers de Luthériens, de Calvinistes, de Catholiques, de Mahométans, &c.

En anathématisant le kalender ou le derviche, le moine ignore-t-il qu'aux yeux de ce derviche, le vrai impie, le vrai scélérat, est ce chrétien, ce pape, ce moine qui ne croit pas à Mahomet ? Faut-il qu'éternellement condamnée à la stupidité, chaque secte approuve en elle ce qu'elle déteste dans les autres ?

Qu'on se rappelle quelquefois la parabole ingénieuse d'un peintre célèbre. Transporté, dit-il, en rêve aux portes du paradis, le premier objet qui frappe mes yeux est un vieillard vénérable : à ses clefs, à sa tête chauve, à sa longue barbe, je reconnois saint Pierre. L'Apôtre se tient sur le seuil des portes célestes. Une foule de gens s'avancent vers lui. Le premier qui se présente est un papiste. J'ai, lui dit-il, toute ma vie été dévot et cependant assez honnête homme. Entre donc, répond le saint, et place toi au banc des catholiques. Vient après un réformé, il lui présente la même requête ; il en reçoit la même réponse ; place-toi, dit le saint, parmi les réformés. Arrivent ensuite des marchands de Smyrne, de Bagdat, de Basora, &c. Ils étoient Musulmans, avoient toujours été vertueux, et saint Pierre leur fit prendre place parmi les Musulmans. Enfin vient un incrédule. Quelle est ta secte, demande l'Apôtre, d'au-

cune, monseigneur; j'ai cependant toujours été honnête. Tu peux donc entrer; mais où te mettre? choisis toi près de ceux qui te paroissent les plus raisonnables.

Plût-au-ciel qu'éclairé par cette parabole, on ne prétendit plus commander aux opinions des autres! Dieu veut que la vérité soit la récompense de l'examen. Les prières les plus efficaces pour en obtenir la connoissance, sont, dit-on, l'étude et l'application. O moines stupides! avez-vous jamais fait cette prière?

Qu'est-ce que vérité? Vous l'ignorez, et vous persécutez celui qui, dites-vous, ne la connoît pas, et vous avez canonisé les dragonades des Cévennes, et vous avez élevé à la dignité de saint, un Dominique, un barbare qui fonda le tribunal de l'inquisition et massacra les Albigeois (1), et sous Char-

(1) Les Albigeois furent traités comme les Vaudois. On n'imagine point l'exces auquel se porta contre eux la fureur de l'intolérance. Le tableau effrayant des barbaries exercées contre les Vaudois, nous est conservé par Samuel Morland, ambassadeur d'Angleterre en Savoie et pour lors résidant sur les lieux mêmes. « Jamais, dit-il, les chrétiens n'ont commis tant de cruautés contre les chrétiens. L'on coupoit la tête aux Barbes (c'étoient les pasteurs de ces peuples.) on les faisoit bouillir; on les mangeoit. On fendoit avec des cail-  
loux le ventre des femmes jusqu'au nombril. On coupoit à d'autres les mamelles: on les faisoit cuir sur le feu et on les mangeoit. On mettoit à d'autres le feu aux parties honteuses: on les leur brisoit, et l'on mettoit en place des charbons ardens. On arrachoit à d'autres les ongles avec des pinces. On attachoit des hommes demi-morts, à la queue des chevaux, et on les trainoit en cet état à travers les rochers. Le moindre de leurs supplices étoit

les IX, vous faisiez aux Catholiques un devoir du meurtre des réformés ; et dans ce siècle enfin si éclairé,

« d'être précipités d'un mont estarpé ; d'où ils tomboient souvent  
 « sur des arbres auxquels ils restoient attachés et sur lesquels ils  
 « périssoient de faim , de froid ou de blessures. L'on en haechoit en  
 « mille pièces , et l'on semoit leurs membres et leurs chairs meur-  
 « tries dans les campagnes. On empaloit les vierges par les parties  
 « naturelles ; on les portoit en cette posture , en guise d'étendarts.  
 « On traîna entr'autres un jeune homme nommé Pélanchon par  
 « les rues de Lucerne semées par-tout de cailloux pointus. Si la dou-  
 « leur lui faisoit lever la tête ou les mains , on les lui assommoit.  
 « Enfin on lui coupa les parties honteuses qu'on lui enfonça dans  
 « la gorge et on l'étouffa ainsi ; ensuite on lui coupa la tête et  
 « l'on jettâ le tronc sur le rivage. Les catholiques déchiroient de  
 « leurs mains les enfans qu'ils attachoient au berceau ; ils faisoient  
 « rôtir les petites filles toutes vives , leur coupoient les mamelles  
 « et les mangéboient. Ils coupoient à d'autres le nez , les oreilles et  
 « les autres parties du corps. Ils remplissoient la bouche de quel-  
 « ques-uns de poudre à canon et y mettoient le feu. Ils en écor-  
 « choient tout vifs ; ils en tendoient la peau devant les fenêtres de  
 « Lucerne : ils arrachotent la cervelle à d'autres qu'ils faisoient rô-  
 « tir et bouillir pour en manger. Les moindres supplices étoient de  
 « leur arracher le cœur , de les brûler vifs , de leur couper le vi-  
 « sage , de les mettre en mille morceaux et de les moyer. Mais ils  
 « se montrèrent vrais catholiques et dignes romains , quand ils al-  
 « lumerent un four à Garcigliane dans lequel ils forcerent onze  
 « Vaudois à se jeter les uns après les autres dans les flammes ,  
 « jusqu'au dernier que ces meurtriers y jetterent eux-mêmes. On  
 « ne voyoit dans toutes les vallées que des corps morts ou mou-  
 « rans. Les neiges des Alpes étoient teintes de sang. L'on trouvoit  
 « ici une tête coupée , là un tronc , des jambes , des bras , des en-  
 « trailles déchirées et un cœur palpitant ».

Quel prétendu crime punissoit-on dans les Vaudois avec tant de barbarie ? et lui , disoit-on , de la rébellion. Ce qu'on leur reprochoit n'étoit de n'avoir point abandonné leur demeure et le lieu de leur naissance au premier ordre de Gastalde et du Pape ; de ne s'être

si philosophe, ou la tolérance recommandée dans l'évangile devrait être la vertu de tous les hommes; il est des Caveiracs qui traitent la tolérance de crime et d'indifférence pour la religion, et qui voudroient revoir encore ce jour de sang et de massacre, ce jour affreux de Saint-Barthélemi, où l'orgueil sacerdotal se prométoit dans les rues commandant la mort des François. Tel le Sultan suivi du bourreau, parcourt les rues de Constantinople demandant le sang du chrétien qui porte la culotte rouge. Plus barbares que ce Sultan, c'est vous qui distribuez aux chrétiens des glaives pour s'entr'égorgier.

O Religions, (quelles que vous soyez) vous êtes toutes d'un ridicule palpable! encore si vous n'étiez que ridicules, l'homme d'esprit ne releveroit point vos absurdités (1). S'il s'en fait un devoir c'est qu'

point exilés d'un pays qu'ils possédoient depuis 1500 ans et dans lequel ils avoient toujours librement exercé leur culte. C'est ainsi que la douce religion catholique, ses doux ministres et ses doux saints ont toujours traité les hommes. Que feroient de plus les apôtres du Diable?

(1) On ne porte point sur les religions l'œil attentif de l'examen, sans concevoir le dernier mépris pour l'espèce humaine en général et pour soi-même en particulier. Quoi, se dit-on, il a fallu des milliers d'années pour désabuser des hommes aussi spirituels que moi des contes du paganisme! Quoi les Juifs et les Guebres conservent encore leurs erreurs! quoi! les Musulmans croient encore à Mahomet et seront peut-être des milliers d'années à reconnoître la fausseté du Koran? il faut donc que l'homme soit un animal bien imbécille et bien crédule, et qu'enfin notre planète, comme l'a dit un sage, soit le Budlam, ou les petites maisons de l'univers.



ces absurdités dans des hommes armés du glaive de l'intolérance (1), sont un des plus cruels fléaux de l'humanité.

Entre les diverses religions, quelles sont celles qui portent plus de haine aux autres sectes ? la catholique et la juive. Cette haine est-elle dans leurs Ministres l'effet de leur ambition, ou celui d'un zèle stupide et mal entendu ? La différence entre le vrai et le faux zèle est frappante. On ne peut s'y méprendre (2). Le premier est toute onction, toute humanité, toute douceur, toute charité ; il pardonne à tous et ne nuit à personne. Telle est au moins l'idée que nous en donnent les paroles et les actions du Fils de Dieu (3).

---

(1) Pourquoi le prêtre est-il assez généralement aimé en Angleterre ? c'est qu'il est tolérant ; c'est que la loi lui lie les mains, et ne lui laisse nulle part à l'administration : c'est qu'il ne nuit et ne peut nuire à personne : c'est que l'entretien du clergé anglois est moins à charge à l'état que celui du clergé catholique, et qu'enfin en ce pays la religion n'est proprement qu'une opinion philosophique.

(2) Ce que je dis du zèle, je le dis de l'humilité. Quelque soit qu'on suppose un cardinal, il ne l'est jamais assez pour se croire vraiment humble, lorsqu'il se donne à Rome pour le protecteur d'un empire tel que la France. La vraie humilité refuse un titre aussi fastueux. Non que je veuille nier la stupidité de quelques prélats. Mais leurs ambitieuses prétentions prouvent moins l'habileté du clergé que la sottise des peuples. Pendant mon séjour au Japon, me disoit un voyageur, on ne prononça jamais le nom de *Dot-Sury-Saina*, c'est-à-dire, *Monsieur la Grue*, sans que je me rappellasse malgré moi le nom de quelque évêque.

(3) Jésus n'exerça nulle domination sur la terre. S'il eût voulu que le sacerdoce y commandât, il eût d'abord légué ce commandement à ses apôtres. Or leurs successeurs en sont encore à nous montrer leur commission et le titre d'un pareil legs.

---

 CH A P I T R E X I X .

*L'intolérance et la persécution ne sont pas de commandement divin.*

**A** qui Jésus donna-t-il le nom de races de vipères ? Fut-ce aux Païens , aux Esséniens , à ces Saducéens (1) qui nioient l'immortalité de l'ame et même l'existence de Dieu ? Non : ce fut aux Pharisiens : ce fut aux prêtres Juifs.

Faut-il que par la fureur de leur intolérance, les Prêtres catholiques méritent encore ce même nom ? A quel titre persécutent-ils un Hérétique ? Il ne pense pas , diront-ils , comme nous. Mais vouloir réunir tous les hommes précisément dans la même croyance , c'est prétendre qu'ils aient tous les mêmes yeux et la même physionomie : c'est un souhait contre nature. L'hérésie est un nom que le puissant donne à des opinions communément vraies , mais contradictoires aux siennes. L'hérésie est locale , comme l'orthodoxie. L'hérétique est un homme de la secte non dominante dans la nation où il vit. Cet homme moins

---

(1) Les Saducéens étoient regardés comme les plus vertueux d'entre les Juifs. En hébreu le mot Seduc est synonyme de juste. Aussi ces Saducéens étoient-ils , et devoient-ils être moins hais de Dieu que les Pharisiens. Ces derniers demandoient la mort et le sang de Jésus-Christ. Or l'incrédulité est et sera toujours moins contraire à l'esprit de l'évangile que l'inhumanité et le déicide.

protégé, et par conséquent plus foible, peut être impunément insulté. Pourquoi faut-il qu'il le soit ? Pourquoi le sort persécuteroit-il le foible jusque dans ses opinions ?

Si les ministres de Neufchâtel, accusateurs de Rousseau (1), fusset nés Athéniens ou Juifs, ils eus-

(2) A la honte de la Prusse, Rousseau n'a pas été moins persécuté à Paris qu'à Neufchâtel. Les sorbonistes ne pouvoient lui pardonner son dialogue du raisonneur et de l'inspiré. Ce dialogue, disoient-ils, est trop fort. Qu'y répondre ? Mais les raisonnemens de Rousseau étoient vrais ou ils étoient faux. Réfuter par la force de bons raisonnemens, c'est injustice : en réfuter de faux par la violence, c'est folie. C'est avouer sa stupidité ; c'est décrier sa propre cause. Les sophismes se réfutent d'eux-mêmes. La vérité est facile à défendre.

D'ailleurs quelles sont les objections de Rousseau ? celles que tout Bonze, Dervis, Mandarin fait au moins qui veut le convertir. Ces objections sont-elles insolubles ? qu'est-ce que les moines vont faire à la Chine ? pourquoi demandent-ils aux princes des biens, des sumônes ; des gratifications pour subvenir aux frais d'une mission où ils ne convertissent personne ? Mais les moines en parcourant l'Orient n'ont d'autre objet que de s'enrichir par le commerce ; ils n'employant les trésors que leur prodiguent les peuples, qu'à frustrer ces mêmes peuples du profit d'un commerce légitime. En ce cas quels justes reproches les nations n'ont-elles pas à leur faire ? et quelles accusations peuvent-ils porter contre Rousseau ? Il a prêché, diront-ils, la religion naturelle. Mais elle n'est point contraire à la révélée. Rousseau fut honnête dans ses critiques. Il n'est point auteur de ces infames libelles intitulés, *gazette ecclésiastique*, cependant il fut banni et le novelliste est toléré. Quels furent donc tes juges, ô célèbre Rousseau ? Des fanatiques qui décrioient s'ils le pouvoient la mémoire des Marc-Aurèle, des Antonin, des Trajan, et feroient un crime au plus grand prince de l'Europe de la supériorité de ses talens. Quels cas faire de tels jugemens ? aucun.

sent donc , à titre de foirs , également poursuivi Socrate ou Jésus. O ! éloquent Rousseau , que la faveur du grand Prince qui vous protégea contre de tels fanatiques , vous venge bien de leur insulte ! Vous n'eûtes point à rougir de l'estime de ces stupides ; elle eût prouvé quelque analogie entre leurs idées et les vôtres ; elle eût taché vos talens. Vous fûtes persécuté au nom de la Divinité , mais non par elle.

Qui s'élève avec plus de force que le Fils de Dieu contre l'intolérance ? Ses apôtres veulent qu'il fasse descendre le feu du ciel sur les Samaritains , il les en

En appeler à la postérité , et mépriser tous ceux que la raison et l'équité n'auront pas prononcés. La postérité juge les juges ; et les plus intolérans , s'ils n'ont point été les plus fripons , ont du moins toujours été les plus stupides.

En butte aux cabales des prêtres , Rousseau est traité dans ce siècle comme Abélard le fut au douzième par les moines de St. Denis. Il avoit nié que leur fondateur fut ce Denis l'Aréopagite cité dans le nouveau testament. Dès ce moment on le déclare ennemi de la gloire et de la couronne de France. Il est en conséquence flétri , persécuté , proscrit par les saints de son siècle.

Qui s'oppose aux prétentions d'un moine est puni. De-là ces accusations de blasphème et d'athéisme devenues maintenant si puériles et si ridicules. J'espère pour l'honneur de l'esprit humain que les grands , les princes , les ministres et les magistrats rougiront un jour d'être les instrumens de la fureur et des vengeances arbitraires. Ils craindroient de rendre les exils et les punitions honorables par le mépris de ceux auxquels ils seroient infligés.

Les Athéniens , pour assurer leur liberté , bannissoient quelquefois un citoyen trop illustre. La crainte d'un maître leur faisoit proscrire un grand homme. Les nations de l'Europe , à l'abri de ce danger , n'ont pas le même prétexte pour commettre les mêmes injustices.

reprérend aigrement. Les apôtres alors animés de l'esprit du monde n'avoient point encore reçu celui de Dieu. A peine en furent-ils éclairés qu'ils furent proscrits et non proscriptionnaires.

Le Ciel ne confère à personne le droit de massacrer l'hérétique. Jean n'ordonne point aux chrétiens de s'armer contre les païens. (1), *Aimez vous les uns les autres*, repete-t-il sans cesse, *telle est la volonté de Dieu. Accomplis-on ce précepte, on a rempli la loi.*

Néron, je le sais, poursuit dans les premiers chrétiens, des hommes d'une opinion différente de la sienne; mais Néron fut un tyran en horreur à l'humanité. Commet-on les mêmes barbaries; viole-t-on sans retards la loi naturelle et divine qui défend de faire à autrui ce qu'on ne voudroit pas qui nous soit fait? on doit être également maudit de Dieu et des hommes.

(1) Cassiodore pensoit comme St-Jean. La religion, dit-il, ne peut être commandée. La force fait des hypocrites et non des croyans. *Religio imparari non potest, quia nemo cogitur ut credat.* La foi de St-Bernard, doit être persuadée et non ordonnée: *fides augenda, non imperanda.* Rien de plus volontaire, dit Lactance, que la religion, elle est nulle dans celui auquel elle répugne. *Nihil est tam voluntarium quam religionem profiteri in quod, si animus avertus est jam sublata, jam nulla est.* Rien de moins religieux, dit Testallien, que de vouloir contraindre la croyance: ce n'est point par la violence, c'est librement qu'on peut croire. *Non est religionis religionem cogere velle, cum sponte nascipi debeat, non vi.*

Qui tolère les intolérans, se rend coupable de tous leurs crimes. Qu'une église se dise persécutée, lorsqu'on lui conteste le droit de persécuter, le Prince doit être sourd à ses sollicitations. C'est sur la conduite du Fils de Dieu que l'église doit régler la sienne. Or Jésus et les apôtres laissèrent à l'homme le libre exercice de sa raison : pourquoi l'église lui en défend-elle l'usage ? Nul n'a droit sur l'air que je respire, ni sur la plus noble fonction de mon esprit, sur celle de juger par moi-même. Seroit-ce aux autres que j'abandonnerois le soin de penser pour moi ? J'ai ma conscience, ma raison, ma religion et ne veux avoir ni la conscience, ni la raison, ni la religion du Pape. Je ne veux point modeler ma croyance sur celle d'autrui, dit un archevêque de Cantorbéri. Chacun répond de son ame : c'est donc à chacun à examiner ;

*Ce qu'il croit ;*

*Sur quel motif il croit ;*

*Quelle est la croyance qui lui paroît la plus raisonnable.*

Quoi, dit Jean Gerson, chancelier de l'Université de Paris, le ciel m'auroit doué d'une ame, d'une faculté de juger et je la soumettrois à celle des autres ; et ce seroit eux qui me guideroient dans ma manière de vivre et de mourir !

Mais un homme peut-il préférer sa raison à celle de sa nation ? un tel orgueil est-il légitime ? pourquoi non ? Si Jupiter prenoit encore en main les balances

avec lesquelles il pesoit jadis les destinées des héros ; s'il mettoit dans l'un des plateaux l'opinion de Locke, d'un Fontenelle, d'un Bayle, et de l'autre l'opinion des nations Italiennes, Françaises, Espagnoles, etc. ; le dernier des plateaux s'élèveroit comme chargé de nul poids. La diversité et l'absurdité de différens cultes prouvent le peu de cas qu'on doit faire de l'opinion des peuples, La sagesse divine elle-même, parut dit l'Écriture, *Judais scandalum, gentibus stultitiam*, scandale aux Juifs, folie aux yeux des nations. Je ne dois, en fait de religion, nul respect à l'opinion d'un peuple ; c'est à moi seul que je dois ma croyance. Tout ce qui se rapporte immédiatement à Dieu ne doit avoir pour juge que l'Être suprême. Leur magistrat lui-même, uniquement chargé du bonheur temporel des hommes, n'a droit de punir que les crimes commis contre la société. Nul prince, nul prêtre, ne peut poursuivre en moi la prétendue faute de ne pas penser comme lui.

Par quel motif la loi défendrait-elle à mon voisin de disposer de mon bien, et lui permettrait-elle de disposer de ma raison et de mon âme ? mon âme est mon bien. C'est de la nature que je tiens le droit de penser et de dire ce que je pense. Lorsque les premiers chrétiens exposèrent aux nations et leur croyance, et les motifs de cette croyance, lorsqu'ils mirent le Gentil à portée de juger entre sa religion et la leur, et de faire usage d'une raison donnée à l'homme pour distinguer le vice de la vertu, et le mensonge de la

vérité, l'exposition de leur sentiment n'eut sans doute rien de criminel. Dans quel moment les chrétiens méritèrent-ils la haine et le mépris des nations ? Lorsque, brûlant le temple des idoles, ils voulurent par la violence arracher le païen à la religion qu'il croyoit la meilleure (1). Quel étoit le but de cette violence ? La force impose silence à la raison ; elle proscriit tel culte rendu à la Divinité ; mais que peut-elle sur la croyance ? Croire, suppose des motifs pour croire. La force n'en est point un. Or sans motif, on ne croit pas réellement : c'est tout au plus si l'on croit croire (2).

Point de prétexte pour admettre une intolérance condamnée par la raison et la loi naturelle. Cette dernière loi est sainte ; elle est de Dieu ; il ne l'a point annullée. Il la confirme au contraire dans son évangile.

Tout prêtre qui sous le nom d'ange de paix excite les hommes à la persécution, n'est donc point, comme

(1) Les payens, dira-t-on, croyoient à des prêtres imposteurs. Soit : cette croyance donnoit-elle droit de les persécuter ? Mille gens croient au charlatan, à la bonne femme, de préférence au médecin. Ce dernier peut-il demander la mort des incrédules en médecine ? Dans les maladies corporelles comme spirituelles, c'est à chacun à choisir son médecin.

(2) Souvent, dit M. Lambert de Prusse, dans son *noyau Organum*, l'on croit penser et croire plus qu'on ne pense et ne croit réellement. C'est la source de mille erreurs. Un homme s'abstient-il, par exemple, de la lecture des livres défendus ? c'est un homme qui croit croire et qui soupçonne en secret la fausseté de sa croyance ; c'est le plaideur de mauvaise foi qui n'ose lire le facitum de sa partie adverse.



on le croit, dupe d'un zèle stupide (1) et mal entendu. Ce n'est point à son zèle, c'est à son ambition qu'il obéit.

---

## CHAPITRE XX.

*L'intolérance est le fondement de la grandeur du clergé.*

LA doctrine, la conduite du prêtre, tout prouve son amour pour le pouvoir. Que protège-t-il ? l'ignorance. Pourquoi ? c'est que l'ignorant est crédule ; c'est qu'il fait peu d'usage de sa raison, qu'il pense d'après les autres, qu'il est facile à tromper, et qu'il est dupe du plus grossier sophisme (2).

Qu'est-ce que le prêtre persécute ? la science. Pourquoi ? c'est que le savant ne croit pas sans examen ;

---

(1) Les pilotes du vaisseau de la superstition sont éclairés. Quant aux matelots, la plupart sont imbécilles. Le clergé gouvernant exige peu de lumières du clergé gouverné ; et l'on n'a sur ce point rien à reprocher à ce dernier. A quoi s'occupe votre frere le prêtre, demandoit-on un jour à Fontenelle ? Le matin ; répond le philosophe, il dit la messe ; et le soir il ne sait ce qu'il dit.

(2) Rien de plus absurdement subtil, disent les Anglois, que les argumens des théologiens, pour prouver aux ignorans catholiques la vérité du papisme. Ces argumens démontreroient également la vérité du Koran, celle des mille et une nuits, et du conte de ma mere l'oie. Veut-on s'en convaincre, qu'on applique à ces contes les sophismes et distinctions de l'école, ils n'auront rien de théologiquement incroyables.

c'est qu'il veut voir par ses yeux, et qu'il est plus difficile à tromper. Le savant a pour ennemis, Bonze, Derviche, Bramine, enfin tout Ministre de quelque religion que ce soit. En Europe les prêtres se sont élevés contre Galilée; ils ont excommunié dans Virgile et Scheiner les découvertes que l'un avoit faites des Antipodes, et l'autre des taches dans le soleil; ils ont pros crit dans Bayle la saine logique, dans Descartes l'unique méthode d'apprendre; ils ont forcé ce Philosophe à s'expatrier (1); ils ont jadis accusé tous les grands hommes de magie (2); et maintenant que la magie a passé de mode, ils'accusent encore d'athéisme et de matérialisme (3) ceux qu'en qualité de sorciers, ils eussent jadis fait brûler.

(1) Descartes persécuté quitte la France, emportant comme Enée ses pénates avec lui, c'est-à-dire, l'estime et les regrets des gens éclairés. Le parlement, alors Aristotélicien, rend arrêt contre les cartésiens. Leur doctrine y est condamnée, comme l'a depuis été celle de l'encyclopédie, de l'Esprit et d'Emile. Rien de différent dans ces divers arrêts que leur date. Or les parlemens actuels se moquent du premier. Les parlemens futurs, iront pareillement des derniers.

(2) Voyez l'apologie des grands hommes accusés de magie, par Naudé. L'auteur s'y croit obligé de prouver qu'Homere, Virgile, Zoroastre, Orphée, Démocrite, Salomon, le pape Silvestre, Empédocele, Apollonius, Agrippa, Albert-le-grand, Paracelse, etc, n'ont jamais été sorciers.

(3) Les théologiens ont tant abusé du mot *matérialiste*, dont ils n'ont jamais pu donner d'idées nettes, qu'enfin ce mot est devenu synonyme d'esprit éclairé. On désigne maintenant par ce nom les écrivains célèbres dont les ouvrages sont avidement lus.

Le soin du prêtre fut toujours d'éloigner la vérité du regard des hommes. Toute lecture instructive leur est interdite. Le prêtre s'enferme avec eux dans une chambre obscure et ne s'y occupe qu'à boucher les crevasses par lesquelles la lumière pourroit entrer. Il craindra toujours que des hommes éclairés ne renversent un empire fondé sur l'erreur et l'aveuglement.

Sans amour pour les talens, il est l'ennemi secret des vertus humaines. Le prêtre en nie souvent jusqu'à l'existence. Il n'est à ses yeux d'actions vertueuses que les actions conformes à sa doctrine, c'est-à-dire à ses intérêts. Les premières des vertus sont la foi et la soumission au sacerdoce : ce n'est qu'à ses esclaves qu'il accorde le nom de saints et d'hommes de bien.

Quoi cependant de plus distinct que les idées de vertu et de sainteté? Celui-là est vertueux qui fait le bien de ses concitoyens. Le mot *vertu* renferme toujours l'idée de quelque utilité publique. Il n'en est pas de même du mot *sainteté*. Un hermite, un moine s'impose la loi du silence, se fesse toutes les nuits, se nourrit de légumes cuits à l'eau, dort sur la paille, offre à Dieu sa mal-propreté et son ignorance; il peut à force de macérations faire fortune en paradis; on peut le décorer de l'auréole; mais s'il n'a fait aucun bien sur la terre, il n'est pas honnête. Un scélérat se convertit à la mort, il est sauvé, il est bienheureux; mais il n'est pas vertueux.

On ne mérite ce nom que par une conduite habituellement juste et noble.

Les cloîtres sont les minarets d'où l'on tire communément les saints. Mais en général que sont les moines ? des fainéans, des hommes processifs, dangereux dans la société et dont le voisinage est à redouter. Que prouve leur conduite ? qu'il n'est rien de commun entre la religion et la vertu. Que faire pour en acquérir une idée nette ? substituer une morale nouvelle à cette morale théologique, qui toujours indulgente aux tous perfides que se jouent les différentes sectes (1), sanctifie encore aujourd'hui les

(1) De quelles imputations odieuses les catholiques n'ont-ils pas chargé les réformés ! que de ruses employées par les moines pour irriter les princes contre des sujets fideles ! que d'art pour ne faire voir en eux que des rebelles qui, la rage dans le cœur et les armes à la main, sont toujours près d'escalader le trône ! Telle est donc, ô moines, votre justice et votre charité ! Sur quoi fonder vos calomnies ? laquellé des églises romaine ou protestante s'est le plus souvent arrogé le droit de détrôner les rois et de leur ravir le sceptre avec la vie ? qui du calviniste ou du catholique a le plus souvent réduit ce droit en pratique ? qu'on ouvre l'histoire, qu'on calcule le nombre et l'espece d'attentats commis par l'une et l'autre secte, la question sera bientôt décidée par le fait.

Les réformés, dira-t-on, ont fait la guerre aux princes. Non ! mais les princes l'ont faite aux réformés. N'attaque-t-on injustement, la défense est de droit naturel ; et des persécutés nombreux usent toujours de ce droit. C'est en irritant le souverain contre des sujets fideles, que le moine a mis les armes à la main des réformés. Toutes les différentes sectes du christianisme sont aujourd'hui tolérées en Hollande, en Angleterre et en Allemagne, quels troubles y excitent-elles ? La paix dans cet empire s'est établie à la

forfaits atroces] que se reprochent réciproquement les Jansénistes et les Molinistes (1), et leur commande enfin de dépouiller leurs concitoyens de leur bien et de leur liberté.

Un despote d'Asie veut que ses sujets concourent de tout leur pouvoir à ses plaisirs ; qu'ils apportent à ses pieds leur hommage et leurs richesses. Les prêtres papistes exigent pareillement l'hommage et les richesses des catholiques.

Est-il un moyen d'accroître leur puissance et leurs trésors qu'ils n'aient employé ? a-t-il fallu pour cet effet recourir à la barbarie et à la cruauté ? ils ont été cruels et barbares.

Du moment qu'instruits par l'expérience , les prêtres ont su qu'on rendoit plus à la crainte qu'à l'amour, qu'on présentoit plus d'offrandes à Ariman qu'à Ormazde , au cruel Moloc qu'au doux Jésus , c'est sur la terreur qu'ils ont voulu fonder leur empire : ils ont voulu pouvoir à leur gré brûler le Juif , emprisonner le Janséniste et le Déiste , et malgré l'hor-

suite de la tolérance et s'y maintiendra sans doute tant que le magistrat y saura contenir l'ambition ecclésiastique.

Qu'au reste , comme je l'ai déjà dit , le gouvernement ne prenne point parti dans les querelles théologiques ; les peuples n'y mettront pas plus d'importance qu'aux disputes sur les anciens et les modernes.

(1) Qui n'a point ri de voir les Jésuites accuser tant de fois les parlemens de révolte , de sédition , et les citer devant le prince , comme l'écolier devant le préfet ? La France , disoit-on alors , est un pays d'esclaves où chacun s'accuse d'être séditieux.

reur qu'inspire à toute ame humaine et sensible le tribunal de l'inquisition, ils conçurent dès-lors le projet de l'établir. Ce fut à force d'intrigues qu'ils y parvinrent en Espagne, en Italie, en Portugal, &c. Plus la manière de procéder de ce tribunal fut arbitraire, plus il fut redouté. Les prêtres s'apercevant que la puissance sacerdotale s'accroissoit de toutes les frayeurs dont elle frappoit l'imagination des hommes, devinrent bientôt impitoyables. Le moine impunément sourd au cri de la compassion, aux larmes de la misère et aux gémissemens de la douleur, n'épargna ni la vertu, ni les talens. Ce fut par la confiscation des biens; ce fut à l'aide des tortures et des bûchers, qu'il usurpa enfin sur les peuples une autorité supérieure à celle des magistrats et souvent même à celle des Rois. Mais quelle main hardie osa jeter dans un royaume chrétien les fondemens d'un pareil tribunal? L'ambition sacerdotale l'édifia; la stupidité des peuples et des princes la laissa faire.

N'est-il donc plus dans l'église catholique de Fénelon et de Fitz-James qui, touchés des maux de leurs semblables, voit avec horreur un pareil tribunal? Il est encore des Jansénistes assez vertueux pour détester l'inquisition, lors même qu'elle brûle un Jésuite; mais en général on n'est point à la fois religieux et tolérant. Humanité suppose lumière.

Un esprit éclairé sait que la violence fait des hypocrites et la persuasion des chrétiens; qu'un hérétique est un frère qui ne pense pas comme lui sur certains

tains

tains dogmes métaphysiques ; que ce frère privé du don de la foi est à plaindre , non à punir ( 1 ) , et que si nul ne peut croire vrai ce qu'il voit faux , nul pouvoir humain ne peut commander à la croyance. Que résulte-t-il de l'intolérance religieuse ? le malheur des nations. Qui sanctifia l'intolérance ? l'ambition sacerdotale. L'excessif amour du moine pour le pouvoir produisit son excessive barbarie. Cruel par système ; le moine l'est encore par son éducation. Foible , hypocrite et poltron par état , tout prêtre catholique doit en général être atroce ( 2 ). Aussi dans les pays soumis à sa puissance , exerça-t-il en tous les tems tout ce que peuvent imaginer l'injustice et la cruauté la plus raffinée. Si d'une religion instituée pour inspirer la douceur et la clarté , il fit un instrument de persécutions et de massacres ; si tout dégoûtant du sang versé dans un Auto da fé , il ose dans le sacrifice de l'autel , lever ses mains homicides au ciel , qu'on ne s'en étonne point , le moine est ce qu'il doit être. Couvert du sang hérés-

(1) Le moine s'occupe sans cesse à chercher dans les écritures quelques passages dont l'interprétation soit favorable à l'intolérance. Mais ne sait-on pas que si les saintes écritures sont de Dieu , les interprétations sont des hommes ?

(2) Le guerrier franc et brave est communément humain. Sa franchise et son courage le mettent au-dessus de toute crainte. Le prêtre au contraire est cruel. Pourquoi ? C'est qu'il est foible , faux et poltron. Or de toutes les créatures , dit Montagne , si la femme est la plus cruelle , c'est qu'en général elle est foible et sans courage. *La cruauté est toujours l'effet de la crainte , de la foiblesse et de la cowardise.*

tique, il doit se regarder comme le vengeur de la Divinité. Quel instant néanmoins pour implorer sa clémence ? Ses mains seroient-elles pures, parce que l'église les déclareroit telles ? Quel corps n'a pas légitimé les actions les plus abominables, lorsqu'elles tendoient à l'accroissement de son pouvoir ?

C'est assez de l'aveu de l'église pour sanctifier un crime. J'ai considéré les diverses religions et j'ai vu leurs divers sectateurs s'entr'arracher les flambeaux avec lesquels ils vouloient brûler leurs semblables. J'ai vu les diverses superstitions servir de marche-pied à l'orgueil ecclésiastique. Quel est donc, me suis-je dit, le vrai impie ? Est-ce l'incrédule ? Non : mais le fanatique (1) ambitieux. C'est lui qui, persécuteur, assassin de ses freres, enviant à l'exécuteur des vengeances célestes le

(1) Rien de moins déterminé que la signification de ce mot, *impie*, auquel on attache si souvent une idée vague et confuse de scélératesse. Entend-on par ce mot un athée ? Donne-t-on ce nom à celui qui n'a que des idées obscures de la divinité ? En ce sens tout le monde est athée, car personne ne comprend l'incompréhensible. Applique-t-on ce nom aux soi-disans matérialistes ? Mais si l'on n'a point encore d'idées nettes et complètes de la matière, on n'a point en ce sens d'idées nettes et complètes de l'impie matérialiste. Traitera-t-on d'athées ceux qui n'ont pas de Dieu la même idée que les catholiques ? Il faudra donc appeler de ce nom les payens, les hérétiques et les infidèles. Or, en ce dernier sens, athée n'est plus synonyme de scélérat. Il désigne un homme qui sur certains points de métaphysique ou de théologie, ne pense pas comme le moine et la Sorbonne. Pour que ce mot d'athée ou d'impie rappelle à l'esprit quelque idée de scélératesse, à qui l'applique-t-on aux persécuteurs.



plaisir de tourmenter les hommes dans les enfers, se présente pour remplir ses abominables fonctions sur la terre; qui ne voyant qu'un damné dans un incrédule, voudroit par une mort prompte, hâter encore sa damnation, et, par une gradation inouïe de cruauté, que cet homme son semblable, fut au même instant arrêté, emprisonné, jugé, maudit, brûlé et damné.

## CHAPITRE XXI.

*Impossibilité d'étouffer dans l'homme le sentiment de l'intolérance; moyen de s'opposer à ses effets.*

**L**E levain de l'intolérance est indestructible; il ne s'agit que d'en suspendre le développement et l'action. Des loix sévères doivent donc les réprimer comme le vol.

S'agit-il d'un intérêt personnel? Le magistrat en défendant les voies de fait, lie les mains de l'intolérance. Pourquoi les lui délie-t-il lorsque, sous le masque de la religion, cette intolérance peut exercer les plus grandes cruautés?

Les hommes sont de leur nature intolérans. Le soleil de la raison les éclaire-t-il un moment? Qu'ils en profitent pour s'enchaîner par des loix sages, et se mettre dans l'heureuse impuissance de se nuire, lorsqu'ils seront de nouveau saisis d'une rage intolérante.

C 2

De bonnes loix peuvent également contenir le dévôt furieux et le prêtre perfide. L'Angleterre, la Hollande, une partie de l'Allemagne en sont la preuve. Des crimes et des malheurs multipliés ont sur cet objet ouvert les yeux de ces peuples. Ils sentent que la liberté de penser est de droit naturel ; que penser produit le besoin de communiquer ses pensées ; et que dans un peuple , comme dans un particulier , l'indifférence à cet égard est un signe de stupidité.

Qu' n'éprouve que le besoin de penser, ne pense pas. Il en est de l'esprit comme du corps : ne fait-on point usage de leurs facultés , on devient impotent de corps et d'esprit. Lorsque l'intolérance a comprimé l'ame des citoyens , lorsqu'elle en a détruit le ressort , alors l'esprit de vertige et d'aveuglement se répand sur une nation.

Le toucher de Midas , disent les poètes , changeoit tout en or : la tête de Méduse transformoit tout en pierres : l'intolérance transforme pareillement en hypocrites , en foux , en idiots (1) , tout ce qui se trouve

(1) On n'imagine point à quel degré l'intolérance a dans ces derniers tems porté l'idiotisme en France. Durant la dernière guerre cent caillettes , d'après leurs confesseurs , me disoit un François homme d'esprit, accusoient les encyclopédistes du dérangement de nos finances ; et Dieu sait si aucun des encyclopédistes avoit été chargé de leur administration. D'autres reprochoient aux philosophes le peu d'amour des colonels pour la gloire , et ces mêmes philosophes étoient alors exposés à une persécution que le seul amour de la gloire et du bien public peut supporter. D'autres rapportoient à la publication de l'encyclopédie , aux progrès de l'es-

dans l'atmosphère de sa puissance. C'est elle qui dans l'Orient porta ces premiers germes de stupidité qu'y développa depuis le despotisme. C'est l'intolérance qui condamne au mépris de l'univers présent et à venir, toutes ces contrées superstitieuses dont les habitans paroissent réellement plutôt appartenir à la classe des brutes qu'à celle des hommes.

Il n'est qu'un cas où la tolérance puisse devenir funeste à une nation, c'est lorsqu'elle tolère une religion intolérante; telle est la catholique (1). Cette religion devenue la plus puissante dans un état, y répandroit encore le sang de ses stupides protecteurs; c'est un serpent qui piqueroit le sein qui l'auroit réchauffé. Que l'Allemagne y soit attentive! ses Princes ont intérêt d'embrasser le papisme: il leur offre de grands établissemens pour leurs frères, leurs enfans, &c. Ces Princes une fois catholiques voudront forcer la croyance de

prit philosophique les défaites des François, et c'étoit alors le roi très-philosophe de Prusse, et le peuple très-philosophe des Anglois qui battoient par-tout leurs armées. La philosophie étoit le baudet de la fable: elle avoit fait tout le mal.

Cependant, disoit à ce sujet un grand prince, tout peuple qui bannit de chez lui la philosophie et le bon sens, ne peut se promettre ni grand succès dans la guerre, ni prompt rétablissement dans la paix.

En Portugal on rencontre peu de philosophes, et peut-être la faiblesse de l'état s'y trouve-t-elle en proportion avec la sottise et la superstition des peuples.

(1) Sans la puissance des princes catholiques, les papistes aussi stupides et peut-être plus intolérans que les Juifs, tomberoient dans le même mépris.

leurs sujets , et dussent-ils encore verser le sang humain , ils le feroient de nouveau couler. Les flambeaux de la superstition et de l'intolérance fument encore. Un léger soufle peut les rallumer et embraser l'Europe. Où s'arrêteroit l'incendie ? je l'ignore, La Hollande seroit-elle sûre de s'y soustraire ? Le Breton lui-même pourroit-il du haut de ses dunes long-tems braver la fureur du catholique ? Le fossé des mers est une barrière impuissante contre le fanatisme. Qui l'empêcheroit de prêcher une nouvelle croisade , d'armer l'Europe contre l'Angleterre , d'y prendre terre et traiter un jour les Bretons , comme il traita jadis les Albigeois ?

Que le ton insinuant du Catholique n'en impose pas aux Protestans. Le même prêtre qui regarde en Prusse l'intolérance comme une abomination et une infraction à la loi naturelle et divine , regarde en France la tolérance comme un crime et une hérésie (1). Qui le

(1) On ne fut jamais en France plus intolérant. Peut-être n'y imprimeroit-on pas aujourd'hui sans carton l'histoire ecclésiastique de Fleury , et n'y permettroit-on pas l'impression des fables de Lafontaine. Quelle impiété ne trouveroit-on pas dans ces vers du statuaire et de la statue de Jupiter ?

A la foiblesse du sculpteur  
 Le poëte autrefois n'en dut guere ;  
 Des Dieux dont il fut l'inventeur  
 Craignant la haine et la colere.  
 Il étoit enfant en ceci ;  
 Les enfans n'ont l'ame occupée  
 Que du continuel souci  
 Qu'on ne fâche point leur poupée.

rend en ces pays si différent de lui-même ? sa foiblesse en Prusse et sa puissance en France.

Qu'on considère la conduite des chrétiens d'abord foibles ; ce sont des agneaux : devenus forts, ce sont des tigres.

Instruites par leur malheurs passés, les nations ne sentiront-elles jamais la nécessité d'enchaîner le fanatisme et de bannir de toute religion le dogme monstrueux de l'intolérance ? Qui dans ce moment même ébranle le trône de Constantinople et ravage la Pologne ? le fanatisme. C'est lui qui défendant au Catholique Polonois d'admettre le dissident au partage de ses privilèges, ordonne de préférer la guerre à la tolérance. En vain impute-t-on au seul orgueil des grands les malheurs actuels de ces contrées ; sans la religion les grands n'eussent point armé la nation ; et l'impuissance de leur orgueil eût maintenu la paix dans la patrie. Le papisme est l'auteur caché des malheurs de la Pologne.

A Constantinople, c'est le fanatisme musulman qui couvrant d'opprobre et d'ignominie le chrétien Grec, l'arme en secret contre l'empire dont il auroit été le défenseur.

Plut au ciel que ces deux exemples, et présents, et frappans des maux produits par l'intolérance religieuse, fussent les derniers de cette espèce, et que désormais indifférens à tous les cultes, les gouvernemens jugeassent les hommes sur leurs actions et non sur leur croyance : qu'ils regardassent les vertus et le génie

comme les seuls titres à la faveur publique ; apprirent que ce n'est point de l'horloger papiste , Turc , ou réformé , mais du meilleur , qu'il faut acheter la montre ; et qu'enfin ce n'est point à l'étendue de la croyance , mais à celle des talens qu'il faut confier les places.

~ Tant que le dogme de l'intolérance subsiste , l'univers moral renferme dans son sein le germe de nouvelles calamités. C'est un volcan demi-éteint qui , se rallumant un jour avec plus de violence , peut de nouveau porter l'incendie et la désolation.

Telles sont les craintes d'un citoyen qui , sincère ami des hommes , souhaite vivement leur bonheur.

J'ai , je crois , suffisamment prouvé dans cette section qu'en général toutes les passions factices et en particulier l'intolérance civile et religieuse , n'étoient dans l'homme qu'un amour déguisé du pouvoir. Les longs détails où m'ont entraîné les preuves de cette vérité , auront sans-doute fait oublier au lecteur les motifs qui m'ont nécessité à cette discussion.

Mon objet étoit de montrer que dans les hommes , si toutes les passions citées ci-dessus sont factices , tous par conséquent en sont susceptibles. C'est pour faire plus évidemment encore sentir cette vérité , que je lui présente de nouveau ce tableau de généalogie des passions.

## CHAPITRE XXII.

*Généalogie des passions.*

UN principe de vie anime l'homme. Ce principe est la sensibilité physique. Que produit en lui cette sensibilité ? un sentiment d'amour pour le plaisir, et de haine pour la douleur : c'est de ces deux sentimens réunis dans l'homme et toujours présens à son esprit que se forme ce qu'on appelle en lui le sentiment de l'amour de soi (1). Cet amour de soi engendre le désir du bonheur ; le désir du bonheur celui du pouvoir ; et c'est ce dernier qui donne à son tour naissance à l'envie, à l'avarice, à l'ambition et généralement à toutes les passions factices (2) qui, sous des noms divers, ne sont en nous qu'un amour du pouvoir déguisé et appliqué aux divers moyens de se le procurer.

Ces moyens ne sont pas toujours les mêmes. Aussi voit-on les hommes, selon les positions où ils se trou-

---

(1) Tout jusqu'à l'amour de soi est en nous une acquisition. On apprend à s'aimer ; à être humain ou inhumain, vertueux ou vicieux. L'homme moral est tout éducation et imitation.

(2) Nos divers caracteres sont le produit de nos passions factices. preuve qu'ils ne sont pas l'effet d'une organisation ou d'un tempérament particulier, c'est qu'il en est d'attachés à certaines professions. Tel est, selon Hume, et celui des gens de guerre à peu près le même en tout pays, et celui des ministres des Dieux, dans tous les siècles, les empires et les religions.

vent, et le gouvernement sous lequel ils vivent, marcher au pouvoir, par la voie, ou des richesses, ou de l'intrigue, ou de l'ambition, ou de la gloire, ou des talens, &c. mais y marcher constamment.

Si l'on se rappelle maintenant ce que j'ai dit sections 2, 3 et 4 de cet ouvrage :

1°. Que tous les hommes ont une égale aptitude à l'esprit ;

2°. Que cette égale aptitude est en eux une puissance morte, si elle n'est vivifiée par les passions ;

3°. Que la passion de la gloire est celle qui met le plus communément cette puissance en action ;

4°. Que tous en sont susceptibles dans les pays où la gloire conduit au pouvoir ;

Le conclusion générale que j'en tirerai, c'est que tous les hommes organisés comme le commun d'entr'eux peuvent être animés de l'espèce de passion propre à les élever aux plus hautes vérités.

La seule objection à laquelle il me reste à répondre est celle-ci. Tous les hommes, dira-t-on, peuvent aimer la gloire (1) : mais cette passion peut-elle être portée dans chacun d'eux au degré de force suffisant

(1) L'amour de la gloire élève l'homme au-dessus de lui-même, elle étend les facultés de son ame et de son esprit. Mais qui regarderoit cet amour comme l'effet d'une organisation particulière, se tromperoit. Le desir de la gloire est une passion tellement factice et dépendante de la forme de gouvernement, que le législateur peut toujours à son gré l'éteindre ou l'allumer dans une nation.



pour mettre en action l'égal aptitude qu'ils ont à l'esprit ?

Pour résoudre cette question, je suppose que j'ai concentré tout mon bonheur dans la possession de la gloire : alors cette passion aussi vive que l'amour de moi-même, se confondra nécessairement en moi avec ce sentiment. Il s'agit donc de prouver que le sentiment de l'amour de soi, commun à tous les hommes, est le même dans tous, et qu'il peut du moins les douer tous de l'énergie et de la force d'attention qu'exige l'acquisition des plus grandes idées.

## CHAPITRE XXIII.

### *De la force du sentiment de l'amour de soi.*

LE sentiment de l'amour de soi, différemment modifié dans les différens hommes, est essentiellement le même dans tous. Ce sentiment est indépendant de la finesse plus ou moins grande des organes. On peut être sourd, aveugle, bossu, boiteux et avoir le même desir de sa conservation, la même haine pour la douleur et le même amour pour le plaisir.

Ni la force, ni la foiblesse du tempérament, ni la perfection des organes n'augmentent ou ne diminuent en nous la force du sentiment de l'amour de soi. Les femmes n'ont pas moins d'amour pour elles

que les hommes, et n'ont cependant pas la même organisation. S'il étoit un moyen de mesurer la force de ce sentiment, ce seroit par sa *constance*, son unité et, si j'ose le dire, par sa présence habituelle. Or, à tous ces égards, le sentiment de l'amour de soi est le même dans tous les hommes.

C'est ce sentiment qui tantôt les arme d'un courage opiniâtre, comme d'une épée, pour triompher des plus grands obstacles, et qui tantôt les doue d'une crainte prudente, comme d'un bouclier, pour échapper au danger. C'est ce sentiment enfin qui, toujours occupé du bonheur de chaque individu, veille sans cesse à sa conservation. Or, si l'amour de soi est à cet égard le même dans tous, tous sont donc susceptibles du même degré de passion, par conséquent du degré propre à mettre en action l'égale aptitude qu'ils ont à l'esprit. Mais j'admets pour un moment que le sentiment de l'amour de soi se fît moins vivement sentir à l'un qu'à l'autre : il est certain que cette différence, non encore apperçue par l'expérience, seroit par conséquent très petite et qu'elle n'influeroit en rien sur les esprits.

Un mécanicien ne détourne d'un fleuve que la partie nécessaire à mouvoir les rouages et les machines placées le long de son rivage ; il laisse le surplus des eaux suivre leur cours et se perdre dans des marais. Il ne faut donc pareillement détourner du sentiment total de l'amour de soi que la partie propre à mettre en action l'égale aptitude que tous les

hommes ont à l'esprit. Or cette partie est moins considérable qu'on ne le pense. Consulte-t-on sur ce point l'expérience? elle nous apprend que la crainte de la férule, du fouet, ou d'une punition encore plus légère, suffit pour douer l'enfant de l'attention qu'exige l'étude et de la lecture et des langues (1). Or cette espèce d'attention est, ou la plus, ou du moins une des plus pénibles et des plus fatigantes (2).

L'expérience nous apprend encore que toutes nos découvertes sont des dons du hasard; que nous lui devons le premier soupçon de toute vérité nouvelle; que toutes les vérités de cette espèce sont, pour ainsi dire, saisies sans attention; que leur découverte, par cette raison, a toujours été regardée comme une inspiration, et qu'il n'est point en conséquence de poète, ni de philosophe à qui l'expression harmonieuse et brillante; claire et précise de ses pensées, n'ait coûté plus de soins et de travail que ses idées les plus heureuses.

D'où il résulte que tous les hommes, organisés

---

(1) Il n'est point d'art ou de science qui n'ait sa langue particulière; et c'est l'étude de cette langue qui dans un âge avancé nous rend incapables de l'étude d'une nouvelle science.

(2) Si l'étude de leur propre langue paroît en général moins pénible aux enfans que l'étude de la géométrie, c'est que les enfans éprouvent plus habituellement le besoin de parler que de comparer ensemble des figures géométriques, et que le besoin senti de l'attention, la rend toujours moins désagréable et moins pénible.

comme le commun d'entre eux, sont susceptibles du degré d'attention requis pour s'élever aux plus hautes vérités, et que, dans l'hypothèse où le sentiment de l'amour de soi ne fût point le même dans tous (hypothèse sans doute impossible), la petite différence, qui se trouveroit, à cet égard, entre les hommes, n'auroit encore aucune influence sur leur esprit.

En effet qu'on suppose le sentiment de l'amour de soi plus vif dans l'un que dans l'autre; ce sentiment, comme l'expérience le prouve, n'en seroit pas moins également habituel dans eux. Or, si toute supériorité d'esprit dépend moins d'une attention vive que d'une attention habituelle (1), il est

(1) Lorsqu'il s'agit d'esprit, le lecteur, pour bien saisir mes idées, doit rappeler à sa mémoire que l'esprit est le produit de l'attention, et l'attention celui d'une passion quelconque, et sur-tout celle de la gloire. Qu'en vain le hasard ou l'éducation nous offriroit dans une lecture, une conversation, etc. des objets de la comparaison desquels il pût résulter des idées nouvelles; que ces objets seroient pour nous des semences stériles, si l'attention ne les fécondoit, c'est-à-dire, si nous n'avions un intérêt, un désir vif de les comparer, et d'observer les ressemblances et les différences, les convenances et les disconvenances que ces objets ont entr'eux et avec nous.

Si l'on dit souvent du grand homme qu'il est fils du malheur, c'est qu'en général toujours occupé de s'y soustraire, l'homme est alors forcé de penser et de réfléchir. Il est donc toujours ce que le fait, la position où il se trouve. Mais l'adversité est-elle si salutaire qu'on le dit? oui; dans la première jeunesse, lorsqu'on peut encore contracter l'habitude de penser et de réfléchir. Cet âge passé, le malheur afflige l'homme et l'éclaire peu. *L'infortune*, dit le pro-

évident que, dans cette supposition, tous les hommes seroient encore doués du degré de passion nécessaire pour mettre en action l'égale aptitude qu'ils ont à l'esprit.

---

## CHAPITRE XXIV.

*La découverte des grandes idées est l'effet de la constance dans l'attention.*

UN désir violent occasionne souvent un effort d'esprit plus vif que continu. Or l'acquisition des grands talens suppose un travail opiniâtre et un désir de s'instruire encore plus habituel que vif.

Quelqu'occupés que les gens du monde soient de leur fortune et de leurs plaisirs, ils éprouvent par instant des desirs de gloire. Pourquoi ces desirs sont-ils stériles en eux? c'est qu'ils ne sont pas assez durables. C'est à la constance des desirs que sont attachés les grands succès. Si les Agnès trompent toujours les Arnolphes, c'est que le désir de voir leurs amans est en elles toujours plus habituel que

---

verbe écossais, est saine à déjeuner, indifférente à dîner et mortelle à souper. D'ailleurs l'adversité n'excite souvent en nous qu'une effervescence vive et momentanée, par ce qu'elle est souvent passagère. La passion de la gloire est plus durable, et par cette raison la plus propre à produire de grands hommes et à former de grands talens.

le desir de les en empêcher ne l'est à leurs surveillans.

Les habitans de Kamschatka, d'une stupidité sans égale à certains égards, sont à d'autres d'une industrie merveilleuse. S'agit-il de se faire des vêtemens? leur adresse en ce genre, dit leur historien, surpasse celle des Européens (1). Pourquoi? c'est qu'ils habitent une des contrées de la terre la plus sujette aux intempéries de l'air, où par conséquent le besoin d'être vêtu se fait le plus habituellement sentir. Or le besoin habituel est toujours industrieux. Eprouve-t-on celui de la considération? procure-t-elle pouvoir, (cet objet commun du desir des hommes) on fait tout pour l'obtenir. C'est dans la possession de cette estime qu'on concentre tout son bonheur; et c'est alors que le desir de la gloire s'identifie avec l'amour de nous-mêmes.

Or, si ce dernier sentiment, comme l'expérience le prouve, est habituellement présent à tous les hommes; il doit donc les douer tous de l'espèce d'attention à laquelle est attachée la supériorité de l'esprit.

---

(1) Si les habitans de Kamschatka nous surpassent dans certains arts, ils peuvent nous égaler en tous. Les talens ne sont que la différente application du même esprit à des genres divers.

Qu'il souleve une livre de plume ou de laine, / souleve une livre de fer ou de plomb. La différence apperçue entre l'industrie des habitans de Katschatka et la nôtre tient donc à la différence de besoins que doivent éprouver dans des climats différens, des peuples sauvages ou policés.

Tous

Tous les hommes, organisés comme le commun d'entr'eux, sont donc susceptibles, non-seulement de passions, mais encore du degré habituel de passions suffisant pour les élever aux plus grandes idées.

D'où provient donc l'extrême inégalité des esprits ? De ce que personne ne voit précisément (1) les mêmes objets ; ne s'est précisément trouvé dans les mêmes positions (2) ; n'a reçu la même éducation ; et de ce qu'enfin le hasard, qui préside à notre instruction, ne conduit pas tous les hommes à des mines également riches et fécondes.

C'est donc à l'éducation, prise dans toute l'étendue du sens qu'on peut attacher à ce mot, et dans lequel même l'idée du hasard se trouve comprise (3), qu'on peut rapporter l'inégalité des esprits.

(1) Dans chaque pays il est un certain nombre d'objets que l'éducation offre également à tous, et c'est cette impression uniforme de ces objets qui produit dans les citoyens cette ressemblance d'idées et de sentimens à laquelle on donne le nom d'esprit et de caractère national.

Il est en outre un certain nombre d'objets divers que le hasard et l'éducation présentent à chacun des individus, et c'est l'impression différente de ces objets qui, dans ces mêmes individus, produit cette diversité d'idées et de sentimens à laquelle on donne le nom d'esprit et de caractère particulier.

(2) Je suppose qu'on ne puisse s'illustrer dans les lettres sans partager son tems entre le monde et la retraite ; que ce soit dans les déserts que se ramassent les diamans, et dans les villes qu'on les taille, les polisse et les monte, il est évident que le hasard et la fortune qui me permettent d'habiter tour-à-tour la ville et la campagne, auront plus fait pour moi que pour un autre.

(3) De ce que le hasard aura toujours part à notre instruction,

Pour compléter les preuves de cette vérité, il ne me reste qu'à montrer, dans la section suivante, les erreurs et contradictions où tombent ceux qui, sur ce même sujet, adoptent des principes différens des miens.

Je prendrai Rousseau pour exemple. C'est de tous les auteurs celui qui, dans ses ouvrages, a traité cette question avec le plus d'esprit et d'éloquence. Je discuterai donc ses principales opinions; et si j'en démontre la fausseté et la contradiction, j'imagine que le public, alors moins attaché à ses anciens préjugés, jugera sans partialité mes principes et se trouvera dans cette disposition heureuse et calme qui fait adopter toute idée juste, quelque paradoxale qu'elle ait d'abord paru.

---

en faut-il conclure l'inutilité de l'éducation? non: l'éducation ne fera jamais des hommes supérieurs de tous les habitans d'une nation: mais en la perfectionnant, en imaginant de nouveaux moyens d'allumer en nous le desir de la gloire, en mettant souvent les citoyens dans les positions où le hasard ne les place que rarement, nul doute qu'on n'en puisse infiniment rétrécir l'empire.

Il est à Rome des conservatoires ou écoles de musique dont on sort toujours bon musicien, et dans lesquels il se forme tous les ans quelques hommes de génie. On voit aussi à Paris une école des ponts et chaussées dont il ne sort que des gens instruits, parmi lesquels se trouvent quelques hommes supérieurs.

Une excellente éducation peut donc les multiplier dans une nation et faire du reste des citoyens des gens de sens et d'esprit. Or ces avantages d'une excellente éducation sont suffisans pour encourager à l'étude d'une science à la perfection de laquelle est en partie attaché le bonheur de l'humanité.



## SECTION V.

*Des erreurs et contradictions de ceux dont les principes différens des miens, rapportent à l'inégale perfection des sens l'inégale perfection des esprits.*

**R**OUSSEAU et moi sommes, sur cette question, d'une opinion contraire. Mon objet, en réfutant quelques-unes de ses idées, n'est point la critique de l'Emile. Cet ouvrage est à la fois digne de son auteur et de l'estime publique (1). Mais trop fidèle imitateur de Platon, peut-être Rousseau a-t-il souvent sacrifié l'exactitude à l'éloquence; est-il tombé dans des contradictions que sans doute il eût évitées, si, plus sévère observateur de ses propres idées; il les eût plus attentivement comparées entr'elles.

Ce que je me propose, dans l'examen des principales assertions de l'auteur, c'est de montrer que presque toutes ses erreurs sont des conséquences nécessaires de ce principe, trop légèrement admis; savoir: « Que l'inégalité des esprits est l'effet de la » perfection plus ou moins grande des organes des

---

(1) La fureur avec laquelle les moines et les prêtres ont persécuté Rousseau, est un témoignage non suspect de la bonté de son ouvrage. On ne poursuit point les auteurs médiocres.

» sens (1); et que nos vertus, comme nos talens;  
 » sont également dépendans de la diversité de nos  
 » tempéramens.»

## CH A P I T R E I.

*Contradictions de l'auteur d'Emile sur les causes  
 de l'inégalité des esprits.*

LE simple rapprochement des idées de Rousseau prouvera leur contradiction.

1<sup>ere</sup> PROPOSITION. Il dit, lettre 3<sup>e</sup>, page 116, tome 5 de l'Héloïse (2):

» Pour changer les caractères, il faudroit pouvoir  
 » changer les tempéramens, vouloir pareillement  
 » changer les esprits, et d'un sot faire un homme  
 » de talens, c'est d'un blond vouloir faire un brun.  
 » Comment fonderoit-on les cœurs et les esprits  
 » sur un modèle commun? Nos talens, nos vices,  
 » nos vertus et, par conséquent, nos caractères,  
 » ne dépendent-ils pas entièrement de notre orga-  
 » nisation?»

(1) Il ne s'agit dans cette question que de cette petite différence d'organisation, que la nature met entre des hommes doués de tous leurs sens.

(2) Je tire la plupart de mes citations de la lettre 5. du tome 5 de l'Héloïse. C'est un extrait de l'Emile fait par l'auteur lui-même. Dans cette lettre, il rassemble presque tous les principes de son grand ouvrage.

II<sup>e</sup>. PROPOSITION. Il dit pages 164, 165, et 166, tome 5 de l'Héloïse.

« Lorsqu'on nourrit les enfans dans leur première  
 » simplicité, d'où leur viendroient des vices dont  
 » ils n'ont pas vu d'exemple, des passions qu'ils n'ont  
 » nulle occasion de sentir, des préjugés que rien ne  
 » leur inspire! Les défauts dont nous accusons la  
 » nature ne sont pas son ouvrage mais le nôtre. Un  
 » propos vicieux est dans la bouche d'un enfant,  
 » une herbe étrangère dont le vent apporte la  
 » graine ».

Dans la première de ces citations, Rousseau croit que c'est à l'organisation que nous devons nos vices, nos passions et par conséquent nos caractères.

Dans la seconde au contraire, il croit, (et je le crois comme lui) qu'on naît sans vices, parce qu'on naît sans idées; mais par la même raison, on naît aussi sans vertu. Si le vice est étranger à la nature de l'homme, la vertu lui doit être pareillement étrangère. L'un et l'autre ne sont et ne peuvent être que des acquisitions (1). C'est pourquoi l'on est censé ne pouvoir pécher qu'à sept ans, parce qu'a-

---

(1) Rousseau L. 4. T. 2. de son Emile, après avoir dit un mot de l'origine des passions, ajoute : « sur ce principe il est aisé de voir comment on peut diriger au bien ou au mal toutes les passions des enfans et des hommes ». Mais s'il est possible de diriger au bien ou au mal les passions des enfans, il est donc possible de changer leur caractère.

vant cet âge, on n'a encore aucune idée précise du juste et de l'injuste, ni aucune connoissance de ses devoirs envers les hommes.

III<sup>e</sup>. PROPOSITION. Rousseau dit page 63, tome 3 de l'Emile. « Que le sentiment de la justice est » inné dans le cœur de l'homme ; » il répète page 107 du même volume : » qu'il est au fond des âmes un » principe de vertu et de justice. »

IV<sup>e</sup>. PROPOSITION. Il dit page 11, tome 3 de l'Emile. « La voix intérieure de la vertu ne se fait » point entendre au pauvre (1) qui ne songe qu'à se » nourrir. » Il ajoute page 161 tome 4 *ibid.* Le » peuple a peu d'idées de ce qui est beau et honnête, et conclut page 112, tome 3, *ibid.* qu'avant

(1) « La voix intérieure de la vertu, dit Rousseau, ne se fait point entendre aux pauvres ». Cet auteur range apparemment les incrédules dans la classe des pauvres lorsqu'il ajoute page 207. tome 3. de l'Emile : « Un incrédule souhaite que tout l'univers soit dans la misère pour s'épargner la moindre peine et se procurer le moindre plaisir ». Rousseau est incrédule et je ne l'accuse pas d'un pareil souhait. Voltaire n'est pas bigot, et c'est cependant lui qui prit en main la défense de l'innocente famille des Calas, qui leur ouvrit sa bourse, qui sacrifia en sollicitations un temps pour lui toujours si précieux, et qui protégea seul la veuve et les orphelins opprimés, lorsque l'église et les magistrats les abandonnoient. Rousseau n'aurait-il voulu dire autre chose, sinon que l'incrédule s'aime de préférence aux autres? Ce sentiment est commun au dévot comme à l'incrédule. Point de saint qui voulût être damné pour son voisin. Quand St-Paul a souhaité d'être anathème pour ses frères, ne s'est-il point exagéré la noblesse de ce sentiment, et ne s'est-il pas quinze jours de résidence en enfer pour s'assurer de sa vérité?

» l'âge de raison l'homme fait le bien et le mal sans  
» le connoître ».

On voit que si dans la troisième de ces propositions, Rousseau croit l'idée de la vertu innée, il la croit acquise dans la quatrième, et il a raison. Ce n'est qu'une parfaite législation qui donneroit à tous les hommes une idée parfaite de la vertu, et qui les nécessiteroit à l'honnêteté.

Tous seroient justes, si le ciel eût dès le berceau gravé dans tous les cœurs les vrais principes de la législation; il ne l'a point fait.

Le ciel a donc voulu que les hommes dussent à leur méditation l'excellence de leurs loix; que la connoissance de ces loix fût une acquisition, et le produit du génie perfectionné par le tems et l'expérience. En effet, dirois-je à Rousseau, s'il étoit un sentiment inné de justice et de vertu, ce sentiment comme celui de la douleur et du plaisir physique, seroit commun à tous les hommes, au pauvre comme riche, au peuple comme au grand, et l'homme distingueroit à tout âge le bien du mal (1).

Mais, Rousseau dit page 109, tome 3, d'Emile;  
« sans un principe inné de vertu, verroit-on l'hom-

(1) « Tant que la sensibilité de l'homme ( Emile, L. 4. T. 2. )  
reste bornée à son individu, il n'y a rien de moral dans ses ac-  
tions. Ce n'est que quand elle commence à s'étendre hors de lui  
qu'il prend d'abord ces sentimens et ensuite ces notions du bien  
et du mal, qui le constituent véritablement homme ». Ce texte  
prouve l'ignorance avec laquelle Rousseau se réfute lui-même.

« mé juste et le citoyen honnête concourt à son pré-  
 » judice au bien public? Personne répondrai-je,  
 n'a jamais concouru à son préjudice au bien public? »  
 Le héros citoyen qui risquera vie pour se couron-  
 ner de gloire, pour mériter l'estime publique et  
 pour affranchir sa patrie de la servitude, cede au  
 sentiment qui lui est le plus agréable. Pourquoi  
 ne trouveroit-il pas son bonheur dans l'exercice de  
 la vertu, dans l'acquisition de l'estime publique et  
 des plaisirs attachés à cette estime? par quelle rai-  
 son enfin n'exposeroit-il pas sa vie pour la pa-  
 trie, lors que le matelot et le soldat, l'un sur mer  
 et l'autre à la tranchée, l'exposent tous les jours pour  
 un écu? L'homme honnête qui semble concourir  
 à son préjudice au bien public, n'obéit donc qu'au  
 sentiment d'un intérêt noble. Pourquoi Rousseau  
 nieroit-il ici, que l'intérêt est le moteur unique  
 et universel des hommes? Il en convient en mille  
 endroits de ses ouvrages. Il dit page 73, tome 3 de  
 l'Emile. « Un homme a beau faire semblant de pré-  
 » férer son intérêt au sien propre, de quelque dé-  
 » monstration qu'il colore ce mensonge, je suis  
 » très-sûr qu'il en fait un. » Page 137, tome 4 *ibid.*  
 « Je veux, quand mon élève s'engage avec moi,  
 » qu'il ait toujours un intérêt présent et sensible à  
 » remplir son engagement, et que, si jamais il y  
 » manque, ce mensonge attire sur lui des maux qu'il  
 » voie sortir de l'ordre des choses. »

Dans cette citation si Rousseau se croit d'autant

plus assuré de la promesse de son élève, que cet élève a plus d'intérêt à la garder, pourquoi dire tome 1, page 139 de l'Emile : « celui qui ne tient que par son profit et son intérêt à sa parole, n'est guères plus lié que s'il n'avoit rien promis ? » Cet homme sans doute ne sera pas lié par sa parole, mais par son intérêt. Or ce lien en vaut bien un autre, et Rousseau n'en doute point, puisqu'il veut que ce soit *l'intérêt qui lie le disciple à la promesse*. L'on en est et l'on en sera toujours d'autant plus exact et fidèle observateur de sa parole qu'on aura plus d'intérêt à la tenir. Quiconque alors y manque, est encore plus fou que mal-honnête.

J'avoue qu'il est rare de trouver des contradictions si palpables dans les principes du même ouvrage. La seule manière d'expliquer ce phénomène moral, c'est de convenir que Rousseau s'est moins occupé dans son Emile, de la vérité de ce qu'il dit, que de la manière de l'exprimer. Le résultat de ces contradictions, c'est que les idées de la justice et de la vertu sont réellement acquises.

## C H A P I T R E I I.

*De l'esprit et du talent.*

QU'EST CE dans l'homme que l'esprit? l'assemblage de ses idées. À quelle sorte d'esprit donne-t-on le nom de talent? à l'esprit concentré dans un seul genre, c'est-à-dire, à un grand assemblage d'idées de la même espèce.

Or s'il n'est point d'idées innées, (et Rousseau en convient dans plusieurs endroits de ses ouvrages) l'esprit et le talent sont donc en nous des acquisitions; et l'un l'autre, comme je l'ai déjà dit, ont donc pour principes générateurs:

1°. La sensibilité physique. Sans elle nous ne recevions point de sensations;

2°. La mémoire, c'est-à-dire, la faculté de se rappeler les sensations reçues;

3°. L'intérêt que nous avons de comparer nos sensations entr'elles (1), c'est-à-dire, d'observer avec at-

---

(1) Juger, dit Rousseau, n'est pas sentir. La preuve de son opinion « c'est qu'il est en nous une faculté ou force qui nous fait » comparer les objets. Or, dit-il, cette force ne peut être l'effet » de la sensibilité physique ». Si Rousseau eut plus approfondi cette question, il eût reconnu que cette force n'étoit autre chose que l'intérêt même que nous avons de comparer les objets entr'eux, et que cet intérêt prend sa source dans le sentiment de l'amour de soi, effet immédiat de la *sensibilité physique*.



tion les ressemblances et les différences, les convenances et les disconvenances qu'ont entre eux les objets divers.

C'est cet intérêt qui fixe l'attention et qui dans les hommes organisés comme le commun d'entr'eux, est le principe productif de leur esprit.

Les talens regardés par quelques-uns comme l'effet d'une aptitude particulière à-tel ou tel genre d'esprit, ne sont réellement que le produit de l'attention appliquée aux idées d'un certain genre. Je compare l'ensemble des connoissances humaines au clavier d'un orgue. Les divers talens en sont les touches, et l'attention mise en action par l'intérêt, est la main qui peut indifféremment se porter sur l'une ou l'autre de ces touches.

Au reste si l'on acquiert jusqu'au sentiment de l'amour de soi; si l'on ne peut s'aimer qu'on n'ait auparavant éprouvé le sentiment de la douleur et du plaisir physique; tout est donc en nous acquisition.

Notre esprit, nos talens, nos vices, nos vertus, nos préjugés et nos caractères, nécessairement formés du mélange de nos idées et de nos sentimens, ne sont donc pas l'effet de nos divers tempéramens.

Nos passions elles-mêmes en sont dépendantes. Je citerai les peuples du nord en preuve de cette vérité. Leur tempérament pituiteux et phlegmatique est, dit-on, l'effet particulier de la nature de leur climat et de leur nourriture; cependant ils sont aussi

susceptibles d'orgueil, d'envie, d'ambition, d'avarice, de superstition, que les peuples sanguins (1), et bilieux du midi (2). Ouvre-t-on l'histoire, on voit les peuples tout-à-coup changer de caractère, sans qu'il soit arrivé de changement dans la nature de leurs climats ou de leur nourriture.

J'ajouterai même que si *tous les caractères*, comme le prétend Rousseau page 109, tome 5 de l'Héloïse, *étoient bons et sains en eux-mêmes*, cette bonté universelle et par conséquent indépendante de la diversité des tempéramens, prouveroit contre son opinion. Plût-au-ciel que la bonté fût le partage de l'homme ! C'est à regret que sur ce point je suis encore d'un avis contraire à Rousseau. Quel plaisir pour moi de trouver tous les hommes bons ! mais en leur persuadant qu'ils sont tels, je ralenti-

(1) Ce fait prouve clairement que les passions citées ci dessus, ne sont pas l'effet de la diversité de nos tempéramens, mais comme je l'ai dit, de l'amour du pouvoir.

(2) L'imagination des peuples du Nord n'est pas moins vive que celle des peuples du Midi. Compare-t-on les poésies d'Ossian à celles d'Homère ; lit-on les poèmes de Milton, de Fingal, les poésies Esops, etc ; on n'apperçoit pas moins de force dans les tableaux des poètes du Nord que dans ceux des poètes du Midi. Aussi le sublime traducteur des poésies d'Ossian, après avoir démontré dans une excellente dissertation, que les grandes et mâles beautés de la poésie appartiennent à tous les peuples, observe à ce sujet que les compositions de cette espece ne supposent qu'un certain degré de police dans une nation. Ce n'est point, ajoute-t-il, le climat, mais les mœurs du siècle qui donnent un caractère fort et sublime à la poésie, celle d'Ossian en est la preuve.

rois leur ardeur pour le devenir. Je les dirois bons, et les rendrois méchans.

Est-on honnête ? Sert-on son souverain ? mérite-t-on sa confiance, lorsqu'on lui cache la misère de ses peuples ? non ; mais lorsqu'on la lui fait connoître et qu'on lui montre les moyens de la soulager. Qui trompe les hommes, n'est point leur ami. Où sont donc ceux des Rois ? quel courtisan est toujours vrai avec son prince ? quel homme l'est toujours avec lui-même ? Le faux brave dit tous les individus courageux, pour être cru lui-même tel ; et c'est quelquefois le Shaftesburiste le plus fripon qui soutient le plus vivement la bonté originelle des hommes.

Quant à moi je ne les entretiendrai pas à cet égard dans une sécurité funeste. Je ne leur répéterai point sans cesse qu'ils sont bons. Le législateur moins en garde contre le vice négligerait l'établissement des loix propre à les réprimer ; je ne commettrai point le crime de lèze-humanité ; j'oserai dire la vérité et discuter une question que je ne puis traiter, sans montrer relativement à mon objet, que sur ce point Rousseau n'est pas plus d'accord avec lui-même que sur les précédens.

---

### C H A P I T R E I I I .

*De la bonté de l'homme au berceau.*

**J**E vous aime , ô mes conciroyens ! et mon premier desir est de vous être utile. J'envie sans doute vos suffrages : mais voudrois-je devoir au mensonge et votre estime et vos éloges ? milles autres vous tromperont ; je ne serai point leur complice. Les uns vous diront bons et flatteront le desir que vous avez de vous croire tels ; ne les en croyez pas. Les autres vous diront méchans ; ils vous mentiront pareillement ; vous n'êtes ni l'un ni l'autre.

Nul individu ne naît bon , nul individu ne naît méchant. Les hommes sont l'un ou l'autre , selon qu'un intérêt conforme ou contraire les réunit ou les divise (1). Des philosophes croient les hommes nés dans l'état de guerre. Le desir commun de posséder les mêmes choses , les arme , disent-ils , dès le berceau les uns contre les autres.

---

(1) Si l'homme est quelquefois méchant , c'est lorsqu'il a intérêt de l'être ; c'est lorsque les loix qui , par la crainte de la punition et l'espoir de la récompense , devoient le porter à la vertu , le portent au contraire au vice. Tel est l'homme dans les pays despotiques , c'est-à-dire , dans ceux de la flatterie , de la Lasseuse , de la bigoterie , de l'espionnage , de la paresse , de l'hypocrisie , du mensonge , de la trahison , etc.

L'état de guerre sans doute suit de près l'instant de leur naissance. La paix entr'eux est peu durable.

Cependant ils ne naissent point ennemis. La bonté ou la méchanceté est en eux un accident : c'est le produit de leurs loix, bonnes ou mauvaises. Ce qu'on appelle dans l'homme la bonté ou le sens moral est sa bienveillance pour les autres, et cette utilité dont ils lui sont. Je préfère mes concitoyens aux étrangers et mon ami à mes concitoyens. Le bonheur de mon ami se réfléchit sur moi. S'il devient plus riche et plus puissant, je participe à sa richesse et à sa puissance. La bienveillance pour les autres est donc l'effet de l'amour de nous-mêmes. Or si l'amour de soi, comme je l'ai prouvé section 4, est en nous l'effet nécessaire de la faculté de sentir; notre amour pour les autres, quoi qu'en disent les Schafesburistes, est donc pareillement l'effet de cette même faculté.

Qu'est-ce en effet que cette bonté originelle ou ce sens moral tant vanté par les Anglois (1)? quelle idée nette se former d'un pareil sens (2), et sur quel

(1) C'est sur une observation constante et générale qu'est fondé ce proverbe : *mal d'autrui n'est que songe*. L'expérience ne prouve donc pas que les hommes soient si bons.

(2) Admet-on un sens moral? Pourquoi pas un sens algébrique ou chimique? pourquoi créer dans l'homme un sixième sens? savoir-ce pour lui donner des idées plus nettes de la morale? Mais qu'est-ce que la morale? *la science des moyens inventés par les hommes pour vivre entr'eux de la manière la plus heureuse pos-*

fait en fonder l'existence ? sur ce qu'il est des hommes bons ? Mais il en est aussi d'envieux et de men-

table. Que le puissant ne s'oppose point à ses progrès, cette science se perfectionnera proportionnellement aux lumières que les peuples acquerront. On veut que la morale soit l'œuvre de Dieu : mais elle fait en tout pays partie de la législation des peuples. Or, la législation est des hommes. Si Dieu est réputé l'auteur de la morale, c'est qu'il l'est de la raison humaine, et que la morale est l'œuvre de cette raison. Identifier Dieu et la morale, c'est être idolâtre, c'est diviniser l'ouvrage des hommes. Ils ont fait des conventions. La morale n'est que le recueil de ces conventions. Le véritable objet de cette science est la félicité du plus grand nombre. *Salus populi suprema lex esto.* Si la morale des peuples produit si souvent l'effet contraire ; c'est que le puissant en dirige tous les préceptes à son avantage particulier, c'est qu'il se répète toujours, *Salus gubernantium suprema lex esto.* C'est qu'enfin la morale de la plupart des nations n'est plus maintenant que le recueil des moyens employés et des préceptes dictés par le puissant, pour affermir son autorité, et pouvoir être impunément injuste.

Mais peut-on respecter de tels préceptes ? oui, lorsqu'ils sont consacrés par des édits, par des lois absurdes et sur-tout par la crainte du puissant. C'est alors qu'ils acquièrent une autorité légale, si la puissance continue de l'être.

Alors rien de plus difficile que de rappeler la science de la morale à son véritable objet. Aussi ne trouve-t-on de législation sage et de morale pure que dans les pays où, comme en Angleterre, le peuple a part à l'administration, où la nation est le souverain, où les lois enfin, toujours établies en faveur du puissant, se trouvent nécessairement conformes à l'intérêt du plus grand nombre.

D'après cette idée sommaire de la science de la morale, il est évident qu'elle est, comme les autres, le produit de l'expérience, de la méditation, et non celui d'un *sens moral* ; qu'elle peut, comme les autres sciences, de jour en jour se perfectionner, et que rien n'autorise l'homme à supposer en lui un sixième sens dont il seroit impossible de se former des idées nettes.

TOUTS,

teurs, *omnis homo mendax*. Dira-t-on en conséquence que ces hommes ont en eux un sens immoral d'envie, ou un sens mentitif. Rien de plus absurde que cette philosophie théologique de Shaftesbury ; et cependant la plupart des Anglois en sont amateurs comme les François l'étoient jadis de leur musique. Il n'en est pas de même des autres nations. Aucun étranger ne peut comprendre l'une et écouter l'autre. C'est une taie sur les yeux des Anglois. Il faut la leur lever pour qu'ils voient.

Selon leurs philosophes, l'homme indifférent, l'homme assis dans son fauteuil desire le bien des autres, mais en tant qu'indifférent, l'homme ne desire et ne peut même rien désirer. L'état de désir et d'indifférence est contradictoire. Peut-être même cet état de parfaite indifférence est-il impossible. Ce que l'expérience m'apprend, c'est que l'homme ne naît ni bon ni méchant ; c'est que son bonheur n'est pas nécessairement attaché aux malheurs d'autrui ; c'est qu'au contraire, dans toute saine éducation, l'idée de ma propre félicité sera toujours plus ou moins étroitement liée dans ma mémoire à celle de mes concitoyens : c'est que le désir de l'une produira en moi le désir de l'autre. D'où il résulte que l'amour du prochain n'est dans chaque individu qu'un effet de l'amour de lui-même. Aussi les plus bruyans promoteurs de la bonté originelle (1) n'ont-ils pas toujours été les plus zélés bienfaiteurs de l'humanité.

(1) Les romanciers du beau moral ignorent le mépris que doit

Se fût-il agi du salut d'Angleterre ? pour la sauver, dit-on, le paresseux Shaftesbury, cet ardent apôtre du beau moral, ne se fût pas fait porter jusqu'au Parlement. Ce n'est point le sens du beau moral, c'est l'amour de la gloire et de la patrie qui forme les Horace, les Brutus et les Scœvola (1). Les philosophes Anglois me répéteroient en vain que le beau moral est un sens qui se développant avec le fœtus de l'homme, le rend dans un tems (2) marqué, compatissant aux maux de ses semblables. Je puis me former une idée de mes cinq sens, et des organes qui les constituent ; mais j'avoue que je n'ai pas plus d'idée d'un sens moral, que d'un éléphant et d'un château moral.

Se servira-t-on encore longtems de ces mots vides de sens, qui ne présentant aucune idée claire et distincte (3), devroient être à jamais rélégués dans les

avoir pour leur roman, quiconque, en qualité de ministre, de lieutenant de police et d'homme public, est à portée de connoître l'humain.

(1) Ce système si vanté du beau moral, n'est au fond que le système des idées innées détruit par Locke, et redonné de nouveau sous un nom et une forme différente.

(2) *Le sens moral* comme la puberté, disent les Shaftesburystes, ne se développe en nous que vers un certain âge. Ce sens est selon eux une espece d'excroissance morale. Or je demande qu'est-ce qu'un sens ou excroissance qui n'est pas physique ? Il faut compter beaucoup sur la foi du lecteur, pour lui donner une supposition aussi absurde, qui d'ailleurs n'explique rien qu'on ne puisse expliquer sans elle.

(3) Ce n'est point le sentiment du beau moral qui fait travailler



écoles théologiques (1). Entend-on par ce mot de sens moral, le sentiment de compassion éprouvé à la vue d'un malheureux ? Mais pour compatir aux maux d'un homme, il faut d'abord savoir qu'il souffre, et pour cet effet avoir senti la douleur. Une compassion sur parole en suppose encore la connoissance. D'ailleurs quels sont les maux auxquels en général on se montre le plus sensible ? Ce sont ceux qu'on a soufferts impatiemment, et dont le souvenir en conséquence est le plus habituellement présent à notre mémoire. La compassion n'est donc point en nous un sentiment inné.

Qu'éprouvai-je à la présence d'un malheureux ?

l'ouvrier, mais la promesse de 24 sols pour boire. Qu'un homme soit infirme, qu'il doive la prolongation de sa vie aux soins assidus de ses domestiques, que doit-il faire pour s'assurer la continuité de ces mêmes soins ? faut-il qu'il prêche le beau moral ? non, mais qu'il leur déclare que n'étant point sur son testament, il récompensera leur zèle de son vivant en leur comptant chaque année de sa vie une gratification honnête et graduelle. Qu'il pienne parole, il sera bien servi, et si l'eût été mal, s'il n'en eût appelé qu'à leur sens du beau moral.

- Point d'objets sur lesquels on ne pût donner de pareilles recettes, qui, tirées du principe de l'intérêt personnel, seroient tout autrement efficaces que des recettes extraites, ou de la métaphysique-théologique, ou de la métaphysique, à l'ambiguë du shafesburysme.

(1) *Le sans moral* me paroît un de ces êtres métaphysiques ou moraux qu'on ne devoit jamais citer dans un livre de philosophie. On les a quelquefois introduits dans la comédie italienne, encore en réfroïdissoient-ils l'action. On les supports à peine dans les prologues.

une émotion forte. Qui la produit ? le souvenir des douleurs auxquelles l'homme est sujet, et auxquelles je suis moi-même exposé (1). Une telle idée me trouble, m'importune, et tant que cet infortuné est en ma présence, je suis tristement affecté. L'ai-je secouru, ne le vois-je plus ? Le calme renaît insensiblement dans mon ame, parce qu'en proportion de son éloignement le souvenir des maux que me rappeloit sa présence, s'est insensiblement effacé. Quand je m'attendrissois sur lui, c'étoit donc sur moi-même que je m'attendrissois. Quels sont en effet les maux auxquels je compâtais le plus ? Ce sont, comme je l'ai déjà dit, non-seulement ceux que j'ai senti, mais ceux que je puis sentir encore : ces maux plus présents à ma mémoire me frappent le plus fortement. Mon attendrissement pour les douleurs d'un infortuné est toujours proportionné à la crainte que j'ai d'être affligé des mêmes douleurs. Je voudrois, s'il étoit possible, en anéantissant en lui jusqu'au germe, je m'affranchirois en même-tems de la crainte d'en éprouver de pareilles. L'amour des autres ne sera jamais dans l'homme qu'un effet de l'amour de lui-même, (2) et par conséquent de sa

(1) On écrase sans pitié une mouche, une araignée, un insecte, et l'on ne voit pas sans peine égorger un bœuf. Pourquoi ? c'est que dans un grand animal l'effusion du sang, les convulsions de la souffrance rappellent à la mémoire un sentiment de douleur que n'y rappelle point l'écrasement d'un insecte.

(2) Deux nations ont-elles intérêt de s'unir ? Elles font entr'elles

sensibilité physique. En vain Rousseau répète-t-il sans cesse *que tous les hommes sont bons, et tous les premiers mouvemens de la nature droits*. La nécessité des loix est la preuve du contraire. Que suppose cette nécessité ? que ce sont les divers intérêts de l'homme qui le rendent méchant ou bon, et que le seul moyen de former des citoyens vertueux, c'est de lier l'intérêt particulier à l'intérêt public.

Au reste quel homme moins persuadé que Rousseau de la bonté originelle des caractères. Il dit, page 179, tome 1 de l'Emile. « Tout homme qui ne » connoît point la douleur, ne connoît, ni l'at- » tendrissement de l'humanité, ni la douceur de la » commisération : son cœur n'est ému de rien ; il » n'est point sociable ; c'est un monstre avec ses » semblables. » Il ajoute page 220, tome 2 *ib.* « Rien, selon moi, de plus beau et de plus vrai » que cette maxime, *on ne plaint jamais dans au- » trui que les maux dont on ne se croit pas soi- » même exempt*, et c'est pourquoi, ajoute-t-il, le » prince est sans pitié pour ses sujets, le riche est » dur avec le pauvre, et le noble avec le roturier

---

un traité de bonté et d'humanité réciproque. Que l'une des deux nations ne trouve plus d'avantage à ce traité ; elle le rompt : voilà l'homme. L'intérêt détermine sa haine ou son amour. L'humanité n'est point essentielle à sa nature. Qu'entend-on en effet par ce mot essentiel ? ce sans quoi une chose n'existe pas. Or, en ce sens, la sensibilité physique est la seule qualité essentielle à la nature de l'homme.

E 3

D'après ces maximes comment soutenir la bonté originelle de l'homme et prétendre que *tous les caractères sont bons*.

La preuve que l'humanité n'est dans l'homme que l'effet du souvenir des maux qu'il connoît ou par lui-même (1), ou par les autres ; c'est que de tous les moyens de le rendre humain et compatissant, le plus efficace est de l'habituer dès sa plus tendre jeunesse à s'identifier avec les malheureux et à se voir en eux. Quelques-uns ont en conséquence traité la compassion de foiblesse. Qu'on lui donne tel nom qu'on voudra, cette foiblesse sera toujours à mes yeux la première des vertus (2) ; parce quelle contribuera toujours le plus au bonheur de l'humanité.

J'ai prouvé que la compassion n'est ni un *sens*

(1) On frémit au spectacle de l'assassin qu'on roue, Pourquoi ? c'est que son supplice rappelle à notre souvenir la mort et la douleur à laquelle la nature nous a condamnés. Mais pourquoi les bourreaux et les chirurgiens sont-ils impitoyables ? c'est qu'habitué à de torturer un coupable, ou d'opérer sur un malade, sans éprouver eux-mêmes de douleur, ils deviennent insensibles à ses cris. N'aperçoit-on plus dans les souffrances d'autrui celles auxquelles on est soi-même sujet, ou devient dur.

(2) Le besoin d'être plaint dans ses malheurs, aidé dans ses entreprises ; le besoin de fortune, de conversation, de plaisirs, etc ; produisent dans tous le sentiment de l'artificie. Elle n'est donc pas toujours fondée sur la vertu : aussi les méchants sont-ils comme les bons susceptibles d'amitié, et non d'humanité. Les bons seuls éprouvent ce sentiment de compassion et de tendresse éclairée, qui, réunissant l'homme à l'homme, le rend l'ami de tous ses concitoyens. Ce sentiment n'est éprouvé que du vertueux.

*moral*, ni un *sentiment inné*, mais un pur effet de l'amour de soi. Que s'ensuit-il ? que c'est ce même amour diversement modifié, selon l'éducation différente qu'on reçoit, les circonstances et les positions où le hasard nous place qui nous rend humains ou durs ; que les hommes ne naissent point compatissans, mais que tous peuvent le devenir et le seront, lorsque les loix, la forme du gouvernement et l'éducation les rendront tels.

O ! vous à qui le ciel confie la puissance législative, que votre administration soit douce, que vos loix soient sages ; et vous aurez pour sujets des hommes humains, vaillans et vertueux ! Mais si vous altérez, ou ces loix, ou cette sage administration, ces vertueux citoyens mourront sans postérité ? et vous n'aurez près de vous que des méchans, parce que vos loix les auront rendus tels. L'homme indifférent au mal par sa nature, ne s'y livre pas sans motifs. L'homme heureux est humain ; c'est le lion repu.

Malheur au prince qui se fie à la bonté originelle des caractères (1). Rousseau la suppose : l'expérience le dément. Qui la consulte, apprend que l'enfant qui noie des mouches (2), bat son chien, étouffe

(1) Que d'arrêts et d'édits cruels prouvent contre la prétendue onté naturelle de l'homme !

(2) On voit des enfans enduire de cire chaude des hannetons, des cerfs-volans, les habiller en soldats, et prolonger ainsi leur mor

son moineau , et que né sans humanité l'enfant a tous les vices de l'homme.

Le puissant est souvent injuste : l'enfant robuste l'est de même. N'est-il pas contenu par la présence du maître ; à l'exemple du puissant , il s'approprie par la force le bonbon ou le bijou de son camarade ; il a fait pour une poupée , pour un hochet ce que l'âge mûr fait pour un titre ou un sceptre. La manière uniforme d'agir de ces deux âges a fait dire à la Mothe,

*C'est que déjà l'enfant est homme ,  
Et que l'homme est encore enfant.*

C'est sans raison qu'on soutient la bonté originelle des caractères. J'ajouterai même que dans l'homme , la bonté et l'humanité ne peuvent être l'ouvrage de la nature , mais uniquement celui de l'éducation.

pendant deux ou trois mois. En vain , dira-t-on que ces enfans ne réfléchissent point aux douleurs qu'éprouvent ces insectes. Si le sentiment de la compassion leur étoit aussi naturel que celui de la crainte , il les avertiroit des souffrances de l'insecte , comme la crainte les avertit du danger à la rencontre d'un animal furieux.

## C H A P I T R E I V.

*L'homme de la nature doit être cruel.*

QUE nous présente le spectacle de la nature ? une multitude d'êtres destinés à s'entre-dévorer. L'homme en particulier, disent les anatomistes, a la dent de l'animal carnacier. Il doit donc être vorace et par conséquent cruel et sanguinaire. D'ailleurs la chair est pour lui l'aliment le plus sain, le plus conforme à son organisation. Sa conservation, comme celle de presque toutes les espèces d'animaux, est attachée à la destruction des autres. Les hommes répandus par la nature dans de vastes forêts, sont d'abord chasseurs.

Plus rapprochés les uns des autres et forcés de trouver leur nourriture dans un plus petit espace, le besoin les fait *pasteurs*. Plus multipliés encore, ils deviennent *cultivateurs*. Or dans toutes ces diverses positions, l'homme est le destructeur né des animaux, soit pour se repaître de leur chair, soit pour défendre contr'eux le bétail, les fruits, grains et légumes nécessaires à sa subsistance.

L'homme de la nature est son boucher, son cuisinier. Ses mains sont toujours souillées de sang. Habitué au meurtre, il doit être sourd au cri de la pitié. Si le cerf aux abois m'émeut ; si ses larmes font couler les miennes ; ce spectacle si touchant par sa nouveauté ; est agréable au sauvage que l'habitude y endurecit.

La mélodie la plus agréable à l'inquisiteur sont les hurlemens de la douleur. Il rit près du bûcher où l'hérétique expire. Cet inquisiteur, assassin autorisé par la loi, conserve même au sein des villes la férocité de l'homme de la nature ; c'est un homme de sang. Plus on se rapproche de cet état, plus on s'accoutume au meurtre, moins il coûte. Pourquoi le dernier boucher est-il au défaut de bourreau, forcé d'en remplir les fonctions ? C'est que sa profession le rend impitoyable. Celui qu'une bonne éducation n'accoutume pas à voir dans les maux d'autrui, ceux auxquels il est lui-même exposé, sera toujours dur et souvent sanguinaire. Le peuple l'est, il n'a pas l'esprit d'être humain. C'est, dit-on, la curiosité qui l'entraîne à Tyburn, ou à la Grève : oui, la première fois ; s'il y retourne, il est cruel. Il pleure aux exécutions, il est ému ; mais l'homme du monde pleure à la tragédie, et la représentation lui en est agréable.

Qui soutient la bonté originelle des hommes, veut les tromper. Faut-il qu'en humanité, comme en religion, il y ait tant d'hypocrites et si peu de vertueux ? Prendra-t-on pour bonté naturelle dans l'homme les égards qu'une crainte respectueuse inspire à deux êtres à peu-près égaux en forces ? l'homme policé lui-même n'est-il plus retenu par cette crainte ? il devient cruel et barbare.

Qu'on se rappelle le tableau d'un champ de bataille au moment qui suit la victoire ; lorsque la plaine est encore jonchée de morts et de mourans ; lorsque l'ava-



rice et la cupidité portent leurs regards avides sur les vêtemens sanglans des victimes encore palpitantes du bien public ; lorsque sans pitié pour des malheureux dont elles redoublent les souffrances , elles s'en approchent et les dépouillent.

Les larmes, le visage effrayant de l'angoisse, le cri aigu de la douleur, rien ne les touche, aveugles aux pleurs de ces infortunés, elles sont sourdes à leurs gémissemens.

Tel est l'homme aux champs de la victoire. Est-il plus humain sur les trônes d'Orient (1) d'où il commande aux loix ? quel usage y fait-il de sa puissance ? s'occupe-t-il de la félicité des peuples ? soulage-t-il leurs besoins ? allège-t-il le poids de leurs fers ? l'Orient est-il libre et déchargé du joug insupportable du despotisme ? chaque jour au contraire ce joug s'appesanti. C'est sur la crainte qu'il inspire, c'est sur les barbaries

(1) Le despotisme de la Chine est, dit-on, fort modéré. L'abondance de ses récoltes en est la preuve. En Chine, comme par-tout ailleurs, on sait que, pour féconder la terre, il ne suffit pas de faire de bons livres d'agriculture, qu'il faut encore que nulle loi ne s'oppose à la bonne culture. Aussi les impôts à la Chine, dit à ce sujet M. Poivre, ne sont portés sur les terres médiocres qu'au trentième du produit. Les Chinois jouissent donc presque en entier de la propriété de leurs biens, Leur gouvernement à cet égard est donc bon. Mais jouit-on pareillement, à la Chine, de la propriété de sa personne ? L'habituelle et prodigieuse distribution qui s'y fait de coups de bamboux prouve le contraire. C'est l'arbitraire des punitions qui sans doute y avilit les ames, et fait de presque tous Chinois un négociant fripon, un soldat poltron, un citoyen sans honneur.

exercées sur des esclaves tremblans , que le despote mesure sa gloire et sa grandeur. Chaque jour est marqué par l'invention d'un supplice nouveau et plus cruel. Qui plaint les peuples en sa présence est son ennemi , et qui donne à ce sujet , *des conseils à son maître* , lève dit le poète Saadi , *ses mains dans son propre sang*.

Indifférent au malheur des Romains , Arcade uniquement occupé de la poule qu'il nourrit ; est forcé par les barbares d'abandonner Rome : il se retire à Ravennes , y est poursuivi par l'ennemi ; une seule armée lui reste , il la leur oppose. Elle est attaquée , battue ; on lui en apprend la défaite. En proie , lui dit-on , à l'avarice et à la cruauté du vainqueur , Rome est pillée , les citoyens fuient nus ; ils n'ont le tems de rien emporter. Arcade impatient interromp le récit : a-t-on , dit-il , sauvé ma poule ?

Tel est l'homme ceint de la couronne du despotisme ou des lauriers de la victoire (1). Affranchi de la

(1) Montesquieu compare le despotisme oriental à l'arbre abattu par le sauvage pour en cueillir les fruits. Un simple fait , rapporté dans le journal intitulé : Etat politique de l'Angleterre , donnera peut-être du despotisme une idée encore plus effrayante.

Les Anglois , dit le journaliste , investis dans le fort Guillaume par les troupes du Suba ou Vice-roi de Bengale sont faits prisonniers. Enfermés dans le cachot noir de Collicotta , ils y sont au nombre de 146 entassés dans un espace de dix-huit pieds carrés. Ces malheureux , dans un des climats le plus chaud de l'univers , et dans la saison la plus chaude de ce climat , ne reçoivent

crainte des loix ou des représailles, ses injustices n'ont d'autre mesure que celle de sa puissance. Que devient donc cette bonté originelle que tantôt Rousseau suppose dans l'homme et que tantôt il lui refuse.

Qu'on ne m'accuse pas de nier l'existence des hommes bons. Il en est de tendres, de compâtissans aux maux de leurs semblables; mais l'humanité est en eux l'effet de l'éducation et non de la nature.

Nés parmi les Iroquois, ces mêmes hommes en eussent adopté les coutumes barbares et cruelles. Si Rousseau est encore sur ce point contradictoire à lui-même, c'est que ses principes sont en contradiction avec ses propres expériences; c'est qu'il écrit tantôt d'après les uns, tantôt d'après les autres. Oubliera-t-il donc toujours que, nés sans idées, sans caractères et indifférens au bien et au mal moral, la sensibilité phy-

---

vent d'air que par une fenêtre en partie bouchée par la largeur des barreaux. A peine y sont-ils entrés, qu'ils sont trempés de sueur et dévorés de soif. Ils étouffent, poussent des cris affreux, demandent qu'on les transporte dans une plus grande prison. On est sourd à leurs plaintes. Ils veulent mettre en mouvement l'air qui les environne; ils se servent, à cet effet, de leurs chapeaux; ressource impuissante, ils tombent en défaillance, et meurent. Ce qui survit boit sa sueur, redemande de l'air, veut qu'on le partage en deux cachots. Ils s'adressent, à cet effet, au Jem-mau-daar, un des gardes de la prison. Le cœur du garde s'ouvre à la pitié et à l'avarice. Il consent pour une grosse somme d'avertir le Suba de leur état. A son retour, les Anglois vivans crient du milieu des cadavres qu'on leur rende l'air, qu'on ouvre le cachot. « Malheureux, dit le garde, achevez de mourir; le Suba repose. quel esclave oseroit troubler son sommeil? » Tel est le despotisme.

sique est le seul don que nous a fait la nature ; que l'homme au berceau n'est rien ; que ses vices , ses vertus , ses passions factices , ses talens , ses préjugés , enfin jusqu'au sentiment de l'amour de soi , tout est en lui une acquisition !

---

## C H A P I T R E V.

*Rousseau croit tour-à-tour l'éducation utile et inutile.*

I<sup>re</sup>. **P**ROPOSITION. Rousseau dit page 109 , tome 5 de l'Héloïse. « L'éducation gêne de toute part la nature , efface les grandes qualités de l'ame pour en substituer de petites et d'apparentes qui n'ont nulle réalité. » Ce fait admis , rien de plus dangereux que l'éducation. Cependant, dirai-je à Rousseau , si telle est sur nous la force de l'instruction , qu'elle substitue des petites qualités aux grandes que nous tenons de la nature et qu'elle change ainsi nos caractères en mal ; pourquoi cette même instruction ne substituerait-elle pas de grandes qualités aux petites que nous aurions reçues de cette même nature , et ne changerait-elle pas ainsi nos caractères en bien ? L'héroïsme des républiques naissantes prouve la possibilité de cette métamorphose.

II<sup>e</sup>. PROPOSITION. Rousseau page 121 , tome 5 , *ibid.* fait dire à Volmar. « Pour rendre mes enfans dociles , ma femme a substitué au joug de la dis-

» cipline un joug plus inflexible, celui de la nécessité. »  
 Mais si dans l'éducation l'on peut faire usage de la nécessité, et si son pouvoir est irrésistible on, peut donc corriger les défauts des enfans, en changer les caractères, et les changer en bien.

Dans l'une de ces deux propositions, Rousseau est donc non-seulement en contradiction avec lui-même, mais encore avec l'expérience.

Quels hommes en effet ont donné les plus grands exemples de vertu ? sont-ce ces sauvages du nord ou du midi, ces Lapons, ces Papoux sans éducation, ces hommes, pour ainsi-dire, de la nature, dont la langue n'est composée que de cinq ou de six sons ou cris ? non sans doute. La vertu consiste dans le sacrifice de ce qu'on appelle son intérêt à l'intérêt public. Or de pareils sacrifices supposent les hommes déjà rassemblés en sociétés, et les loix de ces sociétés perfectionnées à un certain point. Où trouve-t-on des héros ? chez les peuples plus ou moins policés. Tels sont les Chinois, les Japonois, les Grecs, les Romains, les Anglais, les Allemands, les François, &c.

Quel seroit dans toute société l'homme le plus détestable ? l'homme de la nature qui, n'ayant point fait de convention avec ses semblables, n'obéiroit qu'à son caprice et au sentiment actuel qui l'inspire.

III<sup>e</sup>. PROPOSITION. Après avoir répété que *l'éducation efface les grandes qualités de l'ame*, imagine-roit-on que Rousseau, page 192, tome 4 de l'Emile, divise les hommes en deux classes ; *l'une de gens qui*

*pensent , l'autre de gens qui ne pensent pas ?* Différence selon lui , entièrement dépendante de la différence de l'éducation. Quelle contradiction frappante ! Est-il plus d'accord avec lui-même , lorsqu'après avoir regardé l'esprit comme un pur effet de l'organisation , et avoir en conséquence déclamé contre toutes sortes d'instructions , il fait le plus grand cas de celle des Spartiates qui commençoit à la mamelle ? Mais , dira-t-on , en s'opposant en général à toute instruction , l'objet de Rousseau est de soustraire la jeunesse au danger d'une mauvaise éducation. Sur ce point tout le monde est de son avis et convient que , *mieux vaut refuser toute éducation aux enfans que de leur en donner une mauvaise.* Ce n'est donc pas sur une vérité aussi triviale que peut insister Rousseau. Une preuve du peu de netteté de ses idées sur cet objet , c'est qu'en plusieurs autres endroits de ses ouvrages il consent qu'on donne quelques instructions aux enfans , pourvu , dit-il , qu'elle ne soit pas prématurée. Or sur ce point il est encore contradictoire à lui-même.

IV<sup>e</sup>. PROPOSITION. Il dit page 153 , tome 5 de l'Héloïse. « La marche de la nature est la meilleure ; » il faut sur-tout ne la pas contraindre par une éducation prématurée. » Or s'il est une éducation prématurée , c'est sans contredit celle des nourrices. Il faudroit donc qu'elles n'en donnassent aucune à leurs nourrissons. Voyons si c'est l'opinion constante de Rousseau.

V. PROPOSITION. Il dit tomé 5 , page 135 et 136.  
*ibid.*

*ibid.* « Les nourrices devoient dès l'âge le plus tendre » réprimer dans les enfans le défaut de la criailletie : » la même cause qui rend l'enfant criard à trois ans , » le rend mutin à douze , querelleur à vingt , impérieux » à trente , et insupportable toute sa vie ». Rousseau avoue donc ici que les nourrices peuvent *réprimer* dans les enfans le défaut de la criailletie. Les enfans au berceau sont donc déjà susceptibles d'instructions. S'ils le sont , pourquoi dès le plus bas âge ne pas commencer leur éducation ? par quelle raison en hasarder le succès en se donnant à la fois , et les défauts de l'enfant et l'habitude de ces défauts à combattre ? pourquoi ne se hâteroit-on pas d'étouffer dans ses passions encore foibles le germe des plus grands vices ? Rousseau ne doute point à cet égard du pouvoir de l'éducation.

VI<sup>e</sup>. PROPOSITION. Il dit tome 5 , page 158. *ibid.* « Une mère un peu vigilante tient dans ses mains les » passions de ses enfans ». Elle y tient donc aussi leur caractère. Qu'est-ce en effet qu'un caractère ? le produit d'une volonté vive et constante , par conséquent d'une passion forte. Or si la mère peut tout sur celle de ses fils , elle peut tout sur leur caractère. Qui peut disposer de la cause , est le maître de l'effet.

Mais pourquoi Julie toujours contraire à elle-même répète-t-elle sans cesse qu'elle met peu d'importance à l'instruction de ses enfans ; et qu'elle en abandonne le soin à la nature , lorsque dans le fait , *il n'est point d'éducation* , si je l'ose dire , *plus éducation que la*

*sienne*, et qu'enfin en ce genre elle ne laisse, pour ainsi dire, rien à faire à la nature ?

C'est avec plaisir que je saisis cette occasion de louer Rousseau : ses vues sont quelquefois extrêmement fines. Les moyens employés par Julie pour l'instruction de ses fils sont souvent les meilleurs possibles. Tous les hommes, par exemple, sont singes et imitateurs. Les vices se gagnent par contagion. Julie le sait, et veut en conséquence que tous jusqu'à ses domestiques concourent par leur exemple et leurs discours à inspirer à ses enfans les vertus qu'elle désire en eux. Mais un pareil plan d'instruction est-il praticable dans la maison paternelle ? j'en doute : et si, de l'aveu de Julie, un seul valet brutal ou flatteur suffit pour gâter toute une éducation, (1) où trouver des domestiques tels que

(1) D'après cet aveu de Julie, croiroit-on que Rousseau me reproche de trop donner à l'éducation ? Nulle contradiction n'arrête l'auteur de l'Emile.

« Deux hommes, dit-il, du même état ne reçoivent-ils pas à-peu-près les mêmes instructions, et néanmoins quelle différence n'aperçoit-on pas entre leurs esprits ? Pour expliquer cette différence, supposera-t-on, ajoute-t-il, page 114, tome 5 de l'Émile, que certains objets ont agi sur l'un et non pas sur l'autre ? que de petites circonstances les ont frappés différemment, sans qu'ils s'en soient aperçus ? Tous ces raisonnemens ne sont que des subtilités. » Mais, répondrai-je à Rousseau, assurer que le caractère brutal ou flatteur d'un domestique suffit pour gâter toute une éducation ; qu'un éclat de rire indiscret ( page 216 tome 1 de l'Emile ) peut retarder de six mois une éducation, c'est convenir que ces mêmes petites circonstances, pour lesquelles vous affectez tant de mépris, sont quelquefois de la plus grande importance, et



l'exige ce plan d'instruction ? Au reste, ce qui paroît impossible à l'éducation particulière, l'est-il à l'éducation publique ? je vais l'examiner.

que l'éducation par conséquent ne peut précisément être la même pour deux hommes. Or comment se peut-il, après avoir si authentiquement reconnu l'influence des plus petites causes sur l'éducation, que Rousseau compare ( page 113 et 114, tome 5 de l'Héloïse ) les raisonnemens faits à ce sujet à ceux des astrologues ? « Pour expliquer, dit-il, comment les hommes, qui semblent nés sous le même aspect du ciel, éprouvent des fortunes très-différentes, ces astrologues nient que les hommes soient nés, précisément au même instant » Mais, repliquera-t-on à Rousseau, ce n'est point dans cette négation que consiste l'erreur des astrologues.

Dire que les astres, dans un instant, quelque petit qu'il soit, parcourent un espace plus ou moins grand, proportionnément à la vitesse plus ou moins grande avec laquelle ils se meuvent, c'est une vérité mathématique.

Assurer que faite d'une pendule assez juste, ou d'une observation assez exacte, deux hommes, qu'on croit nés dans le même instant n'ont cependant pas vu le jour dans le moment où les astres étoient précisément dans la même position les uns à l'égard des autres c'est souvent un doute assez bien fondé.

Mais croire, sans aucune preuve, que les astres influent sur le sort et le caractère des hommes, c'est une sottise et c'est celle des astrologues.

---

 CHAPITRE VI.

*De l'heureux usage qu'on peut faire dans l'éducation publique de quelque idée de Rousseau.*

**D**ANS l'éducation particulière on n'a pas le choix du maître. L'excellent est rare, il doit être cher, et peu de particuliers sont assez riches pour le bien payer. Il n'en est pas de même dans une éducation publique. Le gouvernement attache-t-il de gros revenus aux maisons d'instruction; paye-t-il libéralement les instituteurs, leur marque-t-il une certaine considération; rend-il enfin leur place honorable (1) ? il les rend généralement desirables. Le gouvernement alors a le choix sur un si grand nombre d'hommes éclairés, qu'il en trouve toujours de propres à remplir les places qu'il leur destine. En tous les genres c'est la disette des récompenses qui produit celle des talens.

---

(1) Que faut-il, dit Rousseau, pour qu'un enfant apprenne ? qu'il ait intérêt d'apprendre. Que faut-il pour qu'un maître perfectionne sa méthode d'enseigner ? qu'il ait pareillement intérêt de la perfectionner. Mais pour s'occuper d'un travail aussi pénible, il faut qu'il espère une récompense considérable. Or peu de pères sont assez riches pour réaliser son espoir et payer noblement ses services. Le prince seul, en honorant les places d'instituteurs, en y attachant des appointemens honnêtes, peut à la fois inspirer aux gens de mérite le désir de les mériter et de les obtenir.

Mais dans le plan d'éducation proposé par Rousseau , quel doit être le premier soin des maîtres ? l'éducation des domestiques destinés à servir les enfans. Ces domestiques élevés , alors les maîtres d'après leur propre expérience et celle de leurs prédécesseurs , peuvent s'attacher à perfectionner les méthodes de l'instruction.

Ces maîtres sont-ils chargés d'inspirer à leurs disciples les goûts , les idées , les passions les plus conformes à l'intérêt général ? ils sont en présence de l'élève forcés de porter sur leurs démarches , leur conduite et leurs discours , une attention impossible à soutenir long-tems. C'est tout le plus , s'ils peuvent quatre ou cinq heures par jour supporter une telle contrainte. Aussi n'est-ce que dans les collèges où les maîtres se relaient successivement , qu'on peut faire usage de certaines vues , de certaines idées répandues dans l'Émile et l'Héloïse. Le possible dans une maison publique d'instruction , cesse de l'être dans la maison paternelle.

A quel âge commencer l'éducation des enfans. Si l'on en croit Rousseau page 116 , tome 5 de l'Héloïse , *ils sont jusqu'à dix ans sans jugement*. Jusqu'à cet âge toute éducation est donc inutile ; l'expérience , il est vrai , est sur ce point en contradiction avec cet auteur. Elle nous apprend que l'enfant discerne au moins confusément au moment même qu'il sent , qu'il juge avant douze ans des distances , des grandeurs , de la dureté , de la mollesse des corps.

de ce qui l'amuse ou l'ennuie ; de ce qui est bon ou mauvais au goût , qu'enfin il sait avant douze ans une grande partie de la langue usuelle , et connoît déjà les mots propres à exprimer ses idées. D'où je conclus que l'intention de la nature n'est pas , comme le dit l'auteur d'Emile , que le corps se fortifie avant que l'esprit s'exerce , mais que l'esprit s'exerce à mesure que le corps se fortifie. Rousseau sur ce point ne paroît pas bien assuré de la vérité de ses raisonnemens. Aussi avoue-t-il , page 259 , tome 1 de l'Emile. « Qu'il est souvent en » contradiction avec lui-même ; mais ajoute-t-il , » cette contradiction n'est que dans les mots ». J'ai déjà fait voir qu'elle est dans les choses ; et l'auteur m'en fournit une nouvelle preuve dans le même endroit de son ouvrage. « Si je regarde , dit-il , les » enfans comme incapables de raisonnement (1) , c'est » qu'on les fait raisonner sur ce qu'il ne comprennent » pas ». Mais il en est à cet égard de l'homme fait comme de l'enfant. L'un et l'autre raisonnent mal sur ce qu'ils n'entendent pas. L'on peut même assurer que si l'enfant est aussi capable de l'étude des langues que l'homme fait , il est aussi susceptible d'attention , et peut également appercevoir les res-

---

(1) « La prétendue incapacité des jeunes gens pour le raisonnement , dit à ce sujet St. Réal , est plutôt une condescendance pour le maître que pour le disciple. Les maîtres ne sachant pas les faire raisonner ont un intérêt de les en dire incapables ».

semblances et les différences, les convenances et les disconvenances qu'ont entr'eux les objets divers, et par conséquent raisonner également juste.

Quelles sont d'ailleurs les expériences sur lesquelles se fonde Rousseau pour assuter, page 203, tome 1 de l'Emile. « Que si l'on pouvoit amener » un élève sain et robuste à l'âge de dix ou douze » ans sans qu'il pût distinguer sa main droite de la » gauche, et sans savoir ce que c'est qu'un livre, » les yeux de son entendement s'ouvriraient tout-à- » coup aux leçons de la raison ».

Je ne conçois pas, je l'avoue, pourquoi l'enfant enverroit mieux, s'il n'ouvrait, qu'à dix ou douze ans *les yeux de son entendement*. Tout ce que je sais, c'est que l'attention d'un enfant livré jusqu'à douze ans à la dissipation est très-difficile à fixer; c'est que le savant lui-même distrait trop long-tems de ses études ne s'y remet pas sans peine. Il en est de l'esprit comme du corps; l'on ne rend l'un attentif, et l'autre souple que par un exercice continu. L'attention ne devient facile que par l'habitude.

Mais on a vu des hommes triompher dans un âge mûr des obstacles qu'une longue inapplication met à l'acquisition des talens.

Un désir excessif de la gloire peut sans doute opérer ce prodige. Mais quel concours, quelle réunion rare de circonstances pour allumer un tel désir doit-on compter sur ce concours et tout attendre d'un miracle? Le parti le plus sûr est d'habituer de

bonne heure les enfans à la fatigue de l'attention: Cette habitude est l'avantage le plus réel qu'on retire maintenant des meilleures études. Mais que faire pour rendre attentif ? qu'ils aient intérêt à l'être. C'est pour cet effet qu'on a quelquefois recours au châti- ment (1). La crainte engendre l'attention; et si l'on a d'ailleurs perfectionné les méthodes de l'instruction, cette attention est peu pénible.

Mais ces méthodes sont-elles faciles à perfec- tionner ?

Que dans une science abstraite telle , par exemple,

(1) Rousseau ne veut pas qu'on châtie les enfans. Mais selon lui-même, pour que les enfans soient attentifs, il faut qu'ils aient intérêt de l'être. N'ont-ils point encore atteint l'âge de l'émulation ? il n'est alors que deux moyens d'exciter en eux cet intérêt. L'un est l'espoir d'un bonbon ou d'un joujou ; (l'amusement et la gourmandise sont les seules passions de l'enfance) l'autre est la crainte du châti- ment. Le premier moyen suffit-il ? il mérite la préférence. Ne suf- fit-il pas ? c'est au châtiement qu'il faut avoir recours. la crainte est toujours efficacement employée. L'enfant craint encore plus la dou- leur qu'il n'aime un bonbon. Le châtiement est-il sévère, est-il jus- tement infligé ? on est rarement obligé d'y revenir. Mais c'est ré- pandre sur l'aube de la vie les images du chagrin. Non, ce chagrin est aussi court que la punition. L'instant d'après l'enfant châtié saute, joue avec ses camarades, et s'il se souvient du fouet, c'est dans des momens calmes et consacrés à l'étude, où ce souvenir soutient son application.

Qu'on perfectionne d'ailleurs les méthodes encore trop imparfaites d'enseigner; qu'on les simplifie; l'étude devenue plus facile, l'éleve sera moins exposé au châtiement. L'enfant apprendra l'Italien, l'Alle- mand avec la même facilité que sa propre langue, si, toujours en- touré d'Italiens ou d'Allemands, il ne peut demander qu'en ces lan- gues les choses qui lui sont agréables.

que la morale, on fasse remonter un enfant des idées particulières aux générales ; qu'on attache des idées nettes et précises aux divers mots qui composent la langue de cette science, l'étude en deviendra facile. Par quelle raison, observateur exact de l'esprit humain, ne disposeroit-on pas les études de manière que l'expérience fût l'unique ou du moins le premier des maîtres, et que dans chaque science le disciple s'élevât toujours des simples sensations aux idées les plus composées ? Cette méthode une fois adoptée, les progrès de l'élève seroient plus rapides, sa science plus assurée, l'étude pour lui moins pénible, lui deviendrait moins odieuse, et l'éducation enfin pourroit plus sur lui.

Répéter que *l'enfance et la jeunesse sont sans jugement*, c'est le propos des vieillards de la comédie. La jeunesse réfléchit moins que la vieillesse, parce qu'elle sent plus, parce que tous les objets nouveaux pour elle, lui font une impression forte. Mais si la force de ses sensations la distrait de la méditation ? leur vivacité grave plus profondément dans son souvenir les objets qu'un intérêt quelconque doit lui faire un jour comparer entr'eux.

## C H A P I T R E V I I.

*Des prétendus avantages de l'âge mûr sur l'adolescence.*

L'HOMME sait plus que l'adolescent ; il a plus de faits dans sa mémoire : mais a-t-il plus de capacité d'apprendre , plus de force d'attention , plus d'aptitude à raisonner ? non : c'est au sortir de l'enfance , c'est dans l'âge des desirs et des passions que les idées , si je l'ose dire , poussent le plus vigoureusement. Il en est du printems de la vie , comme du printems de l'année. La sève alors monte avec force dans les arbres , se répand dans leurs branches , se partage dans leurs rameaux , se porte à leurs extrémités , les ombrage de feuilles , les pare de fleurs , et en noue les fruits. C'est dans la jeunesse de l'homme que se nouent pareillement en lui les pensées sublimes qui doivent un jour le rendre célèbre.

Dans l'été de sa vie ses idées se mûrissent. Dans cette saison l'homme les compare , les unit entr'elles , en compose un grand ensemble. Il passe dans ce travail , de la jeunesse à l'âge mûr , et le public qui récolte alors le fruit de ses travaux , regarde les dons de son printems comme un présent de son automne (1).

---

(1) Dans la première jeunesse , c'est au desir de la gloire , quelquefois à l'amour des femmes , qu'on doit le desir vif de l'étude ; et



L'homme est-il jeune ? c'est alors qu'en total il est le plus parfait (1), qu'il porte en lui plus d'esprit, de vie, et qu'il en répand davantage sur ce qui l'entoure.

Considérons les empires où l'âme du Prince devenue celle de sa nation, lui communique le mouvement et la vie; où semblable à la fontaine d'Alcinoüs, dont les eaux jaillissoient dans l'enceinte du palais et se distribuoient ensuite par cent canaux dans la capitale, l'esprit du Souverain est par le canal des grands pareillement transmis aux sujets. Qu'arrive-t-il ? c'est qu'en ces empires où tout émane du Monarque, le moment de sa jeunesse est communément celui où la nation est la plus florissante. Si la fortune, à l'exemple des coquettes, semble fuir les cheveux gris; c'est qu'alors l'activité des passions

dans un âge plus avancé, ce n'est qu'à la force de l'habitude qu'on doit la continuité de ce même goût.

(2) Avec l'âge on gagne en connoissance, en expérience, mais l'on perd en activité et en fermeté. Or dans l'administration des affaires civiles et militaires, lesquelles de ces qualités sont les plus nécessaires? les dernières. C'est toujours trop tard, dit à ce sujet Machiavel, qu'on élève les hommes aux places importantes. Presque toutes les grandes actions des siècles présents et passés ont été exécutées avant l'âge de 30 ans. Les Annibal, les Alexandre etc. en sont la preuve. L'homme qui doit se rendre illustre, dit Philippe de Commines, l'est toujours de bonne heure. Ce n'est point dans le moment qu'affoibli par l'âge, qu'alors insensible aux charmes de la louange et indifférent à la considération, compagne de la gloire, on fait des efforts pour la mériter.

abandonne le Prince (1), et que l'activité est la mère des succès.

A mesure que la vieillesse approche, l'homme moins attaché à la terre, est moins fait pour la gouverner. Il sent chaque jour décroître en lui le sentiment de son existence. Le principe de son mouvement s'exhale. L'ame du Monarque s'engourdit; et son engourdissement se communiquant à ses sujets, ils perdent leur audace, leur énergie, et l'on redemande en vain à la vieillesse de Louis XIV, les lauriers qui couronnoient sa jeunesse.

Veut-on savoir ce que l'éducation peut sur l'enfance; ouvrons le tome 5 de l'Héloïse et rapportons-nous-en à Julie ou à Rousseau lui-même. Il y dit (2): « Que les enfans de Julie dont l'aîné (3) » a six ans, lisent déjà passablement; qu'ils sont » déjà dociles (4); qu'ils sont accoutumés au refus (5); » que Julie a détruit en eux la cause de la criaillerie (6), » qu'elle a écarté de leur ame, le mensonge, la vanité, la colère et l'envie (7) ».

(1) Dans les grands romans, c'est toujours avant le mariage que les héros combattent les monstres, les géans et les enchanteurs. Un sentiment sûr et sourd avertit le romancier que, les desirs de son héros une fois satisfaits, il n'a plus en lui de principe d'action. Aussi tous les auteurs de ce genre nous assurent qu'après les noces du Prince et de la Princesse, tous deux vécurent heureux, mais en paix.

(2) P. 159.

(5) P. 132.

(3) P. 120.

(6) P. 135 et 136.

(4) P. 148.

(7) P. 125.

Que Julie ou Rousseau regardent, s'ils le veulent, ces instructions comme simplement préparatoires, le nom ne fait rien à la chose. Toujours est-il vrai qu'à six ans, il est peu d'éducation plus avancée. Quels progrès plus étonnans encore Rousseau, page 132, tome 2 d'Emile, ne fait-il pas faire à son élève! « Par le moyen, dit-il, de mon éducation, quelles » grandes idées je vois s'arranger dans la tête d'Emile! » quelle netteté de judiciaire! quelle justesse de raisonnement! Homme supérieur, s'il ne peut élever les autres à sa mesure, il sait s'abaisser à la leur. Les vrais principes du juste, les vrais modèles du beau, tous les rapports moraux des êtres, toutes les idées de l'ordre se gravent dans son entendement ».

Si tel est l'Emile de Rousseau, personne ne lui contestera la qualité d'homme supérieur. Cependant cet élève, tome 2, page 302, « n'avait reçu de la nature que de médiocre disposition à l'esprit ».

Sa supériorité, comme le soutient Rousseau, n'est donc pas en nous l'effet de la perfection plus ou moins grande de nos organes, mais de notre éducation.

Qu'on ne s'étonne point des contradictions de ce célèbre écrivain. Ses observations sont presque toujours justes, et ses principes presque toujours faux et communs. De-là ses erreurs. Peu scrupuleux examinateur des opinions généralement reçues, le nombre de ceux qui les adoptent, lui en impose. Et quel philosophe porte toujours sur ces opinions l'œil sé-

rière de l'examen ? La plupart des hommes se repètent : ce sont des voyageurs qui les uns d'après les autres donnent la même description des pays qu'ils ont rapidement parcourus, ou même qu'ils n'ont jamais vus.

Dans les anciennes salles de spectacle, il y avait, dit-on, beaucoup d'échos artificiels placés de distance en distance et peu d'acteurs sur la scène. Or sur le théâtre du monde, le nombre de ceux qui pensent par eux-mêmes est pareillement très-petit et le nombre des échos très-grand. Je n'appliquerai pas cette comparaison à Rousseau; mais j'observerai que s'il n'est pas de génie dans la composition duquel il n'entre souvent beaucoup d'oui-dire, c'est l'un de ces oui-dire, qui sans doute a fait croire à Rousseau, « qu'avant 10 » ou 12 ans, les enfans étoient entièrement incapables et de raisonnement et d'instruction ».

## C H A P I T R E V I I I .

*Des éloges donnés par Rousseau à l'ignorance.*

C E L U I qui par fois regarde la diversité des esprits et des caractères comme l'effet de la diversité des tempéramens (1), et qui persuadé que l'éducation

(1) Si les caractères étoient l'effet de l'organisation, il y auroit en tout pays un certain nombre d'hommes de caractère. Pourquoi n'en voit-on communément que dans les pays libres ? c'est, dit-on,

*ne substitue que de petites qualités aux grandes données par la nature*, croit en conséquence l'éducation nuisible (1) doit aussi par fois se faire l'apologiste de l'ignorance. Aussi, dit Rousseau, page 153, tome 5 de l'Héloïse, « Ce n'est point des » livres que les enfans doivent tirer leurs connois- » sances; les connoissances, ajoute-il, ne s'y trou- » vent pas. » Mais sans livres les sciences et les arts eussent-ils jamais atteint un certain degré de perfection? Pourquoi n'apprendroit-on pas la géométrie dans les Euclide et les Clairaut; la médecine dans les Hypocrate et les Boerhaave; la guerre dans les César, les Feuquiere et les Montecuculli; le droit civil dans les Domat; enfin la politique et la morale dans des historiens tels que les Tacite, les Hume, les Polybe, les Machiavel? Pourquoi non content de mépriser les lettres, Rousseau semble-t-il insinuer

---

que ces pays sont les seuls où les caracteres puissent se développer. Mais le moral pourroit-il s'opposer au développement d'une cause physique? Est-il quelque maxime morale qui fasse fondre une loupe?

(1) L'instruction toujours utile nous fait ce que nous sommes. Les savans sont nos instituteurs; notre mépris pour les livres est donc toujours un mépris de mauvaise foi. Sans livres nous serions encore ce que sont les sauvages.

Pourquoi la femme du Sérail n'a-t-elle pas l'esprit des femmes de Paris? c'est qu'il en est des idées comme des langues. On parle celle de ceux qui nous entourent. L'esclave de l'Orient ne soupçonne pas la bonté du caractère romain. Il n'a point lu Tite-Live; il n'a d'idées ni de la liberté, ni d'un gouvernement republicain. Tout est en nous acquisition et éducation.

que l'homme vertueux de sa nature, doit ses vices à ses connoissances? « Peu m'importe, dit Julie, » pages 158 et 159, tome 5, *ibid.* Que mon fils » soit savant: il me suffit qu'il soit sage et bon. » Mais les sciences rendent-elles le citoyen vicieux? l'ignorant est-il le meilleur (1) et le plus sage des hommes?

Si l'espèce de probité nécessaire pour n'être pas pendu exige peu de lumières, en est-il ainsi d'une probité fine et délicate? quelle connoissance des devoirs patriotiques cette probité ne suppose-t-elle pas?

Parmi les stupides, j'ai vu des hommes bons, mais en petit nombre. J'ai vu beaucoup d'huîtres et peu qui renfermassent des perles. On n'a point observé que les peuples les plus ignorans fussent toujours les plus heureux, les plus doux et les plus vertueux (2).

Au nord de l'Amérique, une guerre inhumaine arme perpétuellement les ignorans sauvages, les uns

(1) La connoissance et la méfiance des hommes, sont, dit-on, inséparables. L'homme n'est donc pas aussi bon que le prétend Julie.

(2) Moins on a de lumières, plus l'on devient personnel. J'entends une petite maitresse pousser les hauts cris: quelle en est la cause? est-ce le choix d'un mauvais général ou l'enregistrement d'un édit onéreux au peuple? non, c'est la mort de son chat ou de son oiseau. Plus on est ignorant, moins on aperçoit de rapport entre la bonheur national et le sien.

contre les autres. Ces sauvages cruels dans leurs combats, sont plus cruels encore dans leurs triomphes. Quel traitement attendent leurs prisonniers ? la mort dans des supplices abominables. La paix, le calumet en main, a-t-elle suspendu la fureur de deux peuples sauvages ; qu'elles violences n'exercent-ils pas souvent dans leurs propres peuplades ? combien de fois a-t-on vu le meurtre, la cruauté, la perfidie encouragés par l'impunité (1), y marcher le front levé ?

Par quelle raison en effet l'homme stupide des bois, seroit-il plus vertueux que l'homme éclairé des villes ? Par-tout les hommes naissent avec les mêmes besoins et le même desir de les satisfaire. Ils sont les mêmes au berceau ; et s'ils diffèrent entr'eux, c'est lorsqu'ils entrent plus avant dans la carrière de la vie.

Les besoins, dira-t-on, d'un peuple sauvage se réduisent aux seuls besoins physiques. Ils sont en petit nombre. Ceux d'une nation policée au contraire sont immenses. Peu d'hommes y sont exposés aux rigueurs de la faim ; mais que de goûts et de desirs n'ont-ils pas à satisfaire ? et dans cette multiplicité de goûts, que de germes de querelles, de discussions et de vices ! oui : mais aussi que de loix et de police pour les reprimer !

---

(2) Chez certains sauvages l'ivresse attire le respect. Qui se dit ivre est déclaré prophète ; et comme ceux des Juifs il peut impunément assassiner.

Au reste les grands crimes ne sont pas toujours l'effet de la multitude de nos desirs. Ce ne sont pas les passions multipliées, mais les passions fortes qui sont fécondes en forfaits. Plus j'ai de desirs et de goûts, moins ils sont ardents. Ce sont des torrens d'autant moins gonflés et dangereux dans leurs cours, qu'ils se partagent en plus de rameaux. Une passion forte est une passion solitaire qui concentre tous nos desirs en un seul point. Telles sont souvent en nous les passions produites par des besoins physiques.

Deux nations sans arts et sans agriculture sont-elles quelquefois exposées au tourment de la faim ? Dans cette faim, quel principe d'activité ! Point de lac poissonneux, point de forêt giboyeuse, qui ne devienne entr'elles un germe de discussion et de guerre. Le poisson et le gibier cessent-ils d'être abondans ? chacune défend le lac ou le bois qu'elle s'approprie, comme le laboureur l'entrée du champ prêt à moissonner

La faim se renouvelle plusieurs fois le jour et par cette raison devient dans le sauvage un principe plus actif que ne l'est chez un peuple policé la variété de ses goûts et de ses desirs. Or l'activité dans le sauvage est toujours cruelle, parce qu'elle n'est pas contenue par la loi. Aussi proportionnellement au nombre de ses habitans, se commet-il au nord de l'Amérique, plus de cruautés et de crimes que dans l'Europe entière. Sur quoi donc fonder l'opinion de vertu et du bonheur des sauvages ?



Le dépeuplement des contrées septentrionales si souvent ravagées par la famine, prouveroit-il que les Samoïdes soient plus heureux que les Hollandois ? Depuis l'invention des armes à feu et le progrès de l'art militaire (1), quel état que celui de l'Eskimau à quoi doit-il son existence ? à la pitié des nations européennes. Qu'il s'élève quelque démêlé entre elles et lui, le peuple sauvage est détruit. Est-ce un peuple heureux que celui dont l'existence est aussi incertaine ?

Quand le Huron ou l'Iroquois seroit aussi ignorant que Rousseau le desire, je ne l'en croirois pas plus fortuné. C'est à ses lumières, c'est à la sagesse de sa législation qu'un peuple doit ses vertus, sa prospérité, sa population et sa puissance. Dans quel moment les Russes devinrent ils redoutables à l'Europe ? Lorsque le Czar les eut forcés de s'éclairer (2). Rous-

(1) Un peuple est-il heureux ? pour continuer de l'être, que faut-il ? que les nations voisines ne puissent l'asservir. Pour cet effet ce peuple doit être exercé aux armes ; il doit être bien gouverné, avoir d'habiles généraux, d'excellens amiraux, de sages administrateurs de ses finances ; enfin une excellente législation. Ce n'est donc jamais de bonne foi qu'on se fait l'apologiste de l'ignorance. Rousseau sent bien que c'est à l'imbécillité commune à tous les Sultans qu'il faut rapporter presque tous les malheurs du despotisme.

(2) Quelques officiers adoptent en France l'opinion de Rousseau ; ils veulent des soldats automates. Cependant jamais Turenne ni Condé ne se sont plaints du trop d'esprit des leurs. Les soldats grecs et romains citoyens au retour de la campagne étoient nécessairement plus instruits, plus éclairés que les soldats de nos jours ; et les armées grecques et romaines valoient bien les nôtres. Les

seau, tome 3, page 30, de l'Émile; « veut absolu-  
 » ment que les arts, les sciences, la philosophie et  
 » les habitudes qu'elle engendre, changent bientôt  
 » l'Europe en désert (1), et qu'enfin les connois-  
 » sances corrompent les mœurs. » Mais sur quoi  
 fonde-t-il cette opinion? Pour soutenir de bonne foi  
 ce paradoxe, il faut n'avoir jamais porté ses regards  
 sur les empires de Constantinople, d'Ispahan, de  
 Déli, de Méquinès, enfin sur aucun de ces pays où  
 l'ignorance est également encensée et dans les mos-  
 quées et dans les palais.

Que voit-on sur le trône Ottoman? un souverain  
 dont le vaste empire n'est qu'une vaste lande, dont

soins que les généraux actuels prennent pour étouffer les lumières  
 des subalternes, n'annonceroient-ils pas la crainte qu'ils ont d'avoir  
 des censeurs trop éclairés de leur manœuvre? Scipion et César avoient  
 moins de défiance.

(1) De toutes les parties de l'Asie, la plus savante est la Chine,  
 et c'est aussi la mieux cultivée et la plus habitée. Quelques érudits  
 veulent que l'ignorante et barbare Europe ait été jadis plus peu-  
 plée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Ma réponse à leurs nombreuses  
 citations, c'est que dix arpens en froment nourrissent plus d'hom-  
 mes que cent arpens en bruyères, pâtures, etc; c'est que l'Europe  
 étoit autrefois couverte d'immenses forêts et que les Germains se  
 nourrissoient du produit de leurs bestiaux. César et Tacite l'assurent,  
 et leur témoignage décide la question. Un peuple pasteur ne peut  
 être nombreux. L'Europe civilisée est donc nécessairement plus peu-  
 plée que ne l'étoit l'Europe barbare et sauvage. S'en rapporter là-  
 dessus à des historiens souvent menteurs ou mal instruits, lors-  
 qu'on a en main des preuves évidentes de leur mensonge, c'est  
 folie. Un pays sans agriculture ne peut sans un miracle nourrir  
 un grand nombre d'habitans. Or les miracles sont plus rares que  
 les mensonges.

toutes les richesses et tous les sujets rassemblés pour ainsi-dire dans une capitale immense, ne présentent qu'un vain simulacre de puissance, et qui maintenant sans force pour résister à l'attaque d'un seul des princes chrétiens, échoueroit devant le rocher de Malte, et ne jouera peut-être plus de rôle en Europe.

Quel spectacle offre la Perse? des habitans épars dans de vastes régions infestées de brigands, et vingt tyrans qui, le fer en main, se disputent des villes en cendres et des champs ravagés.

Qu'apperoit-on dans l'Inde, dans ce climat le plus favorisé de la nature? des peuples paresseux, avilis par l'esclavage, et qui, sans amour du bien public, sans élévation d'ame, sans discipline, sans courage, végètent sous le plus beau ciel du monde (1); des peuples enfin dont toute la puissance ne soutient pas l'effort d'une poignée d'Européens. Tel est dans une grande partie de l'Orient l'état des peuples soumis à cette ignorance si vantée.

Rousseau croit-il réellement que les empires que je viens de citer soient plus peuplés que la France, l'Allemagne, l'Italie, la Hollande, &c? croît-il

(1) Les Indiens n'ont nulle force de caractère. Ils n'ont que l'esprit de commerce. Il est vrai qu'en ce genre la nature a tout fait pour eux. C'est elle qui couvre leur sol de ces denrées précieuses que l'Europe y vient acheter. Les Indiens en conséquence sont riches et paresseux. Ils aiment l'argent, n'ont pas le courage de le défendre. Leur ignorance dans l'art militaire et dans la science du gouvernement les rendra long-tem vil et méprisables.

les peuples ignorans de ces contrées plus vertueux et plus fortunés que la nation éclairée et libre de l'Angleterre? non sans doute. Il ne peut ignorer des faits connus du petit-maître le plus superficiel et de la caillette la plus dissipée. Quel intérêt détermine donc Rousseau à prendre si hautement parti pour l'ignorance?

## CHAPITRE IX.

*Quels motifs ont pu engager Rousseau à se faire l'apologiste de l'ignorance?*

C'EST à Rousseau à nous éclairer sur ce point « Il n'est point, dit-il, page 30, tome 3 de l'Emile, » de philosophe qui venant à connoître le vrai et le » faux, ne préférât le mensonge qu'il a trouvé à la vé- » rité découverte par une autre. Quel est, ajoute-il, le » philosophe qui pour sa gloire ne tromperoit pas volontiers le genre humain?

Rousseau seroit-il ce philosophe (1)? Je ne me

(1) Il n'est point de proposition soit morale, soit politique, que Rousseau n'adopte et ne rejette tout-à-tour. Tant de contradictions ont fait quelquefois suspecter sa bonne foi. Il assure, par exemple, tome 3, page 132, dans une note de l'Emile, « que c'est au » christianisme que les gouvernemens modernes doivent leur plus » solide autorité et leurs révolutions moins fréquentes; que le chris- » tianisme a rendu les princes moins sanguinaires; que c'est une » vérité prouvée par le fait ». Il dit, Contrat social, chapitre 8,

permets pas de le penser. Au reste s'il croyoit qu'un mensonge ingénieux pût à jamais immortaliser le nom de son inventeur, il se tromperoit (1). Le vrai seul à des succès durables. Les lauriers dont l'erreur quelquefois se couronne n'ont qu'une verdure éphémère.

Qu'une ame vile, un esprit trop foible pour atteindre au vrai, avance sciemment un mensonge; il obéit à son instinct: mais qu'un philosophe puisse se faire l'apôtre d'une erreur qu'il ne prend pas pour la vérité (2) même, j'en doute, et mon garant est ir-

• qu'au moins le paganisme n'allumoit point de guerres de religion;  
 • que Jésus, en établissant un royaume spirituel sur la terre, sé-  
 • para le système théologique du système politique, que l'état alors  
 • cessa d'être un; qu'on y vit naître des divisions intestines qui  
 • n'ont jamais cessé d'agiter le peuple chrétien; que le prétendu  
 • royaume de l'autre monde est devenu sous un chef visible le  
 • plus violent despotisme dans celui-ci; que de la double puis-  
 • sance spirituelle et temporelle a résulté un conflit de juridiction  
 • qui rend toute bonne politique impossible dans les états papistes;  
 • qu'on n'y sait jamais auquel du prêtre ou du maître on doit  
 • obéir; que la loi chrétienne est nuisible à la forte constitution de  
 • l'état; que le christianisme est si évidemment mauvais, que c'est  
 • perdre le tems que de s'amuser à le démontrer ».

Or en deux ouvrages donnés presque en même tems au public, comment imaginer que le même homme puisse être si contraire à lui-même et qu'il soutienne de bonne foi deux propositions aussi contradictoires?

(1) J'en excepte cependant les mensonges religieux.

(2) L'homme, je le sais, n'aime point la vérité pour la vérité même. Il rapporte tout à son bonheur. Mais s'il le place dans l'acquisition d'une estime publique et durable; si est évident, puisque cette espece d'estime est attachée à la découverte de la vérité, qu'il est par la nature même de sa passion forcé de n'aimer et de

récusable; c'est le desir que tout auteur a de l'estime publique et de la gloire. Rousseau la cherche sans doute, mais c'est en qualité d'orateur, non de philosophe. Aussi de tous les hommes célèbres est-il le seul qui se soit élevé contre la science (1). La méprise-t-il en lui, manqueroit-il d'orgueil? non, non, mais cet orgueil fut aveugle un moment. Sans doute qu'en se faisant l'apologiste de l'ignorance, il s'est dit à lui-même ?

« Les hommes en général sont paresseux, par conséquent ennemis de toute étude qui les force à l'attention.

« Les hommes sont vains, par conséquent ennemis de tout esprit supérieur.

« Les hommes médiocres enfin ont une haine secrète pour les savans et pour les sciences. Que j'en persuade l'inutilité; je flatterai la vanité du stupide: je me rendrai chers aux ignorans; je serai leur maître, eux mes disciples, et mon nom consacré par leurs éloges, remplira l'univers. Le moine lui-même se déclarera pour moi (2). L'homme

recherche que le vrai. Un nom célèbre qu'on doit à l'erreur, est un prestige de gloire qui se détruit aux premiers rayons de la raison et de la vérité.

(1) Conséquemment, à la haine de Rousseau pour les sciences, j'ai vu des prêtres se flatter de sa prochaine conversion. Pourquoi, disoient-ils, désespérer de son salut? il protège l'ignorance, il hait les philosophes; il ne peut souffrir un bon raisonneur.

*Si Jean Jacques étoit saint que feroit-il de plus?*

(2) Tous les dévots sont ennemis de la science. Sous Louis XIV

» ignorant et crédule est l'homme du moine. La  
 » stupidité publique fait sa grandeur. D'ailleurs quel  
 » moment plus favorable à mon projet ? En France  
 » tout concourt à dépriser les talens. Si j'en profite,  
 » mes ouvrages deviennent célèbres,

Mais cette célébrité doit-elle être durable ? l'Auteur de l'Emile a-t-il pu se le promettre ? ignore-t-il qu'il s'opère une révolution sourde et perpétuelle dans l'esprit et le caractère des peuples , et qu'à la longue l'ignorance se décrédite elle-même ?

Or quel supplice pour cet auteur , s'il entrevoit déjà le mépris futur où tomberont ses panégyriques de l'ignorance (1) ? quel moyen sur cet objet de faire long-tems illusion à l'Europe ? L'expérience apprend à ses peuples que le génie , les lumières et les connoissances sont les vraies sources de leur puissance , de leur prospérité , de leur vertu ; que leur foiblesse et le malheur sont au contraire toujours l'effet

Ils donnoient le nom de Jansénistes aux savans qu'ils vouloient perdre. Ils y ont depuis substitué le nom d'encyclopédistes. Cette expression n'a maintenant en France aucun sens déterminé. C'est un mot prétendu injurieux dont les sots se servent pour diffamer quiconque a plus d'esprit qu'eux.

(1) Le despotisme, ce cruel fléau de l'humanité est le plus souvent une production de la stupidité nationale. Tout peuple commence par être libre. A quelle cause attribuer la perte de sa liberté ? à son ignorance , à sa folle confiance en des ambitieux. L'ambitieux et le peuple, c'est la fille et le lion de la fable. A-t-elle persuadé à cet animal de se laisser couper les griffes et limer les dents ? elle le livre aux mâchins.

d'un vice dans le gouvernement, par conséquent de quelque ignorance dans le législateur. Les hommes ne croiront donc jamais les sciences et les lumières vraiment nuisibles.

Mais dans le même siècle, on a vu quelquefois les arts et les sciences se perfectionner et les mœurs se corrompre. J'en conviens; et je sais avec quelle adresse l'ignorance toujours envieuse profite de ce fait pour imputer aux sciences, une corruption de mœurs entièrement dépendante d'une autre cause.

## C H A P I T R E X.

### *Des causes de la décadence d'un empire.*

L'INTRODUCTION et la perfection des arts et des sciences dans un empire n'en occasionnent pas la décadence. Mais les mêmes causes qui y accélèrent le progrès des sciences, y produisent quelquefois les effets les plus funestes.

Il est des nations où par un singulier enchaînement de circonstances, le germe productif des arts et des sciences ne se développe qu'au moment même où les mœurs se corrompent.

Un certain nombre d'hommes se rassemble pour former une société. Ces hommes fondent une nouvelle ville; leurs voisins la voient s'élever d'un œil jaloux. Les habitans de cette ville forcés d'être à la



fois laboureurs et soldats se servent tour-à-tour de la bêche et l'épée. Quelles sont dans ce pays la science et la vertu de nécessité ? la science militaire et la valeur. Elles y sont les seules honorées. Toute autre science , toute autre vertu y est inconnue. Tel fut l'état de Rome naissante , lorsque foible , lorsqu'environnée de peuples belliqueux , elle ne soutenoit qu'à peine leurs efforts.

Sa gloire , sa puissance , s'étendirent par toute la terre. Mais Rome acquit l'une et l'autre avec lenteur. Il lui fallut des siècles de triomphes pour s'asservir ses voisins. Or ces voisins asservis , si les guerres civiles durent , par la forme de son gouvernement , succéder aux guerres étrangères ; comment imaginer que des citoyens engagés alors dans des partis différens en qualités de chefs ou de soldats , que des citoyens sans cesse agités de craintes ou d'espérances vives , pussent jouir du loisir et de la tranquillité qu'exige l'étude des sciences ?

En tout pays où ces événemens s'enchaînent et se succèdent , le seul instant favorable aux lettres est malheureusement celui où les guerres civiles , les troubles , les factions s'éteignent ; où la liberté expirante succombe comme du tems d'Auguste sous les efforts du despotisme (1). Or cette époque précède de

---

(1) Il en fut de même en France lorsque le cardinal de Richelieu eut désarmé le peuple , les grands , et se les fut asservis. Ce fut alors que les arts et les sciences y fleurirent.

peu celle de la décadence d'un empire. Cependant les arts et les sciences y fleurissent. Il est deux causes de cet effet.

La première est la force des passions. Dans les premiers momens de l'esclavage, les esprits encore vivifiés par le souvenir de leur liberté perdue, sont dans une agitation assez semblable à celle des eaux après la tourmente. Le citoyen brûle encore du désir de s'illustrer, mais sa position a changé. Il ne peut élever son buste à côté de celui des Timoleon, des Pélopidas et des Brutus. Ce n'est plus à titre de destructeur des tyrans, de vengeur de la liberté que son nom peut parvenir à la postérité. Sa statue ne peut être placée qu'entre celle des Homere, des Epicure, des Archimede, &c. Il le sent; et s'il n'est plus qu'une sorte de gloire à laquelle il puisse prétendre; si les lauriers des Muses sont les seuls dont il puisse se couronner, c'est dans l'arène des arts et des sciences qu'il descend pour les disputer; et c'est alors qu'il s'élève des hommes illustres en tous les genres.

La seconde de ces causes est l'intérêt qu'ont alors les Souverains d'encourager les progrès de ces mêmes sciences. Au moment où le despotisme s'établit, que desire le Monarque? d'inspirer l'amour des arts et des sciences à ces sujets. Que craint-il? qu'ils ne portent les yeux sur leurs fers; qu'ils ne rougissent de leur servitude, et ne tournent encore leurs regards vers la liberté. Il veut donc leur cacher leur avilissement; il veut occuper leur esprit. Il leur présente à cet effet

de nouveaux objets de gloire. Hypocrite amateur des sciences , il marque d'autant plus de considération à l'homme de génie qu'il a plus besoin de ses éloges.

Les mœurs d'une nation ne changent point au moment même de l'établissement du despotisme. L'esprit des citoyens est libre quelque tems après que leurs mains sont liés. Dans ces premiers instans les hommes célèbres conservent encore quelque crédit sur une nation. Le despote les comble donc de faveurs pour qu'ils le combent de louanges ; et les grands talens se sont trop souvent prêtés à cet échange; ils ont trop souvent été panégyristes de l'usurpation et de la tyrannie.

Quels motifs les y déterminent ? quelquefois la bassesse et souvent la reconnoissance (1). Il en faut convenir : toute grande révolution dans un empire en impose à l'imagination , et suppose dans celui qui l'opère quelque grande qualité , ou du moins quelque vice brillant que l'étonnement ou la reconnoissance peut métamorphoser en vertu (2).

(1) Les gens de lettres ont à se reprocher d'avoir loué dans le cardinal de Richelieu le plus mauvais des citoyens , le fauteur du despotisme , l'homme qui féconda les semences des maux actuels de l'empire françois ; l'homme enfin qui doit être également l'horreur et du prince , et de la nation.

(2) Les gens de lettres sont hommes comme les courtisans : ils ont donc souvent flatté le puissant injuste. Cependant il est entre eux une différence remarquable. Les gens de lettres ayant toujours

Telle est, au moment de l'établissement du despotisme, la cause productrice des grands talens dans les sciences et les arts. Ce premier moment passé, si ce même pays devient stérile en hommes de cette espèce (1), c'est que le despote plus assuré sur son trône, n'a plus d'intérêt de les protéger. Aussi dans les états le règne des arts et des sciences ne s'étend guère au-delà d'un siècle ou deux. L'aloës est chez tous les peuples l'emblème de la production des sciences. Il emploie cent ans à fortifier ses racines; il se prépare cent ans à pousser sa tige; le siècle écoulé, il s'élève, s'épanouit en fleurs et meurt.

Si dans chaque empire les sciences pareillement ne poussent, si je l'ose dire, qu'un jet et disparaissent ensuite, c'est que les causes propres à produire des hommes de génie, ne s'y développent communément qu'une fois. C'est au plus haut période de sa grandeur qu'une nation porte ordinairement les fruits de la science et des arts. Trois ou quatre générations

été protégés par les princes de quelque mérite, ils n'ont pu qu'exagérer les vertus. Ils ont trop loué Auguste. Mais les courtisans ont loué Néron et Caracalla.

(1) Le mérite ne conduit-il pas aux honneurs? il est méprisé; et pour comparer les petites choses aux grandes, il en est d'un empire comme d'un collège. Les prix et les premières places sont-ils pour les favoris du régent? plus d'émulation parmi les élèves. Les études tombent. Or ce qui se fait en petit dans les écoles, s'opère en grand dans les empires; et lorsque la faveur seule y dispose des places, la nation alors est sans énergie; les grands hommes en disparaissent.

d'hommes illustres se sont-elles écoulées ? les peuples dans cet intervalle ont changé de mœurs ; ils se sont façonnés à la servitude ; leur ame a perdu son énergie ; nulle passion forte ne la met en action. Le despote n'excite plus le citoyen à la poursuite d'aucune espèce de gloire. Ce n'est plus le talent qu'il honore , c'est la bassesse ; et le génie , s'il en est encore en ces pays , vit et meurt inconnu à sa propre patrie. C'est l'orange qui fleurit , parfume l'air et meurt dans un désert.

Le despotisme qui s'établit , laisse tout dire pourvu qu'on le laisse faire. Mais le despotisme affermi défend de parler , de penser et d'écrire. Alors les esprits tombent dans l'apathie ; tous les citoyens devenus esclaves maudissent le sein qui les a allaités ; et dans un pareil empire , tout nouveau né est un malheureux de plus.

Le génie enchaîné y traîne pesamment ses fers ; il ne vole plus , il rampe. Les sciences sont négligées ; l'ignorance est en honneur (1), et tout homme de sens déclaré ennemi de l'état. Dans un royaume d'aveugles , quel citoyen seroit le plus odieux ? Le clairvoyant. Si les aveugles le saisissoient , il seroit mis en pièces. Or dans l'empire de l'ignorance , le même sort attend le

---

(1) En Orient les meilleurs titres à la grande fortune sont la bassesse et l'ignorance. Une place importante vient-elle à vaquer ? le despote passe dans l'antichambre : n'ai-je pas , dit-il , ici quelque valet dont je puisse faire un vizir ? tous les esclaves se présentent. Le plus vil obtient la place. Faut-il ensuite s'étonner si les actions du vizir répondent à la manière dont il est choisi.

citoyen éclairé. La presse en est d'autant plus gênée que les vues du ministère sont plus courtes. Sous le règne d'un Frédéric ou d'un Antonin, on ose tout dire, tout penser, tout écrire et l'on se tait sous les autres règnes.

L'esprit du Prince s'annonce toujours par l'estime et la considération qu'il marque aux talens (1). La faveur qu'il leur accorde loin de nuire à l'état, le sert.

Les arts et les sciences sont la gloire d'une nation; ils ajoutent à son bonheur. C'est donc au seul despotisme intéressé d'abord à les protéger, et non aux sciences même qu'il faut attribuer la décadence des empires. Le souverain d'une nation puissante a-t-il ceint la couronne du pouvoir arbitraire? cette nation s'affoiblit de jour en jour.

La pompe d'une cour orientale peut sans doute en imposer au vulgaire : il peut croire la force de l'empire égale à la magnificence de ses plaisirs. Le sage en juge autrement. C'est sur cette même magnificence qu'il en mesure la foiblesse. Il ne voit dans le luxe imposant au milieu duquel est assis le despote, que la superbe, la riche et la funèbre décoration de la mort; qu'un catafalque fastueux au centre duquel est un cadavre froid et sans vie, une cendre inanimée; enfin

(1) De trois choses, disoit Mathias, roi de Hongrie, que doit se proposer un prince, la première est d'être juste; la seconde de vaincre ses ennemis; la troisième de récompenser les lettres et d'honorer les hommes célèbres.

un fantôme de puissance prêt à disparaître devant l'ennemi qui la méprise. Une grande nation où s'est enfin établi le pouvoir despotique est comparable au chêne que les siècles couronnent. Son tronc majestueux, la grosseur de ses branches, annoncent encore quelles furent sa force et sa grandeur première : il semble être encore le monarque des forêts ; mais son véritable état est celui du dépérissement : ses branches dépouillées de feuilles, privées de l'esprit de vie et demi-pourries, sont chaque année brisées par les vents. Tel est l'état des nations soumises au pouvoir arbitraire.

---

## CHAPITRE XI.

*La culture des arts et des sciences dans un empire despotique en retarde la ruine.*

C'EST au moment que le despotisme entièrement affermi, réduit, comme je l'ai déjà dit, les peuples en esclavage, c'est lorsqu'il éteint en eux tout amour de la gloire, qu'il étend par-tout les ténèbres de l'ignorance, qu'un empire se précipite à sa ruine (1). Cependant si, comme l'observe M. Saurin, l'étude des sciences et la douceur des mœurs qu'elles inspirent, tempèrent quelque temps la violence du pouvoir ar-

---

(1) Les Romains, ni les François n'avoient encore rien perdu de leur courage aux tems d'Auguste et de Louis XIV.

bitraire, les sciences, loin de hâter, retardent donc la chute des états.

La digue des sciences, il est vrai, ne soutient pas long-tems l'effort d'un pouvoir à qui tout cède, et qui détruit et les trônes les plus solides et les empires les plus puissans, mais du moins n'y peut-on imputer aux sciences la corruption des mœurs. Les sciences n'engendrent point les malheurs publics, proportionnés dans chaque état à l'accroissement du pouvoir arbitraire. Par quelle raison en effet les arts et les sciences corromproient-elles les mœurs (1) et énerveroient-elles

(1) Rousseau trop souvent panégyriste de l'ignorance, dit, en je ne sais quel endroit de ses ouvrages : « La nature a voulu préserver les hommes de la science ; et la peine qu'ils doivent à s'instruire, n'est pas le moindre de ses bienfaits ». Mais lui répond un nommé Gautier, ne pourroit-on pas dire également : « peuples, sachez que la nature ne veut pas que vous vous nourrissiez des grains de la terre. La peine qu'elle attache à sa culture vous annonce qu'il faut la laisser en friche ». Cette réponse n'est pas du goût de Rousseau, et dans une lettre écrite à M. Grimm, ce M. Gautier, dit-il, n'a pas songé qu'avec peu de travail on est sûr de faire du pain, et qu'avec beaucoup d'étude il est douteux qu'on parvienne à faire un homme raisonnable ». Je ne suis pas à mon tour trop content de la réponse de Rousseau. Est-il véritablement bien vrai que dans une île inconnue l'on parvienne si facilement à faire du pain ? Avant de faire cuire le grain, il faudroit le semer ; avant de semer, il faudroit dessécher les marécages, abattre les forêts, débâcher la terre, et ce débâchement ne se ferait pas sans peine.

Dans les contrées même où la terre est la mieux cultivée, que de soins sa culture n'exige-t-elle pas du laboureur ? c'est le travail de toute son année. Mais ne fallût-il que l'ouvrir pour la féconder, son ouverture suppose l'invention du soc, de la charrue,



le courage? Qu'est-ce qu'une science? c'est un recueil d'observations faites, si c'est en mécanique, sur la manière d'employer les forces mouvantes; si c'est en géométrie, sur le rapport des grandeurs entr'elles; si c'est en chirurgie, sur l'art de panser et de guérir les plaies; si c'est enfin en législation, sur les moyens

celle des forges, par conséquent une infinité de connoissances dans les mines, dans l'art de construire des fourneaux, dans les mécaniques, dans l'hydraulique, enfin dans presque toutes les sciences dont Rousseau veut *préserver l'homme*. On ne parvient donc pas à faire du pain sans quelque peine et quelque industrie.

« Un homme raisonnable, dit Rousseau, est encore plus difficile à faire : avec beaucoup d'études, on n'est pas toujours sûr d'y parvenir. Mais est-on toujours sûr d'une bonne récolte? le pénible labour de l'automne, assure-t-il l'abondante moisson de l'été? Au reste qu'il soit difficile ou non de former un homme raisonnable; le fait est qu'il ne le devient que par l'instruction. Qu'est-ce qu'un homme raisonnable? celui dont les jugemens sont en général toujours justes. Or pour bien juger des progrès d'une maladie, de l'excellence d'une pièce de théâtre et de la beauté d'une statue, que faut-il avoir préliminairement étudié? les sciences et les arts de la médecine, de la poésie et de la sculpture. Rousseau n'entend-il par ce mot *raisonnable*, que l'homme d'une conduite sage? Mais une telle conduite suppose quelquefois une connoissance profonde du cœur humain; et cette connoissance en vaut bien une autre. Lorsque l'auteur de l'Emile décrie l'instruction, c'est, dirait-il, qu'il a vu quelquefois l'homme éclairé se conduire mal. Cela se peut. Les desirs d'un tel homme sont souvent contraires à ses lumières. Il peut agir mal et voir bien. Cependant cet homme (et Rousseau n'en peut disconvenir) n'a du moins en lui qu'une cause de mauvaise conduite : ce sont ses passions criminelles. L'ignorance au contraire en a deux. L'une, ce sont ces mêmes passions : l'autre, c'est l'ignorance de ce que l'homme doit à l'homme, c'est-à-dire, de ses devoirs envers la société; ces devoirs sont plus étendus qu'on ne pense. L'instruction est donc toujours utile.

les plus propres à rendre les hommes heureux et vertueux. Or, pourquoi ces divers recueils d'observations en énerveroient-ils le courage ? Ce fut la science de la discipline qui soumit l'univers aux Romains. Ce fut donc en qualité de savans qu'ils domptèrent les nations. Aussi lorsque, pour s'attacher la milice et s'en assurer la protection, la tyrannie eut été contrainte d'adoucir la sévérité de la discipline militaire ; lorsqu'enfin la science en fut presque entièrement perdue, ce fut alors que vaincus à leur tour, les vainqueurs du monde subirent en qualité d'ignorans le joug des peuples du nord.

On forgeoit à Sparte des casques, des cuirasses, des épées bien trempées. Cet art en suppose une infinité d'autres (1), et les Spartiates n'en étoient pas moins

(1) Les arts de luxe, dit-on, énervent le courage. Mais qui leur ferme l'entrée d'un état ? est-ce l'ignorance ? non ; c'est la pauvreté ou le partage à-peu-près égal des richesses nationales. A Sparte quel citoyen eût acheté une boîte émaillée ? Le trésor public n'eût pas suffi pour la payer. Nul bijoutier ne se fût donc point établi à Lacédémone ; il y fût mort de faim. Ce n'est pas l'ouvrier de luxe qui vient corrompre les mœurs d'un peuple ; mais la corruption des mœurs de ce peuple, qui appelle à lui l'ouvrier de luxe. En tout genre de commerce, c'est la demande qui précède l'offre.

D'ailleurs si le luxe, comme je l'ai déjà dit, est l'effet du partage trop inégal des richesses nationales, il est évident que les sciences n'ayant aucune part à cet inégal partage, ne peuvent être regardées comme la cause du luxe. Les savans sont peu riches. C'est chez l'homme d'affaire et non chez eux que la magnificence réside. Si les arts de luxe ont quelquefois fleuri dans une nation au

vaillans. César, Cassius et Brutus étoient éloquens ; savans et braves. L'on exerçoit à la fois en Grèce et son esprit, et son corps. La mollesse est fille de la richesse et non des sciences. Lorsque Homère versifioit l'Iliade, il avoit pour contemporains les graveurs du bouclier d'Achille. Les arts avoient donc atteint en Grèce un certain degré de perfection ; et cependant l'on s'y exerçoit encore aux combats du ceste et de la lutte.

En France ce ne sont point les sciences qui rendent la plupart des officiers incapables des fatigues de la guerre, mais la mollesse de leur éducation. Qu'on refuse du service à quiconque ne peut faire certaines marches, soulever certains poids et supporter certaines fatigues ; le désir d'obtenir des emplois militaires arrachera les François à la mollesse : ils voudront être hommes : leurs mœurs et leur éducation changeront. L'ignorance produit l'imperfection des loix ; et leur imperfection les vices des peuples. Les lumières produisent l'effet contraire. Aussi n'a-t-on jamais compté parmi les corrupteurs des mœurs ce Licurgue, ce sage qui parcourut tant de contrées pour puiser dans les entretiens des philosophes, les connoissances qu'exigeoit l'heureuse réforme des loix de son pays.

Mais dira-t-on ; ce fut dans l'acquisition même de ces connoissances qu'il puisa son mépris pour elles. Et

---

même instant que les lettres, c'est que l'époque où les sciences y ont été cultivées, est quelquefois celle où les richesses s'y trouvent accumulées dans un petit nombre de mains.

H ;

qui croira jamais qu'un législateur qui se donna tant de peines pour rassembler les ouvrages d'Homère, et qui fit élever la statue du rire dans la place publique, ait réellement méprisé les sciences ! Les Spartiates ainsi que les Athéniens, furent les peuples les plus éclairés et les plus illustres de la Grèce. Quel rôle y jouèrent les ignorans Thébains jusqu'au moment qu'Epaminondas les eut arrachés à leur stupidité ?

J'ai montré dans cette section les erreurs et les contradictions de ceux dont les principes diffèrent des miens.

J'ai prouvé que tout panégyriste de l'ignorance, est du moins à son insçu, l'ennemi du bien public ;

Que c'est dans le cœur de l'homme qu'il faut étudier la science de la morale

Que tout peuple ignorant, si d'ailleurs il est riche et policé, est toujours un peuple sans mœurs.

Il faut maintenant détailler les malheurs où l'ignorance plonge les nations ; on en sentira plus fortement l'importance d'une bonne éducation ; j'inspirerai plus de désir de la perfectionner, et j'interesseraï d'avance mes concitoyens aux idées que je dois leur proposer à ce sujet.

---

## SECTION VI.

*Des maux produits par l'ignorance ; que l'ignorance n'est point destructive de la mollesse , qu'elle n'assure point la fidélité des sujets ; qu'elle juge sans examen les questions les plus importantes. Celle du luxe citée en exemple. Des malheurs où ces jugemens peuvent quelquefois précipiter une nation. Du mépris et de la haine qu'on doit aux protecteurs de l'ignorance.*

---

### CHAPITRE I.

*De l'ignorance et de la mollesse des peuples.*

L'IGNORANCE n'arrache point les peuples à la mollesse. Elle les y plonge , les dégrade et les avilit. Les nations les plus stupides ne sont pas les plus recommandables pour leur magnanimité , leur courage et la sévérité de leurs mœurs. Les Portugais et les Romains modernes sont ignorans ; ils n'en sont pas moins pusillanimes , voluptueux et molux. Il en est ainsi de la plupart des peuples de l'Orient. En général dans tout pays où le despotisme et la superstition engendrent l'ignorance , l'ignorance à son tour y enfante la mollesse et l'oisiveté.

H 4

Le gouvernement défend-il de penser ? je me livre à la paresse. L'inhabitude de réfléchir me rend l'application pénible et l'attention fatigante (1). Quels charmes pour moi auroit alors l'étude ? Indifférent à toute espèce de connoissances, aucune ne m'intéresse assez pour m'en occuper, et ce n'est plus que dans des sensations agréables que je puis chercher mon bonheur.

Qui ne pense pas veut sentir, et sentir délicieusement. On veut même croître, si j'ose le dire, en sensations, à mesure qu'on diminue en pensées. Mais peut-on être à chaque instant affecté de sensations voluptueuses ? non, c'est de loin en loin qu'on en éprouve de telles.

L'intervalle qui sépare chacune de ces sensations est chez l'ignorant est le désœuvré rempli par l'ennui. Pour en abrégér la durée, il se provoque au plaisir, s'épuise et se blâse. Entre tous les peuples quels sont les plus généralement livrés à la débauche ? les peuples esclaves et superstitieux.

Il n'est point de nation plus corrompue que la

(1) La haine d'un peuple ignorant pour l'application s'étend jusqu'à ses amusemens. Aime-t-il le jeu ? il ne joue que des jeux de hasard. Aime-t-il les opéras ? c'est, pour ainsi-dire, des poèmes sans paroles qu'il demande, peu lui importe que son esprit soit occupé : il suffit que ses oreilles soient frappées de sons agréables. Entre tous les plaisirs, ceux qu'il préfère sont ceux qui ne supposent ni esprit ni connoissances.

Vénitienne (1) ; et sa corruption , dit M. Burck , est l'effet de l'ignorance qu'entretient à Venise le despotisme aristocratique et démocratique. « Nul citoyen n'ose y penser. Y faire usage de sa raison est un crime , et c'est le plus puni. Or , qui n'ose penser veut du moins sentir , et doit par ennui se livrer à la mollesse. Qui supporterait le joug d'un despotisme aristocratique , si ce n'est un peuple ignorant et voluptueux ? Le gouvernement le sait , et le gouvernement encourage ses sujets à la débauche. Il leur offre à la fois des fers et des plaisirs ; ils acceptent les uns pour les autres ; et dans leurs âmes avilies l'amour des voluptés l'emporte toujours sur celui de la liberté. Le Vénitien n'est qu'un pourceau qui , nourri par le maître et pour son usage , est gardé dans un étable où on le laisse se vautrer dans la fange et la boue.

» A Venise , grand , petit , homme , femme , clergé , laïc , tout est également plongé dans la mollesse. Les nobles toujours en crainte du peuple et toujours redoutables les uns aux autres , s'avilissent , s'énervent eux-mêmes par politique , et se corrompent par les mêmes moyens qu'ils corrompent leurs sujets. Ils veulent que les plaisirs et les voluptés engourdissent en eux le sentiment d'hon-

---

(1) Voyez le Traité du sublime de M. Burck. Je le traduis et ne prétends point juger d'un peuple que je ne connois que sur des relations.

» reur, qu'exciteroit dans un esprit élevé et fier le » tribunal d'inquisition de l'état ».

Ce que M. Burck dit ici des Vénitiens est également applicable aux Romains modernes, et généralement à tous les peuples ignorans et policés. Si le catholicisme, disent les réformés, énerve les ames et ruine à la longue l'empire où il s'établit, c'est qu'il y propage l'ignorance et l'oisiveté et que l'oisiveté est mère de tous les vices politiques et moraux.

L'amour du plaisir seroit-il donc un vice? non. La nature porte l'homme à sa recherche, et tout homme obéit à cette impulsion de la nature. Mais le plaisir est le délassement du citoyen instruit, actif et industrieux, et c'est l'unique occupation de l'oisif et du stupide. Le Spartiate, comme le Perse étoit sensible à l'amour; mais l'amour différent en chacun d'eux, faisoit de l'un un peuple vertueux, et de l'autre un peuple efféminé. Le ciel a fait les femmes dispensatrices de nos plaisirs les plus vifs. Mais le ciel a-t-il voulu qu'uniquement occupés d'elles, les hommes, à l'exemple des fâdes bergers de l'Astrée, n'eussent d'autre emploi que celui d'amans? ce n'est point dans les petits soins d'une passion langoureuse, mais dans l'activité de son esprit, dans l'acquisition des connoissances, dans ses travaux et son industrie que l'homme peut trouver un remède à l'ennui. L'amour est toujours un péché théologique, et devient un péché moral lorsqu'on en fait sa principale occupation. Alors il énerve l'esprit et dégrade l'ame.



Qu'à l'exemple des Grecs et des Romains les nations fassent de l'amour un Dieu (1), mais qu'elles ne s'en rendent point les esclaves. L'Hercule qui combat Acheloüs, et lui enlève Déjanire, est fils de Jupiter. Mais l'Hercule qui file aux pieds d'Omphale n'est qu'un Sybarite. Tout peuple actif et éclairé est le premier de ces Hercules; il aime le plaisir, le conquiert et ne s'en excède point; il pense souvent, jouit quelquefois.

Quant au peuple esclave et superstitieux, il pense peu, s'ennuie beaucoup, voudroit toujours jouir, s'excite et s'énerve. Le seul antidote à son ennui seroit le travail, l'industrie et les lumières. Mais, dit à ce sujet Sidnei, les lumières d'un peuple sont toujours proportionnées à sa liberté, comme son bonheur et sa puissance toujours proportionnés à ses lumières. Aussi l'Anglois plus libre est communément plus éclairé que le François (2), le François que l'Espa-

(1) L'amour est dans l'homme un principe puissant d'activité. Il a souvent changé la face des empires. L'amour et la jalousie ouvrirent aux Maures les portes de l'Espagne, et y détruisirent la dynastie des Omniades. Son influence sur le monde moral enhardit sans doute les poètes à lui donner sur le physique une puissance qu'il n'a pas. Hésiode en fit l'architecte de l'univers.

(2) La France, dit-on, a dans ces derniers tems produit plus d'hommes illustres que l'Angleterre. Soit, il n'est pas moins vrai que le corps de la nation française s'abrutit de jour en jour. Le François n'a ni le même intérêt, ni les mêmes moyens de s'éclairer que l'Anglois. La France est actuellement peu redoutable. Le citoyen sans émulation y croupit dans la paresse. Le mérite sans

gnol, l'Espagnol que le Portugais, le Portugais que le Maure. L'Angleterre en conséquence est, relativement à son étendue, plus puissante que la France (1), la France que l'Espagne, l'Espagne que le Portugal; et le Portugal que Maroc. Plus les peuples sont éclairés, plus ils sont vertueux, puissans et heureux. C'est à l'ignorance seule qu'il faut imputer les effets contraires. Il n'est qu'un cas où l'ignorance puisse être desirable; c'est lorsque tout est désespéré dans un état, et qu'à travers les maux présens on apperçoit encore de plus grands maux à venir. Alors la stupidité est un bien (2). La science et la prévoyance sont un mal. C'est alors que fermant les yeux à la lumière, on voudroit se cacher des maux sans remède. La position du citoyen est semblable à celle du marchand naufragé; l'instant pour lui le plus cruel n'est pas celui où porté sur les débris du vaisseau, la nuit couvre la surface des mers, où l'amour de

considération est le mépris des grands. Les hommes actuellement célèbres mourront sans postérité.

(1) Pour prouver l'avantage du moral sur le physique, le ciel, disent les Anglois, a voulu que la Grande-Bretagne proprement dite, n'eût que le quart d'étendue de l'Espagne, que le tiers de la France, et que moins peuplée peut-être que ce dernier royaume, elle lui commandât par la supériorité de son gouvernement.

(2) Dans les empires d'Orient, le plus funeste et le plus dangereux don du ciel, dit un voyageur célèbre, seroit une ame noble, un esprit élevé. Les gens vertueux et raisonnables supportent impatiemment le joug du despotisme. Or cette impatience est un crime dont le Sultan les puniroit. Peu d'Orientaux sont exposés à ce danger.

là vie et l'espérance lui font dans l'obscurité entrevoir une terre prochaine. Le moment terrible est le lever de l'aurore, lorsque repliant les voiles de la nuit, elle éloigne la terre de ses yeux et lui découvre à la fois l'immensité des mers et ses malheurs : c'est alors que l'espérance portée avec lui sur les débris du vaisseau, fuit, et cède sa place au désespoir.

Mais est-il quelque Royaume en Europe où les malheurs des citoyens soient sans remède? Qu'on y détruise l'ignorance et l'on y aura détruit tous les germes du mal moral.

L'ignorance plonge non-seulement les peuples dans la mollesse, mais éteint en eux jusqu'au sentiment de l'humanité. Les plus ignorans sont les plus barbares. Lequel se montra dans la dernière guerre le plus inhumain des peuples? l'ignorant Portugais. Il coupoit le nez et les oreilles des prisonniers faits sur les Espagnols. Pourquoi les Anglois et les François se montrèrent-ils plus généreux? c'est qu'ils étoient moins stupides.

Nul citoyen de la Grande Bretagne qui ne soit plus ou moins instruit (1). Point d'Anglois que la

(1) En Angleterre pourquoi les grands sont-ils en général plus éclairés qu'en tout autre pays?, c'est qu'ils ont intérêt de l'être. En Portugal au contraire, pourquoi sont-ils si souvent ignorans et stupides? c'est que nul intérêt ne les nécessite à s'instruire.

La science des premiers est celle de l'homme et du gouvernement.

forme de son gouvernement ne nécessite à l'étude (1)  
 Nul ministère qui doive être et qui soit en effet

---

Celle des seconds est la science du lever, du coucher et des voyages du prince.

Mais les Anglois ont-ils porté dans la morale et la politique toutes les lumières qu'on devoit attendre d'un peuple aussi libre? j'en doute. Enivrés de leur gloire, les Anglois ne soupçonnent point de défaut dans leur gouvernement actuel.

Peut-être les écrivains françois ont-ils eu sur cet objet des vues plus profondes et plus étendues. Il est deux causes de cet effet: - La première est l'état de la France. Le malheur n'est-il pas encore excessif en un pays; n'a-t-il pas entièrement abattu les esprits? il les éclaire et devient dans l'homme un principe d'activité. Souffre-t-on? on veut s'arracher à la douleur, et ce desir est inventif.

La seconde est peut-être le peu de liberté dont jouissent en France les écrivains. L'homme en place fait-il une injustice, une hénue? il faut la respecter. La plainte est en ce royaume le crime le plus puni. Y veut-on écrire sur les matières d'administration? il faut pour cet effet remonter en morale et en politique, jusqu'à ses principes simples et généraux dont le développement indique d'une manière éloignée la route que le gouvernement doit tenir pour faire le bien. Les écrivains françois ont présenté en ce genre les idées les plus grandes et les plus étendues; ils se sont par cette raison rendus plus universellement utiles que les écrivains Anglois. Ces derniers n'ayant pas les mêmes motifs pour s'élever à des principes généraux et premiers, font de bons ouvrages, mais presque uniquement applicables à la forme particulière de leur gouvernement, aux circonstances présentes et enfin à l'affaire du jour.

(1) Il n'est point à Londres d'ouvrier, de porteur de chaise qui ne lise les gazettes, qui ne soupçonne la vénalité de ses représentants et ne croie en conséquence devoir s'instruire de ses droits en qualité de citoyen. Aussi nul membre du parlement n'oseroit y proposer une loi directement contraire à la liberté nationale. S'il le faisoit, ce membre cité par le parti de l'opposition et les papiers publics devant le peuple, seroit exposé à sa vengeance. Le

plus sage à certains égards. Aucun que le cri national avertisse plus promptement de ses fautes. Or si dans la science du gouvernement comme dans toute autre, c'est du choc des opinions contraires que doit jaillir la lumière; point de pays où l'administration puisse être plus éclairée, puisqu'il n'en est aucun où la presse soit plus libre.

Il n'en est pas de même à Lisbonne. Où le citoyen étudieroit-il la science du gouvernement? seroit-ce dans les livres? la superstition souffre à peine qu'on y lise la bible. Seroit-ce dans la conversation? il est dangereux d'y parler des affaires publiques, et en conséquence personne ne s'y intéresse. Seroit-ce enfin au moment qu'un grand entre en place? mais alors, comme je l'ai déjà dit, le moment de se faire des principes est passé; c'est le tems de les appliquer, d'exécuter, et non de méditer. D'où faut-il donc qu'une pareille nation tire ses généraux et ses ministres? de l'étranger. Tel est l'état d'avidissement où l'ignorance réduit un peuple.

---

corps du Parlement est donc conté par la nation. Nul bras maintenant assez fort pour enchaîner un pareil peuple. Son avilissement est donc éloigné. Est-il impossible? je ne l'assurerais pas. Peut-être ses immenses richesses présument-elles déjà son événement futur.

## C H A P I T R E I I.

*L'ignorance n'assure point la fidélité des sujets.*

QUELQUES politiques ont regardé l'ignorance comme favorable au maintien de l'autorité du Prince, comme l'appui de sa couronne et la sauve-garde de sa personne. Rien de moins prouvé par l'histoire. L'ignorance des peuples n'est vraiment favorable qu'au sacerdoce. Ce n'est point en Prusse, en Angleterre où l'on peut tout dire et tout écrire, qu'on attente à la vie des Monarques; mais en Portugal, en Turquie, dans l'Indostan, &c. Dans quel siècle dressa-t-on l'échafaud de Charles I? dans celui où la superstition commandoit en Angleterre, où les peuples gémissant sous le joug de l'ignorance, étoient encore sans art et sans industrie.

La vie de George III est assurée, et ce n'est point l'esclavage et l'ignorance, mais les lumières et la liberté qui la lui assurent. En est-il de même en Asie? y voit-on un trône au-dessus de l'atteinte d'un meurtrier? tout pouvoir sans bornes est un pouvoir incertain (1). Les siècles où les Princes sont les plus ex-

---

(1) Le dernier roi de Danemarck doutoit sans contredit de la légitimité du pouvoir despotique, lorsqu'il permit à des écrivains célèbres de discuter à cet égard ses droits, ses prétentions, et  
posés

posés aux coups du fanatisme et de l'ambition, sont ceux de l'ignorance et du despotisme. L'ignorance et la servitude détruisent les empires ; et tout Monarque qui les propage, creuse le gouffre où du moins s'abymera sa postérité.

Un Prince a-t-il avili l'homme au point de fermer la bouche aux opprimés ? il a conjuré contre lui-même. Qu'alors un prêtre armé du poignard de la religion, ou qu'un usurpateur, à la tête d'une troupe de brigands, descende dans la place publique, il sera suivi de ceux-mêmes qui, s'ils avoient eu des idées nettes de la justice, eussent, sous l'étendard du Prince légitime, combattu et puni le prêtre ou l'usurpateur. Tout l'Orient dépose en faveur de ce que j'avance. Tous les trônes y ont été souillés du sang de leur maître. L'ignorance n'assure donc pas la fidélité des sujets.

Ses principaux effets sont d'exposer les empires à tous les malheurs d'une mauvaise administration, de répandre sur tous les esprits un aveuglement qui passant bientôt du gouverné au gouvernant, assemble les tempêtes sur la tête du Monarque.

Dans les pays policés, si l'ignorance trop souvent compagne du despotisme, expose la vie des Rois,

---

d'examiner les limites que l'intérêt public devoit mettre à sa puissance. Quelle magnanimité dans un souverain ! Son autorité en fut-elle affoiblie ? non ; et cette noble conduite qui le rendit cher à son peuple doit à jamais le rendre respectable à l'humanité.

*Tomé IV.*

I

porte le désordre dans les finances et l'injustice dans la répartition des impôts, quel homme osera donc se déclarer l'ennemi de la science et le protecteur d'une ignorance qui, s'opposant à toute réforme utile, éternise les abus, et non-seulement prolonge la durée des calamités publiques, mais rend encore les citoyens incapables de cette opiniâtre attention qu'exige l'examen de la plupart des questions politiques?

Je prendrai pour exemple celle du luxe. Que de faces sous lesquelles on peut la considérer! que de contradictions à ce sujet dans les décisions des moralistes? que de sagacité et d'attention pour résoudre ce problème politique! combien une erreur sur de pareilles questions n'est-elle pas quelquefois préjudiciable aux empires et l'ignorance par conséquent funeste aux nations?

### C H A P I T R E I I I .

#### *De la question du luxe.*

**Q**UEST-CE que le luxe? en vain voudroit-on en donner une définition précise. Le mot de luxe comme celui de grandeur est une de ces expressions comparatives qui n'offrent à l'esprit aucune idée nette et déterminée. Ce mot n'exprime qu'un rapport entre deux ou plusieurs objets. Il n'a de sens fixe qu'au moment où l'on met, si je l'ose dire, en équation, et



qu'on compare le luxe d'une certaine nation , d'une certaine classe d'hommes , d'un certain particulier , avec le luxe d'une autre nation , d'une autre classe d'hommes et d'un autre particulier.

Le paysan Anglois bien nourri , bien vêtu , est dans un état de luxe , comparé au paysan François. L'homme habillé d'un drap épais est dans un état de luxe par rapport au sauvage couvert d'une peau d'ours. Tout , jusqu'aux plumes dont le Caraïbe orne son bonnet , peut être regardé comme luxe.

## CHAPITRE IV.

*Si le luxe est nécessaire et utile.*

IL est de l'intérêt de toute nation de former de grands hommes dans les arts et les sciences de la guerre , de l'administration , &c. Or les grands talens sont partout le fruit de l'étude et de l'application. L'homme paresseux de sa nature ne peut être arraché au repos que par un motif puissant. Quel peut être ce motif ? de grandes récompenses. Mais de quelle nature doivent être les récompenses décernées par une nation ? entendroit-on par ce mot le simple don du nécessaire ? non sans doute. Le mot récompense désigne toujours le don de quelque superfluité (1) , ou dans les plaisirs , ou

(1) Dans les siècles héroïques ; dans ceux des Hébreux , des Grecs , des Romains , c'étoit par le don d'un riche carquois , d'une épée

dans les commodités de la vie. Or toutes les superfluités dont jouit celui auquel elles sont accordées, le font passer dans un état de luxe par rapport au plus grand nombre de ses concitoyens. Il est donc évident que les esprits ne pouvant être attachés à une stagnation nuisible à la société, que par l'espoir des récompenses, c'est-à-dire des superfluités, la nécessité du luxe est démontrée, et qu'en ce sens le luxe est utile.

Mais, dira-t-on, ce n'est point contre cette espèce de luxe ou de superfluité, récompense des grands talens, que s'élèvent les moralistes : c'est contre ce luxe destructeur qui produit l'intempérance et sur-tout cette avidité de richesses corruptrice des mœurs d'une nation et présage de sa ruine.

J'ai souvent prêté l'oreille aux discours des moralistes : je me suis souvent rappelé leurs panégyriques vagues de la tempérance, et leurs déclamations encore plus va-

bien trempée, ou d'une belle esclave qu'on récompensoit les vertus des guerriers. Du tems de Manlius Capitolinus, c'étoit en agrandissant de deux acres les domaines d'un héros, que la patrie se quittoit envers lui. La dixme d'une paroisse, aujourd'hui cédée au plus vil moine, eut donc jadis été la récompense d'un Scévola ou d'un Horace Coclés. Si c'est en argent qu'on paye aujourd'hui tous les services rendus à la patrie, c'est que l'argent est représentatif de ces anciens dons. L'amour des superfluités fut en tous les tems le motif de l'homme. Mais quelle maniere d'administrer les dons de la reconnaissance publique, et quelle espèce de superfluité faut-il préférer pour en faire la récompense des talens et de la vertu : c'est un problème moral, également digne de l'attention du législateur et du philosophe.

gues contre les richesses ; et jusqu'à présent nul d'entr'eux , examinateur profond des accusations portées contre le luxe , et des calamités qu'on lui impute , n'a , selon moi , réduit la question au point de simplicité qui doit en donner la solution.

Ces moralistes prennent-ils le luxe de la France pour exemple ? je consens d'en examiner avec eux les avantages et les désavantages. Mais avant d'aller plus loin , est-il bien vrai , comme ils le répètent sans cesse :

1°. Que le luxe produise l'intempérance nationale ?

2°. Que cette intempérance enfante tous les maux qu'on lui attribue ?

## CHAPITRE V.

### *Du luxe et de la tempérance.*

IL est deux sortes de luxe :

Le premier est un luxe national fondé sur une certaine égalité dans le partage des richesses publiques. Il est peu apparent (1), et s'étend à presque tous les ha-

(1) De grandes richesses sont-elles réparties entre un grand nombre de citoyens ? chacun d'eux vit dans un état d'aisance et de luxe par rapport aux citoyens d'une autre nation , et n'a cependant que peu d'argent à mettre en ce qu'on appelle magnificence.

Chez un tel peuple le luxe est , si je l'ose dire , national , mais peu apparent.

Au contraire dans un pays où tout l'argent est rassemblé dans

bitans d'un pays. Ce partage ne permet pas aux citoyens de vivre dans le faste et l'intempérance d'un Samuel Bernard, mais dans un certain état d'aisance et de luxe par rapport aux citoyens d'une autre nation. Telle est la position du paysan Anglois (1) comparé au paysan François. Or le premier n'est pas toujours le plus tempérant.

La seconde espèce de luxe moins générale (2), plus

un petit nombre de mains, chacun des riches a beaucoup à mettre en comptoité.

Un tel luxe suppose un partage très-inégal des richesses de l'état; et ce partage est sans doute une calamité publique. En est-il ainsi de ce luxe national qui suppose tous les citoyens dans un certain état d'aisance, et par conséquent un partage à-peu-près égal de ces mêmes richesses? non: ce luxe loin d'être un malheur et un bien public Le luxe par conséquent n'est point en lui-même un mal.

(1) Le Spartiate étoit fort et robuste; il étoit donc suffisamment substanté. Les paysans en certains pays sont maigres et foibles. Ils ne sont donc pas assez nourris. Le Spartiate a donc vécu dans un état de luxe par rapport aux habitans de quelques autres contrées.

(2) On peut au nombre, et sur-tout à l'espece de manufactures d'un pays, juger de la maniere dont les richesses y sont réparties. Tous les citoyens y sont-ils aisés? tous veulent être bien vêtus. Il s'y établit en conséquence un grand nombre de manufactures ni trop fines, ni trop grossieres.

Les étoffes en sont solides, durables et bien frappées, par ce que les citoyens sont pourvus de l'argent nécessaire pour se vêtir mais non pour changer souvent d'habits.

L'argent d'un royaume est-il au contraire rassemblé dans un petit nombre de mains? la plupart des citoyens languissent dans le misere. Or l'indigent ne s'habille point, et plusieurs des manufac-

apparente et renfermée dans une classe plus ou moins nombreuse de citoyens , est l'effet d'une répartition très-inégale des richesses nationales. Ce luxe est celui des gouvernemens despotiques , où la bourse des petits est sans cesse vidée dans celle des grands , où quelques-uns regorgent de superflu , lorsque les autres manquent du nécessaire (1). Les habitans d'un tel pays consomment peu : qui n'a rien , n'achète rien. Ils sont d'ailleurs d'autant plus tempérans , qu'ils sont plus indigens.

La misère est toujours sobre , et le luxe dans ces gouvernemens ne produit pas l'intempérance , mais la température nationale , c'est-à-dire , du plus grand nombre.

Sachons maintenant si cette tempérance est aussi féconde en prodiges que l'assurent les moralistes. Qu'on

tures dont nous venons de parler tombent. Que substitue-t-on à ces établissemens ? quelques manufactures d'étoffes riches , brillantes et peu durables ; par ce que l'opulence , honteuse d'user un habit , veut en changer souvent. C'est ainsi que tout se tient dans un gouvernement.

(1) Lorsque je vois , disoit un grand roi , délicatesse et profusion sur la table du riche , du grand et du prince , je soupçonne disette sur celle du peuple. Or j'aime à savoir mes sujets bien nourris , bien vêtus. Je ne tolère la pauvreté qu'à la tête de mes régimens. La pauvreté est brave , active , intelligente , par ce qu'elle est avide de richesses , par ce qu'elle poursuit l'or à travers les dangers par ce que l'homme est plus hardi pour conquérir que pour conserver , et le voleur plus courageux que le marchand. Ce dernier est plus opulent , il apprécie mieux la vraie valeur des richesses. Le voleur s'en exagère toujours le prix.

consulte l'histoire : l'on apprend que les peuples communément les plus corrompus sont les sobres habitans soumis au pouvoir arbitraire ; que les nations réputées les plus vertueuses , sont au contraire ces nations libres , aisées , dont les richesses sont le plus également réparties, et dont les citoyens en conséquence ne sont pas toujours les plus tempérans. En général plus un homme a d'argent , plus il en dépense , mieux il se nourrit. La frugalité , vertu sans doute respectable et méritoire dans un particulier , est dans une nation toujours l'effet d'une grande cause. La vertu d'un peuple est presque toujours *une vertu de nécessité* ; et la frugalité , par cette raison , produit rarement dans les empires les miracles qu'on en publie.

Les Asiatiques esclaves , pauvres et nécessairement tempérans sous Darius et Tigrane , n'eurent jamais les vertus de leurs vainqueurs.

Les Portugais , comme les Orientaux , surpassent les Anglois en sobriété et ne les égalent point en valeur , en industrie , en vertu , enfin en bonheur (1). Si les François ont été battus dans la dernière guerre , ce n'est point à l'intempérance de leurs soldats qu'il faut rapporter leurs défaites. La plupart des soldats sont

---

(1) L'Angleterre a peu d'étendue , et toute l'Europe la respecte. Quelle preuve plus assurée de la sagesse de son administration , de l'aisance , du courage des peuples , enfin de ce bonheur national que les législateurs et les philosophes se proposent de procurer aux hommes , les premiers par les loix , les seconds par leurs écrits ?

tirés de la classe des cultivateurs , et les cultivateurs François ont l'habitude de la sobriété. }

Si les moralistes vantent sans cesse la frugalité et décrient continuellement le luxe , c'est que plus respectables à leurs propres yeux , ils s'honorent de ces déclamations ; c'est qu'ils n'ont point d'idées nettes du luxe , qu'ils le confondent avec la cause souvent funeste qui le produit , qu'ils se croient vertueux , parce qu'ils sont austères , et raisonnables parce qu'ils sont ennuyeux. Or , l'ennui n'est pas raison.

Qu'on se défie donc , à cet égard , des moralistes modernes ; ils n'ont sur cette question que des idées superficielles. Mais , dira-t-on ; les écrivains de l'antiquité ont dans le luxe vu pareillement le corrupteur de l'Asie. Ils se sont donc trompés comme les modernes.

Pour savoir si c'est le luxe ou la cause même du luxe qui dans l'homme détruit tout amour de la vertu , qui corrompt les mœurs d'une nation et l'avilit , il faut d'abord déterminer ce qu'on entend par le mot *peuple vil*. Est-ce celui dont tous les citoyens sont corrompus ? il n'est point de pays où l'ordre commun du bourgeois toujours opprimé et rarement oppresseur , n'aime et n'estime la vertu. Son intérêt l'y sollicite. Il n'en est pas de même de l'ordre des grands. L'intérêt de qui veut être impunément injuste , c'est d'étouffer dans les cœurs tout sentiment d'équité. Cet intérêt commande impérieusement aux puissans , mais non au reste de la nation. Les ouragans bouleversent la sur-

face des mers ; mais leurs profondeurs sont toujours calmes et tranquilles. Telle est la classe inférieure des citoyens de presque tous les pays. La corruption parvient lentement jusqu'aux cultivateurs qui seuls composent la plus grande partie de toute nation.

L'on n'entend et l'on ne peut donc entendre par *nation avilie*, que celle où la partie gouvernante, c'est-à-dire, les puissans, est ennemie de la partie gouvernée ou du moins indifférente à son bonheur (1). Or cette indifférence n'est pas l'effet du luxe, mais de la chose qui le produit, c'est-à-dire, de l'excessif pouvoir des grands, et du mépris qu'en conséquence ils conçoivent pour leurs concitoyens.

(1) Ce mot *corruption de mœurs*, ne signifie que la division de l'intérêt public et particulier. Quel est le moment de cette division ? celui où toutes les richesses et le pouvoir de l'état se rassemblerent dans les mains du petit nombre. Nul lien alors entre les différentes classes de citoyens. Le grand tout entier à son intérêt personnel, indifférent à l'intérêt public, sacrifiera l'état à ses passions particulières. Faudra-t-il, pour perdre un ennemi, faire manquer une négociation, une opération de finance, déclarer une guerre injuste, perdre une bataille ? il fera tout, il accordera tout au caprice, à la faveur et rien au mérite. Le courage et l'intelligence du soldat et du bas officier resteront sans récompenses. Qu'en arrivera-t-il ? que le magistrat cessera d'être intègre, et le soldat courageux ; que l'indifférence succédera dans leur ame à l'amour de la justice et de la patrie, et qu'une telle nation devenue le mépris des autres tombera dans l'avilissement. Or cet avilissement ne sera pas l'effet de son luxe, mais de cette trop inégale répartition du pouvoir et des richesses dont le luxe même est un effet.



Dans la ruche de la société humaine, il faut, pour y entretenir l'ordre et la justice, pour en écarter le vice et la corruption, que tous les individus également occupés, soient forcés de concourir également au bien général, et que les travaux soient également partagés entr'eux.

En est-il que leurs richesses et leur naissance dispensent de tout service ? la division et le malheur est dans la ruche : les oisifs y meurent d'ennui ; ils sont envieux sans être enviés, parce qu'ils ne sont pas heureux. Leur oisiveté cependant fatigante pour eux-mêmes, est destructive du bonheur général. Ils dévorent par ennui le miel que les autres mouches apportent, et les travailleuses meurent de faim pour des oisifs qui n'en sont pas plus fortunés.

Pour établir solidement le bonheur et la vertu d'une nation ; il faut la fonder sur une dépendance réciproque entre tous les ordres des citoyens. Est-il des grands qui, revêtus d'un pouvoir sans bornes, n'ont du moins pour le moment rien à craindre ou à espérer de la haine ou de l'amour de leurs inférieurs ? alors toute dépendance mutuelle entre les grands et les petits est rompue ; et sous un même nom ces deux ordres de citoyens composent deux nations rivales. Alors le grand se permet tout ; il sacrifie sans remords à ses caprices, à ses fantaisies le bonheur de tout un peuple.

Si la corruption des puissans ne se manifeste jamais davantage que dans les siècles du plus grand luxe, c'est que ces siècles sont ceux où les richesses se trouvent

rassemblées dans un plus petit nombre de mains, où les grands sont plus puissans, par conséquent plus corrompus.

Pour connoître la source de leur corruption, l'origine de leur pouvoir, de leurs richesses et de cette division d'intérêts des citoyens qui sous le même nom forment deux nations ennemies, il faut remonter à la formation des premières sociétés.

## C H A P I T R E V I.

### *De la formation des peuplades.*

QUELQUES familles ont passé dans une île. Je veux que le sol en soit bon, mais inculte et désert. Quel est au moment du débarquement le premier soin de ces familles ? celui de construire des huttes et de défricher l'étendue du terrain nécessaire à leur subsistance.

Dans ce premier moment quelles sont les richesses de l'île ? les récoltes et le travail qui les produit. Cette île contient-elle plus de terres à cultiver que de cultivateurs, quels sont les vrais opulens ? ceux dont les bras sont les plus forts et les plus actifs.

Les intérêts de cette société naissante seront d'abord peu compliqués, et peu de loix en conséquence lui suffiront. C'est à la défense du vol et du meurtre que presque toutes se réduiront. De telles loix seront toujours justes, parce qu'elles seront faites du consente-

ment de tous ; parce qu'une loi généralement adoptée dans un état naissant , est toujours conforme à l'intérêt du plus grand nombre et par conséquent toujours sage et bienfaisante.

Je suppose que cette société élise un chef ; ce ne sera qu'un chef de guerre , sous les ordres duquel elle combattra les pirates et les nouvelles colonies qui voudront s'établir dans son île. Ce chef , comme tout autre colon , ne sera possesseur que de la terre qu'il aura défrichée. L'unique faveur qu'on pourra lui faire , c'est de lui laisser le choix du terrain. Il sera d'ailleurs sans pouvoir.

Mais les chefs successeurs du premier , resteront-ils long-tems dans cet état d'impuissance ? par quel moyen en sortiront-ils et parviendront-ils enfin au pouvoir arbitraire ?

L'objet de la plupart d'entr'eux sera de se soumettre l'île qu'ils habitent. Mais leurs efforts seront vains tant que la nation sera peu nombreuse. Le despotisme s'établit difficilement dans un pays qui nouvellement habité , est encore peu peuplé. Dans toutes les monarchies les progrès du pouvoir sont lents. Le tems employé par les souverains de l'Europe pour s'asservir leurs grands vassaux en est la preuve. Le Prince qui de trop bonne heure attenteroit à la propriété des biens , de la vie et de la liberté des puissans propriétaires , et voudroit accabler le peuple d'impôts , se perdrait lui-même. Grand et petit , tout se révolteroit contre lui. Le monarque n'auroit ni ar-

gent pour lever une armée, ni armée pour combattre ses sujets.

Le moment où la puissance du Prince ou du chef s'accroît, est celui où la nation est devenue riche et nombreuse, où chaque citoyen cesse d'être soldat (1), où, pour repousser l'ennemi, le peuple consent de soudoyer des troupes et de les tenir toujours sur pied. Si le chef s'en conserve le commandement dans la paix et dans la guerre, son crédit insensiblement augmente, il en profite pour grossir l'armée. Est-elle assez forte ? alors le chef ambitieux lève le masque, opprime les peuples ; anéantit toute propriété, pille la nation : parce qu'en général l'homme s'approprie tout ce qu'il peut ravir ; parce que le vol ne peut être contenu que par des loix sévères ; et que les loix sont impuissantes contre le chef et son armée,

C'est ainsi qu'un premier impôt fournit souvent à l'usurpateur les moyens d'en lever de nouveaux, jusqu'à ce qu'enfin, armé d'une puissance irrésistible, il puisse, comme à Constantinople, engloûtir dans sa cour et son armée toutes les richesses nationales. Alors indigent et foible, un peuple est attaqué d'une maladie incurable. Nulle loi ne garantit alors aux citoyens la propriété de leur vie, de leurs biens et de leur liberté.

---

(1) Il n'est peut-être qu'un moyen de squastraire un empire au despotisme de l'armée ; c'est que ses habitans soient comme à Sparte citoyens et soldats.

Faute de cette garantie, tous rentrent en état de guerre et toute société est dissoute.

Ces citoyens vivent-ils dans les mêmes cités? ce n'est plus dans une union, mais dans une servitude commune. Il ne faut alors qu'une poignée d'hommes libres pour renverser les empires en apparence si formidables.

Qu'on batte trois ou quatre fois l'armée avec laquelle l'usurpateur tient la nation aux fers, point de ressource pour lui dans l'amour et la valeur de ses peuples. Lui et sa milice sont craints et haïs. Le bourgeois de Constantinople ne voit dans les janissaires, que les complices du Sulran et les brigands à l'aide desquels il pille et ravage l'empire. Le vainqueur a-t-il affranchi les peuples de la crainte de l'armée? ils favorisent ses entreprises et ne voient en lui qu'un vengeur.

Les Romains font cent ans la guerre aux Volsques; ils en emploient cinq cent à la conquête de l'Italie; ils paroissent en Asie; elle leur est asservie. La puissance d'Antiochus et de Tigrane s'anéantit à leur aspect, comme celle de Darius à l'aspect d'Alexandre.

Le despotisme est la vieillesse et la dernière maladie d'un empire. Cette maladie n'attaque point sa jeunesse. L'existence du despotisme suppose ordinairement celle d'un peuple déjà riche et nombreux. Mais se peut-il que la grandeur, la richesse et l'extrême population d'un état aient quelquefois des suites aussi funestes?

Pour s'en éclaircir, considérons dans un royaume

les effets de l'extrême richesse et de la grande multiplication des citoyens. Peut-être découvrira-t-on dans cette multiplication le premier germe du despotisme.

---

## C H A P I T R E V I I .

*De la multiplication des hommes dans un Etat, et de ses effets.*

**D**ANS l'île d'abord inculte où j'ai placé un petit nombre de familles, que ces familles se multiplient; qu'insensiblement l'île se trouve pourvue et du nombre de laboureurs nécessaires à sa culture, et du nombre d'artisans nécessaires aux besoins d'un peuple agriculteur? la réunion de ces familles formera bientôt une nation nombreuse. Que cette nation continue à se multiplier; qu'il naisse dans l'île plus d'hommes que n'en peuvent occuper la culture des terres et les arts que suppose cette culture; que faire de ce surplus d'habitans? Plus ils croîtront en nombre, plus l'état croîtra en charge; et de-là la nécessité, ou d'une guerre qui consomme ce surplus d'habitans; ou d'une loi qui tolère, comme à la Chine, l'exposition des enfans (1).

---

(1) La dépense et la consommation d'hommes occasionnée par le commerce, la navigation et l'exercice de certains arts, est, dit-on, très-considérable. Tant mieux : il faut pour la tranquillité d'un

Tout

Tout homme sans propriété et sans emploi dans une société, n'a que trois partis à prendre ; ou de s'expatrier, et d'aller chercher fortune ailleurs, ou de voler pour subvenir à sa subsistance, ou d'inventer enfin quelque commodité ou parure nouvelle en échange de laquelle ses concitoyens fournissent à ses besoins. Je n'examinerai point ce que devient le voleur ou le banni volontaire. Ils sont hors de cette société. Mon unique objet est de considérer ce qui doit arriver à l'inventeur d'une commodité ou d'un luxe nouveau. S'il découvre le secret de peindre la toile, et que cette invention soit du goût de peu d'habitans, peu d'entr'eux échangeront leurs denrées contre sa toile (1). Mais si le goût de ces toiles devient général, et qu'en ce genre on lui fasse beaucoup de demandes, que fera-t-il pour y satisfaire ? il s'associera un plus ou moins grand nombre de ces hommes que j'appelle superflus ; il lèvera une manufacture, l'établira dans un lieu agreable, commode et communément sur les bords d'un fleuve dont les bras, s'étendant au loin dans le pays, y faciliteront le

---

pays très-peuplé, ou que la dépense en ce genre soit, si je l'ose dire, égale à la recette, ou que l'état prenne, comme en Suisse, le parti de consommer dans des guerres étrangères le surplus de ses habitans.

(1) On a dit du luxe qu'il augmentoit l'industrie du laboureur : l'on a dit vrai. Le laboureur veut-il faire beaucoup d'échanges ? est obligé pour cet effet d'améliorer son champ et d'augmenter sa récolte.

*Tome IV.*

K

transport de ses marchandises. Or je veux que la multiplication continuée des habitans , donne encore lieu à l'invention de quelqu'autre commodité , de quelqu'autre objet de luxe , et qu'il s'élève encore une nouvelle manufacture. L'entrepreneur , pour l'avantage de son commerce , aura intérêt de la placer sur les bords du même fleuve. Il la bâtera donc près de la première. Plusieurs de ces manufactures formeront un bourg ; puis une ville considérable. Cette ville renfermera bientôt les citoyens les plus opulens ; parce que les profits du commerce sont toujours immenses, lorsque les négocians peu nombreux ont encore peu de concurrens.

Les richesses de cette ville y attireront les plaisirs. Pour en jouir et les partager , les riches propriétaires quitteront leur campagne , passeront quelques mois dans cette ville , y construiront des hôtels. La ville de jour en jour s'aggrandira, les hommes s'y rendront de toutes parts , parce que la pauvreté y trouvera plus de secours , le vice plus d'impunité , et la volupté plus de moyens de se satisfaire. Cette ville portera enfin le nom de Capitale.

Tels seront , dans cette île , les premiers effets de l'extrême multiplication des citoyens.

Un autre effet de la même cause sera l'indigence de la plupart des habitans. Leur nombre s'accroît-il est-il plus d'ouvriers que d'ouvrages ? la concurrence baisse le prix des journées : l'ouvrier préféré est celui qui vend le moins chèrement sa subsistance. Alors



l'indigence s'étend ; le pauvre vend , le riche achète ; le nombre des possesseurs diminue et les loix deviennent de jour en jour plus sévères.

Des loix douces peuvent régir un peuple de propriétaires. La confiscation partielle ou totale des biens y suffit pour réprimer les crimes. Chez les Germains, les Gaulois et les Scandinaves , des amendes plus ou moins fortes étoient les seules peines infligées aux différens délits.

Il n'en est pas de même , lorsque les non-propriétaires composent la plus grande partie d'une nation. On ne les gouverne que par des loix dures. Un homme est-il pauvre ? ne peut-on le punir dans ses biens ? il faut le punir dans sa personne ; et de-là les peines afflictives. Or ces peines d'abord appliquées aux indigens , sont par le laps du tems étendues jusqu'aux propriétaires ; et tous les citoyens sont alors régis par des loix de sang. Tout concourt à les établir.

Chaque citoyen possède-t-il quelque bien dans un état ? *le desir de la conservation est sans contredit le vœu général d'une nation.* Il s'y fait peu de vols. Le grand nombre au contraire y vit-il sans propriétés ? *le vol devient le vœu général de cette même nation ;* et les brigands se multiplient. Or cet esprit de vol généralement répandu , nécessite souvent à des actes de violence.

Supposons que par la lenteur des procédures criminelles et la facilité avec laquelle l'homme sans

propriété se transporte d'un lieu à l'autre, le coupable doit presque toujours échapper au châtement, et que les crimes deviennent fréquens : il faudra pour les prévenir pouvoir arrêter un citoyen sur le premier soupçon. Or arrêter est déjà une punition arbitraire qui, bientôt exercée sur les propriétaires eux-mêmes, substitue l'esclavage à la liberté. Quel remède à cette maladie de l'état ? est-il un moyen de le rappeler à des loix douces ? le seul que je sache, seroit de multiplier le nombre des propriétaires et de refaire en conséquence un nouveau partage des terres. Or ce partage est toujours difficile dans l'exécution. Voilà comme l'inégale répartition des richesses nationales et la trop grande multiplication des hommes sans propriété introduisant à la fois dans un empire des vices et des loix cruelles, y développent enfin le germe d'un despotisme qu'on doit regarder comme un nouvel effet de la même cause (1).

(1) Les malheurs occasionnés par une extrême population furent connus des anciens. En conséquence point de moyens qu'ils n'aient employés pour la diminuer. L'amour socratique en Crète en fut un. Cet amour, dit M. Goquet, conseiller au parlement, y étoit autorisé par les loix de Minos.

Un jeune homme loué pour tout de tems, s'échappoit-il de la maison de son amant, il étoit cité devant le magistrat, et par l'autorité des loix remis jusqu'au tems convenu entre les mains de ce même amant.

Le motif de cette loix bizarre, disent Platon et Aristote, fut en Crète la crainte d'une trop grande population.

Un peuple nombreux n'est-il point comme les Grecs et les Suisses, divisé en un certain nombre de républiques fédératives; ne compose-t-il, comme en Angleterre, qu'un seul et même peuple; alors les citoyens en trop grand nombre et trop éloignés les uns des autres pour y délibérer sur les affaires générales, sont forcés de nommer des représentans pour chaque bourg, ville, province &c. Ces représentans s'assemblent dans la capitale, et c'est là qu'ils séparent leur intérêt de l'intérêt des représentés.

---

## CHAPITRE VIII.

*Division des intérêts des citoyens produite par leur multiplication.*

**D**U moment où les citoyens trop multipliés dans un état pour se rassembler dans un même lieu ont nommé des représentans, ces représentans tirés du corps même de la nation, choisis par elle, honorés de ce choix, ne proposent d'abord que des loix conformes à l'intérêt public. Le droit de propriété est

---

Ce fut dans cette même vue que Pythagore commanda à ses disciples le jeûne et l'abstinence. Les jeûneurs font peu d'enfans.

Aux Pythagoriciens succéderent les vestales, enfin les moines qui peut-être asservis par la même raison à la loi de la continence, ne sont par conséquent que les représentans des anciens pédérastes.

pour eux un droit sacré. Ils le respectent d'autant plus que , surveillés par la nation , s'ils en trahissent la confiance , ils en seroient punis par le deshonneur et peut-être par un châtimement plus sévère.

C'est donc au moment où , comme je l'ai déjà dit , les peuples ont édifié une capitale immense , où les intérêts compliqués des différens ordres de l'état ont multiplié les loix , où , pour se soustraire à leur étude fatigante , les peuples se reposent de ce soin sur leurs représentans ; où les habitans enfin , uniquement occupés de mettre leurs terres en valeur , cessent d'être citoyens et ne sont qu'agriculteurs , que le représentant sépare son intérêt de celui des représentés.

C'est alors que la paresse de l'esprit dans les commettans , le desir actif du pouvoir dans les commis , annoncent un grand changement dans l'état. Tout en ce moment favorise l'ambition de ces derniers.

Lorsqu'en conséquence de la multiplication de ses habitans , un peuple se subdivise en plusieurs classes , et qu'on compte dans la même nation celle des riches , des indigens , des propriétaires , des négocians , &c. il n'est pas possible que les intérêts de ces divers ordres de citoyens soient toujours les mêmes. Rien à certains égards de plus contraire à l'intérêt national qu'un trop grand nombre d'hommes sans propriétés. Ce sont autant d'ennemis secrets que le tyran peut à son gré armer contre les propriétaires. Cependant rien de plus conforme à l'intérêt du négociant, Plus il est d'indigens,

moins il paye leur travail. L'intérêt du commerçant est donc quelquefois contraire à l'intérêt public. Or un corps de négocians est souvent le puissant dans un pays de commerce. Il a sous ses ordres un nombre infini de matelots, d'artisans, de porte-faix, d'ouvriers de toute espèce qui n'ayant d'autres richesses que leurs bras, sont toujours prêts à les employer au service de quiconque les paye.

Un peuple compose-t-il, sous un même nom, une infinité de peuples différens et dont les intérêts sont plus ou moins contradictoires? il est évident que, faute d'unité dans l'intérêt national et d'unanimité réelle dans les arrêtés des divers ordres des commettans, le représentant favorisant tour à tour telle ou telle classe de citoyens, peut, en semant entr'elles la division, se rendre d'autant plus redoutable à toutes, qu'en armant une partie de la nation contre l'autre, il se met par ce moyen à l'abri de toute recherche.

L'impunité lui a-t-elle donné plus de considération et de hardiesse? il sent enfin qu'au milieu de l'anarchie des intérêts nationaux, il peut de jour en jour devenir plus indépendant, s'approprier de jour en jour plus d'autorité et de richesses; qu'avec de grandes richesses il peut soudoyer ceux qui, sans propriétés, se vendent à quiconque veut les acheter, et que l'acquisition de tout nouveau degré d'autorité doit lui fournir de nouveaux moyens d'en usurper une plus grande.

Lorsqu'animés de cet espoir, les représentans ont, par une conduite aussi malhonnête qu'adroite, acquis

un pouvoir égal à celui de la nation entière , de ce moment il se fait une division d'intérêts entre la partie gouvernante et la partie gouvernée. Tant que la dernière est composée de propriétaires aisés , braves , éclairés , en état d'ébranler et peut-être même de détruire l'autorité des représentans , le corps de la nation est menagé ; il est même florissant. Mais cet équilibre de puissance peut-il subsister long-temps entre ces deux ordres de citoyens ? n'est-il pas à craindre que les richesses s'accumulant insensiblement dans un plus petit nombre de mains , le nombre des propriétaires , ( seuls soutiens de la liberté publique ) ne diminue journellement (1) ? que l'esprit d'usurpation , toujours plus actif dans les représentans , que l'esprit de conservation et de défense dans les représentés , ne mette à la longue la balance du pouvoir en faveur des premiers ? Quelle autre cause du despotisme auquel ont jusqu'à présent abouti toutes les différentes espèces de gouvernement ?

---

(1) Un homme s'enrichit-il dans le commerce ? il réunit une infinité de petites propriétés à la sienne. Alors le nombre des propriétaires , et par conséquent de ceux dont l'intérêt est le plus étroitement lié à l'intérêt national est diminué , le nombre , au contraire des hommes sans propriété et sans intérêt à la chose publique s'est accru. Or si de tels hommes sont toujours aux gages de quiconque les paye , comment se persuader que le puissant ne s'en serve jamais pour se soumettre ses concitoyens ?

Tel est l'effet nécessaire de la trop grande multiplication des hommes dans un empire. C'est le cercle vicieux qu'ont jusqu'à présent parcouru tous les divers gouvernemens connus.

Ne sent-on pas qu'en un pays vaste et peuplé la division des intérêts des gouvernés doit toujours fournir aux gouvernans le moyen d'envahir une autorité que l'amour naturel de l'homme pour le pouvoir lui fait toujours desirer ?

Tous les empires se sont détruits ; et c'est du moment où les nations devenues nombreuses , ont été gouvernées par des représentans ; où ces représentans favorisés par la division des intérêts des commettans , ont pu s'en rendre indépendans , qu'on doit dater la décadence de ces empires.

En tous les pays la grande multiplication des hommes fut la cause inconnue , nécessaire et éloignée de la perte des mœurs (1). Si les nations de l'Asie , toujours citées comme les plus corrompues , reçurent les premières le joug du despotisme ; c'est que de toutes les parties du monde , l'Asie fut la première habitée et policée.

Son extrême population la soumit à des souverains.

(1) Mais n'est-il point de loix qui pût prévenir les funestes effets de la trop grande multiplication des hommes , et lier étroitement l'intérêt du représentant à l'intérêt du représenté ? En Angleterre ces deux intérêts sans doute sont plus les mêmes qu'en Turquie , où le Sultan se déclare l'unique représentant de sa nation. Mais s'il est des formes de gouvernement plus favorables les unes que les autres à l'union de l'intérêt public et particulier , il n'en est aucune où ce grand problème moral et politique , ait été parfaitement résolu. Or jusqu'à son entière résolution , la seule multiplication des hommes doit en tout empire engendrer la corruption des mœurs.

Ces souverains accumulèrent les richesses de l'état sur un petit nombre de grands, les revêtirent d'un pouvoir excessif, et ces grands alors se plongèrent dans le luxe, languirent dans cette corruption, c'est-à-dire, dans une indifférence pour le bien public que l'histoire a toujours si justement reprochée aux Asiatiques.

Après avoir rapidement considéré les grandes causes dont le développement vivifie les sociétés depuis le moment de leur formation jusqu'au moment de leur décadence; après avoir indiqué les situations et les états différens par lesquels passent ces sociétés pour tomber enfin sous le pouvoir arbitraire; il faut maintenant examiner pourquoi ce pouvoir une fois établi, il se fait dans les nations une répartition de richesses qui plus inégale et plus prompte dans le gouvernement despotique que dans tout autre, les précipite plus rapidement à leur ruine,

## C H A P I T R E I X.

*Du partage trop inégal des richesses nationales.*

**P**OINT de forme de gouvernement où maintenant les richesses nationales soient et puissent être également réparties. Se flatter de cet égal partage chez un peuple soumis au pouvoir arbitraire, c'est folie.

Dans les gouvernemens despotiques, si les richesses



de tout un peuple s'absorbent dans un petit nombre de familles , la cause en est simple.

Les peuples reconnoissent-ils un maître ; peut-il arbitrairement leur imposer des taxes , transporter à son gré les biens d'une certaine classe de citoyens à une autre ? il faut qu'en peu de tems les richesses de l'empire (1) se rassemblent dans les mains des favoris. Mais quel bien ce mal de l'état fait-il au Prince ? le voici :

Un despote , en qualité d'homme , s'aime de préférence aux autres. Il veut être heureux et sent comme le particulier qu'il participe à la joie et à la tristesse de tout ce qui l'environne. Son intérêt c'est que ses gens , c'est-à-dire ses courtisans , soient contents. Or , leur soif pour l'or est insatiable. S'ils sont à cet égard sans pudeur , comment leur refuser sans cesse ce qu'ils lui demandent toujours ? Voudra-t-il constamment mécontenter ses familiers et s'exposer au chagrin communicatif de tout ce qui l'entoure ? peu d'hommes ont ce courage. Il videra donc perpétuellement la bourse de ses peuples dans celles de ses courtisans ; et c'est entre ses favoris qu'il partagera presque toutes les ri-

(1) Plus le prince croît en pouvoir , moins il est accessible. Sous le vain prétexte de rendre la personne royale plus respectable , les favoris la voient à tous les yeux. L'approche en est interdite aux sujets. Le monarque devient un Dieu invisible. Or quel est donc dans cet apothéose l'objet des favoris ? celui d'abrutir le prince pour le gouverner. Ils le releguent donc à cet effet dans un sérail , où le renferment dans leur petite société ; et toutes les richesses nationales s'absorbent alors dans un petit nombre de familles.

chesses de l'état. Ce partage fait, quelles bornes mettre à leur luxe? plus il est grand, et plus, dans la situation où se trouve alors un empire, ce luxe est utile. Le mal n'est que dans sa cause productrice, c'est-à-dire, dans le partage trop inégal des richesses nationales et dans la puissance excessive du prince qui, peu instruit de ses devoirs et prodigue par foiblesse, se croit généreux, lorsqu'il est injuste (1).

Mais le cri de la misère ne peut-il l'avertir de sa méprise? Le trône où s'assied un sultan est inaccessible aux plaintes de ses sujets; elles ne parviennent point

(1) De la somme des impôts mis sur les peuples, une partie est destinée à l'entretien et à l'amusement particulier du souverain; mais l'autre doit être en entier appliquée aux besoins de l'état; si le Prince est propriétaire de la première partie, il n'est qu'administrateur de la seconde. Il peut être libéral de l'un, il doit être économe de l'autre.

Le trésor public est un dépôt entre les mains du souverain. Le courtisan avide donne, je le sais, le nom de générosité à la dissipation de ce dépôt; mais le Prince qui le viole commet une injustice et un vol réel. Le devoir d'un monarque est d'être avare du bien de ses sujets. « Je me croiois indigne du trône, dit un grand Prince, si, dépositaire de la recette des impôts, j'en distrayois une seule pension pour enrichir un favori ou un délateur ».

L'emploi légitime de toute taxe, levée pour subvenir aux besoins de l'état, est le paiement des troupes pour repousser la guerre au dehors, et le paiement de la magistrature pour entretenir la paix et l'ordre au dedans.

Tibère même répétoit souvent à ses favoris: « Je me garderai bien de toucher au trésor public. Si je l'épuisais en folles dépenses, il faudroit le remplir; et pour cet effet avoir recours à des moyens injustes. Le trône en seroit ébranlé ».

jusqu'à lui. D'ailleurs que lui importe leur félicité, si leur mécontentement n'a nulle influence immédiate sur son bonheur actuel !

Le luxe, comme je le prouve, est dans la plupart des pays l'effet rapide et nécessaire du despotisme. C'est donc contre le despotisme que doivent s'élever les ennemis du luxe (1). Pour supprimer un effet, il faut

(1) A quel signe reconnoit-on le luxe vraiment nuisible ? à l'excès de marchandise étalée sur les boutiques. Plus ces marchandises sont riches, moins il y a de proportion dans la fortune des citoyens. Or cette grande disproportion, toujours un mal en elle-même, devient encore un plus grand mal pour la multiplicité des goûts qu'elle engendre. Ces goûts contractés, on veut les satisfaire. Il faut à cet effet d'immenses trésors. Point de bornes alors au désir des richesses. Rien qu'on ne fasse pour les acquérir. Vertu, honneur, patrie, tout est sacrifié à l'amour de l'argent.

Dans les pays au contraire où l'on se contente du nécessaire, l'on est heureux et l'on peut être vertueux.

Le luxe excessif, qui, presque par-tout, accompagne le despotisme, suppose une nation déjà partagée en oppresseurs et en opprimés, en voleurs et en volés. Mais si les voleurs forment le plus petit nombre pourquoi ne succombent-ils pas sous les efforts du plus grand ? A quoi doivent-ils leur salut ? à l'impossibilité où se trouvent les volés de se donner le mot et de se rassembler le même jour. D'ailleurs l'oppresseur avec l'argent déjà pillé peut toujours soudoyer une armée pour combattre les opprimés et les vaincre en détail.

Aussi le pillage d'une nation soumise au despotisme continue-t-il jusqu'à ce qu'enfin le dépeuplement, la misère des peuples aient également soumis et le voleur et le volé au joug d'un voisin puissant. Une nation n'est plus en cet état composée que d'indigens sans courage, et de brigands sans justice. Elle est avilie et sans vertu.

Il n'en est pas ainsi dans un pays où les richesses sont à-peu-près

endétruite la cause : s'il est un moyen d'opérer en ce genre quelque changement heureux, c'est par un changement insensible dans les loix et l'administration (1).

Il faudroit, pour le bonheur même du prince et de sa postérité que ces moralistes austères fixassent en fait d'impôt les limites immuables que le souverain ne doit jamais reculer. Du moment où la loi, comme un obstacle insurmontable, s'opposera à la prodigalité du monarque, les courtisans mettront des bornes

également réparties entre les citoyens, où tous sont aisés par rapport aux citoyens des autres nations. Dans ce pays, nul homme assez riche pour se soumettre ses compatriotes. Chacun, content par son voisin, est plus occupé de conserver que d'envahir. Le desir de la conservation y devient donc le vœu général et dominant de la plus grande et de la plus riche partie de la nation. Or c'est ce desir, et l'état d'aisance des citoyens, et le respect de la propriété d'autrui qui chez tous les peuples secondent les germes de la vertu de la justice et du bonheur. C'est donc à la cause productrice d'un certain luxe qu'il faut rapporter presque toutes les calamités qu'on lui impute.

(1) Les courtisans, dit-on, se modelent sur le Prince. Méprise-t-il le luxe et la mollesse? l'un et l'autre disparaissent : oui, pour le moment. Mais pour opérer un changement durable dans les mœurs d'un peuple, ce n'est pas assez de l'exemple et de l'ordre du souverain. Cet ordre ne transforme point un peuple de Sybarites en un peuple robuste laborieux et vaillant. C'est l'œuvre des loix. Qu'elles imposent tous les jours le citoyen à quelques heures d'un travail pénible, qu'elles l'obligent de s'exposer tous les jours à quelque petit danger, elles le rendront à la longue robuste et brave ; par ce que la force et le courage, disent le Roi de Prusse et Végece, s'acquièrent par l'habitude du travail et du danger.

à leurs desirs et à leurs demandes ; ils n'exigeront point ce qu'ils ne pourront obtenir.

Le prince, dira-on, en sera moins heureux. Il aura sans doute près de lui moins de courtisans et des courtisans moins bas ; mais leur bassesse n'est peut-être pas si nécessaire qu'on le croit à sa félicité. Les favoris d'un Roi sont-ils libres et vertueux ? le souverain s'accoutume insensiblement à leur vertu. Il ne s'en trouve pas plus mal, et ses peuples s'en trouvent beaucoup mieux.

Le pouvoir arbitraire ne fait donc que hâter le partage inégal des richesses nationales.

## CHAPITRE X.

*Causes de la trop grande inégalité des fortunes des citoyens.*

DANS les pays libres et gouvernés par des loix sages nul homme sans doute n'a le pouvoir d'appauvrir sa nation pour enrichir quelques particuliers. Dans ces mêmes pays cependant tous les citoyens ne jouissent pas de la même fortune. La réunion des richesses s'y fait moins lentement ; mais enfin elle s'y fait.

Il faut bien que le plus industrieux gagne plus, que le plus ménager épargne davantage, et qu'avec des richesses déjà acquises, il en acquière de nouvelles. D'ailleurs il est des héritiers qui recueillent de

grandes successions. Il est des négocians qui, mettant de gros fonds sur leurs vaisseaux, font de gros gains; parce qu'en toute espèce de commerce, c'est l'argent qui attire l'argent. Son inégale distribution est donc une suite nécessaire de son introduction dans un état (1).

## CHAPITRE XI.

*Des moyens de s'opposer à la réunion trop rapide des richesses en peu de mains.*

IL est mille moyens d'opérer cet effet. Qui pourroit empêcher un peuple de se déclarer héritier de tous les nationaux; et lors du décès d'un particulier très-riche de répartir entre plusieurs les biens trop considérables d'un seul?

Par quelle raison, à l'exemple des Lucquois, un

(1) Dans un pays libre, la réunion des richesses nationales en un certain nombre de mains se fait lentement: c'est l'œuvre des siècles; mais à mesure qu'elle se fait, tout gouvernement tend au pouvoir arbitraire, par conséquent à sa dissolution.

L'état de république est l'âge viril d'un empire; le despotisme en est la vieillesse. L'empire est-il vieux? rarement il rajeunit. Les riches ont-ils soudoyé une partie de la nation? avec cette partie ils soumettent l'autre au despotisme aristocratique ou monarchique. Propose-t-on quelques loix nouvelles dans cet empire? toutes sont en faveur des riches et des grands; aucunes en faveur du peuple. L'esprit de législation se corrompt, et sa corruption annonce la chute de l'état.

peuple

peuple ne proportionnetoit-il pas tellement les impôts à la richesse de chaque citoyen, qu'au-delà de la possession d'un certain nombre d'arpens, l'impôt mis sur ces arpens excédât le prix de leur fermage? Dans ce pays il ne se feroit certainement pas de grandes acquisitions.

On peut imaginer cent loix de cette espèce. Il est donc mille moyens de s'opposer à la trop promptre réunion des richesses dans un certain nombre de mains, et de suspendre les progrès trop rapides du luxe.

Mais peut-on dans un pays où l'argent a cours, se promettre de maintenir toujours un juste équilibre entre les fortunes des citoyens? peut-on empêcher qu'à la longue les richesses ne s'y distribuent d'une manière très-inégale, et qu'enfin le luxe ne s'y introduise et ne s'y accroisse? Ce projet est impossible. Le riche fourni du nécessaire mettra toujours le superflu de son argent à l'achat des superfluités (1) Des loix somp-

(1) Rien, à ce sujet, de plus contradictoire que les opinions des moralistes. Convient-il de la nécessité et de l'utilité du commerce en certains pays? ils veulent, en même tems, y introduire une austérité de mœurs incompatible avec l'esprit commerçant.

En France, le moraliste, qui le matin recommande les riches manufactures aux soins du gouvernement déclame le soir contre le luxe, les spectacles et les mœurs de la capitale.

Mais quel est l'objet du gouvernement, lorsqu'il perfectionne ses manufactures, lorsqu'il étend son commerce? c'est d'attirer chez lui l'argent de ses voisins. Or qui doute que les mœurs, les amusemens de la capitale, ne concourent à cet effet? que les specta-

ruaires, dira-t-on, réprimeroient en lui ce desir. J'en conviens. Mais alors le riche n'ayant plus le libre usage de son argent, l'argent lui en paroîtroit moins désirable: il feroit moins d'efforts pour en ac quérir. Or dans tout pays où l'argent a cours, peut-être l'amour de l'argent, comme je le prouverai ci-après, est-il un principe de vie et d'activité dont la destruction entraîne celle de l'état.

Le résultat de ce chapitre, c'est que l'argent une fois introduit et toujours inégalement partagé entre les citoyens, y doit à la longue nécessairement amener le goût des superfluités.

La question du luxe se réduit donc maintenant à savoir si l'introduction de l'argent dans un état y est utile ou nuisible.

Dans la position actuelle de l'Europe, tout examen à ce sujet paroît superflu. Quelque chose qu'on pût dire, on n'engageroit point les François, les Anglois et les Hollandois à jeter leur or à la mer. Cependant la question est par elle-même si curieuse, que le lecteur considèrera sans doute avec quelque plaisir, l'état différent de deux nations chez lesquels l'argent a, ou n'a pas cours.

elles, les actrices, les dépenses qu'elles font et font faire aux étrangers ne soient une des parties les plus lucratives du commerce de Paris? Quel est donc, ô moralistes! l'objet de vos déclamations contradictoires?



## CHAPITRE XII.

*Du pays où l'argent n'a point cours.*

L'ARGENT est-il sans valeur dans un pays? quel moyen d'y faire le commerce? par échange. Mais les échanges sont incommodes. Aussi s'y fait-il peu de ventes, peu d'achats et point d'ouvrages de luxe. Les habitans de ce pays peuvent être sainement nourris, bien vêtus, et non connoître ce qu'en France on appelle le luxe.

Mais un peuple sans argent et sans luxe n'auroit-il pas à certains égards quelques avantages sur un peuple opulent? oui sans doute: et ces, avantages sont tels qu'en un pays où l'on ignorerait le prix de l'argent, peut être ne pourroit-on l'y introduire sans crime.

Un peuple sans argent, s'il est éclairé, est communément un peuple sans tyrans (1). Le pouvoir arbitraire s'établit difficilement dans un royaume sans canaux, sans commerce et sans grands chemins. Le Prince qui leve ses impôts en nature, c'est-à-dire, en denrées, peut rarement soudoyer et rassembler le

---

(1) On pourroit dire aussi sans ennemis. Qui se proposera d'attaquer un pays où l'on ne peut gagner que des coups? on sait d'ailleurs qu'un peuple tel que les Lacédémoniens, par exemple, est invincible, s'il est nombreux.

nombre d'hommes nécessaires pour mettre une nation aux fers.

Un Prince d'Orient se fut difficilement assis et soutenu sur le trône de Sparte ou de Rome naissante.

Or si le despotisme est le plus cruel fléau des nations et la source la plus féconde de leurs malheurs, la non introduction de l'argent qui communément les défend de la tyrannie, peut donc être regardée comme un bien.

Mais jouissoit-on à Sparte de certaines commodités de la vie? O riches et puissans! qui faites cette question, ignorez-vous que les pays de luxe sont ceux où les peuples sont les plus misérables?

Uniquement occupés de satisfaire vos fantaisies, vous prenez-vous pour la nation entière? êtes-vous seuls dans la nature? y vivez-vous sans frères? O! hommes sans pudeur, sans humanité et sans vertu, qui concentrez en vous seuls toutes vos affections, et vous créez sans cesse de nouveaux besoins, sachez que Sparte étoit sans luxe, sans commodité, et que Sparte étoit heureuse; seroit-ce en effet la somptuosité des ameublemens et les recherches de la mollesse qui constitueroient la félicité humaine? il y auroit trop peu d'heureux. Placera-t-on le bonheur dans la délicatesse de la table? mais la différente cuisine des nations prouve que la bonne chère n'est que la chère accoutumée.

Si des mets bien apprêtés irritent mon appétit et me donnent quelques sensations agréables, ils me

donnent aussi des pesanteurs, des maladies; et tout compensé le tempérant est au bout de l'an du moins aussi heureux que le gourmand. Quiconque a faim et peut satisfaire ce besoin, est content (1). Un homme est-il bien nourri, bien vêtu, le surplus de son bonheur dépend de la manière plus ou moins agréable dont il remplit, comme je le prouverai bientôt, *l'intervalle qui sépare un besoin satisfait d'un besoin renaissant*. Or à cet égard rien ne manquoit au bonheur du Lacédémonien; et malgré l'apparente austérité de ses mœurs, de tous les Grecs, dix Xénophon, c'étoit le plus heureux. Le Spartiate avoit-il satisfait à ses besoins? il descendoit dans l'arène, et c'est-là qu'en présence des vieillards et des plus belles femmes, il pouvoit chaque jour déployer dans des jeux et des exercices publics, toute la force, l'agilité, la souplesse de son corps, et montrer dans la vivacité de ses réparties toute la justesse et la précision de son esprit.

Or de toutes les occupations propres à remplir *l'intervalle qui sépare un besoin satisfait d'un besoin renaissant*, aucunes qui soient plus agréables. Le Lacédémonien sans commerce et sans argent étoit donc à-peu-près aussi heureux qu'un peuple peut

---

(1) Le paysan a-t-il du lard et des choux dans son pot? il ne desire ni la gelinote des Alpes, ni la carpe du Rhin, ni l'ombre du lac de Genève. Aucun de ces mets ne lui manque, ni moi non plus.

l'être. J'assurerai donc d'après l'expérience et Xéno-  
phon, qu'on peut bannir l'argent d'un état et y con-  
server le bonheur. A quelle cause d'ailleurs rapporter  
la félicité publique, si ce n'est à la vertu des parti-  
culiers? Les contrées en général les plus fortunées  
sont donc celles où les citoyens sont les plus ver-  
tueux. Or seroit-ce dans les pays où l'argent a cours  
que les citoyens seroient tels?

---

### CHAPITRE XIII.

*Quels sont dans les pays où l'argent n'a point cours,  
les principes productifs de la vertu?*

**D**ANS tout gouvernement le principe le plus fé-  
cond en vertu est l'exactitude à punir et à récompenser  
les actions utiles ou nuisibles à la société.

Mais en quels pays ces actions sont elles le plus  
exactement honorées ou punies? dans ceux où la  
gloire, l'estime générale et les avantages attachés à  
cette estime, sont les seules récompenses connues.  
Dans ces pays la nation est l'unique et juste dispen-  
satrice des récompenses. La considération générale,  
ce don de la reconnoissance publique, n'y peut être  
accordée qu'aux idées et aux actions utiles à la nation,  
et tout citoyen en conséquence s'y trouve nécessité à  
la vertu.

En est-il ainsi dans un pays où l'argent a cours?

non : le public n'y peut être le seul possesseur des richesses, ni par conséquent l'unique distributeur des récompenses. Quiconque a de l'argent peut en donner, et le donne communément à la personne qui lui procure le plus doux des plaisirs. Or cette personne n'est pas toujours la plus honnête. En effet si l'homme veut toujours obtenir avec le plus de sûreté et le moins de peine possible, l'objet (1), de ses desirs, et qu'il soit plus facile de se rendre agréable aux puissans que recommandable au public, c'est donc au puissant qu'en général on veut plaire. Or si l'intérêt du puissant est souvent contraire à l'intérêt national, les plus grandes récompenses seront donc en certains pays souvent décernées aux actions qui, personnellement utiles aux grands, sont nuisibles au public, et par conséquent criminelles. Voilà pourquoi les richesses y sont si souvent accumulées sur des hommes accusés de bassesses, d'intrigues, d'espionnage, &c.; pourquoi les récompenses pécuniaires presque toujours accordées au vice (2), y produisent-elles tant

---

(1) Qu'on ne s'étonne point de l'extrême amour des hommes pour l'argent. Un phénomène vraiment surprenant seroit leur indifférence pour les richesses. Il faut en tout pays où l'argent a cours, où les richesses sont l'échange de tous les plaisirs, que les richesses y soient aussi vivement poursuivies que les plaisirs même dont elles sont représentatives. Il faut la naissance d'un Lycurgue et la prohibition de l'argent pour éteindre chez un peuple l'amour des richesses. Or quel concours singulier de circonstances pour former et ce législateur, et le peuple propre à recevoir ses lois ?

(2) Du moment où les honneurs ne sont plus le prix des actions

de vicieux, et pourquoi l'argent a-t-il toujours été regardé comme une source de corruption.

Je conviens donc qu'à la tête d'une nouvelle colonie, si j'allois fonder un nouvel empire, et que je pussè à mon choix enflammer mes colons de la passion de la gloire ou de l'argent, c'est celle de la gloire que je devrois leur inspirer. C'est en faisant de l'estime publique, et des avantages attachés à cette estime, le principe d'activité de ces nouveaux citoyens que je les nécessiterois à la vertu.

. Dans un pays où l'argent n'a point cours, rien de plus facile que d'entretenir l'ordre & l'harmonie, d'encourager les talens et les vertus, et d'en bannir les vices. On entrevoit même en ce pays la possibilité d'une législation inaltérable, et qui, supposée bonne, conserveroit toujours les citoyens dans le même état de bonheur. Cette possibilité disparaît dans les pays où l'argent a cours.

. Peut-être le problème d'une législation parfaite et durable y devient-il trop compliqué pour pouvoir être encore résolu. Ce que je sais, c'est que l'amour

honnêtes, les mœurs se corrompent. Lors de l'arrivée du duc de Milan à Florence, le mépris, dit Machiavel, étoit le partage des vertus et des talens. Les Florentins sans esprit et sans courage étoient dégénérés. S'ils cherchoient à se surpasser les uns les autres, c'étoit en magnificence d'habits, en vivacités, et d'expressions et de réparties. Le plus satyrique étoit chez eux réputé le plus spirituel. Y auroit-il maintenant dans l'Europe quelque nation dont le tour d'esprit ressemblât à celui des Florentins de ce temps-là?

de l'argent y étouffant tout esprit, toute vertu patriotique, y doit à la longue engendrer tous les vices dont il est trop souvent la récompense

Mais convenir que dans l'établissement d'une nouvelle colonie, on doit s'opposer à l'introduction de l'argent, c'est convenir avec les moralistes austères du danger du luxe. Non, c'est avouer simplement que la cause du luxe, c'est-à-dire, que le partage trop inégale des richesses est un mal (1). C'en est un en effet, et le luxe est à certains égards le remède à ce mal. Au moment de la formation d'une société l'on peut sans doute se proposer d'en bannir l'argent. Mais peut-on comparer l'état d'une telle société à celui où

(1) Ce n'est point de la masse plus ou moins grande des richesses nationales, mais de leur plus ou moins inégale répartition que dépend le bonheur ou le malheur des peuples. Supposons qu'on anéantisse la moitié des richesses d'une nation; si l'autre moitié est à-peu-près également répartie entre tous les citoyens, l'état sera presque également heureux et puissant.

De tous les commerces le plus avantageux à chaque nation est celui dont les profits se partagent en un plus grand nombre de mains. Plus on compte, dans un état, d'hommes libres, indépendans et jouissans d'une fortune médiocre, plus l'état est fort. Aussi tout prince sage, n'a-t-il jamais accablé ses sujets d'impôts, ne les a-t-il jamais privés de leur aisance, et n'a-t-il enfin jamais gêné leur liberté, ou par trop d'espionnage, ou par des lois trop sévères et trop incommodés de police.

Un monarque qui ne respecte ni l'aisance, ni la liberté de ses sujets, voit leur ame flétrie languir dans l'inertie. Or cette maladie des esprits est d'autant plus fâcheuse qu'elle est communément déjà incurable alors qu'elle est aperçue.

se trouvent maintenant la plupart des nations de l'Europe ?

Seroit-ce dans contrées à moitié soumises au despotisme , où l'argent eut toujours cours , où les richesses sont déjà rassemblées en un petit nombre de mains , qu'un esprit sensé formeroit un pareil projet ? Supposons le projet exécuté : supposons l'usage et l'introduction de l'argent défendu dans un pays ; qu'en résulteroit-il ? je vais l'examiner.

## C H A P I T R E X I V .

### *Des pays où l'argent a cours.*

CHEZ les peuples riches , s'il est beaucoup de vicieux , c'est qu'il est beaucoup de récompenses pour le vice. S'il s'y fait communément un grand commerce , c'est que l'argent y facilite les échanges. Si le luxe s'y montre dans toute sa pompe , c'est que la très - inégale répartition des richesses produit le luxe le plus apparent , et qu'alors , pour le bannir d'un état , il faudroit , comme je l'ai déjà prouvé , en bannir l'argent. Or nul Prince ne peut concevoir un tel dessein ; et supposé qu'il le conçût , nulle nation dans l'état actuel de l'Europe qui se prêtât à ses desirs. Je veux cependant qu'un humble disciple d'un moraliste austère , un monarque forme ce projet et l'exécute. Que s'ensuivroit-il ? la dépopulation pres-



qu'entière de l'état. Qu'en France, par exemple, on défende comme à Sparte l'introduction de l'argent et l'usage de tout meuble non fait avec la hache ou la serpe ; alors le maçon, l'architecte, le sculpteur, le serrurier de luxe, le charron, le vernisseur, le perrequier, l'ébéniste, la fileuse, l'ouvrier en toile, en laine fine, en dentelles, soiries, &c. (1), abandonneront la France et chercheront un pays qui les nourrisse. Le nombre de ces exilés volontaires montera peut-être en ce royaume au quart de ses habitans. Or si le nombre des laboureurs et des artisans grossiers que suppose la culture, se proportionne toujours au nombre des consommateurs, l'exil des ouvriers de luxe entraînera donc à sa suite celui de beaucoup d'agriculteurs. Les hommes opulens fuyant avec leurs richesses chez l'étranger seront suivis dans leur exil d'un certain nombre de leurs concitoyens et d'un grand nombre de domestiques. La France alors sera déserte. Quels seront ses habitans ? quelques laboureurs dont le nombre, depuis l'invention de la charrue, sera bien moins considérable qu'il l'eût été lors de la culture à la bêche. Or dans cet état

---

(1) Mais dans cette supposition, ces ouvriers, dit-on, reprendroient les travaux de la campagne, et se feroient charretiers, bucherons etc. Ils n'en feroient rien. D'ailleurs où trouver de l'emploi dans un pays déjà fourni à-peu-près du nombre de charretiers et de bucherons nécessaires pour labourer les plaines et couper le bois ?

cet état de dépopulation et d'indigence, que deviendrait ce royaume ? porteroit-il la guerre chez ses voisins ? non : il seroit sans argent (1). La soutiendrait-il sur son territoire ? non : il seroit sans hommes. D'ailleurs la France n'étant pas comme la Suisse défendue par des montagnes inaccessibles, comment imaginer qu'un royaume dépeuplé, ouvert de toute part, attaqué en Flandre et en Allemagne, pût

(1) A-t-on défendu l'introduction de l'argent dans une nation ? à faut-ou que cette nation adopte les loix de Sparte ou quelle reste exposée à l'invasion de ses voisins. Quel moyen à la longue de leur résister, si, pouvant être toujours attaquée, elle ne peut les attaquer !

Dans tout état, il faut, pour repousser la guerre maintenant si dispendieuse, ou de grandes richesses ou la pauvreté, le courage, et la discipline des Spartiates.

Or qui fournit de grandes richesses au gouvernement ? de grosses taxes levées sur le superflu et non sur les besoins des citoyens. Que supposent de grosses taxes ? de grandes consommations. Si l'Anglois vivoit comme l'Espagnol de pain, d'eau et d'oignon, l'Angleterre, bientôt appauvrie et dans l'impossibilité de solder des flottes et des armées, cesseroit d'être respectée. Sa puissance aujourd'hui fondée sur d'immenses revenus et de gros impôts, seroit encore détruite, si ces impôts, comme je l'ai déjà dit, se levoient sur les besoins et non sur l'aisance des habitans.

Le crime le plus habituel des gouvernemens de l'Europe est leur avidité à s'approprier tout l'argent du peuple. Leur soif est insatiable. Que s'en suit-il ? que les sujets dégoûtés de l'aisance par l'impossibilité de se la procurer, sont sans émulation et sans honte de leur pauvreté. Dès ce moment la consommation diminue, les terres restent en friche, les peuples croissent dans la paresse et l'indigence, par ce que l'amour des richesses a pour base : 1°. la possibilité d'en acquérir ; 2°. l'assurance de les conserver ; 3°. le droit d'en faire usage.

repousset le choc d'une nation nombreuse? Il faudroit pour y résister que les François par leur courage et leur discipline eussent sur leurs voisins le même avantage que les Grecs avoient jadis sur les Perses, ou que les François conservent encore aujourd'hui sur les Indiens. Or nulle nation Européenne n'a cette supériorité sur les autres.

La France dévastée et sans argent seroit donc exposée au danger presque certain d'une invasion. Est-il un Prince qui voulût à ce prix bannir les richesses et le luxe de son état?

---

## CHAPITRE XV.

*Du moment où les richesses se retirent d'elles-mêmes d'un empire.*

IL n'est point de pays où les richesses se fixent et puissent à jamais se fixer. Semblables aux mers qui tour-à-tour inondent et découvrent différentes plages, les richesses, après avoir porté l'abondance et le luxe chez certaines nations, s'en retirent pour se répandre dans d'autres contrées (1). Elles s'ac-

---

(1) Supposons que la Grande-Bretagne attaque l'Inde, la dépouille de ses trésors et les transporte à Londres, les Anglois seront alors possesseurs d'immenses richesses. Qu'en feront-ils? ils épuiseront d'abord l'Angleterre de tout ce qui peut contribuer à leurs plaisirs,

cumulèrent jadis à Tyr et à Sydon, passèrent ensuite à Carthage, puis à Rome. Elles séjournent maintenant en Angleterre. S'y arrêteront-elles ? je l'ignore. Ce que je sais, c'est qu'un peuple enrichi par son commerce et son industrie appauvrit ses voisins, et les met à la longue hors d'état d'acheter ses marchandises :

C'est que dans une nation riche l'argent et les papiers représentatifs de l'argent se multipliant peu à peu, les dentées et la main d'œuvre (1) enrichissent :

C'est que, toutes (2) choses d'ailleurs égales, la nation opulente ne pouvant fournir ses denrées et marchandises au prix d'une nation pauvre, l'argent de la première doit insensiblement passer aux mains

ils tireront ensuite de l'étranger les vins exquis, les huiles, les cafés, enfin tout ce qui peut flatter leur goût ; et toutes les nations entreront en partage des trésors indiens. Je doute que des loix somptuaires puissent s'opposer à cette dispersion de leurs richesses. Ces loix toujours faciles à éluder donnent d'ailleurs trop d'atteinte au droit de propriété, le premier et le plus sacré des droits. Mais quel moyen de fixer les richesses dans un empire ? je n'en connois aucun. Le flux et reflux de l'argent sont dans le moral l'effet de causes aussi constantes, aussi nécessaires et aussi puissantes que le sont dans le physique le flux et reflux des mers.

(1) La main d'œuvre devenue très-chère chez une nation riche, cette nation tire plus de l'étranger qu'elle ne lui porte. elle doit donc s'appauvrir en plus ou moins de temps.

(2) On sait quelle augmentation subite apporta dans le prix des denrées le transport de l'or américain en Europe.

de la seconde, qui devenue opulente à son tour, se ruine de la même manière (1).

Telle est peut-être la principale cause du flux et du reflux des richesses dans les empires. Or les richesses en se retirant d'un pays où elles ont séjourné

(1) Rien de plus facile à tracer que les divers degrés par lesquels une nation passe de la pauvreté à la richesse, de la richesse à l'inégal partage de cette richesse, de cet inégal partage au despotisme et du despotisme à sa ruine. Un homme pauvre s'applique-t-il au commerce, s'adonne-t-il à l'agriculture, fait-il fortune ? il a des imitateurs. Ces imitateurs se sont-ils enrichis ? leur nombre se multiplie, et la nation entière se trouve insensiblement animée de l'esprit de travail et de gain. Alors son industrie s'éveille, son commerce s'étend ; elle croît chaque jour en richesses et en puissance. Mais si sa richesse et sa puissance se réunissent insensiblement dans un petit nombre de mains, alors le goût du luxe et des superfluités s'emparera des grands, par ce que, si l'on en excepte quelques avarés, l'on n'acquiert que pour dépenser. L'amour des superfluités irritera dans ces grands la soif de l'or et le désir du pouvoir : ils voudront commander en despotes à leurs concitoyens. Ils tenteront tout à cet effet ; et c'est alors qu'à la suite des richesses, le pouvoir arbitraire s'introduisant peu-à-peu chez un peuple, en corrompra les mœurs et l'avilira.

Lorsqu'une nation commerçante atteint le période de sa grandeur, le même désir du gain qui fit d'abord sa force et sa puissance, devient ainsi la cause de sa ruine.

Le principe de vie qui, se développant dans un chêne majestueux, élève sa tige, étend ses branches, grossit son tronc et le fait régner sur les forêts, est le principe de son dépérissement.

Mais en suspendant dans les peuples le développement trop rapide du désir de l'or, ne pourroit-on prolonger la durée des empires ? L'on n'y parviendrait, répondrai-je, qu'en affaiblissant dans les citoyens l'amour des richesses. Or qui peut assurer qu'alors les citoyens ne tombassent point dans cette paresse espagnole, la plus incurable des maladies politiques ?

y déposent presque toujours la fange de la bassesse et du despotisme. Une nation riche qui s'appauvrit, passe rapidement du dépérissement à sa destruction entière. L'unique ressource qui lui reste seroit de reprendre des mœurs mâles, les seules convenables à sa pauvreté (1). Mais rien de plus rare que ce phénomène moral. L'histoire ne nous en offre point d'exemple. Une nation tombe-t-elle de la richesse dans l'indigence? cette nation n'attend plus qu'un vainqueur et des fers. Il faudroit pour l'arracher à ce malheur, qu'en elle l'amour de la gloire pût remplacer celui de l'argent. Or des peuples anciennement policés et commerçans sont peu susceptibles de ce premier amour, et toute loi qui refroidiroit en eux le desir des richesses, hâteroit leur ruine.

Dans le corps politique comme dans le corps de l'homme, il faut un esprit, une ame qui le vivifie et le mette en action. Quelle sera-t-elle?

---

(1) Les vertus de la pauvreté, sont dans une nation l'audace, la fierté, la bonne foi, la constance, enfin une sorte de férocité noble. Elles sont chez des peuples nouveaux l'effet de l'espece d'égalité qui regne d'abord entre tous les citoyens. Mais ces vertus séjournent-elles long-tems dans un empire? non: elles y vieillissent rarement, et la seule multiplication des habitans suffit souvent pour les en bannir.

---

## C H A P I T R E X V I.

### *Des divers principes d'activité des nations:*

**P** A R M I les hommes en est-il sans desirs ? presque aucun. Leurs desirs sont-ils les mêmes ? il en est deux qui leur sont communs.

Le premier est celui du bonheur.

Le second celui de la puissance nécessaire pour se le procurer.

Ai-je un goût ? Je veux pouvoir le satisfaire. Le désir du pouvoir, comme je l'ai déjà prouvé, est donc nécessairement commun à tous. Par quel moyen acquiert-on du pouvoir sur ses concitoyens ! par la crainte dont on les frappe, ou par l'amour qu'on leur inspire ; c'est-à-dire, par les biens et les maux qu'on leur peut faire, et delà la considération conçue pour le fort, ou méchant, ou vertueux.

Mais dans un pays libre où l'argent n'a point cours, quel avantage cette considération procure-t-elle au héros qui ; par exemple, contribue le plus au gain d'une bataille ? elle lui assigne pour récompense la plus belle esclave, le meilleur cheval, le plus riche tapis, le plus beau char, la plus belle armure (1). Dans un

---

(1) Point de talens et de vertus que ne crée dans un peuple l'espoir des honneurs décernés par l'estime et la reconnaissance pu-

nation libre, la considération et l'estime publique (1) est un pouvoir, et le desir de cette estime y devient en conséquence un principe puissant d'activité. Mais ce principe moteur est-il celui d'un peuple soumis au despotisme, d'un peuple où l'argent a cours, où le public est sans puissance, où son estime n'est représentative d'aucune espèce de plaisir et de pouvoir? non : dans un tel pays, les deux seuls objets du desir des citoyens sont, l'un la faveur du despote, et l'autre de grandes richesses, à la possession desquelles chacun peut aspirer.

Leur source, dira-t-on, est souvent infecte. L'amour de l'argent est destructif de l'amour de la patrie, des talens et de la vertu (2). Je le sais : mais

bliques. Rien que n'entreprenne le desir de les mériter et de les obtenir. Les honneurs sont une monnoie qui hausse et baisse selon le plus ou le moins de justice avec laquelle on la distribue. L'intérêt public exigeroit qu'on lui conservât la même valeur et qu'on la dispensât avec autant d'équité que d'économie. Tout peuple sage doit payer en honneurs les services qu'on lui rend. Veut-il les acquitter en argent? il épuise bientôt son trésor; et dans l'impossibilité alors de récompenser le talent et la vertu, l'un et l'autre est étouffé dans son germe,

(1) Cette estime est réellement un pouvoir que les anciens désignoient par le mot *autoritas*.

(2) L'argent est-il devenu l'unique principe d'activité dans une nation? c'est un mal. Je n'y connois plus de remède. Les récompenses en nature seroient sans doute plus favorables à la production des hommes vertueux. Mais pour les proposer que de changemens à faire dans les gouvernemens de la plupart des états de l'Europe!



Comment imaginer qu'on puisse mépriser l'argent qui soulagera l'homme dans ses besoins, qui le soustraira à des peines et lui procurera des plaisirs? Il est des pays où l'amour de l'argent devient le principe de l'activité nationale, où cet amour par conséquent est salutaire. Le plus vicieux des gouvernemens est un gouvernement sans principe moteur (1). Un peuple sans objet de desirs est sans action. Il est le mépris de ses voisins. Or leur estime importe plus qu'on ne pense à sa prospérité (2).

---

(1) A quelle cause attribuer l'extrême puissance de l'Angleterre? Au mouvement, au jeu de toutes les passions contraires. Le parti de l'opposition excité par l'ambition, la vengeance ou l'amour de la patrie, y protège le peuple contre la tyrannie. Le parti de la Cour animé du désir des places, de la faveur ou de l'argent, y soutient le ministère contre les attaques quelquefois injustes de l'opposition.

L'avarice et la cupidité toujours inquiètes des commerçans y travaillent à chaque instant l'industrie de l'artisan. Les richesses de presque tous l'univers sont par cette industrie transportées en Angleterre. Mais dans une nation aussi riche, aussi puissante, comment se flatter que les divers partis se conserveront toujours dans cet équilibre de force qui maintenant assure son repos et sa grandeur? Peut-être cet équilibre est-il très-difficile à maintenir. On a pu faire jusqu'à présent aux Anglois l'application de cet épitaphe du duc de Devonshire : *fidèle sujet des bons rois, ennemi redoutable des tyrans*. Pourra-t-on toujours la leur faire? Heureuse la nation de qui Gourville a pu dire : *son roi, lorsqu'il est l'homme de son peuple, est le plus grand roi du monde ; veut-il être plus ? il n'est rien*. Ce mot répété par Temple à Charles II, irrita d'abord l'orgueil du prince : mais revenu à lui-même, il serra la main de Temple et dit : *Gourville a raison ; je veux être l'homme de mon peuple*.

(2) C'est l'esprit de juyvie d'une métropole qui souvent porte

En tout empire où l'argent a cours , où le mérite ne conduit ni aux honneurs , ni au pouvoir , que le magistrat se garde bien d'affoiblir ou d'éteindre dans les citoyens le desir de l'argent et du luxe. Il étoufferoit en eux tout principe de mouvement et d'action.

## C H A P I T R E X V I I .

*De l'argent considéré comme principe d'activité.*

L'ARGENT et les papiers représentatifs de l'argent facilitent les emprunts. Tous les gouvernemens abusent de cette facilité. Par tout les emprunts se sont multipliés ; les intérêts se sont grossis. Il a fallu pour les payer accumuler impôts sur impôts. Leur fardeau accable maintenant les empires les plus puissans de l'Europe ; et ce mal cependant n'est pas le plus grand

Le feu de la révolte dans les colonies. En traite-t-elle les colons en nègres ? ce traitement les irrite. S'ils sont nombreux , ils lui résistent et s'en séparent enfin comme le fruit mûr se détache de la branche.

Pour s'assurer l'amour et la soumission de ses colonies , une nation doit être juste. Elle doit souvent se rappeler qu'elle ne transporte dans des terres étrangères qu'un superflu de citoyens qui lui eût été à charge ; qu'elle n'est par conséquent en droit d'exiger d'eux , que des secours en tems de guerre et la signature d'un traité fédératif auquel se soumettront toujours les colonies , lorsque la métropole ne voudra pas s'approprier tout le profit de leurs travaux.

qu'ait produit le désir et de l'argent, et des papiers représentatifs de cet argent.

L'amour des richesses ne s'étend point à toutes les classes des citoyens sans inspirer à la partie gouvernante le désir du vol et des vexations (1).

Dès-lors la construction d'un port, un armement, une compagnie de commerce, une guerre entreprise, dit-on, pour l'honneur de la nation : enfin tout prétexte de le piller est avidement saisi. Alors tous les vices enfans de la cupidité, s'introduisant à la fois dans un empire, en infectent successivement tous les membres, et le précipitent enfin à sa ruine (2).

(1) Dans tout pays où l'argent a cours, il faut qu'à la longue la manière inégale dont l'argent s'y repartit, engendre la pauvreté générale. Or, cette espèce de pauvreté est mère de la dépopulation. L'indigence soigne peu ses enfans, les nourrit mal, en élève peu. J'en citerai pour preuve, et les sauvages du nord de l'Amérique et les esclaves des colonies. Le travail excessif exigé des nègres enceintes ; le peu de soin qu'on y prend d'elles ; enfin le despotisme du maître, tout concourt à leur stérilité.

En Amérique, si les Jésuites étoient les seuls chez qui la reproduction des nègres fût à-peu-près égale à la consommation, c'est que leurs maîtres plus éclairés, ils fatiguoient et maltraitoient moins leurs esclaves.

Un prince traite-t-il mal ses sujets ? les accable-t-il d'impôts ? Il dépeuple son pays, engourdit l'activité des habitans, parce que l'extrême misère produit nécessairement le découragement, et le découragement la paresse.

(2) Une trop inégale répartition des richesses nationales, précède et produit toujours le goût du luxe. Un particulier a-t-il plus d'argent qu'il n'en faut pour subvenir à ses besoins ? il se livre à l'amour des superfluités. L'ennemi du luxe doit donc chercher dans la cause même

Quel spécifique à ce mal ? aucun.

Le sang qui porte la nutrition dans tous les membres de l'enfant et qui successivement en développe toutes les parties, est un principe de destruction. La circulation du sang ossifie à la longue les vaisseaux; elle en anéantit les ressorts, et devient un germe de mort. Cependant qui la suspendroit en seroit sur le champ puni. La stagnation d'un instant seroit suivie de la perte de la vie. Il en est de même de l'argent. Le desire-t-on vivement ? ce desir vivifie une nation, l'éveille son industrie, anime son commerce, accroît ses richesses, sa puissance; et la stagnation, si j'ose le dire, de ce desir, seroit mortelle à certains états.

Mais les richesses en abandonnant les empires où elles se sont d'abord accumulées, n'en occasionnent-elles pas la ruine, et tôt ou tard rassemblées dans un petit nombre de mains, ne détachent-elles pas l'intérêt particulier de l'intérêt public ? oui sans doute,

du partage trop inégal des richesses et dans la destruction du despotisme, le remède aux maux dont il accuse le luxe, et que réellement le luxe soulage. Toute espèce de superfluités a sa cause productrice.

Le luxe des chevaux, préférable à celui des bijoux et propre aux Anglois, est en partie l'effet du long séjour qu'ils font dans leurs campagnes. Si tous les habitent, c'est qu'ils y sont, pour ainsi dire, nécessités par la constitution de leur état.

C'est la forme des gouvernemens qui dirige d'une manière invisible jusqu'aux goûts des particuliers. C'est toujours à leurs loix que les peuples doivent leurs mœurs et leurs habitudes.

Mais dans la forme actuelle des gouvernemens, peut-être ce mal est-il inévitable.

Peut-être est-ce à cette époque qu'un empire s'affaissant de jour en jour, tombe dans un affaissement précurseur d'une entière destruction; et peut-être est-ce ainsi que doit germer, croître, s'élever et mourir la plante morale nommée empire.

---

## CHAPITRE XVIII.

*Que ce n'est point dans le luxe, mais dans sa cause productrice, qu'on doit chercher le principe destructeur des empires.*

QUE conclure de l'examen rapide de la question que je traite? Que presque toutes les accusations intentées contre le luxe sont sans fondement; que des deux espèces de luxe citées au chap. 5. il en est un qui, toujours l'effet de la trop grande multiplication des hommes et de la forme despotique de leurs gouvernemens, suppose une très-inégale répartition des richesses nationales; qu'une telle répartition est sans doute un grand mal; mais qu'une fois établie, le luxe devient, sinon un remède efficace, du moins un palliatif à ce mal. C'est la magnificence des grands qui reporte journellement l'argent et la vie dans la classe inférieure des citoyens.

L'emportement avec lequel la plupart des moralistes s'élèvent contre le luxe, est l'effet de leur ignorance. Que cet emportement trouve place dans un sermon. Un sermon n'exige aucune précision dans les idées. Ces ouvrages applaudis d'un vieillard craintif et bienveillant, sont trop vagues, trop enthousiastes et trop ridicules pour obtenir l'estime d'un auditoire éclairé.

Ce que le bon sens examine, l'ignorance du prédicateur le décide. Son esprit léger et confiant ne suit jamais douter. Malheur au prince qui prêteroit l'oreille à ses déclamations, et qui sans des changements préalables dans la forme du gouvernement, tenteroit de bannir tout luxe d'une nation, dont l'amour de l'argent est le principe d'activité. Il auroit bientôt dépeuplé son pays, énérvé l'industrie de ses sujets, et jeté les esprits dans une langueur fatale à sa puissance.

Je suis content, si l'on regarde ces idées premières et peut-être encore superficielles qu'occasionne la question du luxe, comme un exemple des points de vue divers sous lesquels on doit considérer tout problème important et compliqué de la morale (1); si l'on sent toute l'influence que doit avoir sur le bonheur public la solution, plus ou moins

---

(1) On ne peut trop scrupuleusement examiner toute question importante de morale et de politique. C'est, si je l'ose dire, au fond de l'examen que se trouve la science et la vérité. L'or se ramasse au fond des creusets,

exacte de pareils problèmes , et la scrupuleuse attention qu'on doit par conséquent porter à leur examen.

Qui se déclare protecteur de l'ignorance , se déclare donc l'ennemi de l'état, et sans le savoir commet le crime de lèse humanité.

Chez tous les peuples il est une dépendance réciproque entre la perfection de la législation et les progrès de l'esprit humain. Plus les citoyens seront éclairés ; plus leurs loix seront parfaites. Or c'est de leur bonté , comme je vais le prouver , que dépend la félicité publique:



---

## S E C T I O N V I I .

*Les vertus et le bonheur d'un peuple sont l'effet, non de la sainteté de sa religion, mais de la sagesse de ses loix.*

---

### C H A P I T R E I .

*Du peu d'influence des religions sur les vertus et la félicité des peuples.*

**D**ES hommes plus pieux qu'éclairés ont imaginé que les vertus des nations, leur humanité et la douceur de leurs mœurs dépendoient de la pureté de leur culte. Les hypocrites intéressés à propager cette opinion, l'ont publiée sans la croire. Le commun des hommes l'a crue sans l'examiner.

Cette erreur une fois annoncée a presque partout été reçue comme une vérité constante. Cependant l'expérience et l'histoire nous apprennent que la prospérité des peuples dépend, non de la pureté de leur culte, mais de l'excellence de leur législation.

Qu'importe en effet leur croyance ! Celle des Juifs étoit pure, et les Juifs étoient la lie des nations. On ne les compara jamais ni aux Egyptiens, ni aux anciens Perses.



Ce fut sous Constantin que la religion chrétienne devint la religion dominante. Elle ne rendit cependant point les Romains à leurs premières vertus. On ne vit point alors de Décius se dévouer pour la patrie, et de Fabricius préférer sept acres de terres aux richesses de l'empire.

En quel moment Constantinople devint-elle le cloaque de tous les vices ? au moment même de l'établissement de la religion chrétienne, Son culte ne changea point les mœurs des souverains. Leur piété ne les rendit pas meilleurs. Les Rois les plus chrétiens ne furent pas les plus grands des Rois, Peu d'entr'eux montrèrent sur le trône les vertus des Tite, des Trajan, des Antonins. Quel prince devôt leur fut comparable !

Ce que je dis des monarques, je le dis des nations. Le pieux Portugais si ignorant et si crédule, n'est ni plus vertueux, ni plus humain, que le peuple moins crédule et plus tolérant des Anglois.

L'intolérance religieuse est fille de l'ambition sacerdotale et de la stupide crédulité. Elle n'améliora jamais les hommes. Avoir recours à la superstition, à la crédulité et au fanatisme pour leur inspirer la bienfaisance, c'est jeter de l'huile sur le feu pour l'éteindre.

Pour adoucir la férocité humaine et rendre les hommes plus sociables entr'eux, il faut d'abord les rendre indifférens à la diversité des cultes. Les Espagnols moins superstitieux eussent été moins barbares envers les Américains,

Rapportons-nous-en au Roi Jacques. Ce Prince étoit bigot et connoisseur en ce genre. Il ne croyoit point à l'humanité des prêtres. « Il est, très-difficile, disoit-il, d'être à la fois bon théologien et bon sujet. »

En tout Pays, beaucoup de gens de la bonne doctrine et peu de vertueux. Pourquoi? c'est que la religion n'est pas vertu. Toute croyance et même tout principe spéculatif n'a pour l'ordinaire aucune influence sur la conduite (1) et la probité des hommes (2).

Le dogme de la fatalité est le dogme presque général de l'orient : c'étoit celui des Stoïciens. Ce qu'on appelle liberté ou puissance de délibérer, n'est, disoient-ils, dans l'homme, qu'un sentiment de crainte ou d'espérance successivement éprouvé, lorsqu'il s'agit de prendre un parti du choix duquel dépend son bonheur ou son malheur. La délibération est donc toujours en nous l'effet nécessaire de notre haine pour

(1) Tous les François se vantent d'être des amis tendres. Lorsque le livre de l'esprit parut, ils crièrent beaucoup contre le chapitre de l'amitié. On eût cru Paris peuplé d'Orestes et de Pilades. C'est cependant dans cette nation que la loi militaire oblige un soldat de fusiller son compagnon et son ami déserteur. L'établissement d'une pareille loi ne prouve pas, de la part du gouvernement, un grand respect pour l'amitié, et l'obéissance à cette loi une grande tendresse pour ses amis.

(2) En montrant l'inutilité de la prédication papiste, un auteur célèbre a très-bien prouvé l'inutilité de cette religion.

la douleur et de notre amour pour le plaisir (1).

(1) Quiconque, disoient les Stoïciens, se voudroit du mal, et sans motif se jetteroit dans le feu, dans l'eau ou par la fenêtre, passeroit pour fou et le seroit en effet, par ce qu'en son état naturel l'homme cherche le plaisir et fuit la douleur, par ce qu'en toutes ses actions il est nécessairement déterminé par le désir d'un bonheur apparent ou réel. L'homme n'est donc pas libre. Sa volonté est donc aussi nécessairement l'effet de ses idées, par conséquent de ses sensations, que la douleur est l'effet d'un coup. D'ailleurs, ajoutoient les stoïciens, est-il un seul instant où la liberté de l'homme puisse être rapportée aux différentes opérations de son ame ?

Si, par exemple, la même chose ne peut au même instant être et n'être pas, il n'est donc pas possible,

Qu'au moment où l'ame agit, elle agisse autrement ;  
 Qu'au moment où elle choisit, elle choisisse autrement ;  
 Qu'au moment où elle délibère, elle délibère autrement ;  
 Qu'au moment où elle veut, elle veuille autrement.

Or si c'est ma volonté, telle qu'elle est, qui me fait délibérer, si c'est ma délibération, telle qu'elle est, qui me fait choisir, si c'est mon choix, tel qu'il est, qui me fait agir, si, lorsque j'ai délibéré, il n'étoit pas possible (vu l'amour que je me porte) que je ne voulusse point délibérer, il est évident que la liberté n'existe ni dans la volonté actuelle, ni dans la délibération actuelle, ni dans le choix actuel, ni dans l'action actuelle, et qu'enfin la liberté ne se rapporte à nulle des opérations de l'ame.

Il faudroit, Pour cet effet, qu'une même chose, comme je l'ai dit, pût, au même instant, être et n'être pas. Or, ajoutoient les Stoïciens, voici la question que nous faisons aux philosophes : « L'ame es- le libre, si, quand elle veut, quand elle délibère, quand elle choisit, quand elle agit, elle n'est pas libre ? »

Qu'on consulte à ce sujet les théologiens. Un tel dogme, disent-ils, est destructif de toute vertu. Cependant les Stoïciens n'étoient pas moins vertueux que les philosophes des autres sectes : cependant les Princes Turcs ne sont pas moins fidèles à leurs traités que les Princes catholiques ; cependant le fataliste Persan n'est pas moins honnête dans son commerce que le chrétien François ou Portugais. La pureté des mœurs est donc indépendante de la pureté des dogmes.

La religion payenne, quant à sa partie morale, étoit fondée comme toute autre sur ce qu'on appelle la loi naturelle. Quant à sa partie théologique ou mythologique, elle n'étoit pas très-édifiante. On ne lit point l'histoire de Jupiter, de ses amours, et sur-tout du traitement fait à son père Saturne, sans convenir qu'en fait de vertus, les Dieux ne prêchoient point d'exemple. Cependant la Grece et l'ancienne Rome abondoient en héros, en citoyens vertueux. Et maintenant la Grece moderne et la nouvelle Rome n'engendrent comme le Brésil et le Mexique, que des hommes vils, paresseux, sans talens, sans vertus et sans industrie.

Or depuis l'établissement du christianisme dans les monarchies de l'Europe, si les Souverains n'ont été ni plus vaillans, ni plus éclairés ; si les peuples n'ont été ni plus instruits, ni plus humains : si le nombre des patriotes ne s'est nulle part multiplié ; quel bien font donc les religions ? sous quel prétexte

le magistrat tourmenterait-il l'incrédule (1)? égorgerait-il l'hérétique (2)? pourquoi mettre tant d'importance à la croyance de certaines révélations toujours contestées, souvent si contestables, lorsqu'on en met si peu à la moralité des actions humaines?

Que nous apprend l'histoire des religions? qu'elles ont par-tout allumé les flambeaux de l'intolérance, jonché les plaines de cadavres, abreuvé les campagnes de sang, embrasé les villes, dévasté les empires; mais qu'elles n'ont jamais rendu les hommes meilleurs. Leur bonté est l'œuvre des loix (3).

(1) Il n'est presque point de saint qui n'ait une fois dans sa vie lavé ses mains dans le sang humain, et fait supplicier son homme. L'évêque, qui dernièrement sollicita si vivement la mort d'un jeune homme d'Abbeville, étoit un saint. Il voulut que cet adolescent expiât dans des tourmens affreux le crime d'avoir chanté quelques couplets licentieux.

(2) Si nous massacrons les hérétiques, disent les dévots, c'est par pitié. Nous ne voulons que leur faire sentir l'aiguillon de la charité. Nous espérons par la crainte de la mort et des bourreaux les arracher à l'enfer. Mais depuis quand la charité a-t-elle un aiguillon? depuis quand égorge-t-elle? D'ailleurs si les vices ne damnent pas moins que les erreurs, pourquoi les dévots ne massacrent-ils pas les hommes vicieux de leur secte?

(3) C'est la faim, c'est le besoin qui rend les citoyens industrieux, et ce sont des loix sages qui les rendent bons. Si les anciens Romains, dit Machiavel, donnèrent en tout genre des exemples de vertu, si l'honnêteté chez eux fut commune, si, dans l'espace de plusieurs siècles, on en eût compté à peine six ou sept condamnés à l'amende, à l'exil, à la mort, à quoi durent-ils et leurs vertus, et leurs succès? à la sagesse de leurs loix, aux premières dissensions qui, s'élevant entre les plébéiens

Ce sont les chaussées qui contiennent les torrens; c'est la digue du supplice et du mépris qui contient le vice. C'est au magistrat d'élever cette digue.

Si les sciences de la morale, de la politique et de la législation ne sont qu'une seule et même science, quels devraient être les vrais docteurs de la morale? les prêtres? non: mais les magistrats. La religion détermine notre croyance, et les loix nos mœurs et nos vertus.

Quel signe distingue le Chrétien du Juif, du Guebres, du Musulman? est-ce une équité, un courage, une humanité, une bienfaisance particulière à l'un et non connue des autres? On les reconnoît à leurs divers professions de foi. Qu'on ne confonde donc jamais l'homme honnête avec l'orthodoxe (1).

En chaque pays l'orthodoxe est celui qui croit tel ou tel dogme, et dans tout l'univers, le vertueux est

et les patriciens, établirent cet équilibre de puissance, que des dissensions toujours renaissantes maintinrent long-tems entre ces deux corps.

Si les Romains, ajoute cet illustre écrivain, diffèrent en tout des Vénitiens, si les premiers ne furent ni humbles dans le malheur, ni présomptueux dans la prospérité, la diverse conduite et le caractère différent de ces deux peuples furent l'effet de la différence de leur discipline.

(1) Helvétius fut par quelques théologiens traité d'impie, et le pere Bertier de *saint*. Cependant le premier n'a fait ni voulu faire mal à personne, et le second disoit publiquement que s'il eût été roi, il eût noyé le président de Montesquieu dans son sang.

L'un d'eux est l'honnête homme et l'autre le chrétien.

celui

celui qui fait telle ou telle action humaine et conforme à l'intérêt général. Or si ce sont les loix (1) qui déterminent nos actions, ce sont elles qui font les bons citoyens (2).

---

(1) Des loix justes sont toutes puissantes sur les hommes. Elles commandent à leurs volontés, les rendent honnêtes, humains et fortunés. C'est à quatre ou cinq loix de cette espèce que les Anglois doivent leur bonheur et l'assurance de leur propriété et de leur liberté.

La première de ces loix est celle qui remet à la chambre des communes le pouvoir de fixer les subsides.

La seconde est l'acte de *l'habeas corpus*.

La troisième sont les jugemens rendus par les jurés.

La quatrième la liberté de la presse.

La cinquième la manière de lever les impôts.

Mais ces impôts ne sont-ils pas maintenant onéreux à la nation ? S'ils le sont, ils ne fournissent pas du moins au prince de moyens d'opprimer les individus.

(2) Ce n'est point à la religion, ce n'est point à cette loi naturelle innée et gravée, dit-on, dans toutes les âmes, que les hommes doivent leurs vertus sociales. Cette loi naturelle si vantée n'est comme les autres loix que le produit de l'expérience, de la réflexion et de l'esprit. Si la nature imprimoit dans les cœurs des idées nettes de la vertu ; si ces idées n'étoient point une acquisition, les hommes eussent-ils jadis immolé des victimes humaines à des Dieux qu'ils disoient bons ? les Carthaginois, pour se rendre Saturne propice, eussent-ils sacrifié leurs enfans sur ses autels ? l'Espagnol croiroit-il la divinité avide du sang hérétique ou juif ? des peuples entiers se flatteroient-ils d'obtenir l'amour du ciel, soit par le supplice de l'homme qui ne pense pas comme leurs prêtres, soit par le meurtre d'une vierge offerte en expiation de leurs forfaits ?

Je veux que les principes de la loi naturelle soient innés : les hommes sentiroient donc que les châtimens doivent comme les crimes être personnels, que la cruauté et l'injustice ne peuvent être

Ce n'est donc point à la sainteté du culte qu'on doit rapporter et les vertus et la pureté de mœurs d'un peuple. Pousse-t on plus loin cet examen ? On voit que l'esprit religieux est entièrement destructif de l'esprit législatif.

---

## C H A P I T R E , I I .

*De l'esprit religieux , destructif de l'esprit législatif.*

L'OBÉISSANCE AUX loix est le fondement de toute législation. L'obéissance au prêtre est le fondement de presque toute religion.

Si l'intérêt du prêtre pouvoit se confondre avec l'intérêt national , les religions deviendroient les confimatrices de toute loi sage et humaine. Cette supposition est inadmissible. L'intérêt du corps ecclésiastique fut par-tout isolé et distinct de l'intérêt public. Le gouvernement sacerdotal a , depuis celui des Juifs jusqu'à celui du Pape , toujours avili la nation chez laquelle il s'est établi. Par-tout le clergé voulut être indépendant du magistrat et dans presque toutes les

---

les prêtresses, des Dieux. Or si des idées aussi claires , aussi simples de l'équité ne sont point encore adoptées de toutes les nations ; ce n'est donc point à la religion , ce n'est donc point à la loi naturelle , mais à l'instruction que l'homme doit la connoissance de la justice et de la vertu.



nations, il y eût en conséquence deux autorités supérieures et destructives l'une de l'autre.

Un corps oisif est ambitieux : il veut être riche et puissant, et ne peut le devenir qu'en dépouillant les magistrats de leur autorité (1) et les peuples de leurs biens.

Les prêtres, pour se les approprier, fondèrent la religion sur une révélation et s'en déclarèrent les interprètes. Est-on l'interprète d'une loi ? On la change à son gré : on en devient à la longue l'auteur. Du moment où les prêtres se chargent d'annoncer les volontés du ciel, ils ne sont plus des hommes, ce sont des divinités. C'est en eux, ce n'est point en Dieu que l'on croit. Ils peuvent en son nom ordonner la violation de toute loi contraire à leurs intérêts ; et la destruction de toute autorité rebelle à leurs décisions.

L'esprit religieux par cette raison fut toujours incompatible avec l'esprit législatif (2) et le prêtre tou-

(1) Lors de la destruction projetée des parlemens en France, quelle joie indécente les prêtres de Paris ne firent-ils point éclater ? que les magistrats de toutes les nations reconnoissent à cette fois la haine de l'autorité spirituelle pour la temporelle. Si le sacerdoce paroît quelquefois la respecter dans les rois, c'est lorsqu'ils lui sont soumis, et que par eux il commande aux lois. (\*)

(2) L'intérêt du prêtre change-t-il ? ses principes religieux changent. Combien de fois les interprètes de la révélation ont-ils métrifié la vertu en crime et le crime en vertu ? ils ont béatifié l'assassin d'un roi. Quelle confiance peut donc inspirer la morale variable des théologiens ? La vraie morale puise ses principes

jours l'ennemi du magistrat. Le premier institua les loix canoniques ; le second les loix politiques. L'esprit de domination et de mensonge présida à la confection des premières : elles furent funestes à l'univers. L'esprit de justice et de vérité présida plus ou moins à la confection des secondes ; elles furent en conséquence plus ou moins avantageuses aux nations.

Si la justice et la vérité sont sœurs, il n'est de loix réellement utiles que les loix fondées sur une connoissance profonde de la nature et des vrais intérêts de l'homme. Toute loi qui pour base a le mensonge (1) ou quelque fausse révélation est toujours

dans la raison, sans l'amour du bien public : et de tels principes sont toujours les mêmes.

(2) La vertu est si précieuse, et sa pratique si liée à l'avantage national, que si la vertu n'étoit qu'une erreur, il lui faudroit sans doute sacrifier jusqu'à la vérité. Mais pourquoi ce sacrifice, et pourquoi le mensonge seroit-il père de la vertu ? Par-tout où l'intérêt particulier se confond avec l'intérêt public, la vertu devient dans chaque individu l'effet nécessaire de l'amour de soi et de l'intérêt personnel.

Tous les vices d'une nation se rapportent toujours à quelques vices de sa législation. Pourquoi si peu d'hommes honnêtes ? c'est que l'infortune poursuit presque par-tout la probité. Qu'au contraire les honneurs et la considération en soient les compagnes, tous les hommes seront vertueux. Mais il est des crimes secrets auxquels la religion seule peut s'opposer. Le vol d'un dépôt confié en est un exemple. Mais l'expérience prouve-t-elle que ce dépôt soit plus sûrement confié au prêtre qu'à Ninon de l'Enclos ? Sous le nom de legs pieux, que de vols commis ! que de successions enlevées à des héritiers légitimes ! Telle est la source infecte des richesses immenses de l'église. Voilà ses vols. Où sont ses restitutions ?

nuisible. Ce n'est point sur un tel fondement que l'homme éclairé édifiera les principes de l'équité. Si le Turc permet de tirer de son Koran les principes du juste et de l'injuste, et ne souffre pas qu'on les tire du Veddam, c'est que sans préjugés à l'égard de ce dernier livre, il craindrait de donner à la justice et à la vertu un fondement ruineux. Il ne veut pas en confirmer les préceptes par de fausses révélations (1).

Si le moine, dit-on, ne rend rien ; il fait rendre. A quelle somme par an évaluer ses restitutions dans un grand royaume ? à cent mille écus ? soit : qu'on compare cette somme à ce que l'exige l'entretien de tant de couvens : c'est alors qu'on pourra juger leur utilité. Que dirait-on d'un financier qui, pour assurer la recette d'un million, en dépenserait vingt en frais de régie ? on le traiterait d'imbécille. Le public est cet imbécille, lorsqu'il entretient tant de prêtres.

Leurs instructions à trop haut prix sont d'ailleurs inutiles à des peuples aisés, actifs, industriels, et dont la liberté élève le caractère. Chez de tels peuples, il se commet peu de crimes secrets.

Devrait-on encore ignorer que c'est à l'union de l'intérêt public et particulier, que les citoyens doivent leurs vertus patriotiques ? les fondera-t-on toujours sur des erreurs et des révélations qui depuis si long-tems servent de prétexte aux plus grands forfaits ?

(1) Si tous les hommes sont esclaves nés de la superstition, pourquoi, dira-t-on, ne pas profiter de leur foiblesse pour les rendre heureux et leur faire honorer les loix ? est-ce le superstitieux qui les respecte ? c'est au contraire lui qui les viole. La superstition est une source empoisonnée d'où sont sortis tous les malheurs et les calamités de la terre. Ne peut-on la tarir ? On le peut sans doute, et les peuples ne sont pas aussi nécessairement superstitieux qu'on le pense. Ils sont ce que le gouvernement les fait. Sous un prince détrompé, ils ne tardent point à l'être. Le monarque à la longue est plus fort que les Dieux. Aussi le premier soin du prince est de s'emparer de l'esprit des souverains. Point de viles flat-

Le mal que font les religions est réel et le bien imaginaire.

De qu'elle utilité en effet peuvent-elles être ? Leurs préceptes sont ou contraires, ou conformes à la loi naturelle, c'est-à-dire, à celle que la raison perfectionnée dicte aux sociétés pour leur plus grand bonheur.

Dans le premier cas il faut rejeter les préceptes de cette religion comme contraires au bien public.

Dans le second cas il faut les admettre. Mais alors que sert une religion qui n'enseigne rien que l'esprit et le bon sens n'enseignent sans elle ?

Du moins, dira-t-on, les préceptes de la raison consacrés par une révélation en paroissent plus respectables. Oui, dans un premier moment de ferveur. Alors des maximes crues vraies, parce qu'on les croit révélées, agissent plus fortement sur les imaginations. Mais cet enthousiasme est bientôt dissipé.

De tous les préceptes ceux dont la vérité est démontrée sont les seuls qui commandent constamment aux esprits. Une révélation, par celà même qu'elle est incertaine et contestée, loin de fortifier la démon-

teries auxquelles à cet effet il ne s'abaisse. Faut-il les déclarer de droit divin ? il les déclarera tels ; il s'avouera lui-même leur esclave ; mais sous la condition tacite qu'ils seront réellement les siens. Les princes cessent-ils de l'être ? le clergé change de ton ; et si les circonstances lui sont favorables, il leur annonce que si devant Saül, Samuel déposa Point du Seigneur, Samuel ne put rien autrefois que le Roy ne puisse aujourd'hui.

tration d'un principe moral, doit à la longue en obscurcir l'évidence (1).

L'erreur et la vérité sont deux êtres hétérogènes. Ils ne s'allient jamais ensemble. Tous les hommes d'ailleurs ne sont pas mûs par la religion : tous n'ont pas la foi, mais tous sont animés du désir du bonheur et le saisiront par-tout où la loi le leur présentera.

Des principes respectés, parce qu'ils sont révélés (2), sont toujours les moins fixes. Journellement interprétés par le prêtre, ils sont aussi variables que ses intérêts, et presque toujours en contradiction avec l'intérêt général. Toute nation, par exemple, desire que le Prince soit éclairé. Le sacerdoce desire au contraire que le Prince soit abruti. Que d'art à cet effet n'emploie-t-il pas ?

Point d'anecdote qui peigne mieux l'esprit du clergé que ce fait si souvent cité par les réformés.

(1) C'est toujours à sa raison que l'homme honnête obéira de préférence à la révélation. Il est, dira-t-il, plus certain que Dieu est l'auteur de la raison humaine, c'est-à-dire, de la faculté que l'homme a de discerner le vrai du faux, qu'il n'est certain que ce même Dieu soit l'auteur d'un tel livre.

Il est plus criminel aux yeux du sage de nier sa propre raison que de nier quelque révélation que ce soit.

(2) Le système religieux rompt toute proportion entre les récompenses décernées aux actions des hommes, et l'utilité dont ces actions sont au public. Par quelle raison en effet le soldat est-il moins respecté que le moine ? pourquoi donne-t-on au religieux qui fait vœu de pauvreté douze ou quinze mille livres de rente, pour écouter une fois par an les péchés ou les sottises d'un grand, lorsqu'on refuse six cent livres à l'officier blessé sur la brèche ?

Il s'agissoit dans un grand royaume de savoir quels seroient les livres dont on permettroit la lecture au jeune Prince. On assemble le conseil à ce sujet. Le confesseur du jeune Prince y préside. On propose d'abord les Décades de Tite-Live commentées par Machiavel, l'Esprit des loix, Montagne, Voltaire, &c. Ces ouvrages successivement rejettés, le confesseur Jésuite se leve enfin et dit: j'ai vu l'autre jour sur la table du Prince le Catéchisme et le Cuisinier François: point de lecture pour lui moins dangereuse.

La puissance du prêtre, comme celle du courtisan, est toujours attachée à l'ignorance et à la stupidité du monarque. Aussi rien qu'ils ne fassent pour le rendre sot, inaccessible à ses sujets, et le dégoûter des soins de l'administration.

Du tems du Czar Pierre, Sévach Hussein, Sophi de Perse, persuadé par les Visirs, par les prêtres et par sa paresse, que sa dignité ne lui permettoit pas de s'occuper des affaires publiques, s'en décharge sur ses favoris. Peu d'années après ce Sophi est détrôné.

## CHAPITRE III.

*Quelle espèce de religion seroit utile.*

LE principe le plus fécond en calamités publiques (1) est l'ignorance, C'est de la perfection des

(1) Presque toute religion défend aux hommes l'usage de leur raison, les rend à la fois brutes, malheureux et cruels. Cette vérité est assez plaisamment mise en action dans une pièce anglaise intitulée ; *La Reine du bon sens* : Les favoris de la Reine sont dans cette pièce *la jurisprudence* sous le nom de *Law*, *la médecine* sous le nom de *Phisick* ; un prêtre du soleil sous le nom de *Firebrand* ou *Boutefeu*.

Ces favoris, las d'un gouvernement contraire à leurs intérêts, conspirent, appellent l'ignorance à leur secours. Elle débarque dans l'île du *bon sens*, à la tête d'une troupe de bateleurs, de mentri-ers ; de singes etc. ; elle est suivie d'un gros d'Italiens, et de François. La Reine du bon sens marche à sa rencontre. Firebrand l'arrête ; ô Reine, lui dit-il, ton trône est ébranlé ; les Dieux s'arment contre toi ; leur colere est l'effet funeste de ta protection accordée aux incrédules. C'est par ma bouche que le soleil te parle : tremble, remets-moi ces impies, que je les livre aux flammes ; ou le ciel consommera sur toi sa vengeance. Je suis prêtre, je suis infallible, je commande, obéis, si tu ne veux que je maudisse le jour de ta naissance comme un jour fatal à la religion. La Reine, sans écouter, fait sonner la charge. Elle est abandonnée de son armée ; elle se retire dans un bois : Firebrand l'y suit et l'y poigne. Mon intérêt et ma religion demandent, dit-il, cette grande victime ; mais m'en déclarerai-je l'assassin ? non : l'intérêt qui m'ordonne ce parricide veut que je le taise : je pleurerai en public mon ennemie, je célébrerai ses vertus. Il dit : on entend un bruit de

loix (1) que dépendent les vertus des citoyens; et des progrès de la raison humaine que dépend la perfection de ces mêmes loix. Pour être honnête (2) il faut être éclairé. Pourquoi donc l'arbre de la science est-il encore l'arbre défendu par le despotisme et le sacerdoce? Toute religion qui dans les hommes honore la pauvreté d'esprit, est une religion dangereuse. La pieuse stupidité des Papistes ne les rend pas meilleurs. Quelle armée dévaste le moins les contrées qu'elle traverse? est-ce l'armée dévote, l'armée des Croisés? non; mais l'armée la plus disciplinée.

Or si la discipline, si la crainte du général re-

guesse. L'ignorance paroît, fait enlever le corps du bon sens, le dépose dans un tombeau. Une voix en sort, et prononce ces mots prophétiques : « que l'ombre du bon sens erre à jamais sur la terre; que ses gémissemens soient l'éternel effroi de l'armée de l'ignorance; que cette ombre soit uniquement visible aux gens éclairés, et qu'ils soient, en conséquence, toujours traités de visionnaires ».

(1) Les loix sont les fanaux dont la lumière éclaire le peuple dans le chemin de la vertu. Que faut-il pour rendre les loix respectables? qu'elles tendent évidemment au bien public et soient long-tems examinées avant d'être promulguées.

Les loix des douze tables furent chez les Romains un an entier exposées à la censure publique. C'est par une telle conduite que des magistrats prouvent le desir sincère qu'ils ont d'établir de bonnes loix.

Tout tribunal, qui sur la réquisition d'un homme en place enregistreroit légèrement une peine de mort contre les citoyens, rendroit la législation odieuse et la magistrature méprisable.

(2) Quatre choses, disent les Juifs, doivent détruire le monde, l'une desquelles est un homme religieux et fou.



prime la licence des troupes et contient dans le devoir des soldats jeunes , ardens et journellement accoutumés à braver la mort dans les combats , que ne peut la crainte des loix sur les timides habitans des villes ?

Ce ne sont point les anathêmes de la religion ; c'est l'épée de la justice qui dans les cités désarme l'assassin ; c'est le bourreau qui retient le bras du meurtrier. La crainte du supplice peut tout dans les camps (1). Elle peut tout aussi dans les villes. Elle rend dans les uns l'armée obéissante et brave , et dans les autres les citoyens justes et vertueux. Il n'en est pas ainsi des religions. Le papisme commande la tempérance ; cependant qu'elles sont les années où l'on voit le moins d'ivrognes ? sont-ce celles où l'on débite le plus de sermons ? non : mais celles où l'on recueille le moins de vin. Le catholicisme défendit en tous les tems le vol , la rapine , le viol , le meurtre , &c. , et dans tous les siècles les plus dévots , dans le neuvième , le dixième et le onzième , l'Europe n'étoit peuplée que de brigands. Quelle fut la cause de tant de violences et de tant d'injustices ? la trop foible digue que les loix opposoient alors aux forfaits.

(2) Tout homme craint la douleur et la mort. Le soldat même obéit à cette crainte ; elle le discipline.

Qui ne redouteroit rien ne feroit rien contre sa volonté. C'est en qualité de poltrons que les troupes sont braves. Or, dit à ce sujet un grand Prince, si le bourreau peut tout sur les armées, il peut tout sur les villes.

Une amende plus ou moins considérable étoit le seul châtiment des grands crimes. On payoit tant pour le meurtre d'un chevalier, d'un baron, d'un comte, d'un légat, enfin jusqu'à l'assassinat d'un Prince, tout étoit tarifé (1).

Le duel fut long-tems à la mode en Europe et surtout en France. La religion les défendoit et l'on se battoit tous les jours (2). Le luxe a depuis amolli les mœurs françoises. La peine de mort est portée contre les duellistes. Ils sont du moins presque tous forcés de s'expatrier. Il n'est plus de duel.

Qui fait maintenant la sûreté de Paris? la dévotion de ses habitans? non : mais l'exactitude et la vigilance de sa police (3). Les Parisiens du siècle passé étoient plus dévots et plus voleurs.

Les vertus sont donc l'œuvre des loix (1); et non

(1) Voyez Hume, vol. 1 de son histoire d'Angleterre.

(2) Tout crime non puni par la loi est un crime journellement commis. Quelle plus forte preuve de l'inutilité des religions?

(3) Si la police nécessaire pour réprimer le crime est trop coûteuse, elle est à charge aux citoyens, elle devient une calamité publique. Si la police est trop inquisitive, elle corrompt les mœurs, elle étend l'esprit d'espionnage, elle devient une calamité publique. Il ne faut pas que la police serve la vengeance du fort contre le foible, et qu'elle emprisonne le citoyen sans faire juridiquement son procès. Elle doit de plus se surveiller sans cesse elle-même. Sans la plus extrême vigilance, ses commis devenus des malfaiteurs autorisés, sont d'autant plus dangereux, que leurs crimes nombreux et cachés restent inconnus comme impunis.

(4) On donne une fête publique: est-elle mal ordonnée? il s'y fait beaucoup de vols: est-elle bien ordonnée? il ne s'y en commet aucun.

de la religion. Je citerai pour preuve le peu d'influence de notre croyance sur notre conduite.

---

## CHAPITRE IV.

### *De la religion papiste.*

PLUS de conséquence dans les esprits rendroit la religion papiste plus nuisible aux états. Dans cette religion, si le célibat passé pour l'état le plus parfait et le plus agréable au ciel (1), point de croyant, s'il est conséquent, qui ne dût vivre dans le célibat.

Dans cette religion, s'il est beaucoup d'appelés et peu d'élus, toute mère tendre doit tuer ses enfans nouveaux baptisés pour les faire jouir plutôt et plus sûrement du bonheur éternel.

Dans cette religion, quelle est, disent les prédicateurs, la mort à craindre? la mort imprévue. Quelle est la désirable? celle à laquelle on est préparé. Où

---

Dans ces deux cas ce sont les mêmes hommes que la bonne ou mauvaise police rend honnêtes ou frippons.

(1) C'est à l'imperfection, c'est à l'inconséquence des hommes que le monde doit sa durée. Une sorte d'incrédulité sourde s'oppose souvent aux funestes effets des principes religieux. Il en est des loix ecclésiastiques comme des réglemens de commerce. S'ils sont mal faits, c'est à l'indocilité des négocians que l'état doit sa richesse; leur obéissance en eût été la ruine.

trouver cette mort ? sur l'échafaud. Mais elle suppose le crime ; il faut donc le commettre (1).

Dans cette religion, quel usage faire de son argent ? le donner aux moines pour tirer par leurs prières et leurs messes les âmes du purgatoires.

Qu'un malheureux soit enchaîné sur un bûcher, qu'on soit prêt à l'allumer ; quel homme humain ne donneroit pas sa bourse pour l'en délivrer ? quel homme ne s'y sentiroit pas forcé par le sentiment d'une pitié involontaire ? doit-on moins à des âmes destinées à être brûlées pendant plusieurs siècles.

Un vrai catholique doit donc se reprocher toute espèce de dépense en luxe et en superfluités. Il doit vivre de pain, de fruits, de légumes. Mais l'évêque lui-même (2) fait bonne chère, boit d'excellens vins, fait venir ses carrosses. La plupart des papistes font broder des habits et dépensent plus en chiens, chevaux, équipages qu'en messes. C'est qu'ils sont inconséquens à leur croyance. Dans la supposition du purgatoire, qui donne l'aumône au pauvre, fait un mauvais usage de ses richesses. Ce n'est point aux

(1) Un pareil fait arriva, il y a quatre ou cinq ans, en Prusse. Au sortir d'un sermon sur le danger d'une mort imprévue, un soldat tua une fille. Malheureux, lui dit-on, qui t'a fait commettre ce crime ? le désir du paradis, répondit-il. Ce meurtre me conduisit à la prison, de la prison à l'échafaut ; de l'échafaut au ciel. Le Roi instruit du fait, fit défense aux ministres de prêcher à l'avenir de tels sermons, et même d'accompagner les eretins au supplice.

(2) L'indifférence actuelle des évêques pour les âmes du purgatoire.

vivans qu'on la doit ; c'est aux morts, c'est à ces derniers que l'argent est le plus nécessaire.

Jadis plus sensible aux maux des trépassés, l'on faisoit plus de legs aux ecclésiastiques. On ne mou-  
toit point sans leur abandonner une partie de ses biens. L'on ne faisoit, il est vrai, de sacrifice qu'au moment où l'on n'avoit plus, ni de santé pour jouir des plaisirs, ni de tête pour se défendre des insinuations monacales. Le moine d'ailleurs étoit redouté, et peut-être donnoit-on plus à la crainte du moine, qu'à l'amour des aînes. Sans cette crainte la croyance du purgatoire n'eût pas autant enrichi l'église. La conduite des hommes, des peuples, est donc rarement conséquente à leur croyance et même à leurs principes spéculatifs. Ces principes sont presque toujours stériles.

Que j'établisse l'opinion la plus absurde, celle dont on peut tirer les conséquences les plus abominables ; si je ne change rien aux loix, je n'ai rien changé aux mœurs d'une nation. Ce n'est point une fausse maxime de morale qui me rendra méchant (1), mais

toire fait soupçonner, qu'ils ne sont pas eux-mêmes bien convaincus de l'existence d'un lieu qu'ils n'ont jamais vu. On est de plus étonné qu'un homme y reste plus ou moins long-tems, selon qu'il a plus ou moins de piéces de 12 sols pour faire dire des messes, et que l'argent soit encore plus utile dans l'autre monde que dans celui-ci.

(1) En morale, dit Machiavel, quelque opinion absurde qu'on avance, on ne nuit point à la société si l'on ne soutient point cette opinion par la force. En tous genres de sciences c'est par l'épuisement des erreurs qu'on parvient jusqu'aux sources de la vérité. En

l'intérêt que j'aurai de l'être. Je deviendrai pervers si les loix publics détachent mon intérêt de l'intérêt public; si je ne puis trouver mon bonheur que dans le malheur d'autrui (1), et que par la forme du gouvernement le crime soit récompensé, la vertu délaissée et le vice élevé aux premières places.

L'intérêt est la semence productrice du vice et de la vertu. Ce n'est point l'opinion erronée d'un écrivain qui peut accroître le nombre des voleurs dans un empire. La doctrine des Jésuites favorisoit le larcin : cette doctrine fut condamnée par les magistrats; ils le devoient par décence; mais ils n'avoient point remarqué qu'elle eût multiplié le nombre des filoux. Pourquoi ? c'est que cette doctrine n'avoit point changé les loix; c'est que la police étoit aussi vigilante; c'est qu'on infligeoit les mêmes peines aux coupables, et que sauf le hasard d'une famine, d'une réforme ou d'un évènement pareil, les mêmes loix doivent en tout tems donner à-peu-près le même nombre de brigands.

Je suppose qu'on voulût multiplier les voleurs, que faudroit-il faire ?

Augmenter les impôts et les besoins des peuples ;

Obliger tout marchand de voyager avec une bourse d'or ;

morale, la chose réellement utile est la recherche du vrai ; la chose réellement nuisible est sa non-recherche. Qui prêche l'ignorance est un frippon qui veut faire des dupes.

(1) L'homme est l'ennemi, l'assassin de presque tous les animaux. Pourquoi ? c'est que sa subsistance est attachée à leur destruction.

Mettre

Mettre moins de maréchaussée sur les routes ;  
Abolir enfin les peines contre le vol ;

Alors on verroit bientôt l'impunité multiplier le crime.

Ce n'est donc ni de la vérité d'une révélation, ni de la pureté d'un culte, mais uniquement de l'absurdité ou de la sagesse des loix que dépendent les vices ou les vertus des citoyens (1). La religion vraiment utile est celle qui force les hommes à s'instruire. Quels sont les gouvernemens les plus parfaits ? ceux dont les sujets sont les plus éclairés. De tous les exemples le plus propre à démontrer cette vérité, c'est le gouvernement des Jésuites. C'est en ce genre le chef-d'œuvre de l'esprit humain. Examinons leurs

(1) Platon avoit sans doute entrevu cette vérité, lorsqu'il disoit : « le moment où les villes et leurs citoyens seront délivrés de leurs maux, est celui où la philosophie et la puissance, réunies dans le même homme, rendront la vertu victorieuse du vice ». Rousseau n'est pas de cet avis. Au reste qu'il vante tant qu'il voudra la sincérité et la vérité d'un peuple sauvage et barbare, je ne l'en croirai pas sur sa parole.

Le fait, dit Hume, vol. 1 de l'Histoire d'Angleterre, c'est que les Anglo-Saxons, comme tous les peuples ignorans et brigands affoient le parjure, la fausseté avec une impudence inconnue aux peuples civilisés.

C'est la raison perfectionnée par l'expérience qui seule peut démontrer aux peuples l'intérêt qu'ils ont d'être justes, humains et fideles à leurs promesses. La superstition à cet effet ne produit point les effets de la raison. Nos dévots ancêtres juroient leurs traités sur la croix et les reliques, et se parjuroient. Les peuples ne garantissent plus aujourd'hui leurs traités par de pareils sermens. Ils dédaignent ces inefficaces sûretés.

Tome IV.

○

constitutions : nous en connoîtrons mieux quel est sur les hommes le pouvoir de la législation.

## C H A P I T R E V.

### *Du gouvernement des Jésuites.*

**J**E ne considère ici la constitution des Jésuites que relativement à leurs vues ambitieuses. Les Jésuites voulurent crédit, pouvoir, considération et l'obtinent dans les cours catholiques.

Quels moyens employèrent-ils à cet effet ? la terreur et la séduction.

Qui les rendit redoutables aux Princes ? l'union de leur volonté à celle de leur Général. La force d'une pareille union n'est peut-être pas encore assez connue.

L'antiquité n'offre point de modèle du gouvernement des Jésuites. Supposons qu'on eût demandé aux anciens la solution de ce problème politique :

*Savoir*, « Comment du fond d'un monastère un  
 » homme peut en régir une infinité d'autres répan-  
 » dus dans des climats divers et soumis à des loix et  
 » à des souverains différens ; comment à des distances  
 » souvent immenses, cet homme peut conserver assez  
 » d'empire sur ses sujets pour les faire à son gré mou-  
 » voir, agir, penser et conformer toujours leurs dé-  
 » marches aux vues ambitieuses de l'ordre.

Avant l'institution des ordres monastiques, ce



## ET DE SON ÉDUCATION. CH. V.

problème eût paru une folie. On eût mis sa solution au rang des chimères platoniciennes. Cette chimère cependant s'est réalisée.

A l'égard des moyens par lesquels le général s'assure l'obéissance de ses religieux, ces moyens sont connus; je ne m'arrêterai pas à les détailler.

Mais comment avec si peu de sujets, inspire-t-il souvent tant de crainte aux souverains? c'est un chef-d'œuvre de politique.

Pour opérer ce prodige, il falloit que la constitution des Jésuites rassemblât tout ce que le gouvernement monarchique et républicain ont d'avantageux.

D'une part, promptitude et secret dans l'exécution :

De l'autre, amour vif et habituel de la grandeur de l'ordre.

Les Jésuites pour cet effet devoient avoir un despote à leur tête, mais un despote éclairé et par conséquent électif (1).

L'élection de ce chef supposoit :

Choix sur un certain nombre de sujets ;

Tems et moyens d'étudier l'esprit, les mœurs, les caractères, et les inclinations de ces sujets.

---

(1) Il n'en est pas d'un despote Jésuite comme d'un tyran oriental qui suivi d'une troupe de bandits à laquelle il donne le nom d'armée, pille et ravage son empire. Le Jésuite despote soumis lui-même aux règles de son ordre, au même esprit, ne tire sa considération que de la puissance de ses sujets. Son despotisme ne peut donc leur être nuisible.

Pour cet effet il falloit que, nourris dans les maisons des Jésuites, leurs élèves pussent être examinés par les plus ambitieux et les plus éclairés des supérieurs;

Que l'élection faite, le nouveau général étroitement lié à l'intérêt de la société n'en pût avoir d'autres;

Qu'il fût par conséquent comme tout Jésuite soumis aux principales règles de l'ordre;

Qu'il fit les mêmes vœux;

Fût comme eux inhabile à se marier;

Eût, comme eux, renoncé à toute dignité, à tout bien de parenté, d'amour et d'amitié;

Que, tout entier aux Jésuites, il ne tint sa propre considération que de la grandeur de l'ordre; qu'il n'eût par conséquent d'autre desir que d'en accroître le pouvoir;

Que l'obéissance de ses sujets lui en fournît les moyens;

Qu'enfin, pour être le plus utile possible à sa société, le général pût se livrer tout entier à son génie, et que ses conceptions hardies ne pussent être réprimées par aucune crainte.

A cet effet on fixa sa résidence près d'un prétre roi.

On voulut qu'attaché à ce souverain par le lien d'un intérêt commun, à certains égards, le général partageant en secret l'autorité du pontife, vécût dans sa cour, et pût de-là braver la vengeance des rois.

C'est-là qu'en effet au fond de sa cellule, comme l'araignée au centre de sa toile, il étend ses fils

dans toute l'Europe et qu'il est par ces mêmes fils averti de tout ce qui se passe.

Instruit, par la confession, des vices, des talens, des vertus, des foiblesses des princes, des grands et des magistrats, il sait par quelle intrigue on peut favoriser l'ambition des uns, s'opposer à celle des autres, flatter ceux-ci, gagner ou effrayer ceux-là.

Pendant qu'il médite sur ces grands objets, on voit à ses côtés l'ambition monacale qui, tenant devant lui le livre secret et redouté, où sont inscrites les bonnes ou mauvaises qualités des Princes, leurs dispositions favorables ou contraires à la société, marque d'un trait de sang le nom des Rois qui, dévoués à la vengeance de l'ordre, doivent être rayés du nombre des vivans. Si frappés de terreur les Princes crurent, au commandement du général, n'avoir que le choix entre la mort et l'obéissance servile, leur crainte ne fut pas entièrement panique. Le gouvernement des Jésuites la justifioit à un certain point. Un homme commande-t-il une société, dont les membres sont entre ses mains ce que le bâton est dans celle du vieillard ? parle-t-il par leur bouche ? frappe-t-il par leurs bras ? dépositaire d'immenses richesses, peut-il à son gré les transporter par-tout où le requiert l'avantage de l'ordre ? aussi despote que le vieux de la Montagne, a-t-il des sujets aussi soumis ? voit-on à son commandement se précipiter dans les plus grands dangers, exécuter les entreprises les

plus hardies (1)<sup>2</sup> un tel homme sans doute est à redouter.

Les Jésuites le sentirent, et fiers de la terreur qu'inspiroit leur chef, ils ne songèrent qu'à s'assurer de cet homme redouté. Ils voulurent à cet effet que si, par paresse ou quelques autres intérêts, le général trahissoit ceux de la société, il en fût le mépris et craignit d'en être la victime. Or qu'on nomme un gouvernement où l'intérêt et du chef et de ses membres ait été si réciproque et si étroitement uni. Qu'on ne s'étonne donc point qu'avec des moyens en apparence si foibles, la société ait en si peu de tems atteint un si haut degré de puissance.

Son pouvoir fut l'effet de la forme de son gouvernement.

Quelque hardis que fussent les principes de sa morale, ces principes adoptés par les Papes étoient à peu-près ceux de l'église catholique. Si dans les mains des séculiers; cette dangereuse morale, eut des effets peu funestes, je n'en suis point surpris. Ce n'est point la lecture d'un Busembaum, ou d'un la Croix qui crée les régicides; c'est dans l'ignorance et la solitude des cloîtres que s'engendrent ces monstres, et c'est de-là qu'ils s'élancent sur le Prince. En vain le moine,

---

(1) Si les Jésuites ont dans mille occasions fait preuve d'autant d'intrepidité que les Abyssins, c'est que chez ces religieux comme chez ces redoutables Africains; le ciel est la récompense du dévouement aux ordres du chef.

en les armant du poignard , veut cacher la main qui le leur fournit. Rien de plus reconnoissable que les crimes commis par l'ambition sacerdotale.

Que, pour les prévenir , l'ami des souverains et l'ennemi du fanatisme sachent à quels signes certains on peut distinguer les diverses causes des grands attentats.

## CHAPITRE VI.

### *Des diverses causes des grands attentats.*

CES causes sont l'amour de la gloire , l'ambition et le fanatisme. Quelque puissantes que soient ces passions , leur force néanmoins n'égalé point ordinairement dans l'homme l'amour de sa conservation et de sa félicité ; il ne brave point le danger et la douleur : il ne tente point d'entreprise périlleuse , si l'avantage attaché au succès n'est en quelque proportion avec le danger auquel il s'expose. C'est un fait prouvé par l'expérience de tous les tems.

---

 CHAPITRE VII.

*Des attentats commis par l'amour de la gloire ou de la patrie.*

LORSQUE, pour arracher eux et leur patrie aux fers de l'esclavage, les Dion, les Pélolidas, les Aratus et les Timoléon méditoient le meurtre du tyran, quelles étoient leurs craintes et leurs espérances? ils n'avoient point à redouter la honte et le supplice d'un Ravailiac. La fortune les abandonnoit-elle dans leurs entreprises? ces héros toujours soutenus d'un parti puissant pouvoient toujours se flatter de mourir les armes à la main. Le sort leur étoit-il favorable? ils devenoient l'idolê et l'amour de leurs concitoyens. La récompense étoit donc au moins en proportion avec le danger auquel ils s'exposoient.

Lorsque Brutus suivit César au sénat, il se dit sans doute à lui-même: le nom de Brutus, ce nom déjà consacré par l'expulsion des Tarquins, m'ordonne le meurtre du dictateur et m'en fait un devoir. Si le succès me favorise, je détruis un gouvernement tyrannique, je désarme le despotisme prêt à faire couler le plus pur sang de Rome, je la sauve de la destruction et j'en deviens le nouveau fondateur. Si je succombe dans mon entreprise je péris de ma propre main ou de celle de l'ennemi. La récompense est donc égale au danger,

Le vertueux Brutus du tems de la ligue se fût-il tenu ce discours ? eût-il porté la main sur son souverain ? non : quel avantage pour la France , et quelle gloire pour lui, si, vil instrument de l'ambition papale , il eût été l'assassin de son maître ?

Dans un gouvernement monarchique , il n'est que deux motifs qui puissent déterminer un sujet au ré- gicide ; l'un une couronne terrestre ; l'autre une couronne céleste. L'ambition et le fanatisme produisent seuls de tels crimes,

## CHAPITRE VIII.

### *Des attentats commis par l'ambition.*

LES attentats de l'ambition sont toujours commis par un homme puissant. Il faut pour les projeter que, le crime consommé, l'ambitieux puisse au même instant en recueillir le fruit, et que, le crime manqué et découvert, il reste encore assez puissant pour intimider le Prince, ou du moins se ménager le tems de la fuite.

Telle étoit sous l'empire grec la position de ces généraux qui, suivis de leurs armées, marchaient à l'Empereur, le frappaient dans le combat, ou l'égorgeoient sur le trône.

Telle est encore à Constantinople celle où se trouve l'Agâ ou le Prince Ottoman, lorsqu'à la tête des Ja-

nissaires, il force le sérail, arrête et tue le sultan qui souvent n'assure son trône et sa vie que par le meurtre de ses proches.

La condition du régicide déclare presque toujours qu'elle espèce de passion l'anime, de l'ambition ou du fanatisme religieux.

## CHAPITRE IX.

### *Des attentats commis par le fanatisme.*

LE régicide ambitieux ne se trouve que dans la classe des grands; le régicide fanatique se trouve dans toutes, et le plus souvent même dans la plus basse, parce que tout homme peut également prétendre au trône et aux récompenses célestes. Il est encore d'autres signes auxquelles on distingue ces deux espèces de régicides. Rien de plus différent que leur conduite dans de pareils attentats.

Le premier perd-il l'espoir d'échapper? est-il au moment d'être pris? il s'empoisonne ou se tue sur sa victime. Le second n'attend point à sa vie: sa religion le lui défend: elle seule peut retenir le bras d'un homme assez intrépide pour commettre un tel forfait: elle seule peut lui préférer une mort affreuse subie sur un échafaud, à la mort douce qu'il se seroit donnée lui-même.

Le fanatique est un instrument de vengeance que



le moine fabrique et emploie , lorsque son intérêt le lui ordonne.

## CHAPITRE X.

*Du moment où l'intérêt des Jésuites leur commande un grand attentat.*

LE crédit des Jésuites baisse-t-il ? Attend-t-il d'un gouvernement nouveau plus de faveur que du gouvernement actuel ? la bonté du Prince régnant , le pouvoir du parti dévot à la cour les assure-t-il de l'impunité ? ils conçoivent alors leur détestable projet. Ils préparent les citoyens à de grands événemens : ils éveillent en eux des passions sinistres ; ils effrayent les imaginations , ou comme autrefois par la prédiction de la fin prochaine du monde , ou par l'annonce du renversement total de la religion. Au moment où ces idées mises en fermentation échauffent les esprits et deviennent le sujet général des conversations , les Jésuites cherchent le forcené que doit armer leur ambition. Les scélérats de cette espèce sont rares. Il faut pour de tels attentats des ames composées de sentimens violens et contraires ; des ames à la fois susceptibles du dernier degré de scélératesse , de dévotion , de crédulité et de remords. Il est des hommes à la fois hardis et prudents , impétueux et discrets ; et les caractères de cette espèce sont le produit

des passions les plus mornes et les plus sévères. Mais à quoi reconnoître les ames inflammables au fanatisme ? quel moyen de découvrir ces semences de passions qui fortes , contraires et propres à former des régicides , sont toujours invisibles avant d'être mises en action ? le tribunal de la confession est le microscope où ces germes se découvrent. Dans ce tribunal (1) , où l'homme se trouve à nud , le droit d'interroger permet au moins de fouiller tous les replis d'une ame.

Le général instruit par lui des mœurs , des passions et des dispositions d'une infinité de pénitens , a le choix sur un trop grand nombre pour n'y pas trouver l'instrument de sa vengeance.

Son choix fixé et le fanatique trouvé , il s'agit d'allumer son zèle. L'enthousiasme est une maladie contagieuse qui se communique , dit Milord Shaftesbury , par le geste , le regard , le son de la voix , &c. Le général le sait : il commande , et le fanatique , attiré dans une maison de Jésuites , s'y trouve au milieu d'enthousiastes. C'est-là que s'animant lui-même du sentiment de ceux qui l'entourent , on lui fait accroire qu'il pense ce qu'on lui suggère , et que familiarisé avec l'idée du crime qu'il doit commettre , on le rend inaccessible aux remords.

---

(1) Si l'on cite peu de régicides parmi les Réformés , c'est qu'ils ne s'agenouillent point devant le prêtre , qu'ils se confessent à Dieu et non à l'homme. Il n'en est pas de même des catholiques. Presque tous se confessent et communient avant leurs attentats.

Le remords d'un instant suffit pour désarmer le bras de l'assassin. Il n'est point d'homme quelque méchant, quelque audacieux qu'il soit, qui soutienne sans effroi l'idée d'un si grand attentat et des tourmens qui le suivent. Le seul moyen de lui en dérober l'horreur, c'est d'exalter tellement en lui le fanatisme, que l'idée de son crime, loin de s'associer dans sa mémoire à l'idée de son supplice, lui rappelle uniquement celles des plaisirs célestes, récompense de son forfait.

De tous les ordres religieux celui des Jésuites est à la fois le plus puissant, le plus éclairé et le plus enthousiaste. Nul par conséquent qui puisse opérer aussi fortement sur l'imagination d'un fanatique; et nul qui puisse avec moins de danger attenter à la vie des princes. L'aveugle soumission des Jésuites aux ordres de leur général les assure tous les uns des autres. Sans défiance à cet égard ils donnent un libre essor à leurs pensées.

Rarement chargés de commettre le crime qu'ils encouragent jusqu'à son exécution, la crainte du supplice ne peut refroidir leur zèle. Chaque Jésuite étayé de tout le crédit et de la puissance de l'ordre, sent l'abri de toute recherche jusqu'à la consommation de l'attentat, nul avant cet instant n'osera se porter accusateur du membre d'une société redoutable par ses richesses, par le grand nombre d'espions qu'elle soudoie, de grands qu'elle dirige, de bourgeois qu'elle protège et qu'elle s'attache par le lien indissoluble de la crainte et de l'espérance.

Le Jésuite sait de plus que, le crime consommé, rien de plus difficile que d'en convaincre sa société; que prodiguant l'or et les menaces, et se supposant toujours calomniée, elle pourra toujours répandre sur les plus noirs forfaits, cette obscurité favorable aux Jésuites qui veulent bien être soupçonnés d'un grand crime, parce qu'ils en deviennent plus redoutables; mais qui ne veulent pas en être convaincus, parce qu'ils seroient trop odieux.

Quel moyen en effet de les en convaincre? le général sait le nom de tous ceux qui trempent dans un grand complot, il peut au premier soupçon les dissiper dans des couvens inconnus et étrangers: il peut sous un faux nom les y entretenir à l'abri d'une poursuite ordinaire. Devient-elle vive? le général est toujours sûr de la rendre vaine, soit en enfermant l'accusé au fond d'un cloître, soit en le sacrifiant à l'intérêt de l'ordre. Avec tant de ressources et d'impunités, doit-on s'étonner que la société ait tant osé, et qu'encouragés par les éloges de l'ordre, ses membres aient souvent exécuté les entreprises les plus hardies?

On aperçoit donc dans la forme même du gouvernement des Jésuites la cause de la crainte, du respect qu'ils inspirent, et la raison enfin pour laquelle, depuis leur établissement, il n'est point de guerre religieuse, de révolutions, d'assassinats de Princes à la Chine, en Ethiopie, en Hollande, en France, en Angleterre, en Portugal, à Genève, &c. auxquels les Jésuites n'aient eu plus ou moins de part.

L'ambition du général et des assistans est l'ame de cette société. Nulle qui plus jalouse de la domination; ait employé plus de moyens pour se l'assurer. Le clergé séculier est sans doute ambitieux; mais animé de la même passion, il n'a pas les moyens de la satisfaire. Il fut plus rarement régicide.

Le Jésuite est dans la dépendance immédiate d'un supérieur (1) Il n'en est pas de même du prêtre sé-

(1) L'obéissance du moine envers son supérieur rendra toujours le dernier redoutable. Ordonne-t-il le meurtre? le meurtre s'exécute. Quel religieux peut résister à ses commandemens? que de moyens dans le supérieur pour se faire obéir? Pour les connoître: parcourons la regle des Capucins.

*Clemens Papa 4, ubi suprâ Cap. 6. parag. 6, 24* dit: « un frere n'a droit de se confesser qu'à un autre frere, si ce n'est dans le cas d'une nécessité absolue ». Il dit *ubi suprâ Cap. 6. parag. 8.* « si dans la prison un frere accablé du poids de ses fers, demande à se confesser à un religieux de l'ordre, il n'obtiendra sa demande que dans le cas où le gardien jugera à propos de lui accorder cette consolation et cette grace. Le religieux ne pourra communier à Pâques que par la permission du supérieur, et toujours dans l'infirmerie ou dans quelque autre lieu secret ».

Il ajoute *ubi suprâ Cap. 6. parag. 10*: « pour les grands crimes les freres seront brûlés vifs. Pour les autres crimes ils seront dépouillés, mis nus, seront attachés et déchirés impitoyablement par trois reprises à la volonté du pere ministre. L'on ne leur donnera qu'avec mesure un pain d'affliction et une eau de douleur ».

« Pour les crimes atroces, le pere ministre pourra inventer tel genre de torment qu'il voudra.

Il dit *ubi suprâ Cap. 6. parag. 2.* « Si le fer, le feu, les fouets, la soif, la prison, le refus des sacremens ne sont pas suffisans pour punir un frere ou lui faire avouer le crime dont il est ac-

culier. Ce prêtre répandu dans le monde, distrait par ses affaires et ses plaisirs, n'est point en entier à une seule idée. Son fanatisme n'est point sans cesse exalté par la présence d'autres fanatiques. Moins puissant d'ailleurs qu'un corps religieux, coupable, il seroit puni. Il est donc moins entreprenant et moins redoutable que le régulier.

Le vrai crime des Jésuites ne fut pas la perversité (1) de leur morale, mais leurs constitutions, leurs richesses, leur pouvoir, leur ambition et l'incompatibilité de leurs intérêts avec celui de toute nation.

Quelque parfaite qu'ait été la législation de ces religieux, quelque empire qu'elle dût leur donner sur les peuples, cependant dira-t-on, ces Jésuites si redoutés

« cuse, le pape ministre pourra inventer tel genre de supplice qu'il voudra, sans lui nommer les délateurs et les témoins, à moins que ce ne fût un religieux de grande importance. Car il seroit indécemment de mettre à la question (hors le cas d'un crime énorme) un pere qui auroit d'ailleurs bien mérité de l'ordre ».

Il ajoute enfin *ubi supra* Cap. 6. parag. 3. « Le frere qui aura recours au tribunal séculier, tel que celui d'un évêque, sera puni à la volonté du général ou du provincial; et le frere qui confessera son péché, ou en aura été convaincu, sera exécuté par forme de provision, nonobstant l'appel, sauf à faire droit dans la suite, si l'appel est fondé ».

Une telle règle donnée, il n'est point de moine dont le Pape, l'église et le général ne puissent faire un régicide. Point de supérieurs auxquels le prince dût conférer une semblable puissance sur ses inférieurs. Par quel aveuglement expose-t-il ainsi l'innocence aux plus cruels supplices, et lui-même à tant de dangers ?

(1) De faux principes de morale ne sont dangereux que lorsqu'ils font loi.

SONT

sont aujourd'hui bannis de France, de Portugal, d'Espagne : oui, parce qu'on s'est encore opposé à tems à leurs vastes projets.

Dans toute constitution monastique, il est un vice radical ; c'est le défaut de puissance réelle. Celle des moines est fondée sur la folie et la stupidité des hommes. Or il faut qu'à la longue l'esprit humain s'éclaire, ou du moins qu'il change de folie. Les Jésuites qui l'avoient prévu, vouloient en conséquence réunir dans leurs mains la puissance temporelle et spirituelle. Ils vouloient effrayer par leurs armées les princes qu'ils n'intimideroient point par le poignard, ou le poison. Ils avoient à cet effet déjà jeté dans le Paraguai et la Californie les fondemens de nouveaux empires.

Que le sommeil du magistrat eût été plus long, cent ans plus tard, peut-être étoit-il impossible de s'opposer à leurs desseins. L'union du pouvoir spirituel et temporel les eût rendus trop redoutables : ils eussent à jamais retenu les catholiques dans l'aveuglement et leurs Princes dans l'humiliation. Rien ne prouve mieux le degré d'autorité auquel les Jésuites étoient déjà parvenus, que la conduite tenue en France pour les en chasser (1).

---

(1) Lorsqu'effrayés des remontrances de leurs Parlemens, on voit les rois se confier aux Jésuites, comment ne se pas rappeler la fable du souriceau ? Quel animal bruyant je viens de rencontrer, dit-il à sa mère, c'est, dit-on, un coq. Je suis transi de peur, je n'aurois pu vous rejoindre si je n'eusse été rassuré par la présence d'un animal bien doux ; Il me paroît ami de notre espèce.

Pourquoi le magistrat s'éleva-t-il si vivement contre leurs livres ? (1) Il appercevoit sans doute la frivolité d'une telle accusation. Mais il sentoit aussi que cette accusation étoit la seule qui pût les perdre dans l'esprit des peuples. Toute autre eût été impuissante.

Supposons en effet que dans l'arrêt de leur bannissement le magistrat n'eût fait usage que des seuls motifs du bien public.

« Toute société nombreuse, eût-il dit, est ambitieuse et ne s'occupe que de son intérêt particulier.

Son nom est un chat. O ! mon fils, c'est de ce dernier dont il faut te garder.

(1) Parmi les ouvrages des Jésuites, il en est sans doute beaucoup de ridicules et de hasardés. Le pere Garasse, par exemple, déclamant contre Caïn, dit p. 130, l. 2 de sa doctrine curieuse : « Que Caïn, comme le remarquent les Hébreux, étoit un homme de peu de sens, et le premier Athée ; que ce Caïn ne pouvoit comprendre ce que lui disoit Adam son pere, savoir, qu'il étoit un Dieu saint, juge de nos actions. Ne pouvant le comprendre, Caïn s'imagina que c'étoit des contes de vieilles, et que son pere avoit perdu le sens commun, lorsqu'il lui racontoit sa sortie du paradis terrestre, et ce qui lui étoit arrivé. De-là Caïn se laissa emporter à tuer son frere et à répondre à Dieu comme s'il eût parlé à un faquin ».

Ce même pere, l. 1, p. 97, raconte qu'à l'arrivée de Calvin dans le Poitou, lorsque presque toute la noblesse en embrassoit les erreurs, un gentilhomme retint partie de cette noblesse à la foi catholique en disant : « Je promets d'établir une religion meilleure que celle de Calvin, si je trouve une douzaine de bêtises, qui ne craignent pas de se faire brûler pour la défense de mes rêveries ». Fontenelle fut persécuté pour avoir répété dans ses oracles ce que le pere Garasse fait dire au gentilhomme poitevin. Tant il est vrai qu'il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde.



» Ne se confond-il pas avec l'intérêt public ; cette société est dangereuse. »

« Quant à celle des Jésuites , eût-il ajouté , il est évident que soumise par sa constitution à un despotisme étranger , elle ne peut avoir d'intérêt conforme à celui du public (1).

« L'extrême étendue du commerce des Jésuites ne peut-il pas être destructif du commerce national ? des richesses immenses gagnées (2) dans le négoce et transportées au gré du général , à la Chine , en Espagne , en Allemagne , en Italie , &c. ne peuvent qu'appauvrir une nation.

Une société enfin devenue célèbre par des attentats sans nombre , une société composée d'hommes sobres et qui , pour multiplier ses partisans , offre protection , crédit , richesses à ses amis , persécution , infortune et mort à ses ennemis , est à coup sûr une société dont les projets devoient être aussi vastes que destructifs du bonheur général.

(1) Les magistrats peuvent sans doute appliquer aux Jésuites ce mot de Hobbes aux pretres papistes. « Vous êtes , leur disoit-il , une confédération de frippons ambitieux. Jaloux de dominer sur les peuples , vous tâchez à force de mysteres et de non sens d'éteindre en eux les lumieres de la raison et de l'évangile ».

« Croire à la vérité du prêtre , dit à ce sujet le poète Lée , c'est se fier aux souris du grand , aux larmes de la courtisanne , aux sermens du marchand , et à la tristesse de l'héritier ».

(2) Les richesses des Jésuites sont immenses ; « ils ne sement ni ne labourent , et cependant , dit Shakespear , ce sont eux qui recueillent toute la graisse de la terre. Ils savent même pressurer jusqu'au suc de la pauvreté ».

Quelques raisonnables qu'eussent été ces motifs, ils eussent fait peu d'impression, et l'ordre puissant et protégé des Jésuites n'eût jamais été sacrifié à la raison et au bien public.

---

## C H A P I T R E X I.

*Le Jansénisme seul pouvoit détruire les Jésuites.*

**P**OUR combattre les Jésuites avec avantage, que falloit-il ? opposer passion à passion, secte à secte, fanatisme à fanatisme. Il falloit armer contre eux le Janséniste. Or le Janséniste insensible par dévotion (1) ou par stupidité au malheur de ses semblables ne se fût point élevé contre les Jésuites, s'il n'eût aperçu en eux que les ennemis du bien public. Les magistrats le sentirent et crurent que, pour l'animer contre ces religieux, il falloit étonner son imagination et dans un livre tel que celui des assertions, faire sans cesse retentir à ses oreilles les mots d'impunité, de péché philosophique, de magie, d'astrologie, d'idolâtrie, &c.

On a reproché ces assertions aux magistrats. Ils ont,

---

(1) Jusqu'aux pékins jansénistes, tous conviennent qu'en France l'éducation actuelle ne peut former des citoyens et des patriotes. Pourquoi donc, toujours occupés de leur grave versatile ou suffisante, ces Jansénistes n'ont-ils encore proposé aucun plan nouveau d'éducation publique ? que d'indifférence dans les dévots pour le bien général !

a-t-on dit, avili et dégradé leur caractère et leur dignité en se présentant au public sous la forme de conversistes (1). Ni les princes, ni les magistrats ne doivent sans-doute pas faire le vil métier d'ergotistes et de théologiens. Les disputes de l'école sont incompatibles avec les grandes vues de l'administration. Ces disputes retrécissent les esprits (2)

Si l'on y met trop d'importance, elles deviennent le présage des plus grands malheurs. Elles annoncent la St. Barthelemi. Le siècle d'or d'une nation n'est pas celui des controverses. Cependant si, lors de l'affaire des Jésuites, les magistrats n'avoient en France que peu de crédit et d'autorité; si la position des parlemens par rapport aux Jésuites étoit telle qu'ils ne pussent opérer le bien public que sous des prétextes et par des motifs différens de ceux qui les déterminoient

(1) Ce livre des assertions, disoient les partisans des Jésuites, digne d'un théologien hibernois, ne l'est point d'un parlement. Les Jésuites, ajoutent-ils, n'ont donc pas été jugés par des magistrats; mais par des procureurs jansénistes. Ce que je sais, c'est qu'on doit en partie à ce livre la dissolution de cette Société. Tant il est vrai que les plus heureuses réformes s'opèrent quelquefois par les moyens les plus ridicules.

(2) En presque tous les pays, qui veut obtenir une charge doit être de la religion du peuple. La Chine, dit-on, est presque le seul empire où l'on ait reconnu l'abus de cet usage. Pour être historien juste et véridique, il faut, disent les Chinois, être indifférent à toute religion; pour régir équitablement les hommes, pour être magistrat intègre, mandarin sans prévention, il faut donc n'être pareillement d'aucune secte;

réellement, pourquoi n'en eussent-ils pas fait usage ; et n'eussent-ils pas profité du mépris où tomboient les livres et la morale des Jésuites, pour délivrer la France de moines devenus si redoutables par leur pouvoir, leurs intrigues, leurs richesses, leur ambition (1), et sur-tout par les moyens que leur constitution leur fournissoit pour s'asservir les esprits ?

(1) *Pons de Thiard de Bissy*, évêque de Châlons sur Saône, (le seul qui dans les états de Blois de 1558 fût resté fidèle à Henri III) adresse une lettre au parlement de Dijon. Dans cette lettre, en date de 1590, de prélat déplore d'abord le malheur de sa triste patrie ; il décrit les horreurs de la ligue et ses crimes, abominables ; il assure enfin que Dieu dans sa colère veut abîmer ce nouveau royaume *que des imposteurs au masque de fer ont ébranlé de toutes parts*. Puis s'adressant au parlement, c'est ainsi qu'il l'exhorte à chasser les Jésuites.

« Ces apôtres de Mahomet ont, dit-il, l'impunité de prêcher que la guerre est la voie de Dieu. Que ces séducteurs diaboliques, ces amateurs présomptueux de la fausse sagesse, ces zélés hypocrites, ces murailles rebianchies, ces écoles, auteurs des tempêtes civiles, ces incendiaires des esprits, ces boute-feux des séditions, ces émissaires de l'Espagne, ces espions dangereux et habiles dans l'art de dresser des embûches, soient donc à jamais mais bannis de France ».

Portant ensuite la parole au Jésuite Charles et à ses confrères.

« Vous voyez, dit-il, tous ces forfaits exécrables qui font gémir les gens de bien, et vous n'y opposez pas le moindre signe d'improbation ; vous faites plus, vous y applaudissez ; vous promettez aux plus grands crimes les récompenses célestes. Vous excitez à les commettre, et vous placez dans le ciel d'infames brigands que vous lavez dans la rosee de votre miséricorde ».

« Le roi très-chrétien vient d'être assassiné par l'attentat horrible de vos semblables, et vous l'immolez encore après sa mort. Vous le dévotiez aux flammes éternelles, et vous osez prêcher qu'on doit lui refuser le secours des prières ».

Le vrai crime des Jésuites fut l'excellence de leur gouvernement. Son excellence fut par-tout destructive du bonheur public.

Il faut en convenir, les Jésuites ont été un des plus cruels fléaux des nations; mais sans eux l'on n'eût jamais parfaitement connu ce que peut sur les hommes un corps de loix dirigées au même but.

Que se proposèrent les Jésuites? la puissance et la richesse de l'ordre. Or nulle législation avec si peu de moyens ne remplit mieux ce grand objet. Si l'on ne trouve chez aucun peuple d'exemple d'un gouvernement aussi parfait, c'est que pour l'établir, il faut avoir comme un Romulus un nouvel empire à fonder. On est rarement dans cette position; et dans toute autre peut-être est-il impossible de donner une excellente législation.

---

## CHAPITRE XII.

### *Examen de cette vérité.*

UN homme établit-il quelques loix nouvelles dans un empire; ou c'est en qualité de magistrat commis par le peuple pour corriger l'ancienne législation, ou c'est en qualité de vainqueur, c'est-à-dire, à titre de conquêtes. Telles ont été les diverses positions où se sont trouvés, Solon d'un part, Alexandre ou Tamerlan de l'autre.

Dans la première de ces positions, le magistrat, comme s'en plaignoit Solon, est forcé de se conformer aux mœurs et aux goûts de ceux qui l'emploient. Ils ne lui demandent point une excellente législation; elle seroit trop discordante avec leurs mœurs. Ils désirent simplement la correction de quelques abus introduits dans le gouvernement actuel. Le magistrat en conséquence ne peut donner d'essor à son génie. Il n'embrasse point un grand plan et ne se propose point l'établissement d'un gouvernement parfait.

Dans la seconde de ses positions, que se propose d'abord le conquérant? d'affermir son autorité sur des nations appauvries, dévastées par la guerre et encore irritées de leur défaite. S'il leur impose quelques-unes des loix de son pays, c'est en adoptant une partie des leurs. Peu lui importent les malheurs résultans d'un mélange de loix souvent contradictoires entr'elles.

Ce n'est point au moment de la conquête que le vainqueur conçoit le vaste projet d'une parfaite législation. Possesseur encore incertain d'une couronne nouvelle, l'unique chose qu'il exige alors de ses nouveaux sujets, c'est leur soumission. Et dans quel tems s'occupe-t-on de leur félicité?

Il n'est point de muse à laquelle on n'ait érigé un temple; point de science qu'on n'ait cultivée dans quelque académie; point d'académie où l'on n'ait proposé quelque prix pour la solution de certains problèmes d'optique, d'agriculture, d'astronomie, de mécanique, &c. Par quelle fatalité les sciences de la morale et de

la politique, sans contredit les plus importantes de toutes, et celles qui contribuent le plus à la félicité nationale, sont-elles encore sans écoles publiques?

Quelle preuve plus frappante de l'indifférence des hommes pour le bonheur de leurs semblables (1)?

Pourquoi les puissans n'ont-ils point encore institué d'académies morales et politiques? - craindroient-ils qu'elles ne résolussent enfin le problème d'une excellente législation, et n'assurassent à jamais le bonheur des citoyens? Ils le craindroient sans doute, s'ils soupçonnoient que le bonheur public exigeât le sacrifice de la moindre partie de leur autorité. Il n'est qu'un intérêt qui se raise devant l'intérêt national, c'est celui du foible. Le prince communément ne voit que lui dans la nature. Qui l'intéresseroit à la félicité de ses sujets? s'il les aimoit, les enchaîneroit-il?

(1) Ô! mortels qui vous dites si bons, et qui l'êtes en effet si peu, ne rougirez-vous jamais de votre indifférence pour la réforme et la perfection de vos loix? Vos magistrats ne savent-ils vous régir et vous contenir que par la crainte des supplices les plus abominables? insensibles aux cris et aux gémissemens des condamnés, n'essayeront-ils jamais de réprimer le crime par des moyens plus doux? Il est tems qu'ils constatent leur humanité par la recherche de ces moyens. Qu'ils composent donc des ouvrages sur ce sujet. Qu'ils craignent qu'on n'impute à la paresse de leur esprit le meurtre de tant d'infortunés, et qu'ils proposent enfin des prix pour la solution d'un problème si digne de l'équité compatissante des souverains!

O! mortels, votre prétendue bonté n'est qu'hypocrisie, elle est dans vos paroles, et non dans vos actions.

est-ce du char de la victoire et du trône du despotisme qu'il peut leur donner des loix utiles ? enivré de ses succès , qu'importe au conquérant la félicité de ses esclaves ?

Quant au magistrat chargé par une république de la réforme de ses loix , il a communément trop d'intérêts divers à ménager , trop d'opinions différentes à concilier , pour pouvoir en ce genre rien faire de grand et de simple. C'est uniquement au fondateur d'une colonie qui commande à des hommes encore sans préjugés et sans habitudes , qu'il appartient de résoudre le problème d'une excellente législation. Rien dans cette position n'arrête la marche de son génie , ne s'oppose à l'établissement des loix les plus sages. Leur perfection n'a d'autres bornes que les bornes même de son esprit.

Mais , quand à l'objet qu'elles se proposent , pourquoi les loix monastiques sont-elles les moins imparfaites ? c'est que le fondateur d'un ordre religieux est dans la position du fondateur d'une colonie. C'est qu'un Ignace , en traçant dans le silence et la retraite le plan de sa règle , n'a point encore à ménager les goûts et les opinions de ses sujets futurs. Sa règle faite , son ordre approuvé , il est entouré de novices d'autant plus soumis à cette règle qu'ils l'ont volontairement embrassée , et qu'ils ont par conséquent approuvé les moyens par lesquels ils sont contraints à l'observer. Faut-il donc s'étonner , si dans leur genre , de telles législations sont plus parfaites que celle d'aucune nation ?



De toutes les études, celles des diverses constitutions monastiques est peut-être une des plus curieuses et des plus instructives pour des magistrats, des philosophes et généralement pour tous les hommes d'état. Ce sont des expériences en petit qui, révélant des causes secrètes de la félicité, de la grandeur et de la puissance des différens ordres religieux, prouvent, comme je me suis proposé de le montrer, que ce n'est ni de la religion, ni de ce qu'on appelle la morale, à peu-près la même chez tous les peuples et tous les moines, mais de la législation seule que dépendent les vices, les vertus, la puissance et la félicité des nations.

Les loix sont l'ame des empires, les instrumens du bonheur public. Ces instrumens encore grossiers peuvent être de jour en jour perfectionnés. A quel degré peuvent-ils l'être ; et jusqu'où l'excellence de la législation peut-elle porter le bonheur des citoyens (1) ? Il faut, pour résoudre cette question, savoir d'abord en quoi consiste le bonheur de l'individu.

---

(1) Entre les différens ordres religieux, ceux dont le gouvernement approche le plus de la forme républicaine, et dont les sujets sont les plus libres et plus heureux, sont en général ceux dont les mœurs sont les meilleurs et la morale la moins erronée. Tels sont les Doctrinaires et les Oratoriens.

---



---

## SECTION VIII.

*De ce qui constitue le bonheur des individus ; de la base sur laquelle on doit édifier la félicité nationale ; nécessairement composée de toutes les félicités particulières.*

---

### C H A P I T R E I.

*Tous les hommes dans l'état de société peuvent-ils être également heureux ?*

**N**ULLE société où tous les citoyens puissent être égaux en richesses et en puissance (1).. En est-il où

---

(2) Point de calomnie dont en France le clergé n'ait noirci les philosophes. Il les accusoit de ne reconnoître aucune supériorité de rang, de naissance et de dignité. Il croyoit par ce moyen irriter le puissant contre eux. Cette accusation étoit heureusement trop vague et trop ridicule. En effet sous quel point de vue un philosophe s'égaleroit-il au grand seigneur ? ou ce seroit en qualité de chrétien, par ce qu'à ce titre tous les hommes sont frères ; ou ce seroit en qualité de sujet d'un despote, par ce que tout sujet n'est devant lui qu'un esclave, et que tous les esclaves sont essentiellement de même condition. Or les philosophes ne sont apôtres ni du papisme, ni du despotisme, et d'ailleurs il ne doit pas y avoir en France de despote. Mais les titres dont on y décore les grands seigneurs sont-ils autre chose que les joujoux d'une vanité puérile ? ont-ils nécessairement

tous puissent être égaux en bonheur ? c'est ce que j'examine.

Des loix sages pourroient sans doute opérer le prodige d'une félicité universelle. Tous les citoyens ont-ils quelque propriété ? tous sont-ils dans un certain état d'aisance, et peuvent-ils par un travail de sept ou huit heures subvenir abondamment à leurs besoins et à ceux de leur famille ? ils sont aussi heureux qu'ils peuvent l'être.

Pour le prouver, sachons en quoi consiste le bonheur du particulier. Cette connoissance préliminaire est la seule base sur laquelle on puisse édifier la félicité nationale.

Une nation est le composé de tous ses citoyens ; et le bonheur public le composé de tous les bonheurs particuliers. Or qu'est-ce qui constitue le bonheur de l'individu ? peut-être l'ignore-t-on encore et ne s'est-on point assez occupé d'une question qui peut cependant jeter les plus grandes lumières sur les diverses parties de l'administration.

Qu'on interroge la plupart des hommes. Pour être également heureux, diront-ils, il faudroit que tous fussent également riches et puissans. Rien de plus faux que cette assertion. En effet si la vie n'est que le composé d'une infinité d'instans divers, tous les

part au maniement des affaires publiques ? ont-ils une puissance réelle ? ils ne sont point grands en ce sens ; mais ils ont des noms qu'on respecte et qu'on doit respecter.

hommes seroient également heureux, si tous pouvoient remplir ces instans d'une manière également agréable. Le peut-on dans les différentes conditions ? est-il possible d'y colorier de la même nuance de félicité tous les momens de la vie humaine ? Pour résoudre cette question, sachons dans quelles occupations différentes se consomment nécessairement les diverses parties de la journée.

## C H A P I T R E I I.

### *De l'emploi du tems.*

**L**ES hommes ont faim et soif : ils ont besoin de coucher avec leurs femmes, de dormir, &c. Des vingt-quatre heures de la journée, ils en emploient dix ou douze à pourvoir à ces divers besoins. Au moment qu'ils les satisfont, depuis le marchand de peaux de lapin jusqu'au Prince, tous sont également heureux.

En vain diroit-on que la table de la richesse est plus délicate que celle de l'aisance. L'artisan est-il bien nourri ? il est content. La différente cuisine des différens peuples prouve, comme je l'ai déjà dit, que la bonne chère est la chère accoutumée (1).

(1) Ce mot me rappelle celui d'un cuisinier françois. Il étoit passé en Angleterre; il y voyoit tout manger à la sauce blanche. Quoi!

Il est donc dix ou douze heures de la journée où tous les hommes assez aisés pour se procurer leur nécessaire, peuvent être également heureux. Quant aux dix ou douze autres heures, c'est-à-dire à celles (1) qui séparent un besoin renaissant d'un besoin satisfait, qui doute que les hommes n'y jouissent encore de la même félicité, s'ils en font communément le même usage, et si presque tous le consacrent au travail, c'est-à-dire, à l'acquisition de l'argent nécessaire pour subvenir à leurs besoins? Or le postillon qui court, le charretier qui voiture, le commis qui enregistre, tous dans leur divers états, se proposent ce même objet. Ils font donc en ce sens le même emploi de leur tems.

Mais, dira-t-on, en est-il ainsi de l'opulent oisif? Ses richesses fournissent sans travail à tous ses besoins, à tous ses amusemens : j'en conviens. En est-il plus heureux? non : la nature ne multiplie pas en sa faveur les besoins de la faim, de l'amour, &c. Mais cet opulent remplit d'une manière plus agréable l'intervalle d'un besoin satisfait, d'un besoin renaissant? j'en doute.

L'artisan est sans contredit exposé au travail. Mais

disoit-il, en ce pays on compte cent religions différentes, et qu'une seule sauce pour tous les mets. Vive la France : nous n'y avons qu'une religion, mais en revanche point de viande qu'on n'y mange à cent sauces différentes.

(1) C'est en effet de l'emploi plus ou moins heureux de ces dix ou douze heures que dépend principalement le malheur ou le bonheur de la plupart des hommes.

le riche oisif l'est à l'ennui. Lequel de ces deux maux est le plus grand ?

Si le travail est généralement regardé comme un mal; c'est que dans la plupart des gouvernemens, l'on ne se procure le nécessaire que par un travail excessif; c'est que l'idée du travail rappelle en conséquence toujours l'idée de la peine.

Le travail cependant n'en est pas une en lui-même. L'habitude nous le rend-elle facile? nous occupe-t-il sans trop nous fatiguer? le travail au contraire est un bien.

Que d'artisans devenus riches continuent encore leur commerce et ne le quittent qu'à regret, lorsque la vieillesse les y contraint ! Rien que l'habitude ne rende agréable.

Dans l'exercice de sa charge, de son métier, de sa profession, de son talent, le magistrat qui juge, le serrurier qui forge, l'huissier qui exploite, le poëte et le musicien qui composent, tous goûtent à-peu-près le même plaisir, et dans leurs travaux divers trouvent également le moyen d'échapper au mal physique de l'ennui.

L'homme occupé est l'homme heureux. Pour le prouver, je distinguerai deux sortes de plaisirs.

Les uns sont les *plaisirs des sens*. Ils sont fondés sur des besoins physiques. Ils sont goûtés dans toutes les conditions, et dans le moment où les hommes en jouissent, ils sont également fortunés. Mais ces plaisirs ont peu de durée.

Les

Les autres sont les *plaisirs de prévoyance*. Entre ces plaisirs, je compte tous les moyens de se procurer les besoins physiques. Ces moyens sont par la prévoyance toujours convertis en plaisirs réels. Je prends le rabot ; qu'éprouvai-je ? tous les plaisirs de prévoyance attachés au paiement de ma menuiserie. Or les plaisirs de cette espèce n'existent point pour l'opulent qui, sans travail, trouve dans sa caisse l'échange de tous les objets de ses desirs. Il n'a rien à faire pour se les procurer, il en est d'autant plus ennuyé.

Aussi toujours inquiet, toujours en mouvement, toujours promené dans un carrosse, c'est l'écureuil qui se désennuie en roulant sa cage. Pour être heureux, l'opulent oisif est forcé d'attendre que la nature renouvelle en lui quelque besoin.

C'est donc l'ennui du désœuvrement qui remplit en lui l'intervalle qui sépare un besoin renaissant d'un besoin satisfait.

Dans l'artisan c'est le travail, qui, lui procurant les moyens de pourvoir à des besoins, à des amusemens qu'il n'obtient qu'à ce prix, le lui rend agréable.

Pour le riche oisif il est mille momens d'ennui pendant lesquels l'artisan et l'ouvrier goûtent les plaisirs toujours renaissans de la prévoyance.

Le travail, lorsqu'il est modéré, est en général le plus heureux emploi que l'on puisse faire du tems où l'on ne satisfait aucun besoin, où l'on ne jouit d'au-

cun des plaisirs des sens , sans contredit les plus vifs et les moins durables de tous.

Que de sentimens agréables ignorés de celui qu'aucun besoin ne nécessite à penser ! Mes immenses richesses m'assurent-elles tous les plaisirs que le pauvre desire et qu'il acquiert avec tant de peines ? Je me plonge dans l'oisiveté. J'atends , comme je l'ai déjà dit , avec impatience que la nature réveille en moi quelque desir nouveau. J'attends ; je suis ennuyé et malheureux. Il n'en est pas ainsi de l'homme occupé. L'idée de travail et de l'argent dont on le paye , s'est-elle associée dans sa mémoire à l'idée de bonheur ? l'occupation en devient un. Chaque coup de hache rappelle au souvenir du charpentier les plaisirs que doit lui procurer le paiement de sa journée.

En général toute occupation nécessaire remplit de la manière la plus agréable l'intervalle qui sépare un besoin satisfait d'un besoin renaissant , c'est-à-dire , les dix ou douze heures de la journée où l'on envie le plus l'oisiverie du riche , où l'on le croit si supérieurement heureux.

La joie avec laquelle dès le matin le laboureur attelle sa charrue , et le receveur ouvre sa caisse et son livre de compte , en est la preuve.

L'occupation est un plaisir de tous les instans , mais ignoré du grand et du riche oisifs. La mesure de notre opulence , quoiqu'en dise le préjugé , n'est donc pas la mesure de notre félicité. Aussi dans toutes les conditions , où , comme je l'ai déjà dit , l'on



peut par un travail modéré subvenir à tous ses besoins , les hommes au-dessus de l'indigence , moins exposés à l'ennui que les riches oisifs , sont à-peu-près aussi heureux qu'ils peuvent l'être.

Les hommes sans être égaux en richesses , et en dignités , peuvent donc l'être en bonheur. Mais pourquoi les empires ne sont-ils peuplés que d'infortunés.

### CHAPITRE III.

*Des causes du malheur de presque toutes les nations.*

LE malheur presque universel des hommes et des peuples dépend de l'imperfection de leurs loix et du partage trop inégal des richesses. Il n'est dans la plupart des royaumes que deux classes de citoyens ; l'une qui manque du nécessaire , l'autre qui regorge de superflu,

La première ne peut pourvoir à ses besoins que par un travail excessif. Ce travail est un mal physique pour tous : c'est un supplice pour quelques-uns.

La seconde classe vit dans l'abondance , mais aussi dans les angoisses de l'ennui (1). Or l'ennui est un mal presque aussi redoutable que l'indigence.

(1) A combien de maux , outre ceux de l'ennui , les riches ne sont-ils pas sujets ? que d'inquiétudes et de soins pour accroître et

La plupart des empires ne doivent donc être peuplés que d'infortunés. Que faire pour y rappeler le bonheur ? diminuer la richesse des uns ; augmenter celle des autres ; mettre le pauvre en un tel état d'aisance qu'il puisse par un travail de sept ou huit heures abondamment subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. C'est alors qu'il devient à-peu-près aussi heureux qu'il le peut être.

Il goûte alors, quant aux plaisirs physiques, tous ceux de l'opulent. L'appétit, du pauvre est de la nature de l'appétit du riche, et pour me servir du proverbe usité, *le riche ne dîne pas deux fois*. Je sais qu'il est des plaisirs coûteux hors de la portée de la simple aisance : mais l'on peut toujours les remplacer par d'autres et remplir d'une manière également agréable l'intervalle qui sépare un besoin satisfait d'un besoin renaissant, c'est-à-dire, un repas d'un autre repas, une première d'une seconde jouissance. Dans tout sage gouvernement, l'on peut jouir d'une égale félicité, et dans les momens où l'on satisfait ses besoins, et dans ceux qui séparent un besoin satis-

Conserver une grande fortune ? qu'est-ce qu'un riche ? c'est l'intendant d'une grande maison chargé de nourrir et d'habiller les valets qui le déshabillent.

Si ses domestiques ont du pain assuré pour leur vieillesse, et s'ils n'ont pas partagé avec leur maître l'ennui de son désœuvrement, ils ont été mille fois plus heureux.

Le bonheur d'un opulent est une machine compliquée à laquelle il y a toujours à refaire. Pour être constamment heureux, il faut l'être à peu de frais.

fait d'un besoin renaissant. Or si la vie n'est que l'addition de ces deux sortes d'instans, l'homme aisé, comme je m'étois proposé de le prouver, peut donc égaler en bonheur les plus riches et les plus puissans.

Mais est-il possible que de bonnes loix mettent tous les citoyens dans cet état d'aisance requis pour le bonheur ? C'est à ce fati que se réduit maintenant cette importante question.

#### CHAPITRE IV.

*Qu'il est possible de donner plus d'aisance aux citoyens.*

**D**ANS l'état actuel de la plupart des nations, que le gouvernement frappé de la trop grande disproportion des fortunes veuille y remettre plus d'égalité; il aura sans doute mille obstacles à surmonter. Un semblable projet conçu avec sagesse ne doit et ne peut s'exécuter que par des changemens continus et insensibles; mais ces changemens sont possibles. Que les loix assignent quelque propriété à tous les citoyens, elles arracheront le pauvre à l'horreur de l'indigence et le riche au malheur de l'ennui. Elles rendront l'un et l'autre plus heureux.

Mais ces loix établies, s'imagine-t-on que, sans être également riches ou puissans (1), les hommes

(1) Ai-je contracté un grand nombre de besoins ? en vain l'on voudroit me persuader que peu de fortune suffît à ma félicité. Si

se croiront également heureux? rien de plus difficile à leur persuader dans l'éducation-actuelle. Pourquoi, c'est que dans leur enfance on associe dans leur mémoire l'idée de richesse à celle de bonheur; c'est qu'en presque tous les pays cette idée doit se graver d'autant plus profondément dans leur souvenir, qu'ils n'y pourvoient communément que par un travail excessif à leurs besoins pressans et journaliers.

En seroit-il ainsi dans un pays gouverné par d'excellentes loix?

Si le sauvage a pour l'or et les dignités le mépris le plus dédaigneux, l'idée de l'extrême richesse n'est donc pas nécessairement liée à celle de l'extrême bonheur. On peut donc s'en former des idées distinctes et différentes; on peut donc prouver aux hommes

*L'on a, dès mon enfance, uni dans ma mémoire l'idée de richesse à celle de bonheur, quel moyen de les séparer dans un âge avancé? ignorerait-on encore ce que peut sur nous l'association de certaines idées?*

Que, par la forme du gouvernement, j'aie tout à craindre des grands, je respecterai mécaniquement la grandeur jusque dans le seigneur étranger qui ne peut rien sur moi. Que j'aie associé dans mon souvenir l'idée de vertu à celle de bonheur, je la cultiverai lors même que cette vertu sera l'objet de la persécution. Ja sais bien qu'à la longue ces deux idées se désuniront, mais ce sera l'œuvre du tems, et même d'un long-tems. Il faudra pour cet effet que des expériences répétées m'aient cent fois prouvé que la vertu ne procure réellement aucun des avantages que j'en attendois; C'est dans la méditation profonde de ce fait qu'on trouvera la solution d'une infinité de problèmes moraux insolubles sans la connaissance de cette association de nos idées.

que dans la suite des instans qui composent leur vie, tous seroient également heureux, si par la forme du gouvernement, ils pouvoient à quelqu'aisance joindre la propriété de leurs biens, de leur vie et de leur liberté. C'est le défaut des bonnes loix qui par-tout allume le desir d'immensés richesses.

---

## CHAPITRE - V.

### *Du desir excessif des richesses.*

**J**E n'examine point dans ce chapitre si le desir de l'or est le principe d'activité de la plupart des nations, et si, dans les gouvernemens actuels, cette passion n'est point un mal nécessaire. Je ne la considère que relativement à son influence sur le bonheur des particuliers.

Ce que j'observe à ce sujet, c'est qu'il est des pays où le desir d'immensés richesses devient raisonnable. Ce sont ceux où les taxes sont arbitraires et par conséquent les possessions incertaines; où les renversemens des fortunes sont fréquens; où comme en Orient le Prince peut impunément s'emparer des propriétés de ses sujets.

Dans ce pays, si l'on desiré les trésors d'Amboulesant, c'est que toujours exposé à les perdre, on espere au moins titer des débris d'une grande fortune de quoi subsister soi et sa famille. Par-tout où la loi

sans force, ne peut protéger le foible contre le puissant, on peut regarder l'opulence comme un moyen de se soustraire aux injustices, aux vexations du fort, au mépris enfin compagnon de la foiblesse. On desire donc une grande fortune comme une protectrice et un bouclier contre les oppresseurs.

Mais dans un gouvernement où l'on seroit assuré de la propriété de ses biens, de sa vie, de sa liberté, où le peuple vivroit dans une certaine aisance, le seul homme qui pût raisonnablement désirer d'immenses richesses, seroit le riche oisif; lui seul, s'il en étoit dans un tel pays, pourroit les croire nécessaires à son bonheur; par ce que ses besoins sont en fantaisies (1), et que les fantaisies n'ont point de bornes. Vouloir les satisfaire, c'est vouloir remplir le tonneau des Danaïdes.

Par-tout où les citoyens n'ont point de part au gouvernement, où toute émulation est éteinte, quiconque est au-dessus du besoin, est sans motif pour étudier et s'instruire; son ame est vide d'idées; il est absorbé dans l'ennui, il voudroit y échapper? il ne

(1) Il est des pays où le faste et les fantaisies sont non-seulement le besoin des grands, mais encore celui du financier. Rien de plus ridicule que ce qu'il appelle chez lui luxe de décence. Encore n'est ce pas ce luxe qui le ruine. Qu'on ouvre ses livres de comptes l'on voit que les dépenses de sa maison ne sont pas les plus considérables; que les plus grandes sont en fantaisies, bijoux etc, et que ces besoins en ce genre sont illimités, comme son amour pour les richesses.

le peut. Sans ressource au-dedans de lui-même, c'est du dehors qu'il attend sa félicité. Trop paresseux pour aller au-devant du plaisir; il voudroit que le plaisir vînt au-devant de lui. Or le plaisir se fait souvent attendre, et le riche par cette raison est souvent et nécessairement infortuné.

Ma félicité dépend-elle d'autrui? suis-je passif dans mes amusemens? ne puis-je m'arracher moi-même à l'ennui? quel moyen de m'y soustraire? c'est peu d'une table splendide, il me faut encore des chevaux, des chiens, des équipages, des concerts, des musiciens, des peintres, des spectacles pompeux. Point de trésor qui puisse fournir à ma dépense

Peu de fortune suffit au bonheur de l'homme occupé (1). La plus grande ne suffit pas au bonheur d'un désœuvré. Il faut ruiner cent villages pour amuser un oisif. Les plus grands Princes n'ont point assez de richesses et de bénéfices pour satisfaire l'avidité d'une femme, d'un courtisan ou d'un prélat.

(1) L'homme occupé s'ennuie peu et désire peu. Souhaiter-t-on d'immenses richesses? c'est comme moyen, ou d'éviter l'ennui, ou de se procurer des plaisirs. Qui n'a point de besoin est indifférent aux richesses. Il en est de l'amour de l'argent comme de l'amour du luxe. Qu'un jeune homme soit avide de femmes; s'il regarde le luxe dans les ameublemens, les fêtes et les équipages comme un moyen de les séduire, il est passionné pour le luxe. Vieillit-il? devient-il insensible aux plaisirs de l'amour? il décore son carrosse, y attelle de vieux chevaux, et dégalonne ses habits. Cet homme aimoit le luxe comme moyen de se procurer certains plaisirs. Y devient-il indifférent? il est sans amour pour le luxe.

Ce n'est point au pauvre , c'est au riche oisif que se fait le plus vivement sentir le besoin d'immenses richesses. Aussi, que de nations ruinées et surchargées d'impôts ! que de citoyens privés du nécessaire , uniquement pour subvenir aux dépenses de quelques ennuyés ! la richesse a-t-elle engourdi dans un homme la faculté de penser ? il s'abandonne à la paresse ; il sent à la fois de la douleur à se mouvoir et de l'ennui à n'être point mû. Il voudroit être remué sans se donner la peine de se remuer. Or que de richesses pour se procurer ce mouvement étranger !

O ! indigens , vous n'êtes pas sans doute les seuls misérables ! pour adoucir vos maux considérez cet opulent oisif qui , passif dans presque tous ses amusemens , ne peut s'arracher à l'ennui que par des sensations trop vives pour être fréquentes.

Si l'on me soupçonnoit d'exagérer ici le malheur du riche oisif , que l'on examine en détail ce que la plupart des grands et des riches font pour l'éviter, l'on sera convaincu que cette maladie est du moins aussi commune que cruelle.



## CHAPITRE VI.

*De l'ennui.*

L'ENNUI est une maladie de l'ame. Quel en est le principe ? l'absence de sensations assez vives pour nous occuper (1).

Une médiocre fortune nous nécessite-t-elle au travail ? en a-t-on contracté l'habitude ? poursuit-on la gloire dans la carrière des arts et des sciences ? on n'est point exposé à l'ennui.

Il n'attaque communément que le riche oisif.

---

(1) Des sensations foibles ne nous arrachent point à l'ennui. Dans ce nombre je place les sensations habituelles. Je m'éveille à l'aube du jour ; je suis frappé par les rayons réfléchis de tous les objets qui m'environnent ; je le suis par le chant du coq , par le murmure des eaux , par le bêlement des troupeaux , et je m'ennuie. Pourquoi ? c'est que des sensations trop habituelles ne font plus sur moi d'impressions fortes.

---

 CH A P I T R E V I I .

*Des moyens inventés par les oisifs pour se soustraire à l'ennui.*

**E**N France, par exemple, mille devoirs de société inconnus aux autres nations y ont été inventés par l'ennui. Une femme se marie; elle accouche. Un oisif l'apprend: il s'impose à tant de visites, va tous les jours à la porte de l'accouchée, parle au suisse; remonte dans son carrosse et va s'ennuyer ailleurs.

De plus ce même oisif se condamne chaque jour à tant de billets, à tant de lettres de complimens écrites avec goût et lues de même.

L'oisif voudroit éprouver à chaque instant des sensations fortes. Elles seules peuvent l'arracher à l'ennui. A leur défaut, il saisit celles qui se trouvent à sa portée. Je suis seul; j'allume du feu. Le feu fait compagnie. C'est pour éprouver sans cesse de nouvelles sensations que le Turc et le Persan mâchent perpétuellement, l'un son opium, l'autre son bétel.

Le sauvage s'ennuye-t-il? Il s'assied près d'un ruisseau et fixe les yeux sur le courant. En France, le riche pour la même raison se loge chèrement sur le quai des théatins. Il voit passer les batteaux; il éprouve de tems en tems quelques sensations. C'est un tribut de trois ou quatre mille livres que l'oisif paye tous les ans à

l'ennui et dont l'homme occupé eût pu faire présent à l'indigence. Or si les grands, les riches sont si fréquemment et si fortement attaqués de la maladie de l'ennui, nul doute qu'elle n'ait une grande influence sur les mœurs nationales.

---

## CHAPITRE VIII.

### *De l'influence de l'ennui sur les mœurs des nations.*

DANS un gouvernement où les riches et les grands n'ont point de part au maniement des affaires publiques ; où, comme en Portugal, la superstition leur défend de penser, que peut faire le riche oisif ? l'amour. Les soins qu'exige une maîtresse y peuvent seuls remplir d'une manière vive l'intervalle qui sépare un besoin satisfait d'un besoin renaissant. Mais pour qu'une maîtresse devienne une occupation, que faut-il ? que l'amour soit entouré de périls ; que la jalousie vigilante s'opposant sans cesse aux desirs de l'amant, cet amant soit sans cesse occupé des moyens de la surprendre (1).

---

(1) Ce que la jalousie opère à cet égard en Portugal, la loi l'operoit à Sparte. Licurgue avoit voulu que le mari séparé de sa femme ne la vit qu'en secret, dans des lieux et des bois écartés. Il sentoît que la difficulté de se rencontrer augmenteroit leur amour, resserreroit le lien conjugal et tiendroît les deux époux dans une activité qui les arracheroit à l'ennui.

L'amour et la jalousie sont donc en Portugal (1) les seuls remèdes à l'ennui. Or quelle influence de tels remèdes ne doivent-ils pas avoir sur les mœurs nationales? c'est à l'ennui qu'on doit pareillement en Italie l'invention des Sigisbées.

L'ennui sans doute eut autrefois part à l'institution de la cavalerie. Les anciens et preux chevaliers ne cultivoient ni les arts, ni les sciences. La mode ne leur permettoit pas de s'instruire, ni leur naissance de com-

(1) Point de jalousie plus emportée, plus cruelle et en même tems plus lascive que celle des femmes de l'Orient. Je citerai à ce sujet la traduction d'un poète persan. Une sultane fait dépouiller devant elle le jeune esclave qu'elle aime et qu'elle croit infidèle. Il est étendu à ses pieds : elle se précipite sur lui.

» C'est malgré toi, lui dit-elle, que je jouis encore de ta beauté,  
 » mais enfin j'en jouis. Déjà tes yeux sont mouillés des larmes du  
 » plaisir; ta bouche est entre-ouverte; tu te meurs. Est-ce pour la  
 » dernière fois que je te serre sur mon sein. L'excès de l'ivresse  
 » efface de mon souvenir ton infidélité. Je suis toute sensation.  
 » Toutes les facultés de mon âme m'abandonnent et s'absorbent dans  
 » le plaisir; je suis le plaisir même.

» Mais quelle idée succède à ce rêve délicieux? quoi tu serois ca-  
 » ressé par ma rivale! non: ce corps ne passera du moins que dé-  
 » figuré dans ses bras. Qui me retient? tu es nud et sans défense.  
 » Tes beautés me désarmeroient-elles? je rougis de la volupté avec  
 » laquelle je considère encore les rondeurs de ce corps. ... Mais  
 » ma fureur se rallume. Ce n'est plus l'amour ni le plaisir qui  
 » m'animent, La vengeance et la jalousie vont te déchirer de verges.  
 » La crainte t'éloignera de ma rivale et te ramènera près de moi.  
 » Ta possession à ce prix n'est sans doute pas honteuse, ni pour  
 » la vanité, ni pour le sentiment; n'importe elle le sera pour  
 » mes sens,

» Ma rivale mourra loin de toi et je mourrai dans tes bras. »

mercer. Que pouvoit donc faire un chevalier ? l'amour. Mais au moment qu'il déclaroit sa passion à sa maîtresse, si cette maîtresse eût, comme dans les mœurs actuelles, reçu sa main et couronné sa tendresse, ils se fussent mariés, eussent fait des enfans et puis c'est tout. Or un enfant est bientôt fait. L'époux et l'épouse se fussent ennuyés une partie de leur vie.

Pour conserver leurs désirs dans toute leur activité, pour occuper leur jeunesse et en écarter l'ennui, le chevalier et sa maîtresse durent donc par une convention tacite et inviolable s'engager l'un d'attaquer, l'autre de résister tant de tems. L'amour par ce moyen devenoit une occupation. C'en étoit réellement une pour le chevalier.

Toujours en action près de sa bien-aimée, il falloit pour la conquérir que l'amant se montrât passionné dans ses propos, vaillant dans les combats, qu'il se présentât dans les tournois, y parut bien monté, galamment armé, et y maniât la lance avec adresse et force. Le chevalier passoit sa jeunesse dans ces exercices, tuoit le tems dans ces occupations; il se marioit enfin, et la bénédiction nuptiale donnée, le romancier n'en parloit plus.

Peut-être dans leur vieillesse les preux chevaliers d'autrefois étoient-ils comme quelques-uns de nos vieux guerriers d'aujourd'hui, ennuyés, ennuyeux, bavards et superstitieux.

Pour être heureux faut-il que nos désirs soient remplis aussi-tôt que conçus ? non : le plaisir veut qu'on

le poursuiue quelque tems. Puis-je à mon lever jouir d'une jolie femme, que faire le reste de la journée? tout y prendra la couleur de l'ennui. Ne dois-je la voir que le soir? Le flambeau de l'espoir et du plaisir colorera d'une nuance de rose tous les instans de ma journée. Un jeune homme demande un sérail. S'il l'obtient, bientôt épuisé par le plaisir, il végétera dans le désœuvrement de l'ennui.

Connois, lui dirois-je, toute l'absurdité de ta demande. Vois ces grands, ces princes, ces hommes extrêmement riches, ils possèdent tout ce que tu envies! quels mortels sont plus ennuyés! S'ils jouissent de tout avec indifférence, c'est qu'ils jouissent sans besoin.

Quel plaisir différent éprouvent dans les forêts deux hommes, dont l'un chasse pour s'amuser et l'autre pour se nourrir, lui et sa famille? ce dernier arrive-t-il à sa cabane chargé de gibier? sa femme et ses enfans courent au devant de lui. La joie est sur leur visage; il jouit de toute celle qu'il leur procure.

Le besoin est le principe, et de l'activité et du bonheur des hommes. Pour être heureux, il faut des desirs; les satisfaire avec quelque peine; mais la peine donnée, être sûr d'en jouir.

## CHAPITRE

## CHAPITRE IX.

*De l'acquisition plus ou moins difficile des plaisirs selon le gouvernement où l'on vit , et le poste qu'on y occupe.*

**J**E prends encore le plaisir des femmes pour exemple. En Angleterre l'amour n'y est point une occupation ; c'est un plaisir. Un grand , un riche occupé dans la chambre haute ou basse des affaires publiques , ou chez lui de son commerce , traite légèrement l'amour. Ses lettres ou ses envois expédiés , il monte chez une jolie fille jouir et non soupirer. Quel rôle joueroit à Londres un Sigisbée ? A peu près le même qu'il eut joué à Sparte ou dans l'ancienne Rome.

Qu'en France même un ministre ait des femmes ; on le trouve bon. Mais qu'il perde son tems auprès d'elles ; on s'en moque. On veut bien qu'il jouisse , non qu'il soupire. Les dames sont donc priées de se prêter avec égard à la triste situation du ministre et d'être pour lui moins difficiles.

Peut-être n'a-t-on rien à leur reprocher sur ce point. Elles sont assez patriotes pour lui épargner jusqu'à l'ennui de la déclaration et sentent que c'est toujours sur le degré du désœuvrement d'un amant , qu'elles doivent mesurer leur résistance.

---

 CH A P I T R E X.

*Quelle maîtresse convient à l'oisif.*

ON fait maintenant peu de cas de l'amour platonique : on lui préfère l'amour physique ; et celui-ci n'est pas réellement le moins vif. Le cerf est-il enflammé de ce dernier amour ? de timide , il devient brave. Le chien fidèle quitte son maître et court après la lice en chaleur. En est-il séparé ? il ne mange point : tout son corps frissonne , il pousse de longs hurlemens. L'amour platonique fait-il plus ? non : je m'en tiens donc à l'amour physique. C'est pour ce dernier que de Buffon se déclare , et je pense comme lui , que de tous les amours , c'est le plus agréable , excepté cependant pour les désœuvrés.

Une coquette est pour ces derniers une maîtresse délicate. Entré-t-elle dans une assemblée vêtue de cette manière galante qui permet à tous d'espérer ce qu'elle n'accordera qu'à très-peu ? l'oisif s'éveille ; sa jalousie s'irrite ; il est arraché à l'ennui (1). Il faut donc des coquettes aux oisifs et de jolies filles aux occupés.

---

(1) La plus forte passion de la coquette est d'être adorée. Que faire à cet effet ? toujours irriter les desirs des hommes et ne les satisfaire presque jamais. *Une femme, dit le proverbe, est une table bien servie qu'on voit d'un œil différent avant ou après le repas.*



- La chasse des femmes, comme celle du gibier, doit être différente selon le tems qu'on veur y mettre. N'y peut-on donner qu'une heure ou deux ? on va au tiré. Ne sait-on que faire de son tems ? veur-on prolonger son mouvement ? il faut des chiens courans et forcer le gibier. La femme adroite se fait long-tems courir par le désœuvré.

Au Canada le roman du sauvage est court. Il n'a pas le tems de faire l'amour. Il faut qu'il pêche et qu'il chasse. Il offre donc l'allumette à sa maîtresse ; l'a-t-elle soufflée ! il est heureux. Si l'on avoit à peindre les amours de Marius et de César, lorsqu'ils avoient en tête Silla et Pompée, ou le roman ne seroit pas vraisemblable, ou, comme celui du sauvage, il seroit très-court. Il faudroit que César y répêât, je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.

- Si l'on décrivoit au contraire les amours champêtres des bergers oisifs, il faudroit leur donner des maîtresses délicates, cruelles et surtout fort pudibondes. Sans de telles maîtresses Céladon périroit d'ennui.

## C H A P I T R E X I.

*De la variété des romans et de l'amour dans l'homme oisif ou occupé.*

DANS tous les siècles les femmes ne se laissent pas prendre aux mêmes appas, et de-là tant de tableaux différens de l'amour. Le sujet est cependant toujours le même ; c'est l'union d'un homme à une femme.

Le roman est fini lorsque le romancier les a couchés dans le même lit.

Si ces sortes d'ouvrages diffèrent entr'eux, ce n'est que dans la variété des moyens employés par le héros pour faire agréer à sa maîtresse cette phrase un peu sauvage ; *moi vouloir coucher avec toi* (1).

Le ton des romans change selon le siècle, le gouvernement où le romancier écrit, et le degré d'oïveté, de son héros. Chez une nation occupée on met peu d'importance à l'amour. Il est inconstant, aussi peu durable que la rose. Tant que l'amant en est aux petits soins, aux premières faveurs, c'est la rose en bouton. Aux premiers plaisirs le bouton s'ouvre et découvre la rose naissante. De nouveaux plaisirs l'épanouissent entièrement. A-t-elle atteint toute sa beauté ?

---

(1) Les héros d'une comédie ou d'une tragédie sont-ils amoureux, ont-ils une maîtresse ? tous deux lui font la même demande et se différencient que dans la manière de l'exprimer.

La rose se flétrit ; ses feuilles se détachent ; elle meurt pour refleurir l'année suivante , et l'amour pour renaitre avec une maîtresse nouvelle.

Chez un peuple oisif , l'amour devient une affaire , il est plus constant.

Que ne peuvent sur les mœurs l'ennui et l'oisiveté ! Parmi les gens du monde , dit la Rochefoucault , s'il n'est point de mariages délicieux , c'est qu'en France la femme riche ne sait à quoi passer son temps. L'ennui la poursuit. Elle veut s'y soustraire ; elle prend un amant , fait des dettes. Le mari se fâche , il n'est point écouté. Les deux époux s'aigrissent et se détestent , parce qu'ils sont oisifs , ennuyés et malheureux. (1) Il en est

(1) Le mariage dans certaines conditions ne présente souvent que le tableau de deux infortunés unis ensemble pour faire réciproquement leur malheur.

Le mariage a deux objets ; l'un la conservation de l'espèce , l'autre le bonheur et le plaisir des deux sexes.

La recherche des plaisirs est permise , pourquoi s'en priveroit-on , lorsque ces plaisirs ne nuisent point à la société.

Mais le mariage tel qu'il est institué dans les pays catholiques , ne convient point également à toutes les professions. A quoi rapporter l'uniformité de son institution ? à la convenance , répondrai-je , qui se trouve entre cette forme de mariage et l'état primitif des habitans de l'Europe , c'est-à-dire , l'état de laboureur. Dans cette profession l'homme et la femme ont un objet commun de désir ; c'est l'amélioration des terres qu'ils cultivent. Cette amélioration résulte du concours de leurs travaux. Dans leur ferme les deux époux toujours occupés , toujours utiles l'un à l'autre , supportent sans dégoût et sans inconvénient l'indissolubilité de leur union. Il n'en est pas de même dans les autres professions. Le clergé ne sa

R ;

autrement de la femme du laboureur. Dans cet état les époux s'aiment, parce qu'ils sont occupés, qu'ils

marie point. Pourquoi? c'est que dans la forme actuelle du mariage l'église a cru qu'une femme, un ménage et les soins qu'il entraîne détourneraient le prêtre de ses fonctions. En détourne-t-il moins le magistrat, l'homme de lettre, l'homme en place, et les fonctions de ces derniers ne sont-elles pas tout autrement sérieuses et importantes que celles du prêtre? les peuples de l'Europe croient-ils cette forme de mariage mieux assortie à la profession des armes? la preuve du contraire, c'est qu'ils l'interdisent à presque tous leurs soldats. Or que suppose cette interdiction, sinon qu'instruites par l'expérience les nations ont enfin reconnu qu'une femme corrompt les mœurs du guerrier, éteint en lui l'amour patriotique, et le rend à la longue efféminé, paresseux et timide?

Quel remède à ce mal? En Prusse un soldat du premier bataillon trouve-t-il une fille jolie? il couche avec elle, et l'union des deux époux dure autant que leur amour et leur convenance. Ont-ils des enfans? s'ils ne peuvent les nourrir, le roi s'en charge, les élève dans une maison fondée à cet effet. Il y forme une pépinière de jeunes soldats. Or qu'on donne à ce prince la disposition d'une plus grande quantité de fonds ecclésiastiques, il exécutera en grand ce qu'il ne peut faire qu'en petit; et ses soldats aimaient et peres, jouiront des plaisirs de l'amour, sans que leurs mœurs soient amoindries, et qu'ils aient rien perdu de leur courage.

Dans le mariage, disoit Fontenelle, la loi d'une union indissoluble est une loi barbare et cruelle. En France le peu de bons mariages prouve en ce genre la nécessité d'une réforme.

Il est des nations où l'amant et la maîtresse ne s'épousent qu'après trois ans d'habitation. Ils essient pendant ce tems la sympathie de leurs caractères. Ne se conviennent-ils pas? ils se séparent, et la fille passe en d'autres mains.

Ces mariages africains sont les plus propres à assurer le bonheur des conjoints. Mais qui pourvoiroit alors à la subsistance des enfans? les mêmes loix qui l'assurent dans les pays où le divorce est permis. Que les mâles restent aux peres, et les filles à la mere; qu'on assigne dans les contrats de mariage telle somme pour l'éducation

sont mutuellement utiles ; parce que la femme veille sur la basse-cour , allaite ses enfans , tandis que le mari laboure.

L'oisiveté souvent mère des vices , l'est toujours de l'ennui : et c'est jusque dans la religion qu'on cherche un remède à cet ennui.

des enfans venus avant le divorce ; que le revenu des dixmes et des hopitaux soit appliqué à l'entretien de ceux dont les parens sont sans bien et sans industrie , l'inconvenient du divorce sera nul , et le bonheur des époux assuré. Mais ; dira-t-on , que de mariages dissous par une loi si favorable à l'incendance humaine ! l'expérience prouve le contraire.

Au reste je veux que les desirs ambulatoires et variables de l'homme et de la femme leur fissent quelquefois changer l'objet de leur tendresse ; pourquoi les priver des plaisirs du changement , si d'ailleurs leur inconstance , par des loix sages , n'est point nuisible à la société ?

En France les femmes sont trop maitresses ; en Orient trop esclaves : leur sexe y est sacrifié au nôtre.

Pourquoi ce sacrifice ? Deux époux cessent-ils de s'aimer , commencent-ils à se haïr ? pourquoi les condamner à vivre ensemble ?

D'ailleurs s'il est vrai que le desir du changement soit aussi conforme qu'on le dit à la nature humaine , on pourroit donc proposer la possibilité du changement comme le prix du mérite ; on pourroit donc essayer de rendre par ce moyen les guerriers plus braves , les magistrats plus justes , les artisans plus industrieux , et les gens de génie plus studieux.

Quelle espece de plaisir ne devient point, entre les mains d'un législateur habile , un instrument de la félicité publique ?

## C H A P I T R E X I I .

*De la religion et de ses cérémonies , considérées  
comme remède à l'ennui.*

Aux Indes où la terre sans culture fournit abondamment aux besoins d'un peuple paresseux, qui pourroit , dit un savant Anglois, l'arracher à l'ennui, sinon la religion et ses devoirs multipliés ? Aussi la pureté de l'ame y est-elle attachée à tant de rits et de pratiques superstitieuses qu'il n'est point d'Indien quelque attentif qu'il soit sur lui-même, qui ne commette chaque instant des fautes dont les Dieux ne manquent point d'être irrités, jusqu'à ce que les prêtres enrichis des offrandes du pêcheur, soient apaisés et satisfaits.

La vie d'un Indien n'est en conséquence qu'une purification, une ablution et une pénitence perpétuelle.

En Europe nos femmes atteignent-elles un certain âge ? quittent-elles le rouge, les amans, les spectacles ? elles tombent dans un ennui insupportable. Que faire pour s'y soustraire ? substituer de nouvelles occupations aux anciennes, se faire dévotes, se créer des devoirs pieux ; aller tous les jours à la messe, à vêpres, au sermon, en visite chez un directeur, s'imposer des macérations. On aime mieux encore se macérer que s'ennuyer. Mais à quel âge cette métamorphose s'opère-t-elle ? communément à quarante-cinq ou cinquante ans. C'est

pour les femmes le tems de l'apparition du diable. Les préjugés alors le représentent vivement à leur mémoire.

Il en est des préjugés comme des fleurs-de lys : l'empreinte en est quelque tems invisible : mais le directeur et le bourreau la font à leur gré reparoître. Or si l'on cherche jusque dans une dévotion puérile le moyen d'échapper à l'ennui, il faut donc que cette maladie soit bien commune et bien cruelle. Quel remède y apporter ? aucun qui soit efficace. On n'use en ce genre que de palliatifs : les plus puissans sont les arts d'agrémens ; et c'est en faveur des ennuyés que sans doute on les perfectionna.

On a dit du hazard qu'il est le père commun de toutes les découvertes. Or si les besoins physiques peuvent après le hazard être regardés comme les inventeurs des arts utiles, le besoin d'amusement doit, après ce même hazard, être pareillement regardé comme l'inventeur des arts d'agrémens.

Leur objet est d'exciter en nous des sensations qui nous arrachent à l'ennui. Or plus ces sensations sont à la fois fortes et distinctes, plus elles sont efficaces,

L'objet des arts est d'émouvoir, et les diverses règles de la poétique ou de l'éloquence, ne sont que les divers moyens d'opérer cet effet.

Emouvoir est le principe, et les préceptes de la rhétorique en sont le développement ou les conséquences. C'est parce que les rhéteurs n'ont pas également senti toute l'étendue de cette idée que je me permets d'en indiquer la fécondité.

Mon sujet m'autorise à cet examen. C'est par la connoissance des remèdes employés contre l'ennui, qu'on peut de plus en plus s'éclairer sur sa nature.

---

### CHAPITRE XIII.

*Des arts d'agrémens et de ce qu'en ce genre on appelle le beau.*

L'OBJET des arts, comme je l'ai déjà dit, est de plaire et par conséquent d'exciter en nous des sensations qui, sans être douloureuses, soient vives et fortes. Un ouvrage produit-il sur nous cet effet? on y applaudit. (1).

---

(1) Dans le genre agréable, plus une sensation est vive, et plus l'objet qui la produit en nous est réputé beau. Dans le genre désagréable au contraire, plus une sensation est forte, plus l'objet qui la produit pareillement en nous est réputé laid ou affreux. Juge-t-on d'après ses sensations, c'est-à-dire, d'après soi? les jugemens sont toujours justes. Juge-t-on d'après ses préjugés, c'est-à-dire, d'après les autres? les jugemens sont toujours faux, et ce sont les plus communs.

J'ouvre un livre moderne. Son impression sur moi est plus agréable que celle d'un ouvrage ancien. Je ne lis même le dernier qu'avec dégoût; n'importe, c'est l'ancien que je louerai de préférence. Pourquoi? c'est que les hommes et leurs générations sont les échos les uns des autres; c'est qu'on estime sur parole jusqu'à l'ouvrage qui nous ennuye.

L'envie d'ailleurs défend d'admirer un contemporain, et l'envie prononce presque toujours tous nos jugemens. Pour humilier les vivans que d'éloges prodigués aux morts!



Le beau est ce qui nous frappe vivement. Et par le mot *de connoissance du beau*, l'on entend celle des moyens d'exciter en nous des sensations d'autant plus agréables qu'elles sont neuves et plus distinctes.

C'est aux moyens d'opérer cet effet que se réduisent toutes les diverses regles de la poétique et de l'éloquence.

Si l'on veut du neuf dans l'ouvrage d'un artiste, c'est que le neuf produit une sensation de surprise, une commotion vive. Si l'on veut qu'il pense d'après lui; si l'on méprise l'auteur qui fait des livres d'après des livres; c'est que de tels ouvrages ne rappellent à la mémoire que des idées trop connues pour faire sur nous des impressions fortes.

Qui nous fait exiger du romancier et du tragique des caractères singuliers et des situations neuves? le desir d'être ému. Il faut de telles situations et de tels caractères pour exciter en nous des sensations vives.

L'habitude d'une impression en émousse la vivacité. Je vois froidement ce que j'ai toujours vu, et le même beau cesse à la longue de l'être pour moi.

J'ai tant considéré ce soleil, cette mer, ce paysage, cette belle femme, que pour reveiller de nouveau mon attention et mon admiration pour ces objets, il faut que ce soleil peigne les cieux de couleurs plus vives qu'à l'ordinaire, que cette mer soit bouleversée par les ouragans, que ce paysage soit éclairé d'un coup de lumière singulier, et que la beauté elle-même se présente à moi sous une forme nouvelle.

La durée de la même sensation nous y rend à la

longue insensibles ; et de-là cette inconstance et cet amour de la nouveauté communs à tous les hommes , parce que tous veulent être vivement et fortement émus (1).

Si tous les objets affectent fortement la jeunesse , c'est que tous sont neufs pour elle. En fait d'ouvrages , si la jeunesse a le goût moins sûr que l'âge mûr , c'est que cet âge est moins sensible et que la sûreté du goût suppose peut-être une certaine difficulté d'être ému. On veut l'être. Ce n'est pas assez que le plan d'un ouvrage soit neuf : on desire , s'il est possible , que les détails le soient pareillement. Le lecteur voudroit que chaque vers , chaque ligne , chaque mot excitât en lui une sensation. Aussi Boileau dit à ce sujet dans une de ses épîtres , si mes vers plaisent ce n'est pas que tous soient également corrects , élégans , harmonieux :

*Mais mon vers bien ou mal dit toujours quelque chose.*

En effet les vers de ce poète présentent presque toujours une idée ou une image et par conséquent excitent presque toujours en nous une sensation. Plus elle est vive , plus le vers est beau (2). Il devient

(1) L'ouvrage le plus méprisé n'est pas l'ouvrage plein de défauts , mais l'ouvrage vide de beautés ; il tombe des mains du lecteur , par ce qu'il n'excite pas en lui de sensations vives.

(2) Plus on est fortement remué , plus on est heureux , lorsque l'émotion cependant n'est point douloureuse. Mais dans quel état éprouve-t-on le plus de ces espèces de sensations ? peut-être dans l'état d'homme de lettres ou d'artiste. Peut-être est-ce dans les ateliers des arts qu'il faut chercher les heureux.

sublime lorsqu'il fait sur nous la plus forte impression possible.

C'est donc à sa force plus ou moins grande, qu'on distingue le beau du sublime.

## CHAPITRE XIV.

### *Du sublime.*

LE seul moyen de se former une idée du mot *sublime*, c'est de se rappeler les morceaux cités comme tels par les Longin, les Déspreaux et la plupart des rhéteurs.

Ce qu'il y a de commun dans l'impression qu'excitent en nous ces morceaux divers, est ce qui constitue le sublime.

Pour en mieux connoître la nature, je distinguerai deux sortes de sublime, l'un d'image, l'autre de sentiment ?

### *Du sublime des images.*

A quelle espèce de sensation donne-t-on le nom de sublime.

A la plus forte, lorsqu'elle n'est pas, comme je l'ai déjà dit, portée jusqu'au terme de la douleur.

Quel sentiment produit en nous cette sensation ?

Celui de la crainte : la crainte est fille de la douleur ; elle nous en rappelle l'idée,

Pourquoi cette idée fait elle sur nous la plus forte

impression ? c'est que l'excès de la douleur excite en nous un sentiment plus vif que l'excès du plaisir : c'est qu'il n'en est point dont la vivacité soit comparable à celle des douleurs éprouvées dans le supplice d'un Ravallac ou d'un Damien. De toutes les passions la crainte est la plus forte, aussi le sublime est-il toujours l'effet du sentiment d'une terreur commencée.

Mais les faits sont-ils d'accord avec cette opinion ? pour s'en assurer examinons, entre les divers objets de la nature, quels sont ceux dont la vue nous paroît sublime.

Ce sont les profondeurs des cieus, l'immensité des mers, les éruptions des volcans, etc.

D'où n'aît l'impression vive qu'excitent en nous ces grands objets ? des grandes forces qu'ils annoncent dans la nature et de la comparaison involontaire que nous faisons de ces forces avec notre faiblesse. A cette vue l'on se sent saisi d'un certain respect qui suppose toujours en nous le sentiment d'une crainte et d'une terreur commencée.

Par quelle raison en effet donnai-je le nom de sublime au tableau où Jules Romain peint le combat des géans et le refusai-je à celui où l'Albane peint les jeux des amours ? seroit-il plus facile de peindre une grace qu'un géant, et de colorier le tableau de la toilette de Vénus, que celui du champ de bataille des Titans ? non : mais lorsque l'Albane me transporte à la toilette de la déesse, rien n'y réveille le

sentiment du respect et de la terreur. Je n'y vois que les objets gracieux et donne en conséquence le nom d'agréable à l'impression qu'ils font sur moi.

Au contraire lorsque Jules Romain me transporte aux lieux où les fils de la terre entassent Ossa sur Pélion ; frappé de la grandeur de ce spectacle , je compare malgré moi ma force à celle de ces géans. Convaincu alors de ma faiblesse , j'éprouve une espèce de terreur secrète , et je donne le nom de sublime à l'impression de crainte que fait sur moi ce tableau.

Dans la tragédie des Euménides par quel art Eschile et son décorateur firent-ils une si vive impression sur les Grecs ? en leur présentant un spectacle et des décorations effrayantes. Cette impression fut peut-être horrible pour quelques-uns , parce qu'elle fut portée jusqu'au terme de la douleur. Mais cette même impression adoucie eût été généralement reconnue pour sublime.

En image le sublime suppose donc toujours *le sentiment d'une terreur commencée* (1), et ne peut être le produit d'un autre sentiment (2).

(1) Quelles sont les espèces de contes dont l'homme, la femme et l'enfant sont le plus avides ? ceux de voleurs et de revenans. Ces contes effrayent ; ils produisent en eux le sentiment d'une terreur commencée , et ce sentiment est celui qui fait sur eux l'impression la plus vive.

(2) En général si les sauvages font plus d'offrandes au Dieu méchant qu'au Dieu bon , c'est que l'homme craint encore plus la douleur qu'il n'aime le plaisir.

Lorsque Dieu dit : *que la lumière soit*, la lumière fut ; cette image est sublime. Quel tableau que celui de l'univers tout-à-coup tiré du néant par la lumière ! mais une telle image devoit-elle inspirer la crainte ? oui ; parce quelle s'associe nécessairement dans notre mémoire à l'idée de l'Être créateur d'un tel prodige, et qu'alors saisi malgré soi d'un respect craintif pour l'auteur de la lumière, on éprouve le sentiment d'une terreur commencée.

Tous les hommes sont-ils également frappés de cette grande image ? non ; parce que tous ne se la représentent pas aussi vivement. Si c'est du connu qu'on s'élève à l'inconnu, pour concevoir toute la grandeur de cette image, qu'on se rappelle celle d'une nuit profonde, lorsque les orages amoncelés en redoublent l'obscurité, lorsque la foudre, allumée par les vents, déchire les flancs des nuages, et qu'à la lueur répétée et fugitive des éclairs, on voit les mers, les flots, les plaines, les forêts, les montagnes, les paysages et l'univers entier à chaque instant disparaître et se reproduire.

S'il n'est point d'homme auquel ce spectacle n'en impose, quelle impression n'eût donc point éprouvé celui qui n'ayant point encore d'idées de la lumière, l'eût vue pour la première fois donner la forme et les couleurs à l'univers ! (1). Quelle admiration pour

---

(1) Quelque belle que soit cette image en elle-même, je conviens avec Despréaux, qu'elle doit encore une partie de sa beauté à la  
l'astre

l'astre producteur de ces merveilles, et quel respect craintif pour l'être qui l'auroit créé!

Les grandes images, celles qui supposent de grandes forces dans la nature, sont donc les seules sublimes, les seules qui nous inspirent le sentiment du respect et par conséquent celui d'une terreur commencée. Telles sont celles d'Homère, lorsque pour donner une grande idée de la puissance des Dieux, il dit :

- » *Autant qu'un homme assis au rivage des mers,*  
 » *Voit d'un roc élevé d'espace dans les airs ;*  
 » *Autant des immortels les coursiers intrépides*  
 » *En franchissent d'un saut.*

Telle est cette autre image du même poëte :

- » *L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie ;*  
 » *Pluton sort de son trône ; il pâlit, il s'écrie ;*

---

brïeveté de son expression. Plus l'expression est courte, plus une image excite en nous de surprise. Dieu dit que la lumière soit et la lumière fut. Tout le sens de la phrase se développe à ce dernier mot fut. Or sa prononciation, presque aussi rapide que les effets de la lumière, présente à l'instant le plus grand tableau que l'homme puisse concevoir.

Qu'on eût (dit, à ce sujet, Despréaux) délayé cette même image dans une plus longue phrase telle que celle-ci : « Le Souverain maître de toutes choses commande à la lumière de se former, et, en même tems, ce merveilleux ouvrage nommé lumière se trouve formé ». Il est évident que cette grande image n'eût point fait sur nous le même effet. Pourquoi? c'est que la brièveté de l'expression, en excitant en nous une sensation subite et moins prévue, ajoute à l'impression du plus étonnant des tableaux.

Tome IV.

S

- » *Il a peur que ce Dieu dans cet affreux séjour*
- » *D'un coup de son trident ne fasse entrer le jour ;*
- » *Et par le centre ouvert de la terre ébranlée ,*
- » *Ne fasse voir du Stix la rive désolée ;*
- » *Ne découvre aux vivans cet empire odieux*
- » *Abhorré des mortels et craint même des Dieux.*

Si le nom de sublime est pareillement donné aux fieres compositions du hardi Milton , c'est que ses images toujours grandes , excitent en nous le même sentiment.

En physique le grand annonce de grandes forces ; et de grandes forces nous nécessitent au respect.

C'est en ce genre ce qui constitue le sublime.

#### *Du sublime de sentiment.*

Le moi de *Médée* ; l'exclamation d'*Ajax* ; le qu'il mourut de *Corneille* ; le serment des sept chefs devant *Thèbes* sont par les rhéteurs unanimement cités comme sublimes , et j'en conclus que si dans le physique c'est à la grandeur et à la force des images ; c'est dans la moral à la grandeur et à la force des caractères qu'on donne pareillement le nom de *sublime*. Ce n'est point *Tircis* aux pieds de sa maîtresse , mais *Scévola* la main sur un brasier qui m'inspire un respect toujours mêlé de quelque crainte. Tout grand caractère produira toujours le sentiment d'une terreur commencée.



Lorsque Nérine dit à Médée :

- » *Votre peuple vous hait ; votre époux est sans foi ;*  
 » *Contre tant d'ennemis , que vous reste-t-il ?*

Moi.

Ce *moi* étonne : il suppose de la part de Médée tant de confiance dans la force de son art et sur-tout de son caractère , que , frappé de son audace , le spectateur est à ce *moi* saisi d'un certain degré de respect et de terreur.

Tel est l'effet produit par la confiance qu'Ajax a dans sa force et son courage , lorsqu'il s'écrie :

- » *Grand Dieu , rends-nous le jour , et combats contre nous.*

Une telle confiance en impose aux plus intrépides.

Le *qu'il mourut* du vieil Horace excite en nous la même impression. Un homme , dont la passion pour l'honneur et pour Rome est exaltée au point de compter pour rien la vie d'un fils qu'il aime , est à redouter.

Quant au serment des sept chefs devant Thèbes ;

- » *Sur un bouclier noir sept chefs impitoyables*  
 » *Epouvantent le Dieux des sermens effroyables ;*  
 » *Près d'un taureau mourant qu'ils viennent d'égorger ,*  
 » *Tous , la main dans le sang , jurent de se venger.*  
 » *Ils en jurent la Peur , le dieu Mars et Bellone.*

Un tel serment annonce de la part de ces chefs une vengeance désespérée. Mais si cette vengeance ne doit point tomber sur le spectateur, d'où naît sa crainte ?

De l'association de certaines idées.

Celle de la terreur s'associe toujours dans la mémoire à l'idée de force et de puissance. Elle s'y unit comme l'idée de l'effet à l'idée de sa cause.

Suis-je favori d'un roi ou d'une fée ? ma tendre, ma respectueuse amitié est toujours mêlée de quelque crainte ; et dans le bien qu'ils me font, j'aperçois toujours le mal qu'ils peuvent me faire.

Au reste si le sentiment de la douleur, comme je l'ai déjà dit, est le plus vif, et si c'est à l'impression la plus vive, lorsqu'elle n'est pas trop pénible, qu'on donne le nom de sublime, il faut, comme l'expérience le prouve, que la sensation du sublime, reflète toujours celle d'une terreur commencée.

C'est ce qui différencie de la manière la plus nette le sublime du beau.

#### *Du sublime des idées spéculatives.*

Est-il quelques idées philosophiques auxquelles les rhéteurs donnent le nom de *sublimes* ? aucune. Pourquoi ? c'est qu'en ce genre les idées les plus générales et les plus fécondes ne sont senties que du petit nombre de ceux qui peuvent en appercevoir rapidement toutes les conséquences.

De telles pensées peuvent sans doute réveiller en

eux un grand nombre de sensations , ébranler une longue chaîne d'idées qui , saisies aussi-tôt que présentées , excitent en eux des impressions vives , mais non de l'espèce de celles auxquelles on donne le nom de *sublimes*.

S'il n'est point d'axiômes géométriques cités comme sublimes par les rhéteurs , c'est qu'on ne peut donner ce nom à des idées auxquelles les ignorans et par conséquent la plupart des hommes sont insensibles.

Il est donc évident ,

1°. Que le beau est ce qui fait sur la plupart des hommes une impression forte :

2°. Que le sublime est ce qui fait sur nous une impression encore plus forte ; impression toujours mêlée d'un certain sentiment de respect ou de terreur commencée.

3°. Que la beauté d'un ouvrage a pour mesure l'impression plus ou moins vive qu'il fait sur eux :

4°. Que toutes les règles de la poétique proposées par les rhéteurs ne sont que les moyens divers d'exciter dans les hommes des sensations agréables ou fortes.

---

 C H A P I T R E X V.

*De la variété et simplicité requise dans tous les ouvrages et sur-tout dans les ouvrages d'agrément.*

P O U R Q U O I desire-t-on tant de variété dans les ouvrages d'agrémens ? c'est , dit la Mothe , que

» *L'ennui naquit un jour de l'uniformité.*

Des sensations monotones cessent bientôt de faire sur nous une impression vive et agréable. Il n'est point de beaux objets dont à la longue la contemplation ne nous lasse. Le soleil est beau , et cependant la petite fille dans l'Oracle s'écrie , *j'ai tant vu le soleil*. Une jolie Femme est pour un jeune amant un objet encore plus beau que le soleil. Que d'amans à la longue s'écrient pareillement , *j'ai tant vu ma maîtresse !* (1).

La haine de l'ennui , le besoin de sensations agréables , nous en fait sans cesse souhaiter de nouvelles. Si l'on desire en conséquence , et variété dans les détails , et simplicité dans son plan , c'est que les idées

---

(1) Il est sans doute agréable , disoit le président Hainault , de trouver sa maîtresse au rendez-vous ; mais lorsqu'elle n'est point nouvelle , il est bien plus agréable encore de s'y rendre et de ne l'y point trouver.

en sont plus nettes , plus distinctes et d'autant plus propres à faire sur nous une impression vive.

Les idées difficilement saisies ne sont jamais vivement senties. Un tableau est-il trop chargé de figures ? il n'excite en nous qu'une impression , si je l'ose dire, émoussée et foible (1). Telle est la sensation éprouvée à la vue de ces temples gothiques que l'architecte a surchargés de sculpture. L'œil distrait et fatigué par le grand nombre des ornemens , ne s'y fixe point sans recevoir une impression pénible.

Trop de sensations à la fois font confusion : leur multiplicité détruit leur effet. A grandeur égale l'édifice le plus frappant est celui dont mon œil saisit facilement l'ensemble et dont chaque partie fait sur moi l'impression la plus nette et la plus distincte. L'architecture noble , simple et majestueuse des Grecs sera par cette raison toujours préférée à l'architecture légère , confuse et mal proportionnée des Goths.

Applique-t-on aux ouvrages d'esprit ce que je dis de l'architecture , on sent que pour faire un grand ef-

(1) Le plan d'Héraclius parut d'abord trop compliqué aux gens du monde ; il exigeoit trop d'attention de leur part. Boileau fait allusion à cette tragédie dans ces vers de son Art poétique.

- » Je me ris d'un auteur qui lent à s'exprimer ,
- » De ce qu'il veut d'abord ne sait pas m'informer ,
- » Et qui, débrouillant mal une pénible intrigue ,
- » D'un divertissement me fait une fatigue ,
- » J'aurois mieux encore qu'il déclinât son nom.
- » etc. . . . .

fer , il faut pareillement qu'ils se développent clairement , qu'ils présentent toujours des idées nettes et distinctes. Aussi la loi de continuité dans les idées , les images et les sentimens , a-t-elle toujours été expressément recommandée par les rhéteurs.

---

## C H A P I T R E X V I .

### *De la loi de continuité.*

**I**DÉE , image , sentiment ; il faut dans un livre que tout se prépare et s'amène.

Une image fausse en elle-même me déplaît. Que sur la surface des mers un peintre dessine un parterre de roses , ces deux images incohérentes , hors de nature , me sont désagréables. Mon imagination ne sait où attacher la racine de ces roses , et ne devine point quelle force en soutient la tige.

Mais une image vraie en elle-même me déplaît encore lorsqu'elle n'est point en sa place , que rien ne l'amène et ne la prépare. On ne se rappelle pas assez souvent que dans les bons ouvrages presque toutes les beautés sont locales. Je prends pour exemple une succession rapide de tableaux vrais et divers. En général une telle succession est agréable comme excitant en nous des sensations vives. Cependant , pour produire cet effet , il faut encore qu'elle soit adroitement préparée.

J'aime à passer avec Isis ou la vache Io des climats brûlés de la Torride à ces antres, à ces rochers de glaces que le soleil frappe d'un jour oblique. Mais le contraste de ces images ne produiroit pas sur moi d'impression vive, si le poëte, en m'annonçant toute la puissance et la jalousie de Junon, ne m'eût déjà préparé à ces changemens subits de tableaux.

Qu'on applique aux sentimens ce que je dis des images. Pour qu'ils fassent au théâtre une forte impression, il faut qu'ils soient amenés et préparés avec art; que ceux dont j'échauffe un personnage ne puissent absolument convenir qu'à la position où je le mets, qu'à la passion dont je l'anime (1).

(1) Peu de poëtes tragiques connoissent l'homme : Peu d'entr'eux ont assez étudié les diverses passions pour leur faire toujours parler leur propre langue. Chacune d'elles cependant a la sienne.

S'agit-il de détourner un homme d'une action dangereuse et imprudente ? l'humanité se charge-t-elle de lui donner un conseil à ce sujet ? elle ménage sa vanité, lui montre la vérité, mais sous les expressions les moins offensantes. Elle adoucit enfin par le ton et le geste ce que cette vérité a de trop amer.

La dureté la dit cruellement.

La malignité la dit de la manière la plus humiliante.

L'orgueil commande impérieusement : il est sourd à toute représentation. Il veut qu'on lui obéisse sans examen.

La raison discute avec cet homme la sagesse de son action; écoute sa réponse et la soumet au jugement de l'intéressé.

L'ami plein de tendresse pour son ami, le contredit à regret. Ne le persuade-t-il pas ? Il a recours aux larmes et à la prière, le conjure par le lien sacré qui unit son bonheur au sien, de ne point s'exposer au danger de cette action.

L'amour prend un autre ton, et pour combattre la résolution.

Faute d'une exacte conformité entre cette position et les sentimens de mon héros , ces sentimens deviennent faux , et le spectateur , n'en trouvant point en lui le germe , éprouve une sensation d'autant moins vive qu'elle est plus confuse.

Passons du sentiment aux idées ? Ai-je une vérité neuve à présenter au public ? cette vérité presque toujours trop escarpée pour le commun des hommes , n'est d'abord apperçue que du plus petit nombre d'entre eux. Si je veux qu'elle les affecte généralement , il faut que , d'avance , je prépare les esprits à cette vé-

de son amant , la maîtresse n'allegue d'autre motif que sa volonté et son amour. L'amant résiste-t-il , elle s'abaisse enfin à raisonner. Mais la raison n'est jamais que la dernière ressource de l'amour.

On peut donc à la différente manière de donner le même conseil , distinguer l'espece de caractère ou de passion qui le dicte. Mais la fourberie a-t-elle une langue particulière ? Non : aussi le fourbe emprunte-t-il tantôt celle de l'amitié , et se reconnoît-il à la différence qu'on remarque entre le sentiment dont il se dit affecté et celui qu'il doit avoir. Étudie-t-on la langue des passions et des caractères différens , on trouve souvent les tragiques en défaut. Il en est peu qui , faisant parler telle passion , n'emprunte quelquefois le langage d'une autre. Je ne parlerai point des poètes tragiques sans citer à ce sujet Milord Shaftesburi. Lui seul me paroît avoir eu la véritable idée de la tragédie. « L'objet de la comédie , est , dit-il , la correction des mœurs des particuliers ; ce- » lui de la tragédie doit être pareillement la correction des mœurs » des ministres et des souverains. Pourquoi , ajoute-t-il , ne pas in- » tituler des tragédies du nom de *Roi tyran* , de *Monarque* , ou » *foible* , ou *superstitieux* , ou *superbe* , ou *flaté* ? c'est l'unique moyen de rendre les tragédies encore plus utiles ».



rité, que je les élève par degré et la leur montre enfin sous un point de vue distinct et précis. Mais suffit-il à cet effet de déduire cette vérité d'un fait ou principe simple ? Il faut à la netteté de l'idée, joindre encore la clarté de l'expression.

C'est à cette dernière espèce de clarté que se rapportent presque toutes les règles du style.

## CHAPITRE XVII.

### *De la clarté du style.*

A-T-ON des idées claires et vraies ? ce n'est point assez. Il faut, pour les communiquer aux autres, pouvoir encore les exprimer nettement. Les mots sont les signes représentatifs de nos idées. Elles sont obscures, lorsque les signes le sont ; c'est-à-dire, lorsque la signification des mots n'a pas été très-exactement déterminée.

En général tout ce qu'on appelle tours et expressions heureuses, ne sont que les tours et les expressions les plus propres à rendre nettement nos pensées. C'est donc à la clarté que se réduisent presque toutes les règles du style.

Pourquoi le louche de l'expression est-il en tout écrit réputé le premier des vices ? c'est que le louche du mot s'étend sur l'idée, l'obscurcit et s'oppose à l'impression vive qu'elle feroit.

Pourquoi veut-on qu'un auteur soit varié dans son style et le tour de ses phrases ? c'est que les tours monotones engourdissent l'attention ; c'est que l'attention une fois engourdie, les idées et les images s'offrent moins nettement à notre esprit et ne font plus sur nous qu'une impression foible.

Pourquoi exige-t-on précision dans le style ? c'est que l'expression la plus courte, lorsqu'elle est propre, est toujours la plus claire ; c'est qu'on peut toujours appliquer au style ces vers de Despréaux.

» *Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant : c*  
 » *L'esprit rassasié le rejette à l'instant.*

Pourquoi desire-t-on pureté et correction dans tout ouvrage ? c'est que l'un et l'autre y portent la clarté.

Pourquoi lit-on enfin avec tant de plaisir les écrivains qui rendent leurs idées par des images brillantes ? c'est que leurs idées en deviennent plus frappantes, plus distinctes, plus claires et plus propres enfin à faire sur nous une impression vive. C'est donc à la seule clarté que se rapportent toutes les règles du style.

Mais les hommes attachent-ils la même idée au mot *style* ? on peut prendre ce mot en deux sens différens.

Où l'on regarde uniquement le style comme une manière plus ou moins heureuse d'exprimer ses idées, et c'est sous ce point de vue que je le considère.

Où l'on donne à ce mot une signification plus étendue et l'on confond ensemble et l'idée et l'expression de l'idée.

C'est en ce dernier sens que Beccaria dans une dissertation pleine d'esprit et de sagacité, dit que pour bien écrire, il faut meubler sa mémoire d'une infinité d'idées accessoires au sujet qu'on traite. En ce sens, l'art d'écrire est l'art d'éveiller dans le lecteur un grand nombre de sensations, [et l'on ne manque de style que parce qu'on manque d'idées.

Par quelle raison en effet le même homme écrit-il bien en un genre et mal dans un autre? cet homme n'ignore ni les tours heureux, ni la propriété des mots de sa langue. A quoi donc attribuer la foiblesse de son style? à la disette de ses idées.<sup>1</sup>

Mais qu'est-ce que le public entend communément par ouvrage bien écrit? un ouvrage fortement pensé. Le public n'en juge que l'effet total, et ce jugement est juste, lorsqu'on ne se propose point, comme je le fais ici, de distinguer les idées de la manière de les exprimer. Les vrais juges de cette manière sont les écrivains nationaux; et ce sont eux aussi qui font la réputation du poète, dont le principale mérite est l'élégance de la diction.

La réputation du philosophe quelquefois plus étendue, est plus indépendante du jugement d'une seule nation. La vérité et la profondeur des idées est le premier mérite de l'ouvrage philosophique, et tous les peuples en sont juges.

Que le philosophe en conséquence n'imagine cependant pas pouvoir impunément négliger le coloris du style. Point d'écrits que la beauté de l'expression n'embellisse.

Pour plaire au lecteur, il faut toujours exciter en lui des impressions vives. La nécessité de l'émouvoir, soit par la force de l'expression ou des idées, a toujours été recommandée par les rhéteurs et les écrivains de tous les siècles. Les différentes règles de la poétique, comme je l'ai déjà dit, ne sont que les divers moyens d'opérer cet effet.

Un auteur est-il foible de choses? ne peut-il fixer mon attention par la grandeur de ses images ou de ses pensées? que son style soit rapide, précis et châtié : l'élégance continue est quelquefois un cachesottise (1). Il faut qu'un écrivain pauvre d'idées soit riche en mots, et substitue le brillant de l'expression à l'excellence des pensées.

C'est une recette dont les hommes de génie ont eux-mêmes quelquefois fait usage. Je pourrais citer en exemple certains morceaux des ouvrages de Rousseau, où l'on ne trouve qu'un amas de principes et d'idées contradictoires. Il instruit peu, mais son coloris toujours vif amuse et plaît.

L'art d'écrire consiste dans l'art d'exciter des sensations. Aussi le président de Montesquieu lui-même a-

---

(1) Il est peut-être aussi rare de trouver un bon écrivain dans un homme médiocre, qu'un mauvais dans un homme d'esprit.

et il quelquefois enlevé l'admiration, étonné les esprits par des idées plus brillantes que vraies. Si, leur fausseté reconnue, ses idées n'ont plus fait la même impression, c'est que dans le genre d'instruction, le seul beau est à la longue le vrai. Le vrai seul obtient une estime durable.

Au défaut d'idées, un bizarre accouplement de mots peut encore fait illusion au lecteur et produire en lui une sensation vive.

Des expressions fortes (1), obscures et singulières suppléent dans une première lecture au vide des pensées. Un mot bizarre, une expression surannée excite une surprise et toute surprise une impression plus ou moins forte. Les épîtres du poëte Rousseau en sont la preuve.

En tout genre et sur-tout dans le genre d'agrément, la beauté d'un ouvrage a pour mesure la sensation qu'il fait sur nous. Plus cette sensation est nette et distincte, plus elle est vive. Toute poétique n'est que le commentaire de ce principe simple et le développement de cette règle primitive.

Si les rhéteurs répètent encore les uns d'après les

(2) Une idée fautive exige une expression obscure. L'erreur clairement exposée est bientôt reconnue pour erreur. Oser exprimer nettement ses idées, c'est être sûr de leur vérité. En aucun genre les charlatans n'écrivent clairement.

Point de scholastique qui puisse dire comme Boileau:

*« Ma pensée au grand jour toujours s'offre et s'expose. »*

autres que la perfection des ouvrages de l'art dépend de leur exacte ressemblance avec ceux de la nature ; ils se trompent. L'expérience prouve que la beauté de ces sortes d'ouvrages consiste moins dans une imitation exacte, que dans une imitation perfectionnée de cette même nature.

## CHAPITRE XVIII.

### *De l'imitation perfectionnée de la nature.*

CULTIVE-T-ON les arts ? on sait qu'il en est dont les ouvrages sont sans modèles et dont la perfection par conséquent est indépendante de leur ressemblance avec aucun des objets connus. Le palais d'un monarque n'est pas modelé sur le palais de l'Univers : ni les accords de notre musique sur celle des corps célestes. Leur son du moins n'a jusqu'à présent frappé aucune oreille.

Les seuls ouvrages de l'art dont la perfection suppose une imitation exacte de la nature, sont le portrait d'un homme, d'un animal, d'un fruit, d'une plante, &c. En presque tout autre genre c'est dans une imitation embellie de cette même nature que consiste la perfection de ces ouvrages.

• Racine, Corneille ou Voltaire, mettent-ils un héros en scène ? ils lui font dire de la manière la plus courte, la plus élégante, et la plus harmonieuse, précisément

cisément ce qu'il doit dire. Nul héros cependant n'a tenu de tels discours. Il est impossible que Mahomet, Zopire, Pompée, Sertorius, &c. quel qu'esprit qu'on leur suppose aient :

1°. Toujours parlé en vtrs ;

2°. Qu'ils se soient toujours servi dans leurs entretiens des expressions les plus courtes et les plus précises.

3°. Qu'ils aient sur le champ prononcé les discours que deux autres grands hommes tels que Corneille et Voltaire ont été quelquefois quinze jours ou un mois à composer.

En quoi les grands poètes imitent-ils donc la nature ? en faisant toujours parler leurs personnages conformément à la passion dont ils les animent (1). À tout autre égard ils embellissent la nature et font bien.

Mais comment l'embellir ? toutes nos idées nous viennent par nos sens ; on ne compose que d'après ce qu'on voit. Comment imaginer quelque chose hors la nature ? et supposé qu'on imaginât, quel moyen

(1) Au théâtre le héros doit toujours parler conformément à son caractère et à sa position. Le poète à cet égard ne peut être trop exact imitateur de la nature. Mais il doit l'embellir en rassemblant dans une conversation souvent d'une demi-heure tous les traits de caractère épars dans toute la vie de son héros.

Pour peindre son avare, peut-être Molière mit-il à contribution tous les avares de son siècle, comme nos Phidias tous nos hommes forts, pour modeler leur Hercule.

d'en transmettre l'idée aux autres? Aussi, répondrai-je : ce qu'en description, par exemple, on entend par une composition nouvelle, n'est proprement qu'un nouvel assemblage d'objets déjà connus. Ce nouvel assemblage suffit pour étonner l'imagination et pour exciter des impressions d'autant plus vives qu'elles sont plus neuves.

De quoi les peintres et les sculpteurs composent-ils leur sphinx? des ailes de l'aigle, du corps du lion et de la tête de la femme, De quoi fut composée la Vénus d'Appelle? des beautés éparses sur les corps des dix plus belles filles de la Grèce. C'est ainsi qu'en embellissant, Appelle imita la nature. A son exemple et d'après cette méthode les peintres et les poètes ont depuis creusé les antres des Gorgones, modelé les Typhons, les Anthées, édifié les palais des fées et des déesses, et décoré enfin de toutes les richesses du génie les lieux divers et fortunés de leur habitation.

Je suppose qu'un poète ait à décrire les jardins de l'amour. Jamais le sifflement mortel et glacial de Borée ne s'y fait entendre; c'est le zéphir qui sur des ailes de roses le parcourt pour en épanouir les fleurs et se charger de leurs odeurs. Le ciel en ce séjour est toujours pur et serein. Jamais l'orage ne l'obscurcit. Jamais de fange dans les champs, d'insectes dans les airs et de vipères dans les bois. Les montagnes y sont couronnées d'orangers et de grenadiers en fleurs, les plaines couvertes d'épis, endoyans, les vallons toujours coupés de mille ruisseaux ou traversés par un



fléuve majestueux dont les vapeurs pompées par le soleil et reçues dans le récipient des cieux, ne s'y condensent jamais assez pour retomber en pluie sur la terre.

La poésie fait-elle dans ce jardin jaillir des fontaines d'ambrosie, grossir des pommes d'or? y a-t-elle aligné des bosquets? conduit-elle l'Amour et Psyché sous leurs ombrages? y sont-ils nus, amoureux et dans les bras du plaisir? jamais par sa piquête une abeille importune ne les distrait de leur ivresse. C'est ainsi que la poésie embellit la nature, et que, de la décomposition des objets déjà connus, elle recompose des êtres et des tableaux dont la nouveauté excite la surprise et produit en nous les impressions les plus vives et les plus fortes.

Mais quel est la fée dont le pouvoir nous permet de métamorphoser, de recomposer ainsi les objets, et de créer, pour ainsi dire, dans l'univers et dans l'homme, et des êtres et des sensations neuves? cette fée est le pouvoir d'abstraire.

## CHAPITRE XIX.

### *Du pouvoir d'abstraire.*

IL est peu de mots abstraits dans les langues sauvages et beaucoup dans celles des peuples policés. Ces derniers intéressés à l'examen d'une infinité d'objets,

sentent à chaque instant le besoin de se communiquer nettement et rapidement leurs idées ; c'est à cet effet qu'ils inventent tant de mots abstraits : l'étude des sciences les y nécessite ;

Deux hommes , par exemple , ont à considérer une qualité commune à deux corps ; ces deux corps peuvent se comparer selon leur masse , leur grandeur , leur densité , leur forme , enfin leurs couleurs diverses. Que feront ces deux hommes ? ils voudront d'abord déterminer l'objet de leur examen. Ces deux corps sont-ils blancs ? si c'est uniquement leur couleur qu'ils comparent ; ils inventeront le mot *blancheur* : ils fixeront par ce mot toute leur attention sur cette qualité commune à ces deux corps et en deviendront d'autant meilleurs juges de la différente nuance de leur blancheur.

Si les arts et la philosophie ont par ce motif dû créer en chaque langue une infinité de mots abstraits ; faut-il s'étonner qu'à leur exemple , la poésie ait fait aussi ses abstractions ; qu'elle ait personnifié et déifié les êtres imaginaires de la force , de la justice , de la vertu , de la fièvre , de la victoire , qui ne sont réellement que l'homme considéré en tant que fort , juste , vertueux , malade , victorieux , &c. ; et qu'elle ait enfin dans routes les religions peuplé l'olympé d'abstractions.

Un poète se fait-il l'architecte des demeures célestes ? se charge-t-il de construire le palais de Plutus ? il applique la douleur et la densité de l'or aux mon-

agnes au centre desquels il place l'édifice qui se trouve alors environné de montagnes d'or. Ce même poète applique-t-il à la grosseur de la pierre de taille la couleur du rubis ou du diamant? cette abstraction lui fournit tous les matériaux nécessaires à la construction du palais de Plutus ou des murs cristallins des cieux. Sans le pouvoir d'abstraire, Milton n'eût point rassemblé dans les jardins d'Eden ou des Fées tant de points-de-vue pittoresques, tant de grottes délicieuses, tant d'arbres, tant de fleurs, enfin tant de beautés pattachées par la nature entre mille climats divers.

C'est le pouvoir d'abstraire qui dans les contes et les romans crée ces pigmées, ces génies, ces enchanteurs, ces princes, enfin ce *Fortunatus* dont l'invisibilité n'est que l'abstraction des qualités apparentes des corps.

C'est au pouvoir d'élaguer, si je l'ose dire, d'un objet tout ce qu'il a de défectueux (1) et de créer des roses sans épines que l'homme encore doit presque toutes ses peines et ses plaisirs factices.

Par qu'elle raison en effet attend-on toujours de la possession d'un objet plus de plaisir que cette possession ne vous en procure? pourquoi tant de déchet

(1) Qui présenteroit sur la scène une action tragique, telle qu'elle s'est réellement passée, courroit grand risque d'ennuyer les spectateurs.

Que doit donc faire le poète? abstraire de cette action tout ce qui ne peut faire une impression vive et forte.

entre le plaisir espéré et le plaisir senti ? c'est que dans le fait on prend le tems et le plaisir comme il vient, et que dans l'espérance on jouit de ce même plaisir sans le mélange des peines qui presque toujours l'accompagnent.

Le bonheur parfait et tel qu'on le desire ne se rencontre que dans les palais de l'espérance et de l'imagination. C'est-là que la poésie nous peint comme éternels, ces rapides momens d'ivresse que l'amour semé de loin en loin dans la carrière de nos jours. C'est-là qu'on croit toujours jouir de cette force, de cette chaleur de sentimens éprouvée une ou deux fois dans la vie, et due sans doute à la nouveauté des sensations qu'excitent en nous les premiers objets de notre tendresse. C'est-là qu'enfin s'exagérant la vivacité d'un plaisir rarement goûté et souvent désiré, on se surfait le bonheur de l'opulent.

Que le hasard ouvre à la pauvreté le salon de la richesse, lorsqu'éclairé de cent bougies ce salon retentit des sons d'une musique vive, alors frappé de l'éclat des dorures et de l'harmonie des instrumens, que le riche est heureux, s'écrie l'indigent ! sa félicité l'emporte autant sur la miene que la magnificence de ce salon l'emporte sur la pauvreté de ma chaumière. Cependant il se trompe, et dupe de l'impression vive qu'il reçoit, il ne sait point qu'elle est en partie l'effet de la nouveauté des sensations qu'il éprouve ; que l'habitude de ces sensations émoussant leur vivacité ; lui rendroit ce salon et ce concert in-

sipides, et qu'enfin ces plaisirs des riches sont achetés par mille soucis et mille inquiétudes.

L'indigent a par des abstractions écarté des richesses tous les soins et les ennuis qui les suivent (1).

Sans le pouvoir d'abstraire, nos conceptions n'atteindraient point au-delà des jouissances. Or dans le sein même des délices, si l'on éprouve encore des desirs et des regrets, c'est, comme je l'ai déjà dit, un effet de la différence qui se trouve entre le plaisir imaginaire et le plaisir senti.

C'est le pouvoir de décomposer et recomposer les objets et d'en créer de nouveaux, qu'on peut regarder non-seulement comme la source d'une infinité de peines et de plaisirs factices, mais encore comme l'unique moyen, et d'embellir la nature en l'imitant, et de perfectionner les arts d'agrémens.

Je ne m'étendrai pas d'avantage sur la beauté de leurs ouvrages. J'ai montré que leur principal objet est de nous soustraire à l'ennui; que cet objet est d'autant mieux rempli qu'ils excitent en nous des sensations plus vives, plus distinctes, et qu'enfin c'est toujours sur la force plus ou moins grande de ces sen-

(1) Le pouvoir d'abstraire d'une condition différente de la sienne des maux qu'on n'y a point éprouvés rend toujours l'homme envieux de la condition d'autrui. Que faire, pour étouffer en lui une envie si contraire à son bonheur? le désabuser, et lui apprendre que l'homme au-dessus du besoin est à-peu-près aussi heureux qu'il peut l'être.

sations que se mesure le degré de perfection de ces ouvrages.

Qu'on honore, qu'on cultive donc les beaux arts; ils sont la gloire de l'esprit humain (1) et la source d'une infinité d'impressions délicieuses. Mais qu'on ne croye pas le riche oisif si supérieurement heureux par la jouissance de leurs chefs d'œuvres.

On a vu dans les premiers chapitres de cette section que sans être égaux en richesses et en puissance, tous les hommes étoient également heureux du moins dans les dix ou douze heures de la journée employées à la satisfaction de leurs besoins physiques.

Quant aux dix ou douze autres heures, c'est-à-dire, à celles qui séparent un besoin satisfait d'un besoin renaissant, j'ai prouvé qu'elles sont remplies de la manière la plus agréable, lorsqu'elles sont consacrées à l'acquisition des moyens de pourvoir abondamment à nos besoins et à nos amusemens. Que puis-je pour confirmer la vérité de cette opinion, sinon m'arrêter encore un moment à considérer lesquels sont le plus sûtement heureux, ou de ces opulens oisifs, si fatigués de n'avoir rien à faire, ou ces hommes que la médiocrité de leur fortune né-

(1) l'homme, instruit par les découvertes de ses peres, a reçu l'héritage de leurs pensées : c'est un dépôt qu'il est chargé de transmettre à ses descendans, augmenté de quelques-unes de ses propres idées. Que d'hommes, à cet égard, meurent banqueroutiers!

cessité à un travail journalier qui les occupe sans les fatiguer ?

---

## CHAPITRE XX.

*De l'impression des arts d'agrémens sur l'opulent oisif.*

UN riche est-il par ses emplois nécessité à un travail que l'habitude lui rend agréable ? un riche s'est-il fait des occupations ? il peut , comme l'homme d'une fortune médiocre , facilement échapper à l'ennui.

Mais où trouver des riches de cette espèce ? quelquefois en Angleterre où l'argent ouvre la carrière de l'ambition. Par-tout ailleurs la richesse compagne de l'oisiveté est passive dans presque tous ses amusemens. Elle les attend des objets environnans ; et peu de ces objets-excitent en elle des sensations vives. De telles sensations ne peuvent d'ailleurs , ni se succéder rapidement , ni se renouveler chaque instant. La vie de l'oisif s'écoule donc dans une insipide langueur.

En vain le riche a rassemblé près de lui les arts d'agrémens ; ces arts ne peuvent lui procurer sans cesse des impressions nouvelles , ni le soustraire long-tems à son ennui. Sa curiosité est si-tôt émoussée , l'oisif est si peu sensible , les chefs-d'œuvres des arts font sur lui des impressions si peu durables , qu'il faudroit pour l'amuser lui en présenter sans cesse

de nouveaux. Or tous les artistes d'un empire ne pourroient à cet égard subvenir à ses besoins.

Il ne faut qu'un moment pour admirer ; il faut un siècle pour faire des choses admirables. Que de riches oisifs, sans éprouver de sensations agréables, passent journellement sous ce magnifique portail du vieux Louvre que l'étranger contemple avec étonnement !

Pour sentir la difficulté d'amuser un riche oisif, il faut observer qu'il n'est pour l'homme que deux états ; l'un où il est passif, l'autre où il est actif.

## C H A P I T R E X X I.

### *De l'état actif et passif de l'homme.*

**D**ANS le premier de ces états l'homme peut sans ennui supporter assez long-temps la même sensation. Il ne le peut dans le second. Je puis pendant six heures faire de la musique et ne puis sans dégoût assister trois heures à un concert.

Rien de plus difficile à amuser que la passive oisiveté. Tout la dégoûte. C'est ce dégoût universel qui la rend juge si sévère des beautés des arts et qui lui fait exiger tant de perfection dans leurs ouvrages. Plus sensible et moins ennuyée, elle seroit moins difficile.

Quelles impressions vives les arts d'agrémens exciteroient-ils dans l'oisif ! Si les arts nous charment,



c'est en retraçant, en embellissant à nos yeux l'image des plaisirs déjà éprouvés ; c'est en rallumant le désir de les goûter encore. Or quel désir réveillent-elles dans un homme qui, riche assez pour acheter tous les plaisirs, en est toujours rassasié ?

En vain la danse, la peinture, les arts enfin les plus voluptueux et les plus spécialement consacrés à l'amour, en rappellent l'ivresse et les transports, quelle impression feront-ils sur celui qui fatigué de jouissance est blasé sur ce plaisir ? Si le riche court les bals et les spectacles, c'est pour changer d'ennui et par ce changement en adoucir le mal-aise.

Tel est, en général, le sort des Princes. Tel fut celui du fameux Bonnier. A peine avoit-il formé un souhait que la fée de la richesse venoit le remplir. Bonnier étoit ennuyé de femmes, de concerts, de spectacles : malheureux qu'il étoit, il n'avoit rien à désirer. Moins riche il eût eu des désirs.

Le désir est le mouvement de l'âme ; privée de désirs, elle est stagnante. Il faut désirer pour agir, et agir pour être heureux. Bonnier mourut d'ennui au milieu des délices.

On ne jouit vivement qu'en espérance. Le bonheur réside moins dans la possession que dans l'acquisition des objets de nos désirs.

Pour être heureux, il faut qu'il manque toujours quelque chose à notre félicité. Ce n'est point après avoir acquis vingt millions, mais en les acquérant qu'on est vraiment fortuné. Ce n'est point après avoir

prospéré ; c'est en prospérant qu'on est heureux. L'ame alors toujours en action , toujours agréablement remuée , ne connoît point l'ennui.

D'où naît la passion effrénée des grands pour la chasse ? de ce que passifs dans presque tous leurs autres amusemens , par conséquent toujours ennuyés , c'est à la chasse seule qu'ils sont forcément actifs. On l'est au jeu. Aussi le joueur en est-il d'autant moins accessible à l'ennui (1).

Cependant , ou le jeu est gros , ou il est petit. Dans le premier cas il est inquiétant et quelquefois funeste : dans le second il est presque toujours insipide.

Cette riche et passive oisiveté si enviée de tous , et qui dans une excellente forme de gouvernement ne se montreroit peut-être pas sans honte , n'est donc pas aussi heureuse qu'on l'imagine ; elle est souvent exposée à l'ennui.

(1) Le jeu n'est pas toujours employé comme remède à l'ennui. Le petit jeu, le jeu de commerce est quelquefois un cache-sottise. L'on joue souvent dans l'espoir de n'être point reconnu pour ce qu'on est.

## CHAPITRE XXII.

*C'est aux riches que se fait le plus vivement sentir  
le besoin des richesses.*

SI l'opulent oisif ne se croit jamais assez riche, c'est que les richesses qu'il possède ne suffisent point encore à son bonheur. A-t-il des musiciens à ses gages ? leurs concerts ne remplissent point le vide de son ame. Il lui faut de plus des architectes, un vaste palais, une cage immense pour renfermer un triste oiseau. Il désire en outre des équipages de chasse, des bals, des fêtes, &c. L'ennui est un gouffre sans fond que ne peuvent combler les richesses d'un empire et peut-être celles de l'univers entier. Le travail seul le remplit. Peu de fortune suffit à la félicité du citoyen laborieux. Sa vie uniforme et simple s'écoule sans orage. Ce n'est point sur la tombe de Crésus (1), mais sur celle Baucis qu'on grave cette épitaphe :

*• Sa mort fut le soir d'un beau jour.*

---

(1) Si la félicité étoit toujours compagne du pouvoir, quel homme eût été plus heureux que le Calife Abdosrahman ? Cependant quelle fut l'inscription qu'il fit graver sur sa tombe ! « Honneurs, richesses, puissance souveraine, j'ai joui de tout. Estimé et craint des Princes mes contemporains, ils ont envié mon bonheur, ils ont été jaloux de ma gloire, ils ont recherché mon amitié. J'ai dans le cours de ma vie exactement marqué tous les jours où j'ai goûté un plaisir pur et véritable ; et dans un regne de cinquante années, je n'en ai compté que quatorze ».

De grands trésors sont l'apparence du bonheur et non sa réalité. Il est plus de vraie joie dans la maison de l'aisance que dans celle de l'opulence, et l'on soupe plus gaiement au cabaret que chez le président Hainaut.

Qui s'occupe se soustrait à l'ennui. Aussi l'ouvrier dans sa boutique, le marchand dans son comptoir est souvent plus heureux que son Monarque. Une fortune médiocre nous nécessite à un travail journalier. Si ce travail n'est point excessif, si l'habitude en est contractée, il nous devient dès-lors agréable (1). Tout homme qui par cette espèce de travail peut pourvoir à ses besoins physiques et à celui de ses amusemens, est à peu près aussi heureux qu'il le peut être (2) Mais doit-on compter l'amusement parmi les besoins? Il faut à l'homme comme à l'enfant des moyens de récréation ou de changement d'occupations. Avec quel plaisir l'ouvrier et l'avocat quittent-ils, l'un son atelier, et l'autre son cabinet pour la comédie! S'ils sont plus sensibles à ce spectacle que l'homme du monde, c'est que les sen-

(1) On ignore encore ce que peut sur nous l'habitude. On est, dit-on, bien nourri, bien couché à la Bastille et l'on y meurt de chagrin. Pourquoi? c'est qu'on y est privé de sa liberté, c'est-à-dire, qu'on n'y vaque point à ses occupations ordinaires.

(2) La condition de l'ouvrier, qui par un travail modéré pourvoit à ses besoins et à ceux de sa famille, est de toutes les conditions peut-être la plus heureuse. Le besoin, qui nécessite son esprit à l'application, son corps à l'exercice est un préservatif contre l'ennui et les maladies. Or l'ennui et les maladies sont des maux: la joie et la santé des biens.

sations qu'ils y éprouvent, moins émoussées par l'habitude, sont pour eux plus nouvelles.

A-t-on d'ailleurs contracté l'habitude d'un certain travail de corps et d'esprit ? ce besoin satisfait ; l'on devient sensible aux amusemens même où l'on est passif. Si ces amusemens sont insipides au riche oisif, c'est qu'il fait du plaisir son affaire et non son délassement. Le travail auquel jadis l'homme fut, dit-on, condamné, ne fut point une punition céleste, mais un bienfait de la nature. Travail suppose desir. Est-on sans desirs ? on végète sans principes d'activité. Le corps et l'ame restent, si je l'ose dire, dans la même attitude (1). L'occupation est le bonheur de l'homme. (2). Mais pour s'occuper et se mouvoir, que faut-il ? un motif. Quel est le plus puissant et le plus général ? la faim. C'est elle qui dans les campagnes commande le labour au

(1) Une des principales causes de l'ignorance et de l'inertie des Africains est la fertilité de cette partie du monde ; elle fournit, presque sans culture à tous les besoins. L'Africain n'a donc point intérêt de penser. Aussi pense-t-il peu. On en peut dire autant du Caraïbe. S'il est moins industrieux que le sauvage du Nord de l'Amérique, c'est que, pour se nourrir, ce dernier a besoin de plus d'industrie.

(2) Pour le bonheur de l'homme, il faut que le plaisir soit le prix du travail, mais d'un travail modéré. Si la nature eût d'elle-même pourvu à tous ses besoins, elle lui eût fait le plus funeste des dons. Les hommes eussent croupi dans la langueur ; la riche oisiveté eût été sans ressource contre l'ennui. Quel palliatif à ce mal ? aucun. Que tous les citoyens soient sans besoins, ils seront également opulens. Où le riche oisif trouvera-t-il alors des hommes qui l'amuseront.

cultivateur , et qui dans les forêts commande la pêche et la chasse au sauvage.

Un besoin d'une autre espèce anime l'artiste et l'homme de lettres. C'est le besoin de la gloire , de l'estime publique et des plaisirs dont elle est représentative.

Tout besoin , tout désir nécessite au travail. En a-t-on de bonne heure contracté l'habitude ? il est agréable. Faute de cette habitude , la paresse le rend odieux , et c'est à regret qu'on sème , qu'on cultive et qu'on pense.

## C H A P I T R E X X I I I .

### *De la puissance de la paresse.*

LES peuples ont-ils à choisir entre la profession de voleur ou de cultivateur ? c'est la première qu'ils embrassent. Les hommes en général sont paresseux , ils préféreront presque toujours les fatigues , la mort et les dangers au travail de la culture. Mes exemples sont la grande nation des Malais , partie des Tartares et des Arabes , tous les habitans du Taurus , du Caucase , et des hautes montagnes de l'Asie.

Mais , dira-t-on , quel que soit l'amour des hommes pour l'oisiveté , s'il est des peuples voleurs et redoutés comme plus aguerris et plus courageux , n'est-il pas aussi des nations cultivatrices ? oui , parce que l'existence des peuples voleurs suppose celle des peuples riches et volables. Les premiers sont peu nombreux ,  
parce

parce qu'il faut beaucoup de moutons pour nourrir peu de loups, parce que des peuples voleurs habitent des montagnes stériles et inaccessibles, et ne peuvent que dans de semblables retraites résister à la puissance d'une nation nombreuse et cultivatrice. Or s'il est vrai qu'en général les hommes soient pirates et voleurs, toutes les fois que la position physique de leur pays leur permet de l'être impunément, l'amour du vol leur est donc naturel. Sur quoi cet amour est-il fondé ? sur la paresse, c'est-à-dire, sur l'envie d'obtenir avec le moins de peine possible l'objet de leurs desirs.

L'oisiveté est dans les hommes la cause sourde des plus grands effets. C'est faute de motifs assez puissans pour s'arracher à la paresse que la plupart des sarrapes, aussi voleurs et plus oisifs que les Malais, sont encore plus ennuyés et plus malheureux.

---

## CHAPITRE XXIV.

*Une fortune médiocre assure le bonheur du citoyen.*

SI l'habitude rend le travail facile, si l'on fait toujours sans peine ce que l'on refait tous les jours, si tout moyen d'acquérir un plaisir doit-être compté parmi les plaisirs, une fortune médiocre, en nécessitant l'homme au travail, assure d'autant plus sa félicité, que le travail remplit toujours de la manière la plus agréable l'espace de tems qui sépare un besoin

satisfait d'un besoin renaissant , et par conséquent les douze et seules heures de la journée où l'on suppose le plus d'inégalité dans le bonheur des hommes.

Un gouvernement accorde-t-il à ses sujets la propriété de leurs biens , de leur vie et de leur liberté ? s'oppose-t-il à la trop inégale répartition des richesses nationales ? conserve-t-il enfin tous les citoyens dans un certain état d'aisance ? il leur a fourni à tous les moyens d'être à peu-près aussi heureux qu'ils le peuvent être.

Sans être égaux en richesses , en dignités , les individus peuvent donc l'être en bonheur. Mais quelque démontrée que soit cette vérité , est-il un moyen de la persuader aux hommes ? et comment les empêcher d'associer perpétuellement dans leur mémoire l'idée du bonheur à l'idée des richesses.

## C H A P I T R E X X V .

*De l'association des idées de bonheur et de richesse dans notre mémoire.*

**E**N tout pays où l'on n'est assuré de la propriété , ni de ses biens , ni de sa vie , ni de sa liberté , les idées de bonheur et de richesses doivent souvent se confondre. On y a besoin de protecteurs , et richesse fait protection.

Dans tout autre , on peut s'en former des idées



distinctes. Si des Fakirs à l'aide d'un catéchisme religieux persuadent aux hommes les absurdités les plus grossières, par quelle raison, à l'aide d'un catéchisme moral ne leur persuaderoit-on pas qu'ils sont heureux, lorsque, pour l'être, il ne leur manque que de se croire tels (1)? Cette croyance fait partie de notre félicité. Qui se croit infortuné le devient. Mais peut-on s'aveugler sur ce point important? Quels sont donc les plus grands ennemis de notre bonheur? l'ignorance et l'envie.

L'envie louable dans la première jeunesse, tant quelle porte le nom d'émulation, devient une passion funeste, lorsque dans l'âge avancé elle a repris celui d'envie.

Qui l'engendre? l'opinion fautive et exagérée qu'on se forme du bonheur de certaines conditions. Quel moyen de détruire cette opinion? c'est d'éclairer les hommes, c'est à la connoissance du vrai qu'il est ré-

(1) Deux causes habituelles du malheur des hommes; d'une part, ignorance du peu qu'il faut pour être heureux; de l'autre, besoins imaginaires et desirs sans bornes. Un négociant est-il riche? il veut être le plus riche de sa ville. Un homme est-il roi? il veut être le plus puissant des rois. Ne faudroit-il pas se rappeler quelquefois avec Montagne qu'*assis soit sur le trône soit sur un escabeau, on n'est jamais assis que sur son cul*; que, si le pouvoir et les richesses sont des moyens de se rendre heureux, il ne faut pas confondre les moyens avec la chose même; qu'il ne faut pas acheter par trop de soins, de travaux et de dangers ce qu'on peut avoir à meilleur compte; et qu'enfin dans la recherche du bonheur on ne doit pas oublier que c'est le bonheur qu'on cherche.

servé de les rendre meilleurs : elle seule peut étouffer cette guerre intestine qui , sourdement et éternellement allumée entrè les citoyens de professions et de talens différens divise presque tous les membres des sociétés policées.

L'ignorance et l'envie , en les abreuvant du fiel d'une haine injuste et réciproque , leur a trop long-tems caché cette vérité importante. C'est que peu de fortune , comme je l'ai prouvé , suffit à leur félicité (1). Qu'on ne regarde point cet axiome comme un lieu commun de chaire ou de collège. Plus on l'approfondira , plus on en sentira la vérité.

Si la méditation de cet axiome peut persuader de leur bonheur une infinité de gens auxquels , pour être heuteux , il ne manque que de se croire tels ; cette vérité n'est donc point une de ces maximes spéculatives inapplicables à la pratique.

(1) Des hommes , qui de l'état d'opulence passent à celui de la médiocrité , sont sans doute malheureux. Ils ont dans leur premier état contracté des goûts qu'ils ne peuvent satisfaire dans le second. Aussi ne parlai-je ici que des hommes qui n'a sans fortune n'ont pas d'habitudes à vaincre. Peu de richesse suffit au bonheur de ces derniers ; du moins dans les pays où l'opulence n'est pas un titre à l'estime publique.

CHAPITRE XXVI.

*De l'utilité éloignée de mes principes.*

SI le premier j'ai prouvé la possibilité d'une égale répartition de bonheur entre les citoyens, et géométriquement démontré cette importante vérité, je suis heureux; je puis me regarder comme le bienfaiteur des hommes et me dire:

Tout ce que les moralistes ont publié sur l'égalité des conditions, tout ce que les romanciers ont débité du talisman d'Orosmane, n'étoit que l'aperceance encore obscure de ce que j'ai prouvé.

Si l'on me reprochoit d'avoir trop long-tems insisté sur cette question, je répondrais que la félicité publique se composant de toutes les félicités particulières, pour savoir ce qui constitue le bonheur de chacun, et montrer que s'il n'est point de gouvernement où tous les hommes puissent être également puissans et riches, il n'en est aucun où ils ne puissent être également heureux; qu'enfin il est telle législation où (sauf des malheurs particuliers) il n'y auroit d'autres infortunés que des foux.

Mais une égale répartition de bonheur entre les citoyens suppose une moins inégale répartition des richesses nationales. Or dans quel gouvernement de l'Europe établir maintenant cette répartition? L'on

n'en apperçoit point sans doute la possibilité prochaine. Cependant l'altération qui se fait journellement dans la constitution de tous les empires, prouve qu'au moins cette possibilité n'est point une chimère platonicienne.

Dans un tems plus ou moins long, s'il faut, disent les sages, que toutes les possibilités se réalisent, pourquoi désespérer du bonheur futur de l'humanité? qui peut assurer que les vérités ci-dessus établies lui soient toujours inutiles.

Il est rare, mais nécessaire dans un tems donné qu'il naisse un *Peru*, un *Manco-Capac* pour donner des loix à des sociétés naissantes. Or supposé (ce qui peut-être est plus rare encore) que jaloux d'une gloire nouvelle, un tel homme voulût, sous le titre d'amî des hommes, consacrer son nom à la postérité, et qu'en conséquence plus occupé de la composition de ses loix et du bonheur des peuples que de l'accroissement de sa puissance, cet homme voulût faire des heureux et non des esclaves; nul doute, comme je le prouverai section IX, qu'il n'apperçût dans les principes que je viens d'établir, le germe d'une législation neuve et plus conforme au bonheur de l'humanité.

*Fin du tome quatrième.*